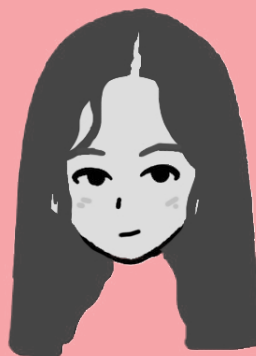
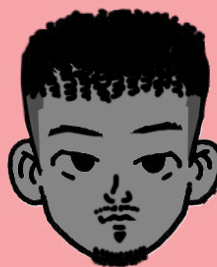


“ LA VOIX DES JEUNES.”

Comment améliorer la prise en compte de la voix
des jeunes dans l'élaboration des projets
d'espaces publics ?

ÉTUDE
ET GUIDE
MÉTHODO



SAMUEL WEGMANN ET LUCIE MASSET



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Juillet 2024 - Faculté des sciences de la société et Domaine Ingénierie et Architecture -
Master conjoint UNIGE-HES-SO en développement territorial - Orientation Architecture
du paysage et Urbanisme de projet - Mémoire n° : 1108 - Directeur/trice : Prof./Dr.
Laurence Crémel et Prof./Dr. Anne Sgard - Expert/e : Leika Barthe

“La voix des jeunes.”

Comment améliorer la prise en compte de la voix des jeunes dans l'élaboration des projets d'espaces publics ?

Samuel Wegmann et Lucie Masset

Juillet 2024

Faculté des sciences de la société et Domaine Ingénierie et Architecture
Maîtrise universitaire en développement territorial

Mention: Aménagement du territoire et urbanisme
Orientation Architecture du paysage et Urbanisme de projet

Directeur/trice : Prof./Dr. Laurence Crémel et Anne Sgard
Expert/e : Leika Barthe

Mémoire n° : 1108

Remerciements.

Laurence Crémel, Anne Sgard, Leika Barthe, Bruno Maréchal, Milena Paoluzzi,
Laura Mosca, Géraldine Limacher, Youb Djebri, Djamel Kourbali, Amir Ramadan,
Ugo Malacari, Elio Noberasco et Alex Guerra.



fig.1: les jeunes aménageurs de demain.
photo prise par nos soins ©

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers nos professeures référentes, Anne Sgard et Laurence Crémel, pour leur accompagnement précieux et leurs conseils avisés tout au long de la rédaction de ce mémoire. Leur soutien constant et leur expertise ont été des atouts inestimables dans l'accomplissement de ce travail.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement Leika Barthe, Adrien Mutton, et Bruno Maréchal. Leur disponibilité pour s'entretenir avec nous et leur volonté de partager leurs connaissances sur la théma-

tique de la participation ont grandement enrichi notre réflexion et ont contribué à la profondeur de cette étude.

Un merci tout particulier à tous les participants qui ont accepté de s'engager dans nos démarches de participation. Youb, Djamel, Géraldine, Laura, Amir, Alex, Zak, Milena, Ugo, et Elio, votre implication a non seulement facilité la réalisation de ce projet, mais a également donné vie à la recherche, en apportant des perspectives uniques et essentielles.

Table des matières.

- 0. TABLE DES MATIÈRES.

01	1. INTRODUCTION.	14
02	2. ÉTAT DE L'ART.	17
	2.1 Cadres procéduraux et implications citoyennes.	18
	2.2 Place et participation des jeunes adultes.	18
	2.3 Inspirations méthodologiques issues du monde professionnel (projet, guide, carnet d'inspiration, etc.).	22
03	3. PROBLÉMATIQUE.	24
	3.1 Question de recherche.	25
	3.2 Terrain d'étude.	27
04	4. LES JEUNES ADULTES SOUS-REPRÉSENTÉS DANS LES DÉMARCHES DE CONCERTATION ?.	29
	4.1 La faible participation chez les jeunes : un paradoxe ?	30
	4.2 Une classe de la population "oubliée".	31
	4.2.1 Réticence des autorités compétentes à intégrer des jeunes.	31
	4.2.2 Réticence des jeunes à participer.	35
	4.3 Pourquoi inciter les jeunes adultes à participer ?.	36
05	5. CADRE MÉTHODOLOGIQUE.	38
	5.1 Comment enrôler les jeunes dans des démarches de concertation ?.	39
	5.1.1 Concept de micro-réseau.	39
	5.1.2 L'intermédiaire comme facteur de réussite.	40
	5.1.3 La composition d'un réseau de relations sociales.	41
	5.1.4 Des dispositifs adaptés à notre public.	43
	5.2 Apports de notre travail dans le contexte nyonnais.	43
	5.3 Plan de notre projet participatif : un processus en plusieurs étapes.	44
	5.4 La Composition du groupe.	48
	5.4.1 La population ciblée.	48
	5.4.2 L'échantillon.	48

5.5 La méthodologie des dispositifs participatifs.	49
5.5.1 La micro-balade exploratoire.	49
5.5.1.1 Le recrutement, la population ciblée et l'échantillon.	50
5.5.1.2 La micro-balade exploratoire semi-directive.	50
5.5.1.3 Complément de la balade : le repas.	51
5.5.1.4 Point de départ de la balade.	51
5.5.1.5 Speech d'introduction de la balade avec le groupe.	52
5.5.1.6 Les exercices durant la balade.	53
5.5.1.7 Le matériel nécessaire.	54
5.5.2 L'atelier de projet urbain.	55
5.5.2.1 Le recrutement, la population ciblée et l'échantillon.	56
5.5.2.2 Complément de l'atelier : l'apéro.	56
5.5.2.3 Le déroulé de l'atelier de projet.	56
5.5.2.4 Le matériel nécessaire et documents à produire.	58

06

6. ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DE NOTRE SITE DE PROJET.	62
6.1 Pré-diagnostic territorial.	62
6.1.1 Arpentage sensible.	62
6.1.2 Cartes d'analyse urbaine.	67

07

7. RÉSULTATS ET ANALYSE DE LA MICRO-BALADE EXPLORATOIRE.	86
7.1 Retour sur les résultats.	88
7.1.1 Description du trajet de la balade.	90
7.1.2 Synthèse des observations, des témoignages et de l'expérience sensorielle exprimées par les jeunes.	90
7.1.3 Anecdotes et témoignages spécifiques.	95
7.1.4 Synthèse graphique des observations et des émotions.	102
7.1.5 Analyse des résultats et conclusions.	107
7.2 Évaluation de la méthodologie.	108
7.2.1 L'intermédiaire comme facteur de réussite.	108
7.2.2 Le recrutement.	109
7.2.3 La composition du groupe.	110
7.2.4 Complément à la balade : le repas.	110
7.2.5 Déroulé effectif de la balade (trajectoire, durée, organisation).	110

7.2.6 Encadrement des jeunes durant la balade.	111
7.2.7 Choix du graphisme pour la restitution.	112
7.3 Comportement des participants.....	113
7.3.1 Rythme et trajectoire de la balade.	113
7.3.2 Contexte de la balade.	113
7.3.3 Comportement durant les exercices.	113

08

8. RÉSULTATS ET ANALYSE DU MICRO-ATELIER DE PROJET URBAIN. _____ 116

8.1 Retour sur les résultats.	118
8.1.1 Synthèse des réflexions et recommandations par équipe.....	118
8.1.2 Analyse des résultats et conclusion.	156
8.2 Évaluation de la méthodologie.	162
8.2.1 L'intermédiaire comme facteur de réussite.....	162
8.2.2 Le recrutement	162
8.2.3 La composition du groupe.	162
8.2.4 Contexte attrayant de l'atelier : "la soirée entre potes".....	162
8.2.5 Déroulé effectif de la balade (trajectoire, durée, organisation).	163
8.2.6 Matériel mis à disposition.	163
8.2.7 Encadrement des jeunes durant l'entretien.	164
8.2.8 Choix du graphisme pour la restitution.	164
8.3 Comportement des participants.	164
8.3.1 Contexte de l'atelier.	164
8.3.2 Comportement durant l'exercice.	165

09

9. FEEDBACK DES PARTICIPANTS SUR LES DEUX ATELIERS. _____ 166

10

10. LIMITES DE LA RECHERCHE. _____ 169

11

11. ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE. _____ 172

1 2	12. GUIDE DE LA PARTICIPATION DES JEUNES ADULTES DANS LES PROJETS D'ESPACE PUBLIC.	176
1 3	13. BIBLIOGRAPHIE.	183
	13.1 Articles.	183
	13.2 Documents.	185
	13.3 Webographie.	186
1 4	14. ANNEXES.	187

- LISTE DES FIGURES.

Figure 1: Les jeunes aménageurs de demain.	5
Figure 2: Résultats du sondage: aperçu des stories Instagram.	32
Figure 3: Parc de la Morâche.	73
Figure 4: Terrain et place de jeux du Couchant.	74
Figure 5: Parc du Cossy.	74
Figure 6: Le sentier du Corjon.	74
Figure 7: Passerelles de mobilité douce: Nyon-Prangins et Bois-Bougy.	82
Figure 8: Immersion au sein de la rue de Divonne.	89
Figure 9: Aperçu de la micro-balade exploratoire.	91
Figure 10: Aperçu de la micro-balade exploratoire.	93
Figure 11: Aperçu du micro-atelier de projet urbain.	119
Figure 12: Aperçu de la micro-atelier de projet urbain.	123
Figure 13: Rue du Ronzier.	128
Figure 14: Croisement de la rue et chem. de la Morâche, et rte de Saint-Cergue.	129
Figure 15: Zone de rencontre, route de Saint-Cergue.	129
Figure 16: Chemin de l'hôpital.	129
Figure 17: Aperçu de la micro-atelier de projet urbain.	137
Figure 18: Préau gymnase de Nyon.	140
Figure 19: Alignement d'arbres tiges rue de la Morâche.	141
Figure 20: Mare du gymnase de Nyon.	141
Figure 21: Mobiliers du gymnase de Nyon.	141
Figure 22: Terrain de basket du gymnase de Nyon.	152
Figure 23: Nouveau restaurant Dieci qui ouvrira prochainement	153
Figure 24: La Roulotte.	153
Figure 25: Aire de jeux du parc de la Morâche.	153

- LISTE DES DOCUMENTS.

Document 1: Localisation de la rue de Divonne.....	28
Document 2: Diagrammes des résultats du sondage.	32
Document 3: Le cercle des relations sociales.	42
Document 4: Planning de la démarche.	44
Document 5: Etapes de notre projet participatif.	46
Document 6: Croquis de la Roulotte.	64
Document 7: Croquis de la rue de la Morâche.	65
Document 8: Croquis du gymnase de Nyon.	65
Document 9: Croquis du chemin piéton, quartier des Saules.	66
Document 10: Croquis de la route des Tattes-d'Oie.	66
Document 11: Cartographie sensible de la rue de Divonne et ses alentours.	68
Document 12: Surfaces boisées.	70
Document 13: Surface agricole.	70
Document 14: Surface végétalisée du tissu de villas privées.	71
Document 15: Surface végétalisée du tissu de logements semi-privés.	71
Document 16: Espaces publics plantés.	72
Document 17: Population (habitants).	75
Document 18: Emploi (EPT).	75
Document 19: Plan d'affectation Nyon.	76
Document 20: Equipements publics.	76
Document 22: Mobilité TIM.	79
Document 23: Mobilité douce piétonne.	79
Document 24: Mobilité douce vélo.	80
Document 25: Transports publics.	80
Document 26: Projets de planifications nyonnais.	81
Document 27: Bruit du trafic routier (jour).	83
Document 28: Rejets de chaleur importants, concentration NO2.	83

Document 29: frise photographique de la rue de Divonne.....	84
Document 30: Carte sensible appartenant à Milena.	98
Document 31: Carte sensible appartenant à Elio.	98
Document 32: Carte sensible appartenant à Géraldine.	99
Document 33: Carte sensible appartenant à Youb.	99
Document 34: Carte sensible appartenant à Ugo.	100
Document 35: Carte sensible appartenant à Alex.	100
Document 36: Carte de synthèse de la balade exploratoire.	103
Document 37: Carte des humeurs.	104
Document 38: Schéma des secteurs et thématiques-clés.	106
Document 39: Esquisse de projet pour le réaménagement de la rue de Divonne et ses alentours.	120
Document 40: Notice des consignes pour le groupe mobilité et matérialité.	124
Document 41: Etat des lieux de la mobilité existante au sein du site de projet.	126
Document 42: Restitution des réflexions du groupe mobilité & matérialité.	130
Document 43: Notice des consignes pour le groupe végétal et mobiliers urbains.	134
Document 44: Etat des lieux du végétal et du mobilier urbain existants au sein du site de projet.	138
Document 45: Restitution des réflexions du groupe végétal et mobiliers urbains.	142
Document 46: Notice des consignes pour le groupe usages et fonction.	146
Document 47: Etat des lieux usages et fonctions existants au sein du site de projet.	150
Document 48: Restitution des réflexions du groupe usages et fonction.	154
Document 49: Restitution de l'esquisse de projet de la rue de Divonne et ses alentours.	158

Introduction 01.

- 1. INTRODUCTION.

Les espaces publics sont par essence des lieux d'interaction sociale et de vie collective, appartenant théoriquement à tous, sans distinction. Cependant, l'utilisation qu'en font les jeunes adultes suscite de nombreuses interrogations de la part des habitants et des professionnels de l'urbanisme. Souvent perçus comme des lieux d'oisiveté, symbolisant l'immobilisme social et les mauvaises pratiques, ces espaces cristallisent les inquiétudes relatives à la jeunesse (Hbila, 2011). Cette perception négative a des conséquences notables sur la participation des jeunes dans les projets d'aménagement des espaces publics.

La sous-représentation, voire l'absence totale des jeunes adultes¹ dans les démarches participatives, constitue un enjeu crucial pour la planification urbaine. Alors que les villes cherchent à se renouveler et à s'adapter aux besoins de leurs habitants, il est paradoxal de constater que la voix d'une partie importante de la population reste marginalisée. Ce mémoire s'inscrit dans le champ de la recherche sur la participation citoyenne et l'inclusivité urbaine, en s'intéressant spécifiquement aux mécanismes qui entravent la partici-

pation des jeunes adultes dans les projets d'espace public.

Les mécanismes qui provoquent cette absence sont multiples et complexes. Ils incluent des facteurs structurels tels que les lois, les autorités compétentes, et les procédures administratives, mais aussi des causes plus personnelles, propres aux jeunes eux-mêmes. À travers une analyse approfondie, nous tenterons de déceler ces mécanismes et de proposer des pistes pour les surmonter. En adaptant les processus actuels, il est possible de mieux intégrer les perspectives des jeunes et de s'assurer que leurs voix soient entendues dans la planification urbaine.

Dans ce mémoire, la dernière partie de notre recherche prend la forme d'une démarche exploratoire visant à élaborer et tester une méthodologie innovante pour le recrutement, la communication et la collaboration avec des jeunes adultes. La mobilisation et l'enrôlement de ce public s'avérant complexes, il est nécessaire de choisir une approche, des dispositifs et un langage spécifiques. En adoptant une approche inclu-

¹ Dans le cadre de cette recherche, nous définissons les jeunes adultes comme étant les individus âgés de 18 à 25 ans. Ce choix démographique reflète notre propre vécu en tant que jeunes adultes et s'harmonise avec les objectifs de notre étude. Par ailleurs, il est notable que cette tranche d'âge est largement sous-représentée dans les initiatives de participation publique. Nous approfondirons l'analyse des enjeux spécifiques relatifs à l'engagement de ce groupe dans les processus participatifs, mettant en lumière les obstacles et les opportunités qui caractérisent leur contribution à la société.

sive et flexible, nous avons conçu et expérimenté deux dispositifs de participation : une balade exploratoire et un atelier de projet. Ces deux démarches ont conduit à l'élaboration collective d'un diagnostic sensible et d'une esquisse de projet pour notre site de projet.

Ce mémoire a pour objectif d'explorer comment les jeunes adultes peuvent devenir des acteurs clés dans la conception et l'aménagement des espaces publics. En comprenant les barrières à leur participation et en identifiant des solutions pour les surmonter, nous espérons contribuer à une ville plus inclusive et représentative de toutes ses composantes sociales. Les jeunes adultes, en tant que futurs leaders et innovateurs, méritent une place centrale dans les discussions sur l'avenir urbain.

En conclusion, l'intégration des jeunes dans les processus participatifs de planification urbaine n'est pas seulement une question d'équité, mais aussi une nécessité pour construire des espaces publics qui reflètent véritablement les besoins et les aspirations de toute la communauté. Ce mémoire se propose d'apporter des éclairages nouveaux et des recommandations pratiques pour atteindre cet objectif essentiel.



Laura, 24 ans

État de l'art 02.

- 2. ÉTAT DE L'ART.

L'intégration des jeunes dans les processus de conception urbaine constitue un sujet encore peu couvert dans la littérature académique et professionnelle actuelle. Alors que la participation citoyenne dans l'aménagement des espaces publics est largement étudiée, l'engagement spécifique des jeunes adultes dans ces processus reste un domaine insuffisamment exploré et crucial pour l'élaboration de politiques urbaines inclusives.

Ce chapitre vise à constituer un corpus d'articles et d'études centrés sur la participation citoyenne dans la conception de l'espace public, en mettant un accent particulier sur l'intégration de groupes marginalisés tels que les jeunes. Dès lors, nous exposerons en premier lieu les textes d'auteurs qui se sont intéressés aux cadres procéduraux qui régit la participation en Suisse et aux différents degrés d'implication citoyenne. En second lieu, nous tentons de rassembler les articles et ouvrages académiques qui examinent sous différentes perspectives l'intégration et la participation des jeunes dans les processus de démocratie participative. Enfin, nous nous efforçons de recueillir

des études rassemblant travaux théoriques et cas pratiques, traitant notamment des méthodologies à adopter pour réaliser une démarche participative avec des jeunes adultes. Ainsi, une base théorique robuste accompagnée d'exemples concrets servira de fondement à l'élaboration d'une approche adaptée à la collaboration avec des jeunes adultes.

En somme, cet état de littérature vise non seulement à enrichir notre compréhension des pratiques actuelles mais également à stimuler l'innovation dans la conception participative de l'espace public, assurant ainsi que les voix des jeunes soient intégrées de manière constructive dans la suite de ce mémoire.



2.1 Cadres procéduraux et implications citoyennes.

La participation citoyenne, reconnue comme un élément clé de la démocratie, se manifeste de manière variée selon le contexte social et le cadre structurel dans lesquels elle s'inscrit. En effet, le choix de la procédure et le choix des dispositifs peuvent considérablement modifier la forme que va prendre la participation d'un groupement citoyen au sein d'un processus de projet. Plusieurs auteurs se sont intéressés à l'intégration et à l'implication de citoyens dans les projets urbains.

Dans « De la participation des « profanes » aux démarches d'urbanisme », Vodoz et Ruzicka-Rossier (2010) analyse l'implication des citoyens non-experts dans les processus d'urbanisme. Ils examinent comment les normes d'urbanisme en Suisse ont évolué pour intégrer ces acteurs, en mettant en lumière trois cas d'étude spécifiques. L'étude explore l'influence du contexte politico-institutionnel suisse sur ces processus et discute des récentes modifications des normes SIA relatives aux concours d'urbanisme. Elle conclut en soulignant l'importance d'une participation citoyenne accrue pour une meilleure gouvernance urbaine et des résultats plus légitimes. Ce document peut enrichir notre mémoire en offrant des perspectives concrètes sur l'intégration des citoyens dans les procédures suisses.

Schelings et Elsen (2018) abordent l'évolution de la participation citoyenne à l'ère numérique, en se concentrant sur les villes intelligentes. Elles examinent les formes historiques et numériques de participation, soulignant les limites de chacune depuis les années

70 jusqu'à aujourd'hui. L'étude propose la notion d'« optimum de participation », qui reconnaît que différents niveaux d'implication citoyenne peuvent coexister, adaptés aux objectifs spécifiques du projet, sans réduire la qualité du processus participatif. Elles distinguent alors quatre niveaux d'implication des usagers : la participation comme outil de sensibilisation, la participation génératrice de données, la participation génératrices d'idées et l'optimum de la participation. Le texte discute également de l'impact des dimensions temporelles et de l'échelle des projets sur le choix des méthodes participatives, suggérant que ces choix doivent être ajustés pour répondre efficacement aux réalités urbaines actuelles.

2.2 Place et participation des jeunes adultes.

L'incorporation de jeunes adultes dans les projets engendre une variété de défis sociaux, politiques, éthiques ou encore méthodologiques. Il est donc essentiel d'investiguer les contributions de la sociologie, de la géographie et de l'urbanisme participatif afin de saisir les impératifs d'inclusion de toutes les strates sociales dans ces démarches. Il convient de noter que ce champ de recherche est relativement naissant. Néanmoins, un corpus significatif de travaux académiques commence à émerger, s'attellant à analyser la participation des jeunes dans les mécanismes de démocratie participative. Ces études mettent en lumière les stratégies efficaces pour amplifier leurs voix au sein de ces processus, assurant ainsi une représentation équilibrée et juste des divers groupes démographiques. Cette littérature émergente souligne l'importance cruciale de développer des méthodologies

adaptées et inclusives qui facilitent une contribution active et significative des jeunes à la planification et à la rénovation urbaines.

Dans « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif », Nez (2011) explore précisément la nature et la légitimité des savoirs citoyens dans le contexte de l'urbanisme participatif, avec un focus sur Paris. Elle examine comment les savoirs des citoyens ordinaires contribuent à l'action publique locale, notamment dans le domaine de l'urbanisme. L'étude met en lumière la diversité des savoirs citoyens, qui vont au-delà des connaissances techniques ou professionnelles, incluant également des savoirs d'usage et militants. Elle révèle une ouverture croissante du champ de l'expertise urbaine aux citoyens, mais souligne aussi les limites de cette démocratisation du savoir, liées aux inégalités sociales dans l'accès et la capacité à mobiliser divers types de savoirs. Elle met en lumière l'absence de certaines catégories sociales dans les processus urbains, notamment les jeunes, les femmes et les personnes issues des classes populaires et de l'immigration. Cette situation est décrite par l'auteur comme une forme de « cens caché » qui favorise la participation des classes moyennes intellectuelles.

Comme l'a constaté Nez (2011), la voix des jeunes peinent à être entendue dans les démarches et la prise de décision. Cependant, leur participation dans les démarches est cruciale pour assurer leur inclusivité et la représentativité dans les projets.

Identifiant un manque de littérature dans le domaine de la participation des jeunes, Barry Checkoway (2011) examine différentes définitions et cadres théoriques relatifs à la participation juvénile, analysant comment les jeunes s'engagent dans des activités ci-

viques et des processus décisionnels qui influencent à la fois leurs communautés et leurs propres vies. Checkoway souligne l'importance de l'empowerment des jeunes à travers leur implication directe dans la planification, l'élaboration des politiques et la prestation de services. Il met en lumière les bénéfices de cette participation pour les jeunes eux-mêmes, le développement sociétal et les processus démocratiques. L'article traite également des défis et obstacles à une participation juvénile significative, proposant des stratégies pour améliorer l'engagement des jeunes dans la vie publique.

Delpino (2016) s'intéresse à l'intégration des jeunes dans les mécanismes de démocratie participative, un domaine où ils sont notablement sous-représentés ou absents volontairement. L'autrice identifie plusieurs facteurs contributifs à cette faible participation. Tout d'abord, elle note une méconnaissance ou un manque d'information sur les processus et les enjeux de la concertation, ce qui démotive les jeunes à s'impliquer. De plus, Delpino aborde la question de la confiance, indiquant que les jeunes doutent souvent de l'authenticité des démarches participatives et de la sincérité des initiateurs des projets à intégrer véritablement leurs contributions dans les décisions finales.

En réponse à cette problématique, Delpino propose des pistes pour renforcer l'engagement des jeunes. Elle suggère d'adapter les méthodes de concertation pour les rendre plus attractives et accessibles aux jeunes, en utilisant des outils numériques modernes et en abordant des thématiques qui les touchent directement. Il est aussi préconisé de travailler sur la transparence et l'intégrité des processus pour reconstruire la confiance des jeunes envers les dispositifs de démocratie participative.

La base théorique que nous offre Delpino combinée à notre sondage sur les réseaux sociaux nous permet d'explorer les raisons de la réticence des jeunes à participer dans le contexte nyonnais. Comprendre les raisons de l'absence d'implication chez les jeunes nous servira à affiner nos outils de communication et d'interaction avec ce public

Dans son article intitulé « Projets participatifs avec des adolescents : les conditions de leur implication », Ciosi (2011) explore les dynamiques essentielles à l'engagement des jeunes dans les projets participatifs. Ciosi souligne que l'efficacité de ces projets repose sur une approche adaptative et accessible, qui cherche activement à intégrer les jeunes en allant à leur rencontre dans leurs espaces de vie quotidienne.

L'étude met en avant la nécessité de bâtir une relation de confiance entre les animateurs et les jeunes participants. Cette confiance est cruciale pour motiver les jeunes à s'engager et à rester actifs tout au long du projet. Ciosi argue que les projets doivent être conçus pour promouvoir l'autonomie des jeunes, leur permettant ainsi de prendre part activement à la planification et à la mise en œuvre des initiatives. Un point central de l'article est l'importance de valoriser les contributions des jeunes, non seulement pour renforcer leur sentiment de compétence et d'appartenance, mais aussi pour encourager une participation continue. Enfin, Ciosi insiste sur la flexibilité des méthodes utilisées dans ces projets. Les démarches doivent s'adapter continuellement aux besoins changeants des jeunes et aux dynamiques de groupe pour maintenir leur intérêt et leur implication.

Bien que Ciosi ne mentionne pas directement les projets d'aménagement d'espace public lorsqu'elle parle de projet participatif, son travail met en lumière les

méthodes et les dynamiques à prendre en compte lorsque l'on entame un projet avec des jeunes. En d'autres termes, son analyse offre une perspective sur la manière de structurer et de mener des démarches participatives avec des jeunes, fournissant ainsi des insights précieux pour les professionnels et les chercheurs intéressés par l'inclusion des jeunes dans les processus de concertation et de planification urbaine.

Dans son article, Driskell (2001) met également en lumière l'importance cruciale de l'implication active des jeunes dans le développement communautaire à travers des processus de planification participative. L'auteur critique la pratique consistant simplement à écouter les jeunes, préconisant plutôt leur intégration en tant qu'acteurs actifs. Il présente un manuel développé par le projet UNESCO « Growing up in Cities » qui fournit une panoplie d'outils testés internationalement pour faciliter cette participation. Ces outils comprennent des méthodes pour évaluer les besoins, organiser des équipes, planifier les activités, et évaluer les résultats. Driskell souligne que ces méthodes ne sont pas uniquement applicables aux jeunes mais peuvent également être adaptées pour les adultes, ce qui remet en question les différences présumées entre les groupes d'âge dans les processus participatifs.

Piddiu et Williquet (2018) explorent la notion de permanence et d'éphémère dans les animations en espace public, une composante importante lorsqu'on considère l'intégration des jeunes dans des démarches participatives. Ils soulignent que les dispositifs légers et éphémères, comme les animations de rue ou les interventions artistiques temporaires, peuvent encourager la participation des jeunes sans nécessiter une présence constante ou formelle, ce qui peut être plus attractif pour eux. En adoptant cette même posture, nous testerons dans ce travail des dispositifs partici-

patifs courts et informels afin de s'adapter au mieux à notre public cible.

Brotcorne & Valenduc (2012), quant à eux, mettent l'accent sur l'utilisation du numérique comme moyen d'améliorer l'expression citoyenne et la démocratie participative, une approche qui pourrait être pertinente dans le contexte suisse. Le rôle du numérique est illustré au travers de plusieurs exemples en Belgique et dans le monde, démontrant comment ces technologies peuvent créer des dynamiques collaboratives entre les différents acteurs (citoyens, décideurs, concepteurs, etc.) et profiter à une diversité de profils (jeunes, âgés, personnes atteintes d'un handicap, etc.). Plusieurs outils numériques sont présentés dans leur contexte de mise en place, notamment des outils au service d'une conception collaborative de la politique du territoire. Cet article conforte l'idée d'adaptation des dispositifs aux publics ciblés, notamment l'utilisation d'outils numériques pour toucher les jeunes adultes.

2.3 Inspirations méthodologiques issues du monde professionnel (projet, guide, carnet d'inspiration, etc.).

Plusieurs chercheurs et concepteurs de démarches établissent des études et des guides afin de partager leur expérience dans le domaine de la participation et d'étudier des projets existants. Les guides sont remplis de recommandations théoriques et de conseils pratiques permettant à un concepteur de se préparer et d'anticiper. Ces guides sont souvent accompagnés de cahiers d'inspiration qui viennent

compléter les apports théoriques avec des exemples concrets.

Conscient du faible engagement de jeunes, l'Unicef a développé un guide afin d'encourager la participation des enfants et des jeunes dans la prise de décision au sein de leur lieu de vie. Se fondant sur la convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, ils expriment la nécessité d'inclure les jeunes dans la conception de l'espace public à l'échelle des communes et des villes en Suisse. De plus, la brochure examine également les différents degrés et formes de participation existants et illustre comment ils peuvent être pratiqués avec succès.

L'étude « La participation citoyenne dans les concours, mandats d'étude parallèles et études-test, guide pratique » (2021) mené par l'Office de l'urbanisme de l'Etat de Genève est un apport significatif pour notre mémoire, offrant des perspectives pratiques et théoriques sur l'implication des citoyens dans les procédures de concours et de planification urbaine en Suisse. Lauriac et Chabot établissent un guide détaillé traitant la question de l'intégration de la participation citoyenne au sein des processus de mise en concurrence. Ils abordent les cadres légaux et méthodologiques, proposent des repères pour une démarche participative réussie, et incluent plusieurs études de cas. Ce guide est utile pour comprendre comment la participation citoyenne peut influencer la qualité et la pertinence des projets urbains, en intégrant divers points de vue et en renforçant la légitimité des décisions.

La Faïtière suisse de la participation (2021) a développé une charte éthique articulant cinq points clés pour encadrer les processus de participation urbaine. Ces principes, cruciaux pour une collaboration effective entre concepteurs et participants, incluent le pouvoir

d'agir, la transparence, l'inclusion, le dialogue, et l'intelligence collective, et forment la base d'une compréhension mutuelle de la participation.

L'atelier d'urbanisme Approche.s définit la notion de diagnostic sensible et l'intérêt de l'utilisation de cet outil dans la fabrique de la ville. En adoptant une approche égalitaire et inclusive, ils offrent une base théorique ainsi que des idées aux professionnels du territoire (maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, etc.) souhaitant élaborer des projets urbains plus inclusifs et adaptés aux besoins des usagers. Ils développent précisément les situations qui nécessitent une approche sensible, les enjeux auxquels répond cette dernière ainsi que les dispositifs participatifs à prioriser pour établir un diagnostic de ce type. Pour illustrer leur propos, ils mettent en lumière une dizaine de projets innovants, pouvant ainsi inspirer ce mémoire.

Cette revue de la littérature montre que la participation citoyenne dans les projets d'espace public en Suisse, et plus particulièrement celle des jeunes, est un domaine qui nécessite une exploration plus approfondie. En examinant les divers enjeux et méthodologies, ainsi que les approches innovantes pour engager les jeunes, ce mémoire aspire à enrichir le débat sur la participation des jeunes adultes et à proposer des moyens pour améliorer leur engagement dans la vie publique de leur ville.



Problématique 03.

- 3. PROBLÉMATIQUE.

3.1 Question de recherche.

Ce mémoire se consacre à l'exploration du domaine de la participation citoyenne, avec un accent particulier sur l'intégration des jeunes dans les projets d'aménagement d'espaces publics. L'analyse d'articles et de sources académiques révèle une sous-représentation marquée des jeunes dans ces démarches, une situation qui engendre des conséquences notables sur l'aménagement urbain et, par extension, sur l'inclusion sociale au sein des villes.

L'exclusion des jeunes des processus décisionnels et de la démocratie participative reflète une faille structurelle dans la conception et la mise en œuvre des projets d'aménagement. Cette lacune contribue à une forme d'aliénation des jeunes de l'espace public, ce qui soulève des questions essentielles sur la durabilité et la légitimité des interventions urbaines.

Divers auteurs attribuent cette absence à des facteurs structurels, tels que la rigueur des réglementations

régissant les espaces publics, qui ne favorisent pas la participation des jeunes. De plus, les autorités publiques manquent souvent de flexibilité pour adapter leurs démarches à ce public spécifique, négligeant ainsi de chercher activement à les inclure dans les processus participatifs. Parallèlement, des facteurs plus subjectifs et volontaires contribuent également à cette sous-représentation. Nombre de jeunes se détournent de ces initiatives par manque d'intérêt, absence de temps, ou en raison de la non-rémunération des activités proposées, percevant ainsi la participation comme peu attractive ou non valorisante.

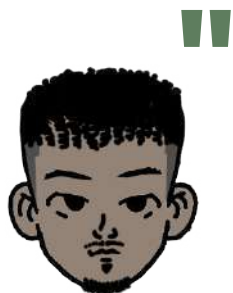
Dans un premier temps, nous nous penchons précisément sur les obstacles structurels et motivationnels qui limitent l'engagement des jeunes dans la sphère de l'aménagement urbain. Notre travail consiste à évaluer les raisons et les impacts de cette exclusion, et, de proposer des pistes pour une intégration plus effective. Sur la base de nos interviews, de différents ouvrages théoriques et expériences pratiques récoltées, nous essayons de comprendre :

“ Comment
améliorer la prise en
compte de la voix
des jeunes dans
l’élaboration des
projets d’espaces
publics ? ”

Comment améliorer la prise en compte de la voix des jeunes dans l'élaboration des projets d'espaces publics ?

Pour répondre à cette question, la deuxième partie de notre recherche prend la forme d'une démarche exploratoire, visant à élaborer et tester une méthodologie innovante pour le recrutement, la communication et la collaboration avec des jeunes adultes. La mobilisation et l'enrôlement de ce public s'avérant complexes, il est nécessaire de choisir une approche, des dispositifs et un langage spécifique. En adoptant une approche inclusive et flexible, nous avons conçu et expérimenté deux dispositifs de participation : une balade exploratoire et un atelier de projet. Ces deux démarches ont conduit à l'élaboration collective d'un diagnostic sensible et d'une esquisse de projet pour notre site.

Dans le cadre de ce mémoire, l'élaboration de démarches dédiées permettra de mettre en lumière à la fois les défis liés à l'intégration des jeunes, une méthodologie adaptée pouvant servir aux autorités locales et l'importance de représenter les jeunes adultes dans les projets d'aménagement urbain.



Youb, 25 ans

3.2 Terrain d'étude.

La présente étude se limite géographiquement aux cantons de Vaud et Genève, permettant ainsi une analyse approfondie des dynamiques locales en matière de participation citoyenne dans le développement urbain. Nous avons sélectionné la ville de Nyon, et plus spécifiquement la Rue de Divonne, comme terrain d'étude. Tout d'abord, ce terrain résonne particulièrement avec les thématiques de la jeunesse, puisque la rue de Divonne est située juste à côté du Gymnase de Nyon, un établissement qui accueille des élèves âgés approximativement de 15 à 21 ans. En effet, l'intégration des jeunes constitue un enjeu central pour la pertinence et la qualité du projet, apparaissant ainsi comme une condition sine qua non pour adapter le projet aux besoins des usagers concernés. Pour notre étude, ce choix de terrain offre un cadre pertinent permettant de tester l'efficacité et la réceptivité de nos propositions au sein d'un contexte local bien défini.

Puis, la rue de Divonne et le gymnase de Nyon est un lieu que nous connaissons personnellement, pour y avoir étudié durant quatre années. La connaissance de l'espace est un avantage dans la mesure où nous sommes familier avec les différents lieux, mais relève également un défi de taille : en effet, nous devons nous efforcer d'effacer notre expérience afin de connaître l'utilisation actuelle de cet endroit.

La route de Divonne fait actuellement l'objet d'un appel à projet visant son réaménagement. Dans ce contexte, notre idée était de nous immerger dans cette réalité afin d'expérimenter nos démarches-test. Nous avons initié des démarches en vue d'une collaboration directe



doc.1: localisation de la rue de Divonne, Nyon.

avec la Ville de Nyon. Cependant, ces tentatives n'ont pas abouti, principalement en raison de contraintes de temps de notre côté et d'un manque d'engagement de leur part. Bien que notre étude puisse sembler fictive à première vue, nos résultats finaux seront tout de même partagés et discutés avec la municipalité. Notre intention est de présenter les données récoltées pour la route de Divonne et d'offrir des recommandations pour une collaboration fructueuse avec des jeunes adultes, visant à enrichir les futures initiatives de planification urbaine.

Enfin, Samuel étant originaire de Nyon, nous avons considéré ce cadre urbain comme particulièrement propice au recrutement de jeunes adultes âgés de 20 à 25 ans et la mise en œuvre des dispositifs par-

ticipatifs. En effet, la présence d'un intermédiaire ou une personne relais est selon nous un facteur nécessaire pour le recrutement et la collaboration avec des jeunes adultes. De ce fait, nous avons privilégié l'interconnaissance pour garantir l'accessibilité à ce public.



Les jeunes adultes sous-représentés dans les démarches de concertation ? 04.

on cupturn rem. Neque molore accusto doluption et qui autem inihit, inctur? Umqua-
tis vidi ra imusciistis exceaqui dicatचित audicit alisimus, quiaeria derions equam,
quis dellenihit mos ate quos aceriaerum cusdand ipsant ut faceperfero

- 4. LES JEUNES ADULTES SOUS-REPRÉSENTÉS DANS LES DÉMARCHES DE CONCERTATION ?.

Suite à notre exploration de plusieurs projets romans d'espace public, nous avons remarqué une absence ou une présence très minoritaire de jeunes adultes au sein des processus de concertation. En effet, la classe de la population définie comme « jeunes adultes » peine à être enrôlée dans les démarches participatives inscrites au sein de projet d'espace public. De fait, la parole et la place des jeunes dans l'espace public sont invisibilisées et peu prises en considération par les autorités publiques.



“Dur en affaire.”

4.1 La faible participation chez les jeunes : un paradoxe ?.

L'observation que les jeunes générations participent peu aux initiatives de démocratie participative pourrait suggérer un désintérêt de leur part pour ces processus, ainsi qu'une réticence à s'engager au sein de leur ville. Toutefois, un examen plus approfondi de leurs perceptions sur l'engagement et la participation révèle que cette supposition est, en réalité, peu convaincante. En effet, selon notre sondage² partagé sur le réseau social instagram, la non-participation chez les jeunes adultes peut sembler paradoxale au vu de l'importance qu'ils accordent à leur implication dans la sphère publique. Nous avons relevé un taux d'engagement bénévole élevé chez les jeunes nyonnais (40%) dans des projets culturels et associatifs, ainsi qu'un fort intérêt pour la participation citoyenne (53%).

Précisément, la moitié de notre échantillon se consacre bénévolement à divers projets soutenus

² Afin de mettre en lumière l'intérêt pour la participation et l'engagement au sein d'une ville chez les jeunes, nous avons posé quelques questions aux personnes abonnés à Samuel sur Instagram. Nous avons mobilisé une trentaine de personnes. La description précise de ce sondage et les choix méthodologiques seront explicités en annexes. L'échantillon récupéré nous a permis d'avoir un premier aperçu de la participation et l'engagement des jeunes au sein de projets portés par la commune de Nyon, mais également associatifs et caritatifs. En outre, nos objectifs étaient, d'une part, de comprendre la tendance qu'ont les jeunes nyonnais (ou village alentour) à participer ou non à des projets au sein de leur ville de façon bénévole, et, d'autre part, d'identifier les domaines et les projets les plus attractifs pour eux.

par des associations locales, des festivals, et autres événements culturels. Le secteur culturel émerge clairement comme le domaine de prédilection pour ces jeunes engagés. Sur les quatorze individus affirmant s'impliquer activement au sein de leur municipalité, neuf ont spécifiquement mentionné leur participation dans des activités culturelles et associatives telles que festivals, musées, et manifestations. De surcroît, une majorité de l'échantillon (53%) exprime le désir de s'investir dans des projets visant à améliorer les espaces publics de leur ville.

Cette disposition favorable à l'engagement, mise en lumière par notre étude, corrobore les conclusions de Delpino (2016) qui postule « le fait que la population des jeunes juge de manière positive la démarche même de concertation, qu'elle semble en accord avec la nécessité de s'impliquer dans les prises de décisions publiques et qu'elle paraisse curieuse de découvrir ce qu'est la démocratie participative, devrait logiquement aboutir à une forte participation des jeunes dans les démarches participatives » (p. 26-27). De plus, l'engagement des jeunes Nyonnais en tant que bénévoles actifs dans l'animation de leur ville est également notable. Toutefois, malgré ces constatations prometteuses, leur participation effective aux processus de concertation reste exceptionnellement faible, avec seulement une personne sur trente-deux de notre échantillon participant activement.

Cette situation, que Delpino qualifie de « l'adhésion des jeunes sur le papier », soulève une interrogation cruciale : comment expliquer ce décalage entre l'engagement théorique et la participation effective des jeunes dans les démarches participatives? Cette question mérite une exploration approfondie pour identifier les barrières qui entravent leur participation active et envisager des solutions pour les surmonter.

4.2 Une classe de la population « oubliée ».

Les jeunes représentent un public « oublié ». L'absence (ou l'exclusion) de cette catégorie dans les démarches de concertation s'explique de plusieurs façons. On note une forme de réticence d'une part, des autorités, d'intégrer cette catégorie, et, d'autre part, des jeunes, de participer.

4.2.1 Réticence des autorités compétentes à intégrer des jeunes.

Tout d'abord, comme nous l'a expliqué Adrien Mutton (Chef de projet à la Direction de la planification des espaces publics à l'Etat de Genève) lors d'un entretien (2024), le public jeune est une classe de la population volatile. Les jeunes sont difficiles à recruter et à mobiliser pour différentes raisons. Leur inaccessibilité réside principalement dans leur indépendance vis-à-vis de leurs parents et de leurs professeurs. Les enfants et adolescents (de moins de 18 ans) rejoignent régulièrement les groupes de concertation par le biais de leurs parents ou de leur classe d'école, tandis que les jeunes adultes (plus de 18 ans) manquent à l'appel. Effectivement, les vecteurs de la participation tels que le milieu scolaire ou les parents ont peu de résultat chez les individus entre 18 et 25 ans.

Ensuite, l'implication des jeunes adultes dans les projets d'aménagement d'espaces publics en Suisse est confrontée à la complexité inhérente du cadre structu-

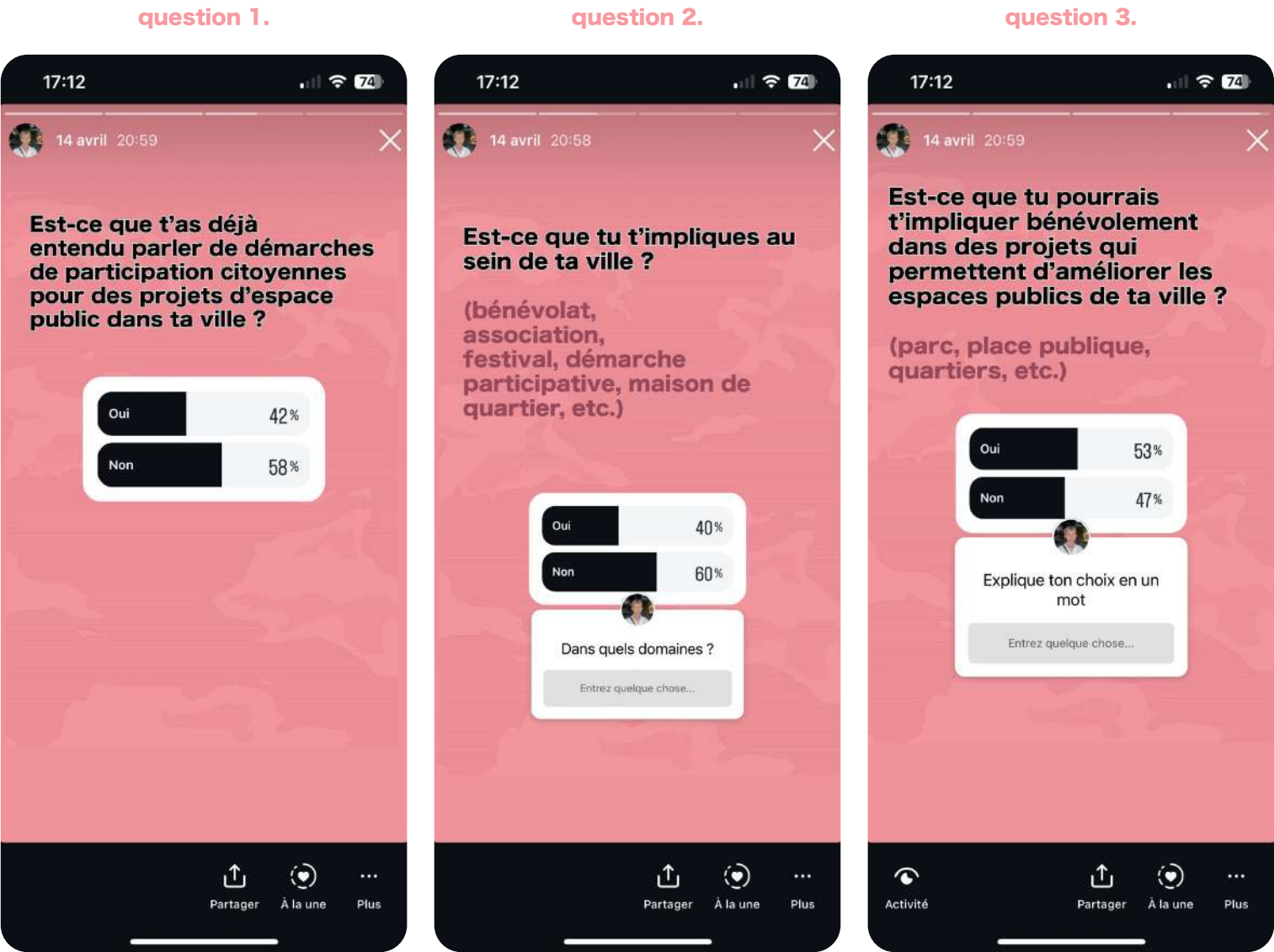
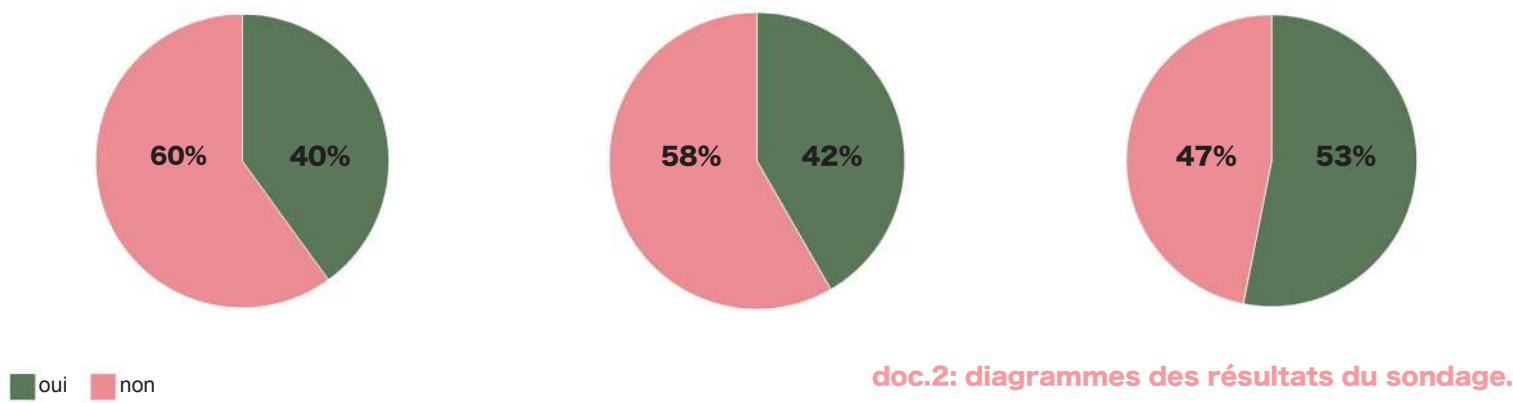


fig. 2: résultats du sondage: aperçu des stories Instagram.



rel régissant les procédures. En effet, ces projets, majoritairement initiés par des autorités publiques, sont encadrés par des réglementations légales strictes qui dictent des procédures compétitives telles que les appels d'offres, les mandats d'études parallèles (MEP), les concours d'idées ou les concours de projets. Ces processus visent non seulement à garantir la qualité des aménagements réalisés mais aussi à assurer une concurrence loyale entre les différents intervenants.

Ces procédures sont régies par des normes précises, souvent cantonales ou conformes aux standards de la Société Suisse des Ingénieurs et Architectes (SIA), et impliquent des déroulements spécifiques en termes de confidentialité, d'anonymat et de participation des citoyens. La nature de ces cadres légaux peut donc rendre complexe l'implication de groupes démographiques tels que les jeunes adultes, caractérisés par leur volatilité et leur besoin de flexibilité (Interview avec Bruno Maréchal, 2023). L'engagement durable et régulier requis par ces processus longs et souvent rigides est en décalage avec les attentes et les modes de vie de cette tranche d'âge, qui privilégie des interactions plus dynamiques et moins formelles (Ciosi, 2011).

Pour explorer cette problématique dans le contexte vaudois et genevois et appuyer nos propos, nous avons décortiqué trois projets qui ont cherché à intégrer des citoyens, notamment des jeunes, dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence : Le mandats d'étude parallèles (MEP) pour le réaménagement de la Place Perdtemps à Nyon, Vaud (2018), le mandat d'étude parallèle (MEP) pour l'aménagement du parc de Vuillonnex à Confignon, Genève (2022-2023) et le concours d'idée (CI) pour le secteur Riponne/Tunnel à Lausanne, Vaud (2018-2020).³

L'exploration de ces cas a révélé une participation insuffisante des jeunes adultes aux processus mis en place, soulignant par là même une déconnexion notable entre les modalités de ces initiatives et les attentes de cette tranche d'âge. D'une part, il est apparu que les jeunes adultes étaient largement absents des démarches organisées. D'autre part, les méthodes et les procédures adoptées se sont montrées inadaptées, ne tenant pas compte efficacement des aspirations spécifiques des jeunes ni de leurs contraintes temporelles. Pour illustrer nos propos, nous avons décelé différents paramètres qui pourraient expliquer l'absence de jeunes adultes au sein des ateliers participatifs : les activités durant l'atelier (table ronde, chantier participatif, jury citoyen, etc.), le contexte multi-générationnel (présence majoritaire de personne retraité ou de famille), le lieu (salles communales, sur site, etc.), l'heure et le jour de la semaine, la durée des ateliers (plusieurs heures), le nombre d'atelier ou encore les méthodes de communication employées (flyers, affiches, journaux).

En effet, la participation effective des jeunes nécessite des dispositifs spécifiquement conçus pour répondre à leurs intérêts et à leurs modalités d'engagement. Ils sont peu enclins à s'impliquer dans des dispositifs qui ne leur sont pas explicitement destinés ou qui sont perçus comme multigénérationnels sans une adaptation à leurs attentes. Ainsi, pour favoriser une inclusion significative des jeunes dans les projets d'aménagement, il est crucial de repenser les méthodes participatives en les rendant plus attractives et accessibles pour eux.

Ainsi, ce public demande le déploiement d'importantes ressources humaines et financières favorisant ainsi leur exclusion (Entretien avec Adrien Mutton, 2024). En effet, la mise en place de démarche nécessite du temps ainsi que la présence de mandataires spécia-

³ Au moyen d'une grille d'analyse rigoureusement élaborée, nous avons procédé à une comparaison de trois projets suisses sous l'angle de la participation citoyenne. L'objectif de cette démarche analytique était triple : explorer les différentes modalités et techniques de participation citoyenne employées, examiner le degré d'intégration des citoyens, en particulier des jeunes, dans les concours d'aménagement d'espaces publics, et évaluer l'impact de cette participation sur la conception desdits espaces. Cette exploration vise à déterminer la portée de l'engagement des citoyens dans les processus de conception et de planification des espaces publics. Il convient de souligner que l'étude de ces mécanismes de participation pourrait constituer en soi un sujet de mémoire exhaustif. Cependant, dans le cadre de ce mémoire, l'analyse de ces trois projets est à considérer comme exploratoire. Nous reconnaissons que, bien que méthodique, notre approche pourrait bénéficier d'une rigueur scientifique plus poussée. Cette reconnaissance de la portée limitée de notre étude ne diminue en rien la pertinence de nos observations, mais souligne plutôt la complexité et la richesse du domaine de la participation citoyenne dans l'aménagement urbain. Les grilles de comparaison peuvent être consultées dans le chapitre 'Annexes'.

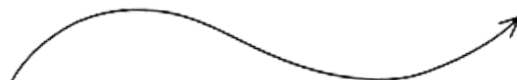
lisés dans la concertation avec les jeunes. Au départ de ce mémoire, nous avons tenté de prendre contact avec des professeurs du Gymnase de Nyon afin de mettre en place de démarche dans le cadre scolaire. Toutefois, plusieurs mois d'avance n'ont pas suffi pour insérer notre dispositif au sein d'un des programmes des professeurs de géographie de l'établissement, témoignant ainsi de la difficulté à collaborer avec des jeunes.

Mutton (interview, 2024) ou Ciosi (2014) soulignent l'importance d'aller chercher ce public sur leur lieux de vie et de se montrer très flexible pour entrer en contact avec eux. De plus, il est indispensable de construire un dispositif spécifique et adapté au public en question. Encore, Ciosi (2014) explique qu'il faut établir une relation de confiance entre l'animateur de la démarche et les participants. En bref, toutes ces méthodes et ces contraintes nécessaires à la mobilisation des jeunes prennent énormément de temps, exigent de nombreux acteurs et demandent, ainsi, une implication financière importante.

Enfin, la catégorie des jeunes est soumise à plusieurs stéréotypes délégitimant leur présence dans la prise de décision et la participation. « Les espaces publics [...] appartiennent à priori à tous, sans distinction. Pourtant l'usage qu'en font les jeunes suscite nombre d'interrogations de la part des habitants et des professionnels » (Hbila, 2011, p. 83). Cristallisés dans l'imaginaire collectif, nombreux sont les stéréotypes et les représentations sociales répressives rattachés aux jeunes. Ces derniers sont perçus par les habitants et les différents acteurs de l'espace public comme des groupes se mettant en scène au travers de pratiques déviantes telles que les délits, la consommation d'alcool, de stupéfiant ou encore la conduite à risque (Hbila, 2011). Dans ce contexte de tension inter-généra-

tionnel, les jeunes ont tendance à être chassés plutôt qu'inclus dans l'espace public. Cette méfiance pour les jeunes se reflète notamment dans les mécanismes de prise de décision.

Longtemps invisibilisés au sein des procédures, les jeunes et les enfants intègrent petit à petit des projets. Certains bureaux et offices se spécialisent aujourd'hui dans la conception et l'accompagnement de démarches destinées à des publics « enfants » et « jeunes », reconnaissant ainsi leur présence dans l'espace et leur expertise du territoire. Cependant, ces groupes de concepteurs restent minoritaires et développent des méthodes majoritairement destinés aux enfants (chantiers participatifs, jeux, etc.).



d'aménagement d'espaces publics, et évaluer l'impact de cette participation sur la conception desdits espaces. Cette exploration vise à déterminer la portée de l'engagement des citoyens dans les processus de conception et de planification des espaces publics.

Il convient de souligner que l'étude de ces mécanismes de participation pourrait constituer en soi un sujet de mémoire exhaustif. Cependant, dans le cadre de ce mémoire, l'analyse de ces trois projets est à considérer comme exploratoire. Nous reconnaissons que, bien que méthodique, notre approche pourrait bénéficier d'une rigueur scientifique plus poussée. Cette reconnaissance de la portée limitée de notre étude ne diminue en rien la pertinence de nos observations, mais souligne plutôt la complexité et la richesse du domaine de la participation citoyenne dans l'aménagement urbain. Les grilles de comparaison peuvent être consultées dans le chapitre "Annexes"

4.2.2 Réticence des jeunes à participer.

Divers facteurs se combinent pour expliquer le manque d'implication des jeunes dans les mécanismes de participation citoyenne. Sur la base de notre sondage et de l'étude de Delpino (2016), nous explorons les raisons de la réticence des jeunes à participer.

Un premier facteur, assez élémentaire, réside dans le déficit d'informations, à la fois concernant le projet nécessitant une concertation et sur le processus participatif en lui-même. Couplé à ce manque d'information, le manque de connaissance globale sur la pratique de la concertation n'aide pas l'enrôlement de ce public. Largement soulignée dans la recherche et confirmée par notre sondage, cette lacune découle d'un manque de précision dans la définition de ce qu'est la concertation, de ses actions et de ses buts. Effectivement, la démarche navigue entre être un moyen d'informer, de consulter, de co-construire et de prendre des décisions, sans se cantonner pleinement à aucun de ces rôles. Ainsi, la participation sans une compréhension claire des objectifs et de l'impact de son engagement apparaît comme une raison majeure de la faible présence des jeunes dans les initiatives de participation citoyenne. Seuls 42% des sondés ont déjà entendu parler de démarches de participation citoyenne dans leur ville et une seule personne a participé à une démarche (remarquons que cette personne travaillait dans le domaine public). Certaines personnes nous ont même rapporté n'avoir pas répondu à notre sondage en raison de leur ignorance du sujet.

De plus, la concertation est un outil relativement nouveau et discret au sein des programmes de cours à l'école obligatoire et au gymnase, participant également à la méconnaissance de ce sujet.

Notons que le manque de temps ou le manque d'intérêt pour le sujet concerté sont également des facteurs déterminants expliquant la non-participation de cette classe de la population. Sur 15 personnes qui ont répondu négativement à la question « Est-ce que tu pourrais t'impliquer bénévolement dans des projets qui permettent d'améliorer les espaces publics de ta ville ? (Parcs, places publiques, quartiers, etc.) », neuf individus expriment le manque de temps pour justifier leur réponse ("pas le temps", "pas le time", "Déjà investi dans la culture bénévolement").

Quand bien même certains jeunes aient été mobilisés avec succès, l'art de s'exprimer en public reste une compétence ardue à maîtriser. Il n'est pas rare que les jeunes éprouvent une certaine appréhension ou se sentent dépourvus de légitimité pour partager leur point de vue, surtout en présence d'individus d'âges plus avancés. En effet, les processus de participation sont fréquemment marqués par un cadre multigénérationnel où les ateliers exigent une participation orale active. Cette dynamique peut intensifier le sentiment d'intimidation chez les jeunes participants, freinant ainsi leur volonté et leur capacité à contribuer pleinement aux discussions.

En définitive, l'imprécision des modalités de la concertation et l'absence de définition claire des buts de cette méthode participative entraînent chez les jeunes une méfiance quant aux véritables intentions derrière la mise en place de ces initiatives.

La conviction, largement partagée parmi les jeunes interrogés par Delpino (2016), selon laquelle les projets sont préétablis avant même d'entamer les démarches de concertation, traduit un profond scepticisme quant aux motivations des organisateurs de ces initiatives participatives. Ce sentiment alimente chez les jeunes la perception de l'inutilité de leur engagement.

En effet, quel est l'intérêt de participer activement si l'on croit fermement que les suggestions et opinions exprimées lors des débats et sessions de travail ne seront jamais véritablement considérées ni appliquées par les initiateurs des projets ?

Dans la suite de notre travail, nous chercherons en tant que concepteur d'une démarche à établir un environnement de confiance avec les participants et, ainsi, ne pas tomber dans ce qu'on pourrait appeler une « illusion participative » (p. 29). De plus, l'exposition de ces différents facteurs nous permet d'anticiper le comportement des jeunes et, ainsi, d'orienter nos stratégies de recrutement et de participation.



Géraldine, 25 ans

4.3 Pourquoi inciter les jeunes adultes à participer ?

La participation des jeunes aux démarches de concertation pour des projets d'aménagement d'espaces publics dans les villes est essentielle pour plusieurs raisons stratégiques et sociales. Premièrement, la concertation sert de canal d'information crucial (Delpino, 2016). En s'impliquant activement dans ces processus, les jeunes acquièrent des connaissances précieuses sur les projets en cours et les futurs aménagements prévus dans leur région. Cette implication leur permet non seulement de comprendre, mais également d'influencer les décisions qui façonneront leur environnement à court et à long terme.

Deuxièmement, inclure les jeunes dans les processus de participation contribue à prévenir les comportements déviants en leur offrant un rôle constructif et reconnu au sein de leur communauté. Cela aide à transformer les espaces publics en lieux d'inclusion plutôt qu'en zones de conflit et de marginalisation (Hbila, 2011).

Troisièmement, reconnaître les jeunes comme des acteurs légitimes et informés de l'espace public valorise leur expertise locale. Ils possèdent une compréhension intuitive, une expérience quotidienne et une lecture propre à eux de leur territoire qui peuvent enrichir la planification urbaine et les stratégies de développement. Dans certains lieux spécifiques (par exemple à proximité des écoles ou des quartiers), la planification requiert la présence d'experts du quotidien.

En outre, encourager la participation des jeunes prépare les décideurs de demain. En les mettant en relation avec les acteurs politiques et économiques actuels, on facilite une transmission de savoirs et de responsabilités qui est cruciale pour la durabilité des communautés urbaines. Cela assure également une continuité dans la gouvernance et dans l'approche des défis urbains.

Enfin, la participation des jeunes favorise une cohabitation harmonieuse entre les générations d'habitants. En intégrant les perspectives des jeunes dans les projets d'aménagement, les villes peuvent mieux répondre aux besoins variés de tous leurs résidents, favorisant ainsi une plus grande cohésion sociale et un sentiment d'appartenance renforcé.

Pour toutes ces raisons, il est impératif de promouvoir activement l'engagement des jeunes dans les processus de concertation urbaine. Non seulement cela améliore la qualité et la pertinence des projets d'aménagement, mais cela renforce aussi le tissu démocratique de nos villes en cultivant une génération de citoyens informés, responsables et engagés.

Cadre méthodologique 05.

on cupturn rem. Neque molore accusto doluption et qui autem inihit, inctur? Umqua-
tis vidi ra imusciistis exceaqui dicatचित audicit alisimus, quiaeria derions equam,
quis dellenihit mos ate quos aceriaerum cusdand ipsant ut faceperfero

- 5. CADRE MÉTHODOLOGIQUE.

5.1 Comment enrôler les jeunes dans des démarches de concertation ?.

Notre recherche s'inscrit résolument dans une démarche exploratoire, visant à concevoir et à expérimenter une méthodologie novatrice pour le recrutement, la communication, et la collaboration avec un public de jeunes adultes. Cette approche nous permet d'explorer les dynamiques de la participation citoyenne chez cette tranche d'âge spécifique. Nous avons opté pour cette orientation méthodologique dans le but de développer des stratégies adaptées qui répondent efficacement aux particularités et aux attentes des jeunes adultes en matière de participation civique.

Sur la base d'entretiens avec des professionnels, de notre sondage et la consultation de littérature scientifique et de guides dans le domaine de la participation citoyenne, nous cherchons à saisir et à comprendre les mécanismes qui favorisent ou entravent leur en-

gagement. Cette immersion dans les pratiques et perceptions des jeunes nous permet non seulement de tester la validité de notre méthode, mais également d'affiner nos outils de communication et d'interaction, en les ajustant en continu en fonction des retours et des comportements observés.

L'objectif est de dégager, par cette exploration, des insights pertinents qui pourront guider les acteurs urbains et sociaux dans la conception de programmes de participation plus inclusifs et plus attractifs pour les jeunes adultes. En mettant l'accent sur une méthodologie adaptative et réflexive, notre recherche ambitionne de contribuer à la construction d'un modèle de participation citoyenne revitalisé et plus dynamique, en phase avec les aspirations et les modes de vie des jeunes d'aujourd'hui.

5.1.1 Concept de micro-réseau.

Pour traduire notre approche, nous avons élaboré un concept que nous avons baptisé « micro-réseau ». Ce concept incarne les décisions méthodologiques et stratégiques que nous avons choisies pour cibler un public de jeunes adultes. En effet, nos techniques de recrutement, nos modes de communication et nos approches de collaboration sont spécifiquement adaptés aux rythmes de vie effrénés de cette population, répondant ainsi à leurs exigences de flexibilité et de spontanéité.

Dans ce concept, le terme « micro » fait référence à la nature dynamique et rapide des ateliers que nous prévoyons de mettre en place. Conscients que le manque de temps constitue un obstacle majeur à la participation des jeunes dans de telles démarches, nous avons prévu des micro-dispositifs de durée restreinte afin de mieux nous adapter à leurs emplois du temps chargés. En effet, nous avons choisi de communiquer et de travailler avec eux au travers d'un micro-sondage, d'une micro-balade exploratoire et d'un micro-atelier de projet. De plus, le qualificatif « micro » renvoie à notre approche micro-sociologique et micro-géographique du territoire, qui consiste à observer et à comprendre les dynamiques sociales à l'échelle de notre site de projet. Enfin, notre processus participatif se caractérise par son déploiement sur une période très courte (micro-période), ne durant que quelques semaines.

Quant au terme « réseau », il met en lumière notre stratégie de recrutement du public cible, à savoir les jeunes. Nous convoquons une personne relais/intermédiaire, Samuel dans notre cas, afin d'accéder à un réseau de jeunes et de mobiliser une partie d'entre eux pour nos démarches. La collaboration avec une personne connue et reconnue par notre public permet d'une part, l'établissement d'une relation de confiance mutuelle entre les concepteurs et les participants, et,

d'autre part, l'accès à un groupe habituellement très fermé (Ciosi, 2014). Notre objectif est d'intégrer la sphère sociale des jeunes nyonnais en nous appuyant sur Samuel faisant lui-même partie de cette sphère. Lorsque l'on s'intéresse à un public spécifique comme le nôtre, le choix des personnes engagées pour mener un projet (les concepteurs) est tout aussi important que le choix du dispositif (Ciosi, 2014). L'idée de réseau évoque également notre approche via les réseaux sociaux (sondage, message, activité). Ces derniers nous servent de médium pour recruter, communiquer et travailler avec notre échantillon.

Grâce à cette stratégie de « micro-réseau », nous visons à créer un espace où la spontanéité et la flexibilité ne sont pas seulement des avantages, mais des composantes intégrales du processus de participation. Cela rend nos démarches plus accessibles mais également plus en phase avec les modes de vie et les attentes des jeunes adultes d'aujourd'hui.

5.1.2 L'intermédiaire comme facteur de réussite.

Dans le cadre de ce mémoire de master, nous avons opté pour l'utilisation d'un intermédiaire afin de faciliter le contact, la collaboration et le travail avec un public cible constitué de jeunes adultes. Cette stratégie se justifie par plusieurs avantages significatifs, qui ont largement été confirmés durant les différentes étapes de notre projet. Dans un premier temps, l'intermédiaire joue un rôle crucial en nous permettant de pénétrer dans un cercle habituellement clos. Les jeunes adultes, souvent perçus comme un groupe difficile à engager, sont plus accessibles grâce à la médiation de cette figure familière.

Dans un deuxième temps, la présence de l'intermédiaire, une personne connue et appréciée des jeunes, stimule leur volonté de participer. Leur motivation est souvent renforcée par le désir d'assister ou de soutenir une connaissance dans la réalisation de ses objectifs. En effet, les participants à nos démarches ont tous justifié leur présence par la même raison : "aider un ami dans ses projets".

Ensuite, cette personne relais s'avère essentielle pour attirer les jeunes adultes vers des initiatives de participation. Comme constaté plus haut, ce groupe démographique tend à se montrer réticent envers les formats et outils traditionnels de l'engagement civique, rendant nécessaire une approche plus personnalisée et directe.

Puis, l'authenticité et la crédibilité de l'intermédiaire au sein du groupe favorisent un climat de confiance mutuelle. Cette confiance est indispensable pour instaurer une dynamique de groupe saine et propice à l'échange constructif.

Enfin, dans notre contexte, l'intermédiaire ne se limite pas à faciliter les contacts ; il conçoit et anime également les démarches de participation. Ce double rôle renforce la collaboration et enrichit l'interaction avec les jeunes, qui se sentent plus engagés et valorisés par la présence active d'une personne de leur réseau. Cette approche par l'intermédiaire enrichit notre méthodologie en humanisant les processus de participation et en les rendant plus adaptés aux spécificités et aux attentes des jeunes adultes.

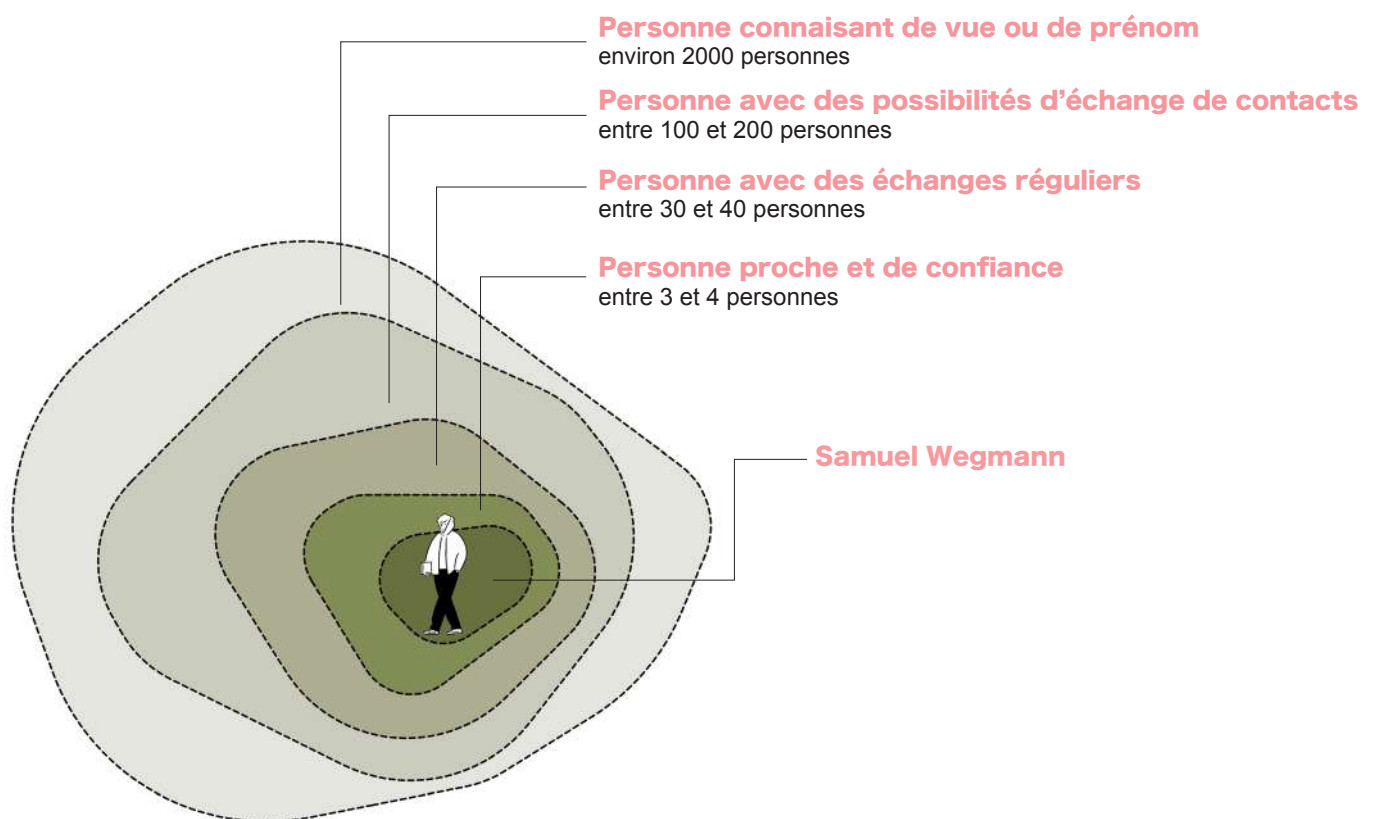
L'ensemble de notre travail repose sur la capacité de mobilisation et la force d'un réseau de jeunes, habituellement oublié au sein des démarches de participation. La convocation d'une personne intermédiaire permet de dépasser le cadre institutionnel et d'entrer dans une sphère sociale restreinte.

Afin d'exprimer un peu plus en détail la composition du réseau de Samuel, nous avons conçu un schéma détaillé de ce dernier. Ces cercles des relations sociales permettent de comprendre la constitution et la complexité du réseau d'ami/connaissance. Les différentes strates représentent chacune une partie de la sphère sociale de Samuel se distinguant par le degré de proximité à ce dernier.

La mise en lumière de ces cercles de relations nous sert à identifier les différentes strates d'un réseau et, ainsi, à rendre compte les possibilités de contact. Afin d'atteindre chacune de ces strates, nous avons développé différents moyens de communication.

Pour illustrer nos propos, prenons l'exemple de la ville de Nyon, qui a adopté une approche semblable. La municipalité a recruté une étudiante locale de 25 ans (étudiante en Master de développement territorial à l'Université de Genève), utilisant son réseau personnel pour mobiliser les jeunes dans les processus participatifs initiés par la ville. Elle a également reçu comme mission d'effectuer des micro-trottoirs qui permettent de collecter des informations précieuses pour la commune. En raison de son âge et de son intégration dans une sphère sociale nyonnaise, elle bénéficie d'une capacité particulière à établir le contact avec ses pairs. En bref, un intermédiaire simplifie l'accès à cette tranche d'âge, souvent difficile à attraper pour les collectivités publiques.

5.1.3 La composition d'un réseau de relations sociales.



doc. 3: le cercle des relations sociales.
(Bidart et al., 2011)

5.1.4 Des dispositifs adaptés à notre public.

La participation citoyenne dans l'aménagement urbain gagne de plus en plus en popularité. Elle s'appuie sur une variété d'outils participatifs qui doivent être sélectionnés en fonction de plusieurs critères : le niveau de participation recherché, la diversité des publics à impliquer, le stade du projet urbain (de l'exploration à la conception détaillée), les enjeux spécifiques tels que la mobilité, le paysage, l'espace public, le genre, l'échelle du projet et les ressources allouées (Approche.s, 2023).

Autrement dit, les choix méthodologiques doivent être soigneusement adaptés aux publics ciblés et aux défis propres au territoire concerné.

La participation des jeunes dans les projets d'aménagement urbain constitue un champ de recherche encore peu développé. Pour élaborer notre approche et concevoir nos dispositifs, nous nous appuyons sur la littérature existante, des entretiens, des démarches préalablement mises en œuvre, mais également sur notre propre expérience en matière de participation, nous identifiant également comme de jeunes adultes.

Ce chapitre présente la méthodologie que nous avons développée pour engager un groupe de jeunes adultes dans divers dispositifs participatifs, dans le cadre d'un projet d'aménagement d'espace public. L'approche retenue a pour but d'expérimenter une série de méthodes conçues spécifiquement pour ce groupe cible. La méthodologie adoptée comprend des étapes clés telles que la communication avec notre public, le recrutement des participants et la mise en œuvre des ateliers.

Ce processus est conçu pour être dynamiquement ajusté en réponse aux interactions et réactions des participants, ce qui permet une évaluation continue de la pertinence et de l'efficacité des stratégies employées.

5.2 Apports de notre travail dans le contexte nyonnais.

Dans le cadre de notre étude, la mise en œuvre de dispositifs participatifs nous permet non seulement de tester une méthodologie spécifique mais aussi de collecter une série de données essentielles. En collaborant avec des jeunes adultes, notre objectif est double : d'une part, déterminer les besoins spécifiques de ce groupe cible au sein du site de notre projet, et d'autre part, saisir leur perception du territoire de Nyon. Cette démarche est particulièrement pertinente compte tenu de la proximité du site avec un gymnase, ce qui place les anciens et actuels étudiants au cœur de notre étude. Leur participation active est cruciale pour appréhender avec précision les habitudes des étudiants, les pratiques prévalentes et leurs aspirations futures pour cet espace.

5.3 Plan de notre projet participatif : un processus en plusieurs étapes.



L'élaboration et la mise en place de démarche de participation est un processus à la fois long et complexe. La collaboration avec une équipe de jeunes requiert un investissement et une préparation méticuleuse. Afin de clarifier notre méthode et de souligner sa complexité intrinsèque, nous détaillons ci-après les principales étapes de notre démarche. Ce déroulé méthodologique permet non seulement de structurer notre intervention, mais aussi d'illustrer les défis et les enjeux associés à la participation active des jeunes dans le développement de projets urbains.

Les deux dispositifs participatifs de notre étude, indissociablement liés, constituent respectivement les phases de diagnostic et de projet. Pour maximiser la participation des jeunes adultes et garantir l'efficacité de nos ateliers, nous avons opté pour un calendrier serré, rapprochant les deux séquences participatives. Sur le plan chronologique, la recherche de la problématique et l'étude du site ont pris environ 4 mois, suivis par 2 mois dédiées à l'organisation des démarches participatives. La phase de restitution, quant à elle,

s'est étendue sur deux mois. Cette structuration temporelle a permis une transition fluide entre l'analyse initiale et la concrétisation des propositions, facilitant ainsi une continuité logique et opérationnelle entre les phases de diagnostic et de projet.

Il est donc à noter que l'intégration de la participation des jeunes adultes dans les processus de planification urbaine demande un investissement de temps considérable, soulignant l'importance d'une planification méticuleuse pour engager efficacement cette tranche démographique.

Activités de recherches	Dates prévues
Questionnaire	14 avril 2024
Balade exploratoire	27 avril 2024
Atelier de projet	11 mai 2024

doc.4: planning de la démarche.

(1) PRÉPARATION : définition de notre approche et préparation préalable de chaque étape du projet. Production des documents et préparation du matériel pour notre diagnostic individuel.

(2) COLLECTE INDIVIDUELLE DE DONNÉES : établissement d'un pré-diagnostic paysager et sensible. Production cartographique et analyse territoriale, accompagné d'observation et d'une visite du site de projet. Pré-délimitation de notre site de projet sur le terrain.

(3) COMMUNICATION : Diffusion d'un sondage sur le réseau social instagram de Samuel afin de comprendre et évaluer le degré de participation des jeunes au sein de leur ville.

(4) PRÉPARATION DU DISPOSITIF N°1 : Création de l'activité et préparation des documents et du matériel nécessaire.

(5) MOBILISATION POUR LE DISPOSITIF N°1: Recrutement de jeunes faisant partie de l'entourage de Samuel pour la participation à notre premier dispositif.

(6) COLLECTE COLLABORATIVE DE DONNÉES SUR LE TERRAIN : Micro-balade exploratoire (Dispositif N°1). Établissement d'un diagnostic sensible en collaboration avec une équipe de jeunes nyonnais pour la Rue de Divonne. L'activité participative prend la forme d'une balade exploratoire sur site de durée restreinte (1h30).

(7) SYNTHÈSE ET RESTITUTION DE LA BALADE : Résumé et analyse des résultats de la balade. Production de documents de synthèse qui résument les résultats de l'activité et servent de support à l'atelier suivant.

(8) PRÉPARATION DU DISPOSITIF N°2 : Création de l'activité et préparation des documents et du matériel nécessaire.

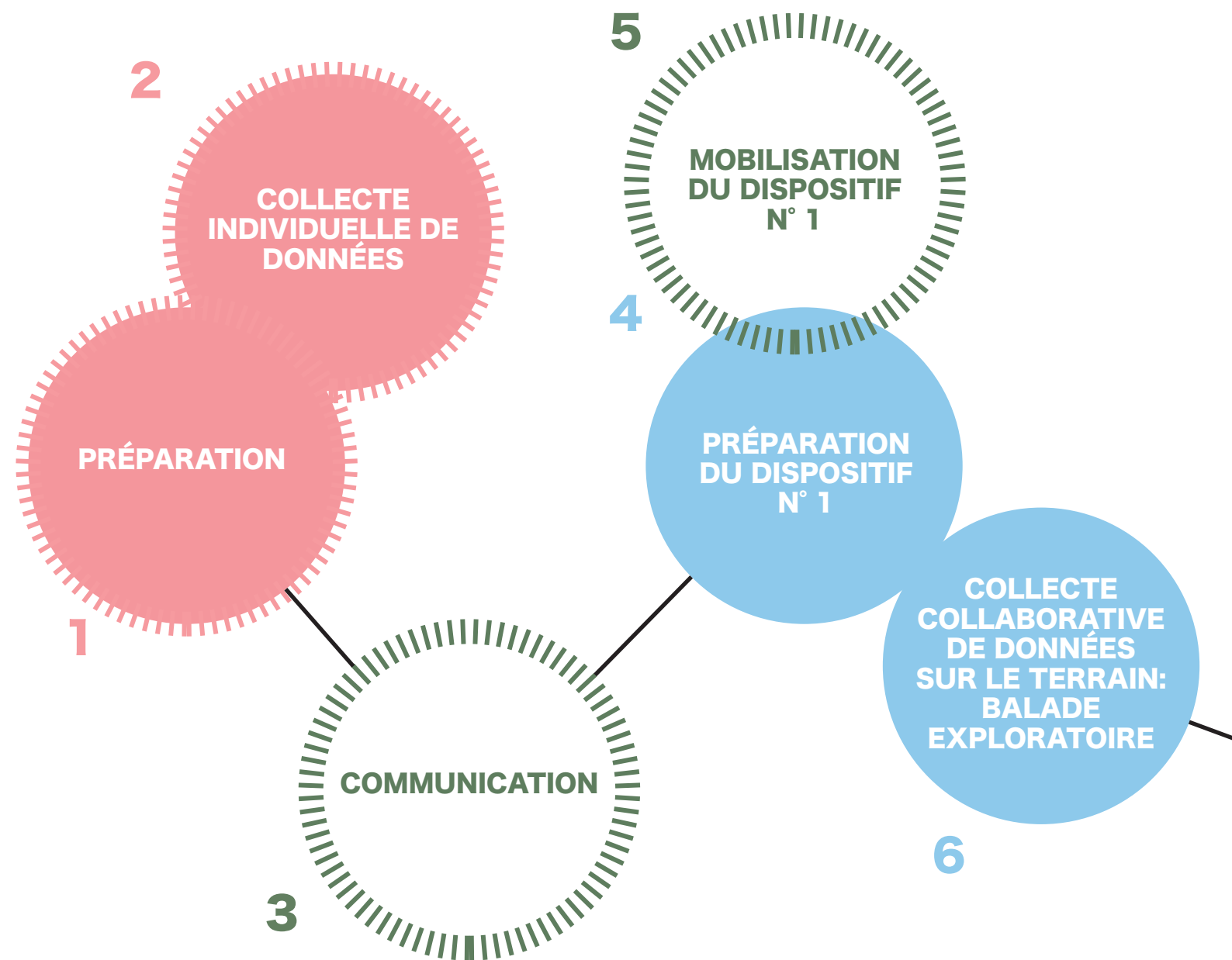
(9) MOBILISATION POUR LE DISPOSITIF N°2 : Récupération d'un maximum de participants du premier atelier et recrutement des nouveaux pour la participation à notre second dispositif.

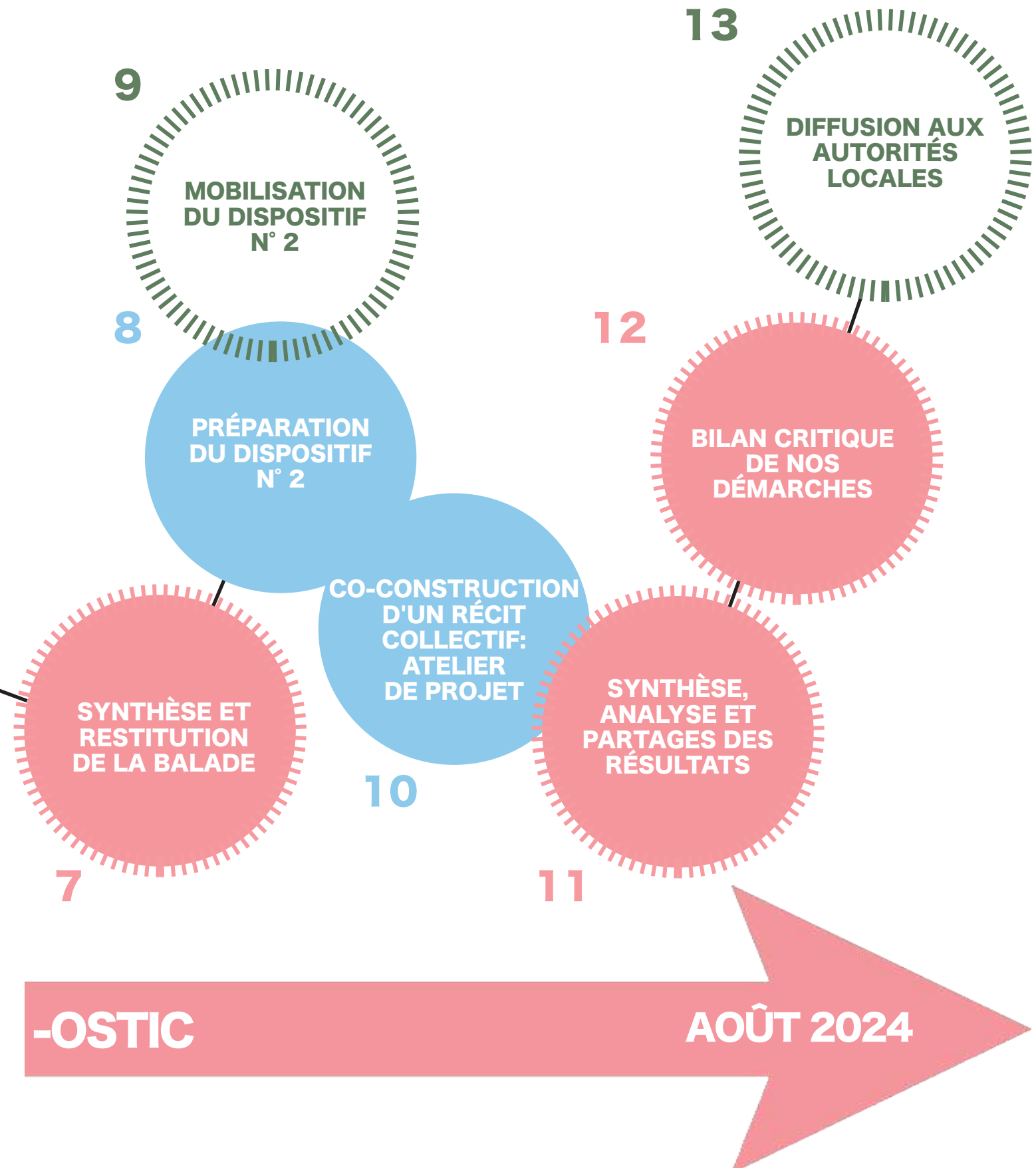
(10) CO-CONSTRUCTION D'UN RÉCIT COLLECTIF : Micro-atelier de projet (dispositif N°2) : Sur la base de leurs expériences, de leurs observations et leurs imaginaires, les participants imaginent et élaborent un scénario futur pour la Rue de Divonne sur un plan A0.

(11) SYNTHÈSE, ANALYSE ET PARTAGES DES RÉSULTATS : Analyse des résultats de l'enquête, production de documents graphiques (carte, schéma, etc.) afin de synthétiser l'atelier et partage de ces derniers à l'équipe de participants.

(12) BILAN CRITIQUE DE NOS DÉMARCHES.

(13) DIFFUSION AUX AUTORITÉS LOCALES : Diffusion des résultats de nos démarches et de notre méthodologie à la Ville de Nyon.





5.4 La Composition du groupe.

5.4.1 La population ciblée.

Dans cette étude, nous nous intéressons à la population que constituent les jeunes âgés entre 18 et 25 ans dans le canton de Vaud et Genève et menons notre étude au sein de la Ville de Nyon. Nous cherchons à mobiliser six à huit jeunes adultes originaires de Nyon pour participer à deux dispositifs participatifs.

L'intérêt pour cette tranche d'âge peut être justifié pour plusieurs raisons. Comme expliqué précédemment, à partir de 18 ans, les jeunes quittent souvent le cadre scolaire et familial, ce qui les rend plus difficiles à atteindre. Nos analyses, interviews et sondage ont révélé une sous-représentation significative de cette catégorie au sein des processus participatifs et des instances décisionnelles. En effet, les rares jeunes qui participent actuellement à ces démarches le font généralement sous l'impulsion de leur famille ou de leur école, et non par initiative personnelle.

De plus, en tant que chercheurs et concepteurs, nous appartenons à cette tranche d'âge. Notre expérience personnelle corrobore l'observation de cette invisibilisation des jeunes, n'ayant jamais été approchés ni mobilisés. D'un point de vue méthodologique, notre identité de jeunes adultes nous permet d'établir une collaboration efficace avec nos pairs. Cette proximité générationnelle facilite l'engagement et la communication, créant ainsi un environnement de travail propice à la participation.

En outre, l'approche de notre public par le biais d'un intermédiaire (Samuel), c'est-à-dire notre propre identité de jeunes adultes, ainsi que notre connaissance préalable des personnes constituant notre échantillon, nous permettent de mener un recrutement efficace et de travailler dans un cadre confortable. Cela réduit considérablement les problématiques sociales et éthiques qui pourraient surgir si cette étude était conduite par des chercheurs plus âgés.

Enfin, il est crucial de noter que mobiliser cette tranche d'âge est essentiel pour leur permettre de s'approprier les outils de participation citoyenne et de devenir des acteurs de changement au sein de leur communauté. Ainsi, notre démarche vise à combler un déficit de représentation et à encourager une implication citoyenne authentique et volontaire des jeunes adultes.

5.4.2 L'échantillon.

Au sein de notre échantillon, plusieurs précautions sont prises afin d'assurer une représentativité de notre population cible et une qualité à notre étude.

Pour le recrutement, nous nous baserons sur le réseau de connaissance de Samuel, notre intermédiaire. Nous prendrons contact avec les personnes ayant répondu à notre sondage diffusé sur Instagram. Dans cet échantillon, nous priorisons les jeunes qui habitent à Nyon ou qui ont fait leur étude au Gymnase de Nyon. Notre site de projet étant étroitement lié avec ce campus scolaire, la présence d'étudiants actuels ou d'anciens étudiants ne peut qu'enrichir le débat pour la rue de Divonne.

De plus, nous visons à garantir une parité homme-femme au sein de nos groupes de participants pour enrichir les perspectives partagées et créer un cadre de discussion inclusif. Dans l'étude des espaces publics, il est crucial de prendre en compte la diversité des profils des usagers. Les perceptions de l'espace public peuvent varier notablement entre les hommes et les femmes, en particulier sur des sujets tels que la mobilité et la sécurité. En outre, assurer une représentation équilibrée des genres contribue à atténuer les dynamiques de pouvoir susceptibles d'affecter la qualité des échanges et de faciliter une expression libre et ouverte parmi tous les participants.

Pour nos ateliers, nous n'établirons pas d'autres critères de recrutement, sachant que la mobilisation de jeunes ne sera déjà pas tâche aisée. Le recrutement davantage de jeunes, la multiplication des ateliers ou encore la séparation homme-femme dans différents groupes semblerait intéressants afin de renforcer nos analyses du territoire. Toutefois, nous nous sommes restreint dans cette étude à un groupe mixte par manque de temps et de ressources dans le cadre de ce mémoire. En outre, notre étude ne couvrira peut-être pas l'ensemble des différents profils de jeunes et il est probable que certains groupes soient surreprésentés ou sous-représentés dans nos ateliers et notre analyse. Toutefois, une attention particulière sera portée aux biais méthodologiques, cognitifs et sociaux que peuvent engendrer notre échantillon.

5.5 La méthodologie des dispositifs participatifs.

En adoptant une approche inclusive et flexible, nous avons conçu et expérimenté un questionnaire⁴ ainsi que deux micro-dispositifs de participation : une balade exploratoire et un atelier de projet. Ces deux démarches ont conduit à l'élaboration collective d'un diagnostic sensible et d'une esquisse de projet pour la Rue de Divonne. Notons que ces deux dispositifs sont de nature dynamique et de courte durée (1h30) permettant de s'adapter à l'emploi du temps de notre public.

5.5.1 La micro-balade exploratoire.

La premier atelier de participation prendra la forme d'une balade. Nous organiserons une micro-balade exploratoire avec des jeunes de Nyon, invités en tant qu'experts de leur lieu de vie, afin d'ouvrir une discussion sur l'espace urbain. Le long de ce parcours autour de notre site de projet (la Rue de Divonne), cette rencontre sera l'occasion de partager des expériences vécues, livrer ses ressentis, découvrir des lieux appréciés ou non, mettre en lumière des lieux compliqués, etc. Le qualificatif 'micro' indique que cette activité se déroulera sur une période de temps relativement courte (1h30), favorisant une interaction intense et concentrée.

⁴ La méthode adoptée pour notre sondage ainsi que ses résultats seront développés dans le chapitre Annexes. Nous voulons assurer une lecture agréable et compréhensible en mettant au centre de notre étude nos deux dispositifs participatifs.

« La marche exploratoire est un outil propice pour mettre en mouvement une groupe de participant.e.s et partager des réflexions sur les lieux de projet, parfois à l'échelle d'un grand territoire » (Atelier d'urbanisme Approche.s, 2023).

Au travers de cette étude, nous tentons de mettre en place des démarches de participation adaptées à un public de jeunes adultes. Notre objectif est d'établir un diagnostic sensible en collaboration avec une équipe de jeunes. Ces derniers auront l'occasion de nous livrer leur lecture du territoire en partageant leurs visions, leurs ressentis, leurs anecdotes et leurs expériences.

En adaptant le format de la balade à nos participants, nous tenterons de créer de nouvelles dynamiques en termes de participation. En effet, la singularité de notre approche réside dans l'utilisation d'outils à la fois classiques (cartes, dessin, écriture, discussion, etc.) et numériques qui permettent de créer des ateliers stimulants de courtes durées.

5.5.1.1 Le recrutement, la population ciblée et l'échantillon.

Pour optimiser notre processus de recrutement, nous concentrerons nos efforts sur les individus socialement proches de Samuel, notre intermédiaire. En préambule, nous emploierons le bouche-à-oreille dans les semaines précédant notre premier atelier pour informer et sonder les amis de Samuel. L'objectif est d'introduire progressivement, lors de rencontres ou de soirées, le sujet de notre mémoire et notre intention de mettre en place une démarche participative. Cette

approche nous permettra d'identifier et de préparer les potentiels participants en amont.

Par la suite, nous les contacterons directement via messagerie WhatsApp. Nous diffuserons notre invitation en combinant des messages privés adressés individuellement et des messages dans des groupes pré-existants. Les personnes motivées ou intéressées par notre démarche seront ensuite ajoutées à un groupe WhatsApp spécifique. La création de ce groupe facilitera le rassemblement des participants potentiels et la communication des informations relatives à la balade. Une fois établi, ce groupe servira également à maintenir le contact avec notre équipe pour l'organisation du second atelier

5.5.1.2 La micro-balade exploratoire semi-directive.

La participation prendra la forme d'une « balade semi-directive » durant laquelle les participants s'exprimeront sur leurs ressentis, leurs expériences, leurs souvenirs, leurs anecdotes ou encore leur propositions d'aménagements pour le futur de la route. L'adjectif « semi-directive » signifie que l'avancée de la balade est guidée par la dynamique du groupe. Ainsi, la progression peut être interrompue ou ralentie à tout moment pour permettre des questions, observations, ou discussions.

De plus, une certaine marge de manœuvre sera laissée aux participants concernant l'itinéraire de la balade. En effet, le trajet initial peut être détourné par les participants. Ce choix de laisser les participants influencer le trajet est stratégique : il permettra à leurs

décisions de tracer littéralement les contours de notre site de projet. En orientant le parcours, ils contribuent directement à la délimitation des zones d'intérêt et des espaces prioritaires pour le développement futur, reflétant ainsi véritablement leurs besoins et leurs visions pour l'espace étudié. Cette méthode assure que le projet final est non seulement pertinent mais aussi profondément ancré dans les préférences et les usages locaux des participants.

5.5.1.3 Complément de la balade : le repas.

Afin de renforcer l'attractivité de notre atelier, nous inviterons tous les participants à un déjeuner chez Samuel. Ce repas, préparé pour l'occasion, aura pour double objectif de rassembler les participants et de les remercier pour leur engagement. Il offrira également l'opportunité d'introduire le sujet de notre mémoire et de présenter en détail l'activité prévue pour la journée. L'intégration d'un moment convivial tel qu'un repas peut s'avérer être une stratégie efficace pour inciter notre entourage à participer à l'atelier. En effet, notre enquête préalable a révélé que les jeunes sont généralement plus enclins à s'engager lorsqu'une forme de récompense (tels que des abonnements à des festivals, des rétributions monétaires ou des repas) est proposée. Cette approche a donc été adaptée pour maximiser la participation et l'intérêt pour notre projet de recherche.

5.5.1.4 Point de départ de la balade.

Comme point de départ à notre balade, nous avons préalablement identifié un lieu précis, le secteur situé derrière la gare de Nyon. Ce dernier représente un cas exemplaire de transformation urbaine. Ce choix stratégique vise à illustrer les possibilités de réaménagement d'une route ordinaire lorsque différents éléments sont revisités, tels que la hiérarchisation des priorités de circulation, la signalisation, les matériaux utilisés pour le revêtement de la route, le mobilier urbain et la végétation. La Route de Divonne faisant également l'

Effectivement, le côté nord de la gare se distingue par une place animée, intégrant un café-restaurant qui est un lieu de convergence et de socialisation apprécié des jeunes. Cette zone de rencontre, limitée à 20 km/h et donnant la priorité aux piétons, est aménagée de manière à encourager une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers : le sol y est revêtu de matériaux variés signalant clairement le changement de régime de circulation. L'espace est également équipé d'un parking vélo de grande capacité, de bancs confortables et de quelques arbres, ajoutant une touche de nature et de convivialité à l'ensemble.

Ce secteur exemplifie parfaitement comment des interventions ciblées en matière d'aménagement urbain peuvent transformer un espace ordinaire en un lieu de vie dynamique et sécuritaire, favorisant ainsi l'interaction sociale et la mobilité douce. Ce cadre sert donc non seulement de point de départ à notre étude, mais aussi de modèle concret de l'impact des politiques d'aménagement orientées vers une plus grande inclusivité urbaine.

5.5.1.5 Speech d'introduction de la balade avec le groupe.

Arrivés à notre point de départ, la sortie nord de la gare de Nyon, nous prendrons soin de détailler à nouveau l'activité prévue pour la journée. Dans un souci de clarté et de concision, nous vulgariserons au maximum nos explications, afin de garantir une compréhension optimale par tous les participants. Bien que nous aurons déjà introduit la thématique de notre mémoire et décrit le déroulement de la balade lors du repas précédant l'activité, nous estimons important de réitérer les informations essentielles et les consignes au début de l'activité proprement dite. Cette répétition peut s'avérer nécessaire pour s'assurer que tous les détails aient bien été compris et intégrés par les participants, facilitant ainsi le bon déroulement de la balade exploratoire.

“ Alors aujourd’hui, on va aller se balader autour de la Route de Divonne, c’est la route qui se trouve juste au-dessus du gymnase, du côté de la rampe. Pourquoi on a choisi cet endroit pour notre projet ? C’est parce que la ville de Nyon souhaite réaménager cette route dans le but de créer une zone de rencontre. Une zone de rencontre, c’est une zone où les piétons, les vélos et les voitures se partagent l’espace de manière égalitaire. Par exemple, la route qui se trouve devant vous est un exemple d’une zone de rencontre : les voitures sont limitées à 20km/h et les piétons et les cyclistes ont la priorité.

On sait que vous connaissez très bien le secteur de la route de Divonne, car vous avez à peu près tous été au gymnase de Nyon. Notre objectif aujourd’hui, c’est de nous balader ensemble et que vous nous partagiez chacun vos ressentis, vos expériences, vos émotions ou vos idées pour améliorer la rue lorsque vous marchez. Vous allez faire travailler vos 5 sens et vos souvenirs pour nous partager votre expérience du lieu. Par exemple, en passant à côté d’une route, vous pouvez ressentir la présence de la voiture, la chaleur, le bruit etc… Ou encore, lorsqu’on va arriver proche du gymnase, vous aurez sûrement des souvenirs ou des anecdotes à nous raconter.

Vous allez chacun être muni de cette carte (carte du site) et de stylos qui vous permettront de retranscrire vos idées et vos ressentis tout au long de la balade. ”

Tout au long de la balade, nous prendrons soin de répéter plusieurs fois les consignes à chaque participant individuellement pour assurer la compréhension.



5.5.1.6 Les exercices durant la balade.

Afin de mener à bien notre diagnostic collectif et sensible, nous accompagnerons la balade avec deux activités : un exercice de cartographie sensible et la prise d'une vidéo-témoignage via l'application Snapchat. La combinaison d'exercices de ce type au sein de notre marche exploratoire répond à différents enjeux, notamment en termes de récolte de données et d'animation de la démarche. En effet, ces deux exercices combinés à la marche permettent d'embarquer un groupe de plusieurs personnes et d'interagir avec eux de manière dynamique et ludique.

(1) La cartographie sensible.

Au départ de la balade, les participants recevront une carte simplifiée du site et des alentours au format A3 qui leur permettra de spatialiser tout au long de la marche leurs perceptions et ressentis des lieux.

Cette carte, produite par nos soins, représente notre site de projet et ses alentours. Nous avons choisi cette échelle afin de rendre compte de l'ancrage de notre site dans le territoire. Notre site de projet ne se limite pas à la Route de Divonne, il se caractérise également par l'épaisseur de la route et ses alentours (proximité à un bureau de tabac, un restaurant, plusieurs quartiers d'habitation, un hôpital, un gymnase (Lycée), une gare ferroviaire, etc.). Il est essentiel de représenter notre site et ses alentours pour pouvoir comprendre les enjeux territoriaux présents et l'importance de cette route à Nyon.

De plus, il est également important que les participants puissent se repérer sur la carte et reconnaître les lieux

à une certaine échelle. Pour faciliter la lecture de la carte, nous avons opté pour un graphisme simple. Nous avons décidé de représenter sur la carte les tracés des routes, ainsi que les bâtiments (en gris). Le reste est représenté volontairement en blanc, laissant la place à l'imagination et l'interprétation.

Pour structurer notre première activité, nous établirons plusieurs directives précises. Chaque participant recevra une carte de format A3 sur laquelle il sera invité à consigner progressivement ses impressions, émotions, observations concernant les aménagements existants ainsi que ses propositions pour de futurs aménagements. Il leur sera conseillé de noter immédiatement toute idée ou observation qui leur vient à l'esprit, directement sur leur feuille. L'objectif est de collecter le maximum de données dans un délai restreint. Nous soulignerons donc l'importance de consigner toutes les observations, même celles qui peuvent sembler insignifiantes ou évidentes, afin d'assurer la richesse et la précision du recueil d'informations.

Pour offrir des conditions de production idéale, nous mettrons à disposition tout un ensemble de stylos, de feutres ou encore de crayons. Chaque participant pourra se munir du matériel qu'il lui faut afin de transposer ses pensées sur sa carte. Ils seront également équipés d'un support en carton qui leur permettra d'écrire tout en se déplaçant.

(2) Le vidéo-témoignage sensible.

Le second exercice proposé aux participants consistera à réaliser individuellement une vidéo capturant une anecdote personnelle ou une impression marquante, qu'elle soit positive ou négative, sur un lieu spécifique visité lors de la balade. À l'issue de la balade, nous invitons les participants à revisiter un endroit qui les

avait particulièrement touchés ou évoqué des souvenirs, afin de partager leur récit et leur vécu quotidien associé à ce lieu.

L'objectif principal de cet exercice de vidéo-témoignage est de compléter les récits des participants avec des images des lieux précis qui ont capté leur attention. Ces enregistrements audio-visuels nous permettront de contextualiser directement sur le terrain les expériences et les impressions des jeunes, offrant ainsi une compréhension plus profonde de leur interaction avec l'espace, et en particulier avec le site de notre projet. L'activité se déroulera en binômes, une configuration pensée pour dynamiser l'exercice, le rendre plus agréable et moins intimidant.

Pour l'enregistrement des vidéos, nous demanderons aux participants d'utiliser l'application Snapchat, un réseau social largement maîtrisé et déjà installé sur les appareils des jeunes. L'adoption d'outils numériques tels que Snapchat est judicieuse dans nos démarches de participation, compte tenu de l'usage fréquent de cette application par les jeunes pour communiquer leurs expériences quotidiennes et leurs routines à leurs proches. Snapchat se distingue particulièrement par sa capacité à permettre la diffusion instantanée de vidéos et de photos. Cette fonctionnalité est exploitée quotidiennement par les jeunes pour partager leur vie quotidienne. Pour notre balade exploratoire, nous avons choisi d'intégrer cet outil numérique, en respectant son usage habituel, afin de permettre aux participants de capturer et de communiquer en temps réel leurs impressions et réactions durant l'activité. De plus, cette application simplifie grandement la prise de vidéos. Elle permet notamment de basculer aisément entre les caméras frontale et arrière, enrichissant ainsi l'expérience utilisateur et facilitant l'expression personnelle en vidéo. Cet exercice amènera également un

côté ludique et invitera les participants à être créatifs.

En outre, cette approche visuelle enrichit notre analyse en illustrant concrètement la manière dont les jeunes perçoivent et s'approprient les différents espaces. Elle révèle également les aspects du site qui suscitent l'engagement ou, au contraire, les éléments qui peuvent être source de malaise ou de désintérêt. En somme, ces vidéos apportent une dimension supplémentaire à notre étude, transformant les témoignages oraux en narrations multimédias qui éclairent à la fois les dynamiques spatiales et personnelles du lieu étudié.

5.5.1.7 Le matériel nécessaire.

Pour mener à bien la balade exploratoire prévue dans le cadre de notre projet, il est indispensable de disposer de matériel adéquat pour faciliter la participation active des jeunes et la collecte d'informations. Voici la liste du matériel nécessaire :



(1) Planches en carton : Nous utiliserons six planches en carton robustes, qui serviront de support durant la balade. Ces planches permettront aux participants de prendre des notes et de dessiner confortablement, même en mouvement.

(2) Cartes du site : Chaque participant se verra remettre une carte du site au format A3. Ces cartes, détaillées et à jour, aideront les participants à se situer géographiquement et à annoter directement les zones d'intérêt ou les observations pertinentes sur le terrain.

(3) Matériel d'écriture : Nous fournirons des stylos et des feutres de couleur en quantité suffisante pour permettre une expression libre et créative. Les feutres de couleur aideront à différencier les types de commentaires ou de suggestions apportées par les participants.

(4) Téléphones portables / Smartphones : Les participants sont encouragés à utiliser leurs propres téléphones portables ou smartphones. Ces appareils seront utilisés pour enregistrer des vidéos qui serviront à appuyer leurs observations et enrichir les données recueillies durant la balade.

La préparation et la mise à disposition de ce matériel sont essentielles pour assurer le bon déroulement de la balade exploratoire et pour maximiser l'engagement et la productivité des participants. Cette organisation matérielle contribue non seulement à la fluidité de l'exercice, mais elle est aussi cruciale pour garantir la qualité et la précision des données recueillies.

5.5.2 L'atelier de projet urbain.

Le deuxième atelier de participation se déroulera sous forme d'un atelier en intérieur. Nous mettrons en place un micro-atelier de projet avec un groupe de huit jeunes de Nyon, dans le but de co-construire un récit collectif pour la Rue de Divonne. Cet atelier, qui fait suite à la balade exploratoire, s'insère dans une démarche structurée où la balade constitue la phase de "diagnostic" tandis que cet atelier représente la phase de "projet". À partir d'un plan du site, cette rencontre sera l'occasion d'échanger des idées et d'ouvrir un débat sur l'avenir de la rue. L'emploi du terme 'micro' souligne une fois de plus que cette activité est de durée limitée dans le but de maximiser l'engagement des jeunes.

Dans un esprit de souplesse et d'adaptabilité, nous avons utilisé les enseignements tirés de notre première intervention pour affiner notre approche et nos interactions avec les jeunes. Adoptant une démarche critique, nous avons intégré les conclusions et observations issues des phases antérieures pour réajuster notre méthodologie. Notre processus évolutif et adaptatif est conçu pour répondre dynamiquement aux caractéristiques changeantes et à l'énergie de notre public cible, reflétant ainsi la nature fluctuante et dynamique des jeunes avec lesquels nous collaborons.

5.5.2.1 Le recrutement, la population ciblée et l'échantillon.

La population ciblée pour notre atelier de projet demeure identique à celle de notre balade exploratoire. Concernant l'échantillon pour cette seconde phase, notre priorité est de réengager les jeunes ayant participé au premier atelier. La continuité entre les deux dispositifs étant cruciale, il est impératif de mobiliser un nombre conséquent de participants pour assurer la cohérence et l'efficacité de cette suite. Pour ce faire, nous réactiverons le groupe WhatsApp créé lors du premier atelier, qui inclut les participants de la balade ainsi que les individus ayant exprimé un intérêt pour notre projet mais n'ayant pas pu y assister faute de disponibilité. Cet atelier est adapté à un groupe entre six et neuf personnes.

Pour diffuser notre invitation, nous opterons pour la publication d'un message concis et épuré sur le groupe WhatsApp. Cette simplicité est délibérée pour éviter de monopoliser le temps des jeunes ou de les submerger avec un excès d'informations. Les retours obtenus lors de notre sondage et de notre premier atelier révèlent que certains jeunes n'ont pas répondu précédemment en raison de la surcharge d'informations ou de l'appréhension de ne pas être à la hauteur des attentes. Ainsi, nous visons à rendre la communication aussi accessible et engageante que possible pour encourager leur participation.

Afin de garantir un recrutement optimal, nous prendrons contact avec notre groupe deux semaines à l'avance. L'expérience acquise lors de la première phase de recrutement a démontré que les jeunes sont souvent engagés dans diverses activités, qu'elles soient académiques ou professionnelles, notamment

durant les weekends. Il est donc crucial de les informer et de confirmer leur participation le plus tôt possible pour assurer la présence du nombre adéquat de participants. Cette démarche précoce nous permettra également de disposer du temps nécessaire pour solliciter d'autres personnes au cas où certains jeunes ne pourraient pas être présents.

5.5.2.2 Complément de l'atelier : l'apéro.

Afin de rendre attrayante la participation à notre second dispositif, nous donnerons à cet atelier une apparence de "soirée entre potes". Adoptant une stratégie similaire à notre premier atelier, elle s'est matérialisée cette fois-ci sous la forme d'un apéritif dînatoire en soirée. Nous avons ainsi fourni à notre groupe nourriture et boissons dans une ambiance festive. Créer un environnement familial et accueillant nous a permis de nous éloigner d'un cadre trop institutionnel et académique, de détendre l'atmosphère pour faciliter le bon déroulement de l'activité, et de renforcer l'attractivité de notre atelier. De plus, cet apéritif a été l'occasion d'exprimer notre gratitude et de remercier les participants pour leur engagement. Des spécialistes tels que Lévy et Mutton ont souligné à plusieurs reprises l'importance de bien accueillir les participants en offrant de la nourriture et des boissons.

5.5.2.3 Le déroulé de l'atelier de projet.

Le micro-atelier de projet se déroulera chez Samuel le samedi 11 mai au soir. Il aura lieu en début de soirée pour ensuite laisser place à un apéritif dinatoire. L'atelier durera environ 1h30. Il comportera trois parties : un retour sur la micro-balade exploratoire (10'), une activité prospective par groupe (60') et, enfin, la mise en commun des réflexions de chaque groupe (20').

(1) Retour et synthèse de la balade exploratoire.

Au début de l'atelier, nous (concepteurs/animateurs) feront un retour sur la balade exploratoire et une synthèse des résultats récoltés. Un retour sur notre premier dispositif est essentiel, d'une part, pour valoriser le travail des personnes présentes à la balade, et d'autre part, pour informer les nouveaux participants. Les données récoltées collectivement durant la balade représentent le socle de notre atelier de projet. Rassemblé et synthétisé par nos soins, le contenu oral et écrit des "marcheurs" nous conduit à un diagnostic sensible du territoire. De plus, ce dernier met en lumière et justifie la délimitation de notre site de projet.

Pour appuyer nos propos, nous présenterons deux cartes produites par nos soins : l'une qui présente l'ensemble des témoignages, réactions et observations des jeunes durant la balade, et, l'autre, qui identifie les secteurs clés de la balade ainsi que les enjeux pour chacun de ces secteurs.

(2) Consignes de l'atelier.

Lors de cet atelier, les participants entreront dans la peau d'un urbaniste afin de concevoir leur espace public idéal. Sur la base d'un plan du site au format A0, les participants pourront exprimer leurs idées d'aménagement à l'aide de matériel mis à disposition (stylo,

post-it, pâte à sel, etc.). Pour guider au mieux leur réflexion, nous établirons une série de consignes claires et précises.

Consigne 1 : Les participants formeront trois groupes, avec au moins une personne ayant participé à la balade (dispositif N°1) au sein de chaque groupe. Les groupes seront composés de deux à trois personnes.

Le travail par petit groupe permet de faciliter la discussion et la réflexion (Mutton, 2024).

Consigne 2 : Chaque équipe choisira un thème, parmi trois qui sont ressortis de la balade.

L'analyse des résultats de la balade a mis en évidence trois thèmes. En effet, trois thématiques ressortent des témoignages et des observations des jeunes dans l'espace public : le végétal, la mobilité et les usages. L'identification de ces trois thématiques, qui seront décrites plus précisément dans le chapitre dédié aux résultats de la balade, permet de traiter les besoins du territoire de manière structurée.

Chaque équipe aura pour objectif d'explorer un de ces thèmes, c'est-à-dire identifier les enjeux et les besoins du territoire, puis imaginer des aménagements urbains appropriés. Pour aider les participants dans l'exploration de leur thème, une fiche explicative par équipe leur sera distribuée. Cette fiche comprend une définition de leur thème, plusieurs interrogations qui les aident à initier une réflexion et des images références qui leur permettent de stimuler leur imagination.

Consigne 3 : Avec l'aide du matériel à disposition, ils exprimeront leurs idées d'aménagement pour la Rue de Divonne et son épaisseur.

Chaque équipe sera associée à une couleur à l'image de leur thématique : la couleur verte représente le végétal, la couleur orange la mobilité et la couleur bleu les fonctions du site. Ces couleurs servent à distinguer les apports thématiques de chaque équipe sur le plan A0 commun.

Pour chacune de ces couleurs, une diversité de matériel sera mis à disposition des équipes : des stylos, des post-it, des ficelles ou encore de la pâte à sel leur serviront à exprimer leurs idées d'aménagements publics.

Consigne 4 : Les équipes devront communiquer entre elles afin de construire un projet harmonieux.

Bien que chaque équipe se concentrera sur une seule thématique, la communication sera essentielle afin d'imaginer un projet cohérent et harmonieux dans le territoire. En d'autres termes, les équipes doivent impérativement se concerter pour concevoir leur espace public idéal.

Consigne 5 : Chaque choix au sein du projet devra pouvoir être justifié oralement ou à l'écrit sur le plan A0.

Les membres des équipes doivent argumenter et justifier chaque décision d'aménagement prise lors l'exercice.

Consigne 6 : Les participants seront libres d'imaginer leurs aménagements idéals. Les questions budgétaires ou de faisabilité ne doivent pas être prises en considération lors de la conception du projet.

(3) Restitution commune des idées d'aménagements urbains

Afin de clôturer l'atelier, chaque équipe partagera aux autres de manière orale leur idée d'aménagement. Cette mise en commun offrira aux équipes, d'une part, l'occasion d'avoir des retours critiques des autres groupes, et, d'autre part, de débattre d'une vision commune pour la rue de Divonne. En effet, l'objectif de cet exercice est d'arriver à un scénario futur pour la rue de Divonne articulant mobilité, végétal et usages de manière harmonieuse.

5.5.2.4 Le matériel nécessaire et documents à produire.

L'organisation de cet atelier implique la préparation de matériel spécifique et la production de documents graphiques adaptés. En effet, le choix de ce matériel ainsi que la sémiologie graphique utilisée pour nos documents doivent non seulement répondre aux objectifs de notre enquête, mais également résonner avec notre public de jeunes. Pour cet atelier, nous avons préalablement préparé une affiche, des documents de synthèses du premier dispositif, un fond de plan, ainsi que du matériel de dessin.

(1) Affiches

Pour chaque dispositif, nous créons une affiche. Ces affiches sont produites pour communiquer l'activité du jour, mais également pour conférer une légitimité à notre atelier. Il est important de montrer aux participants que la démarche de participation est organisée dans un cadre sérieux et professionnel. De plus, une attention particulière est accordée à l'esthétisme des affiches les rendant visuellement attractives.



**Citoyen.ne.s
nyonnais ?**

entre 18 ans et 30 ans ?

**Et si on
construisait
l'espace
public
idéel ?**



(2) Les documents de synthèse de la balade

Afin de présenter les résultats du premier dispositif, c'est-à-dire la micro-balade exploratoire, lors de l'atelier de projet, deux documents de synthèse seront accrochés au mur : l'un représente les ressentis et les observations des participants, et, l'autre, les lieux-clés ainsi que leurs enjeux. Ces deux documents sont décrits dans le prochain chapitre lors de la restitution de la balade.

(3) Le fond de plan

Pour notre activité, nous avons élaboré un fond de plan servant de base de travail pour les participants. Ce document cartographique illustre notre site de projet, comprenant la route de Divonne et ses environs délimité à partir des résultats de la balade exploratoire. En effet, les informations sensibles recueillies lors de la balade ont aidé à définir le périmètre précis de notre intervention et à donner une épaisseur à notre rue. En outre, certains espaces ont volontairement été ajoutés ou supprimés selon l'attention portée par les participants durant la balade. Par exemple, certaines zones privées, les lieux inaccessibles ou les espaces qui n'ont pas capté l'attention des participants ont été omis sur notre carte.

Concernant les couches cartographiques, nous avons représentés les éléments essentiels tels que les surfaces bâties, les routes, les chemins, ainsi que les espaces plantés et les couronnes des arbres. Nous avons délibérément épuré les cartes pour en améliorer la lisibilité et laisser un espace conséquent aux participants pour exprimer leur créativité. Les couleurs choisies ont été pensées pour faciliter l'appropriation de la carte par les participants, leur offrant la possibilité d'annoter, de colorier, de coller ou de façonner leurs

idées directement sur le plan.

Concernant la taille du document, nous opterons pour une impression au format A0 afin de favoriser et faciliter le travail collectif. Entre 6 et 9 personnes seront amenées à travailler en même temps sur ce fond de plan.

(4) Le matériel à disposition des participants

Dans le cadre de nos démarches de participation avec des jeunes adultes, nous avons soigneusement sélectionné le matériel mis à leur disposition pour stimuler leur créativité et favoriser l'expression de leurs idées. Ainsi, nous avons réuni divers outils de dessin et d'écriture, tels que des stylos, feutres, crayons, et post-it, qui permettent une variété d'approches dans la représentation de leurs pensées.

Par ailleurs, nous avons également préparé de la pâte à sel maison, similaire à de la pâte à modeler, offrant aux participants la possibilité de sculpter physiquement leurs idées. L'introduction de ce matériau enrichit l'expérience en apportant un élément ludique et interactif à l'atelier. Plus qu'une simple distraction, l'utilisation de la pâte à sel introduit une dimension tridimensionnelle à notre fond de plan, rendant les propositions visuellement impactantes et facilitant une compréhension plus intuitive des concepts spatiaux proposés par les participants. Cette approche est particulièrement adaptée à notre public cible, en rendant l'atelier à la fois engageant et amusant.

Étude préliminaire de notre site de projet 06.

on captur rem. Neque molore accusto doluption et qui autem inihit, inctur? Umqua-
tis vidi ra imusciistis exceaqui dicatचित audicit alisimus, quiaeria derions equam,
quis dellenihi mos ate quos aceriaerum cusdand ipsant ut faceperfero

- 6. ETUDE PRÉLIMINAIRE DE NOTRE SITE DE PROJET.

6.1 Pré-diagnostic territorial.

L'appel d'offre pour la requalification de la route de Divonne est lancé en septembre 2018 par la commune de Nyon. La route de Divonne, située au nord de la gare et des voies ferrées, joue un rôle crucial en reliant divers équipements publics et zones résidentielles. Actuellement, cette route est très fréquentée et se distingue principalement par son caractère routier.

La route de Divonne se compose de deux tronçons aux hiérarchies routières différentes. Le tronçon entre le giratoire avec les routes de Crassier et de Gravette et celui avec les routes du Stand et de Clémenty fait partie du réseau routier primaire. Quant au second tronçon, soit entre le giratoire Stand-Clémenty et celui avec l'avenue Cortot et la rue de la Morâche, il appartient au réseau tertiaire de desserte de quartier. Un des enjeux majeurs de la requalification de l'axe est

de marquer la différence entre la route et la rue de Divonne. En effet, les "rues" ont tendance à avoir un trafic plus léger qui desservent des zones résidentielles et commerciales. Ainsi, davantage de place sera offerte aux mobilités actives, au végétal et à la biodiversité. Tandis que, "les routes" peuvent supporter un trafic plus dense, dotée d'une infrastructure routière plus importante.

6.1.1 Arpentage sensible.

Avant de préparer les ateliers, nous avons réalisé un arpentage sensible du site de projet et de ses environs. Notre objectif était de mener une analyse paysagère et un diagnostic du site en faisant appel aux sens plutôt qu'au raisonnement. Cette méthode, nous a permis de "désacraliser" le site et de rendre son interprétation accessible et compréhensible lors de nos ateliers, notamment pour les jeunes.



Notre arpentage débute à la gare de Nyon, un endroit agité durant les heures de pointe et empreint de calme le reste de la journée. Au nord, débouche une petite place où s'est installé La Roulotte, un café associatif géré par une équipe multigénérationnelle. Il est fascinant de constater que La Roulotte, à l'origine conçue comme un concept éphémère, a non seulement perduré mais également prospéré pendant près de quinze ans. C'est un endroit animé qui attire une variété de personnes : des travailleurs en tenue formelle, des familles, des groupes de jeunes, des voyageurs de passage et ceux qui attendent leur train. Bien que l'espace soit partagé avec les véhicules en tant que zone partagée, l'installation de La Roulotte a contribué à apaiser les tensions. Cependant, dès que l'on s'éloigne de celle-ci, le conflit entre les véhicules et les piétons se fait ressentir. Il est pertinent de souligner que la route de Saint-Cergue fonctionne davantage comme une route que comme une rue.

Notre promenade se poursuit le long de la rue de la Morâche, l'un des axes routiers principaux desservant la ville de Nyon. La traversée de cette artère est accompagnée par le vacarme incessant du trafic routier qui emplît les lieux. Le trottoir en bitume, excessivement large, tout comme la chaussée réservée aux véhicules, est parsemé de quelques arbres tiges. Malgré le mois d'octobre, la chaleur est étouffante.

Arrivés au rond-point Alfred Cortot, nous atteignons l'entrée de la route de Divonne. Ici, le gabarit de la rue se transforme : le trottoir rétrécit, montrant des signes de vétusté, tandis que la voie à double sens destinée aux véhicules est spacieuse, accompagnée de nombreuses places de stationnement. Malgré la prédominance des

véhicules, nous croisons sur notre chemin des maisonnettes pittoresques, un bureau de tabac, un restaurant caché, ainsi que des quartiers résidentiels datant de différentes époques. En outre, la rue de Divonne abrite le gymnase et l'hôpital de Nyon. Pourtant, curieusement, nous n'avons croisé personne lors de notre trajet. Les équipements publics et les commerces sont souvent dissimulés derrière les places de stationnement, ce qui nuit à leur visibilité et ne favorise pas l'arrêt des usagers. La rue elle-même est dépourvue d'arbres. Cependant, sa valeur paysagère est principalement présente au sein des jardins privés des villas et des immeubles qui la bordent. Les jardins s'étendent généreusement depuis les façades des bâtiments jusqu'au trottoir, arborant de grands arbres aux couronnes développées. L'ombrage généreux des arbres crée des zones de fraîcheur appréciables sur l'espace public.

Notre traversée est interrompue par une halte devant le bâtiment du gymnase, dont l'architecture tape-à-l'œil attire immédiatement l'attention. Construit dans les années quatre-vingt, cet édifice est doté d'une vaste rampe de mobilité douce. Derrière son architecture grise et austère se dissimule un préau verdoyant, qui offre une ambiance radicalement différente.

Pour comprendre le dynamisme des hauts de Nyon, nous poursuivons notre balade le long de la route de Divonne, l'un des principaux axes routiers menant aux portes de la ville. Il est remarquable de constater que sa configuration et ses flux routiers sont en adéquation avec ceux de la rue de Divonne, qui la prolonge.

Par la suite, notre parcours prend une tout autre tournure : nous nous éloignons des voies véhiculaires pour nous perdre au cœur des quartiers résidentiels.

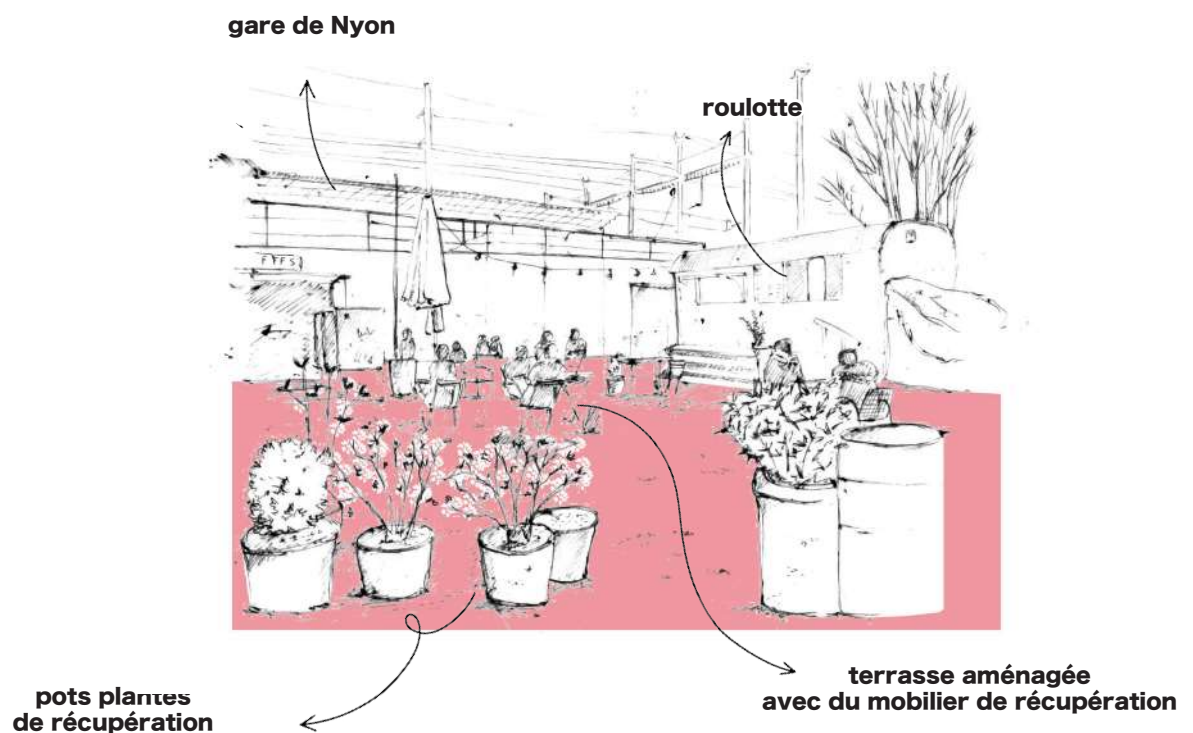
À notre surprise, nous découvrons de nombreux sentiers piétonniers menant à une multitude de petites haltes publiques telles que le Nant du Corjon renaturé, le stade de Marens, le préau de l'école du Couchant, diverses placettes et aires de jeux, etc. Ce morcellement de petits espaces publics est presque entièrement relié par un réseau de cheminement de mobilité douce (MD).

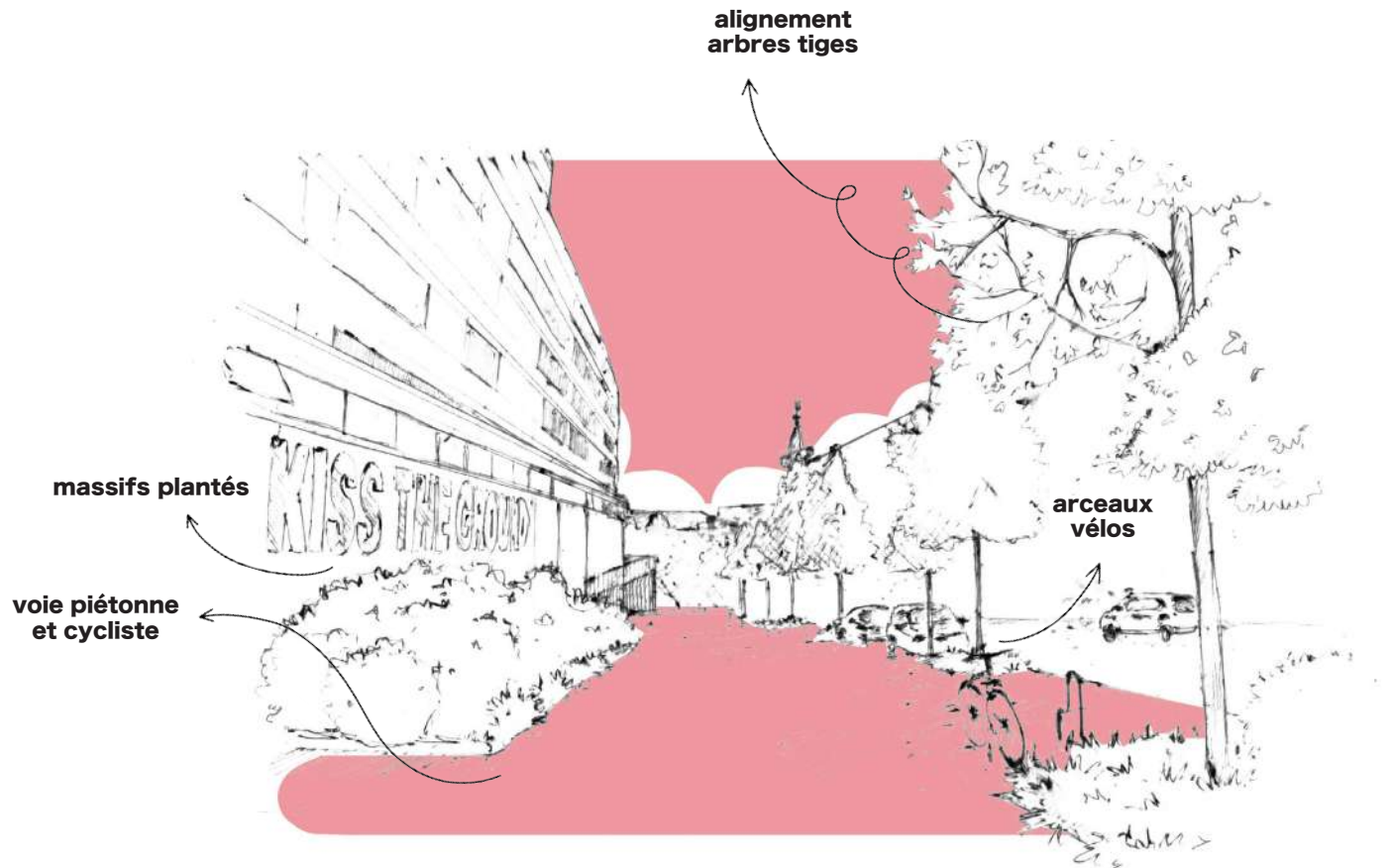
Au point culminant, dans le nouveau quartier du Pré-Cossy, nous sommes accueillis par une fête des écoles et un lieu totalement approprié par ses habitants. La configuration du quartier autour d'un parc linéaire offre un vaste espace de rencontre et de partage. Enfin, nous décidons de rebrousser chemin en longeant le Nant du Cossy et la voie ferrée CFF.

Le cheminement est bordé d'un côté par le quartier de villas et de l'autre par la voie ferrée. Ce trajet est très prisé par les cyclistes qui l'empruntent à vive allure.

Nous terminons notre périple dans le parc de la Morâche, niché au cœur d'un îlot d'immeubles. Il est pertinent de conclure notre balade en ces lieux, car il s'agit de l'un des rares espaces publics végétalisés référencés dans les hauts de Nyon. Cette promenade nous a effectivement permis de découvrir un archipel d'espaces publics encore méconnus, même des habitants des hauts de Nyon.

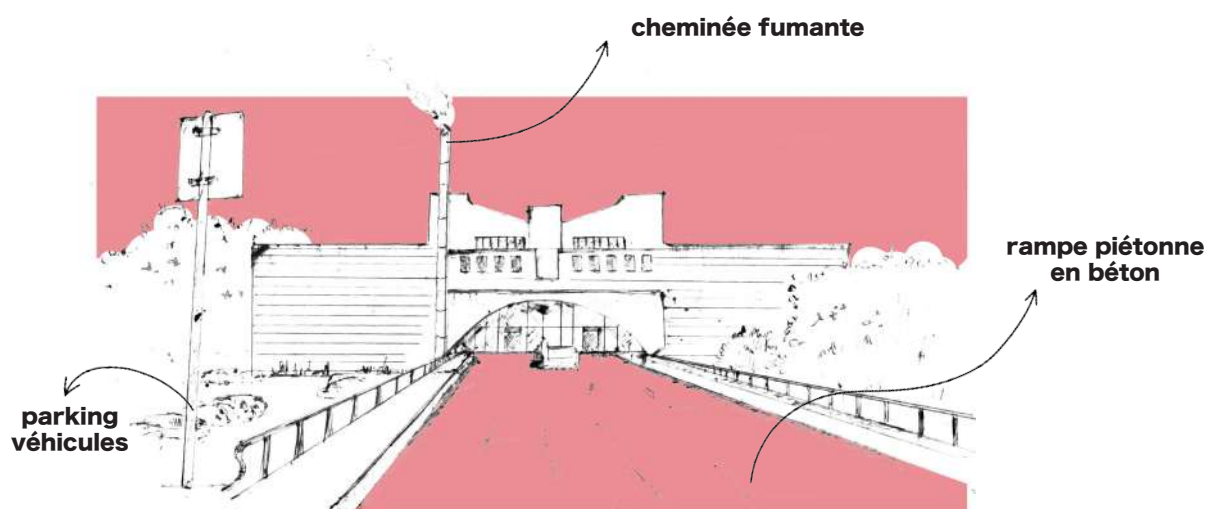
”





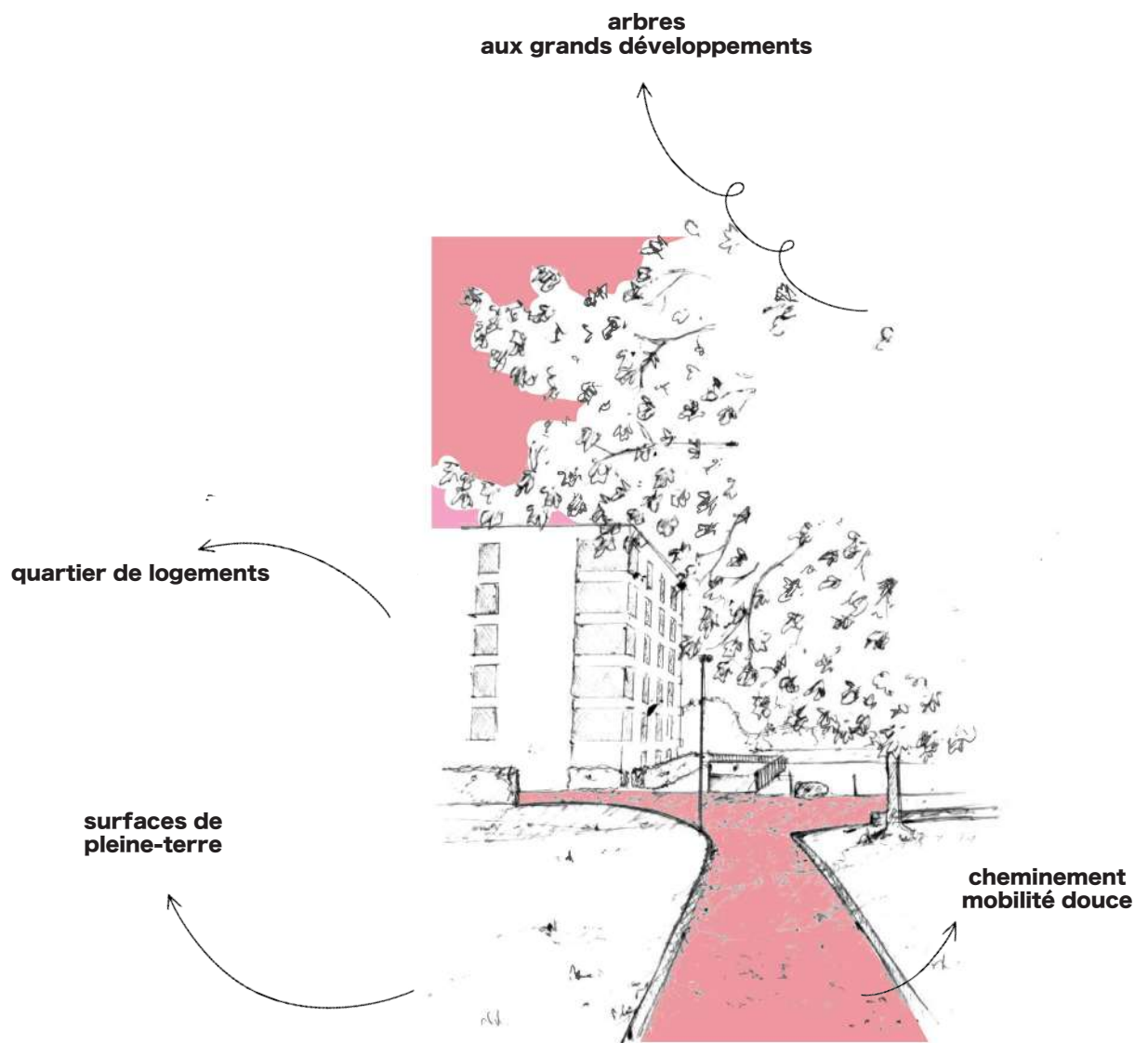
doc. 7: B- la rue de la Morâche.

croquis in-situ ©



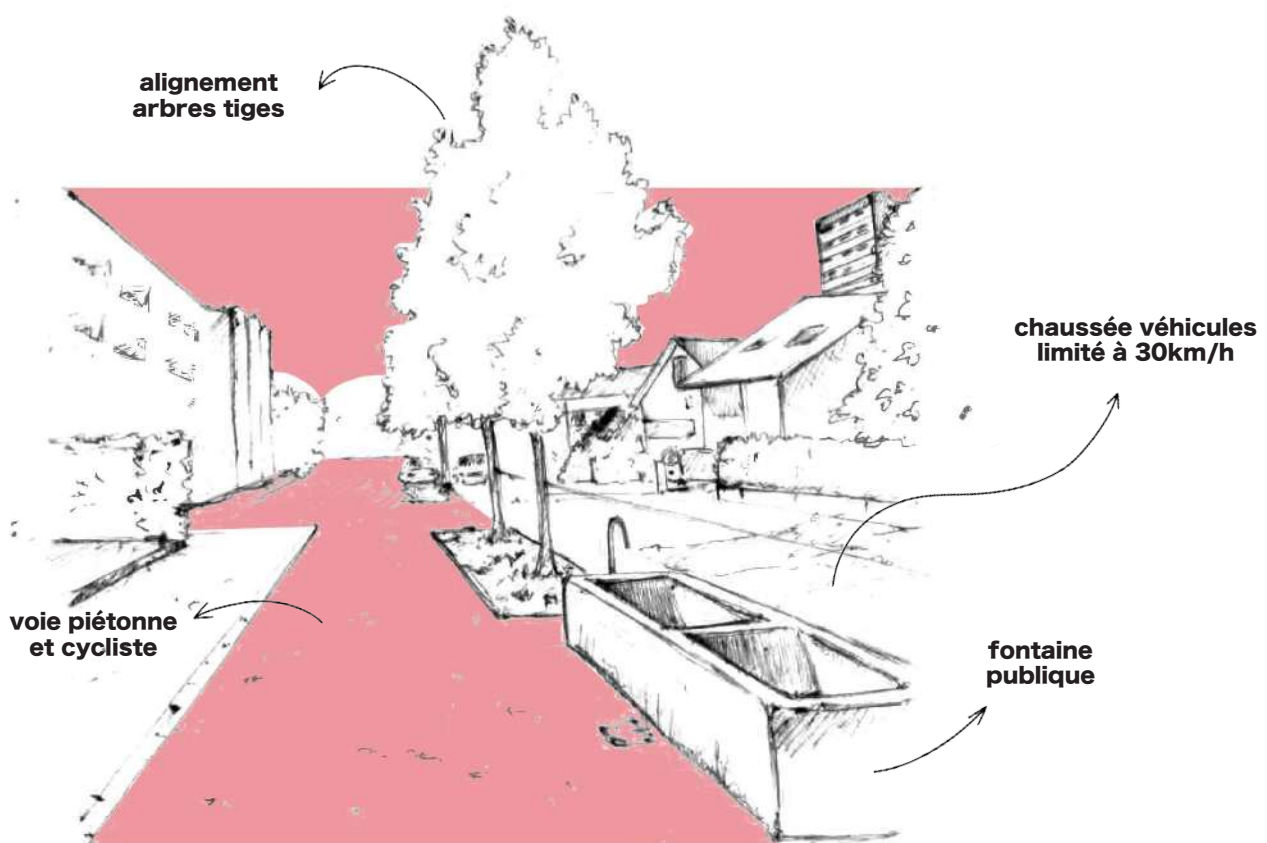
doc. 8 C- le Gymnase de Nyon.

croquis in-situ ©



doc. 9: D- chemin piéton, quartier des Saules.

croquis in-situ ©



doc. 10: E- route des Tattes-d'Oie.

croquis in-situ ©

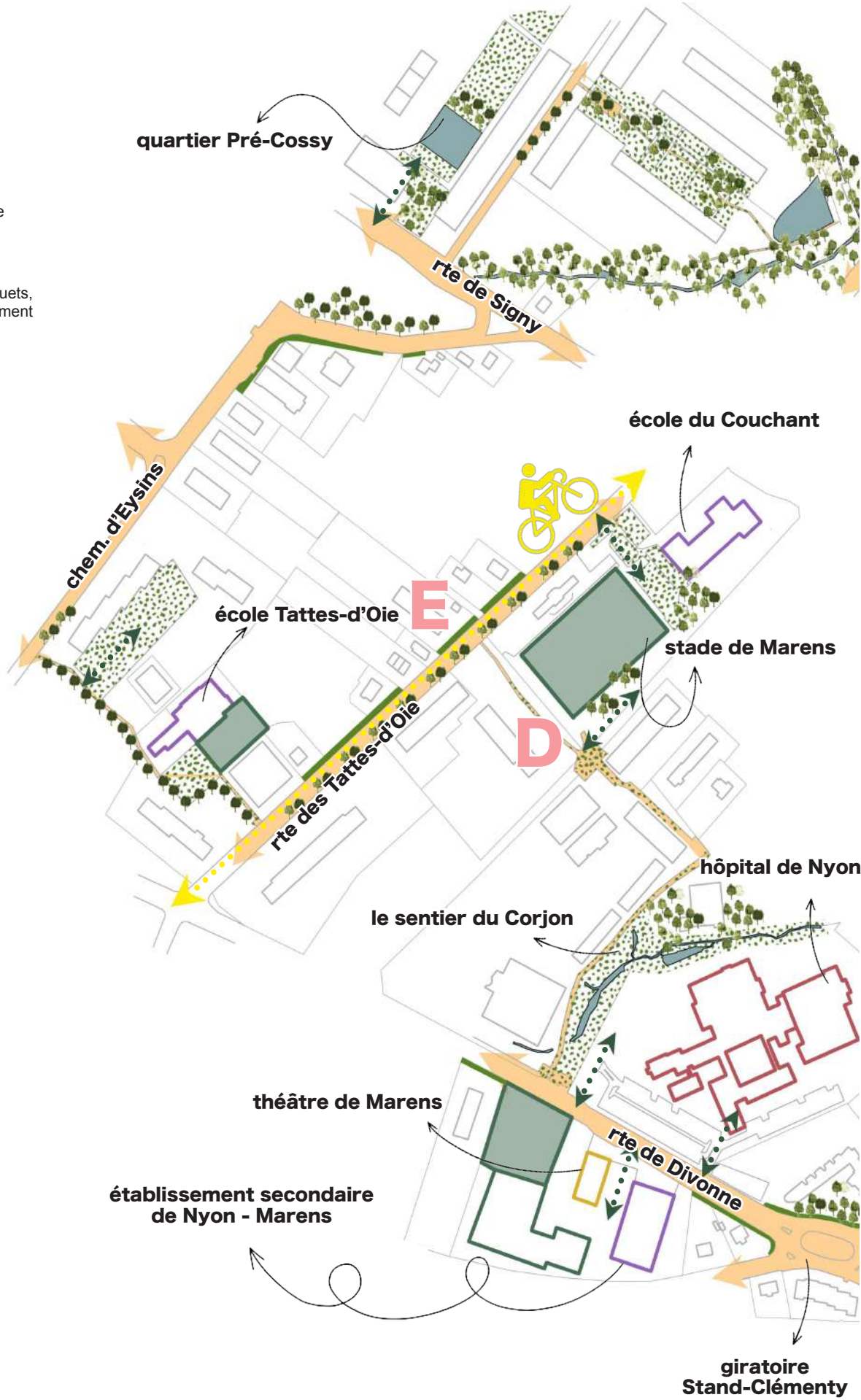
6.1.2 Cartes d'analyse urbaine.

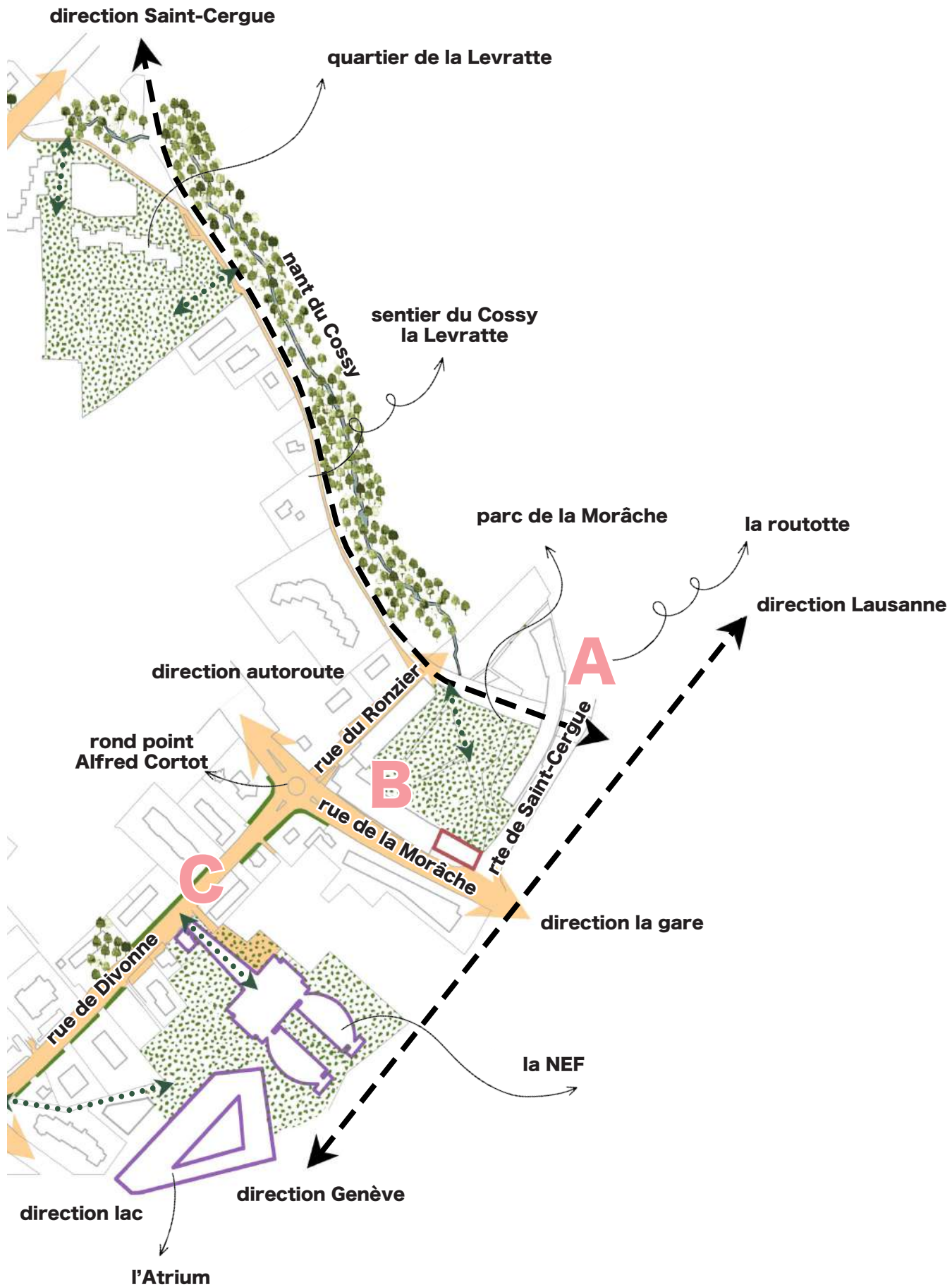
Lors de notre exploration sensible du site de projet, plusieurs thématiques clés ont émergé, soulignant l'importance de mener une étude cartographique approfondie pour cerner les enjeux spécifiques de notre aire d'intervention, centrée autour de la rue de Divonne. Cette démarche est cruciale pour pré-délimiter notre périmètre de projet et pour ancrer notre analyse dans le contexte local de Nyon.

Nous avons convenu de traiter plusieurs thématiques qui nous ont semblé centrales pour saisir les dynamiques du territoire nyonnais, notamment la végétation (les couvertures végétales), les aspects sociaux (répartition de la population et de l'emploi sur le territoire, les équipements publics et les différents quartiers), la mobilité (TIM, mobilité douce et transports publics), les futurs projets de planification de la ville, ainsi que les enjeux climatiques (le trafic routier et les îlots de chaleurs).

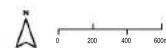
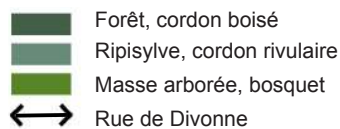


- Santé
- Ecole
- Sport
- Terrain de sport
- Arpentage
- Surface plantée accessible
- Accès possible
- Piste cyclable
- Voies ferrées CFF
- Masse boisée, bosquets, cordon rivulaire, alignement d'arbre



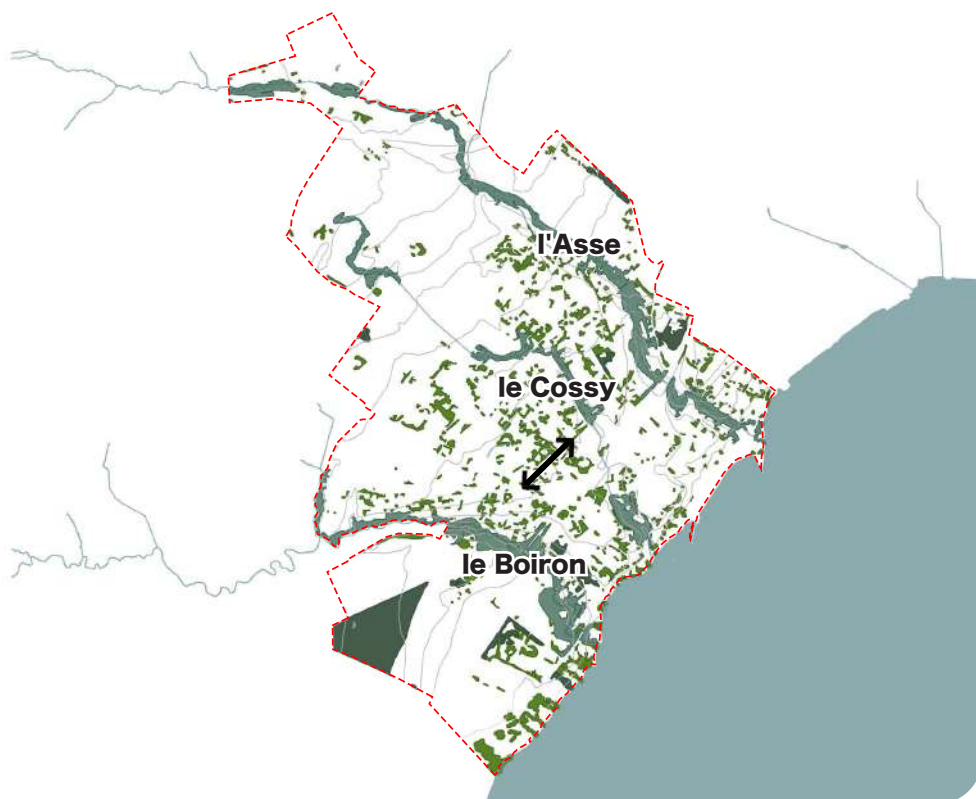


doc.11: cartographie sensible de la rue de Divonne et ses alentours.

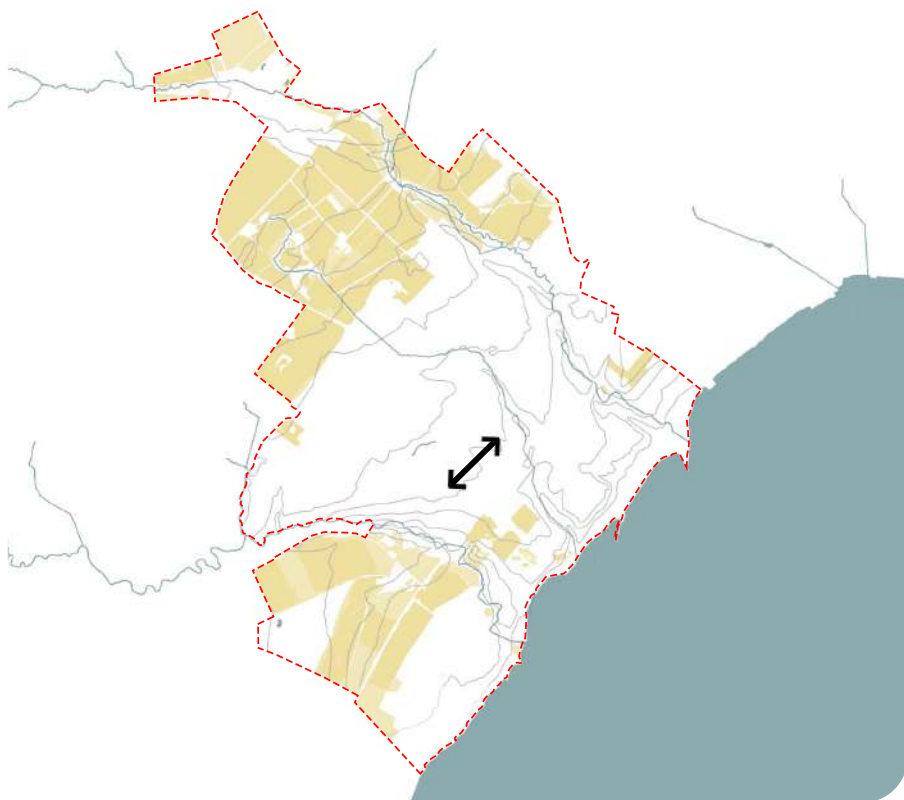


(1) Surfaces boisées.

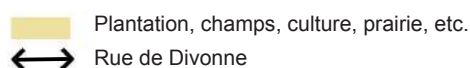
La ville de Nyon est marquée et rythmée verticalement par de grandes césures vertes liées aux cours d'eau (le Boiron, l'Asse, le Cossy, le Corjon et le Calèves) qui constituent des corridors écologiques importants reliant le Jura au Léman. Ce paysage constitue la charpente naturelle de ce territoire. Ils constituent non seulement un habitat précieux pour la faune et la flore locale, et ils offrent également des espaces de détente et de loisirs.



doc.12: surfaces boisées.



doc.13: surface agricole.



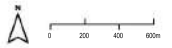
La rue de Divonne, l'une des rares axes horizontaux de la ville, offre la possibilité de créer une connexion avec les cours d'eau. Elle pourrait ainsi contribuer à cette intention de liaison paysagère et favoriser la biodiversité, tant transversale que longitudinale. Ainsi, ce réseau de liaisons permettrait de relier l'Asse, le Boiron et le Corjon.

Cette stratégie paysagère s'est avérée être l'un des objectifs de la commune de Nyon lors du lancement de l'appel d'offres.

(2) Surface agricole.

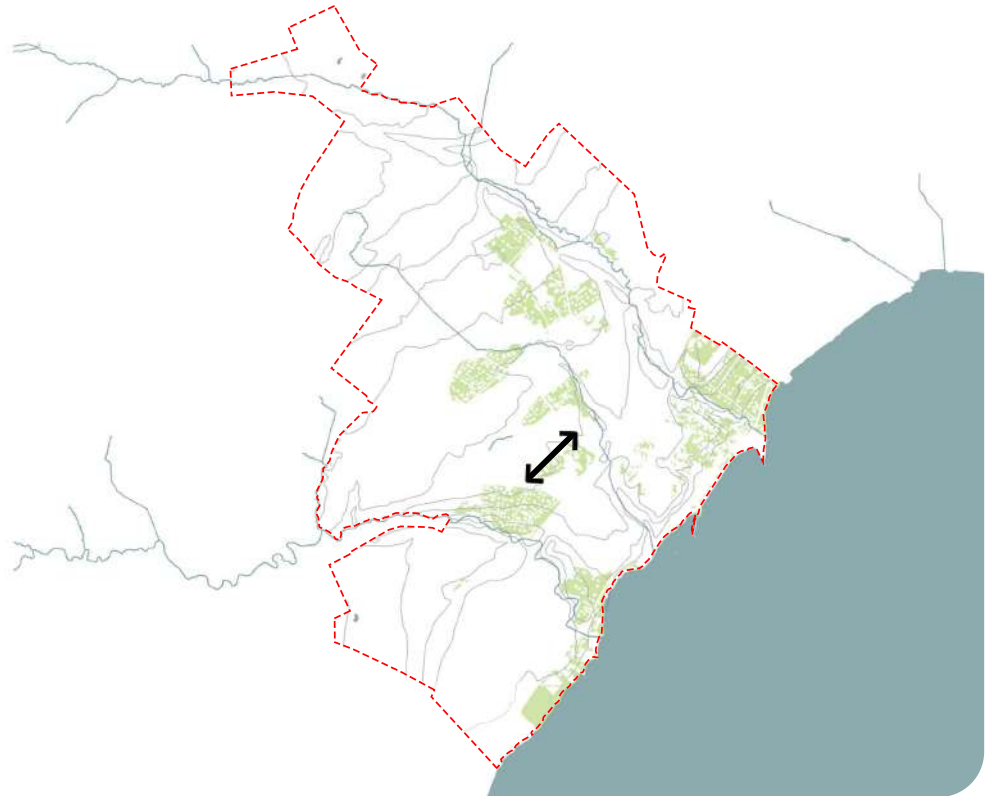
Les surfaces agricoles, bien que situées à quelques minutes à pied des quartiers résidentiels et du site de projet, n'imprègnent pas ces lieux de leur caractère rural.

 Pelouse et végétation horticole, etc.
 Rue de Divonne

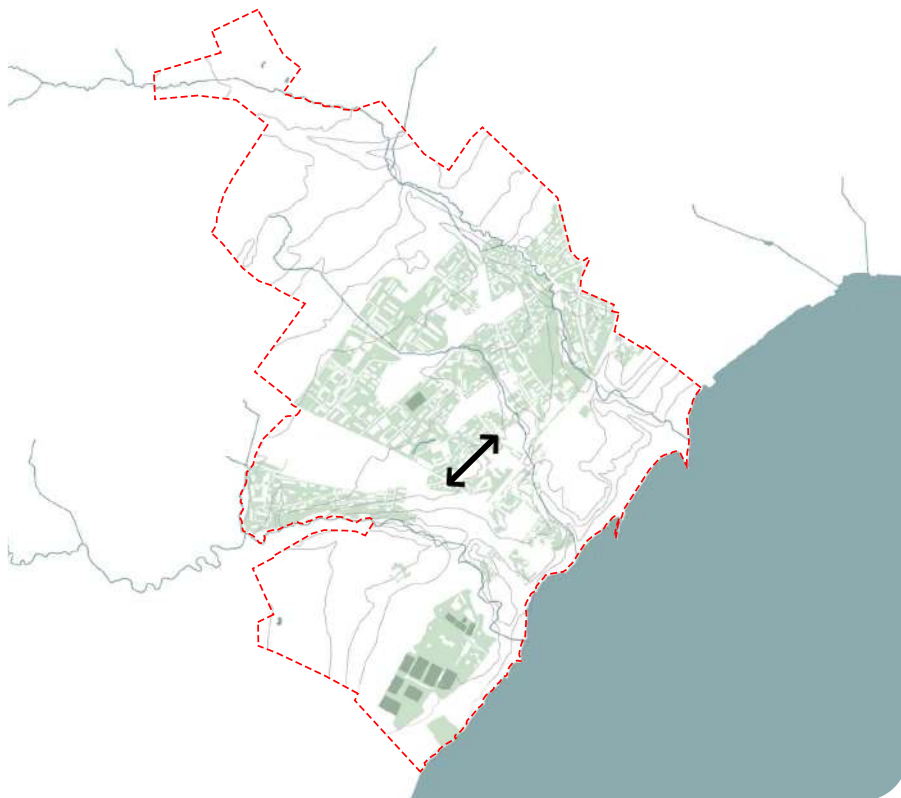
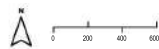


(3) Surface végétalisée du tissu de villas privées.

La ville de Nyon possède 10,8 hectares de parcs, 46,04 hectares de zones végétalisées, 730 hectares de surfaces boisées dont 15 hectares de cordons boisés et 34,95 hectares de vignes. Cependant, seulement 18% des couvertures végétales sont situées sur le domaine public. Les documents 14 et 15 dévoilent les 82% restantes situées au sein des propriétés privées.



doc.14: surface végétalisée du tissu de villas privées.



doc.15: surface végétalisée du tissu de logements semi-privés.

(4) Surface végétalisée du tissu de logements privés.

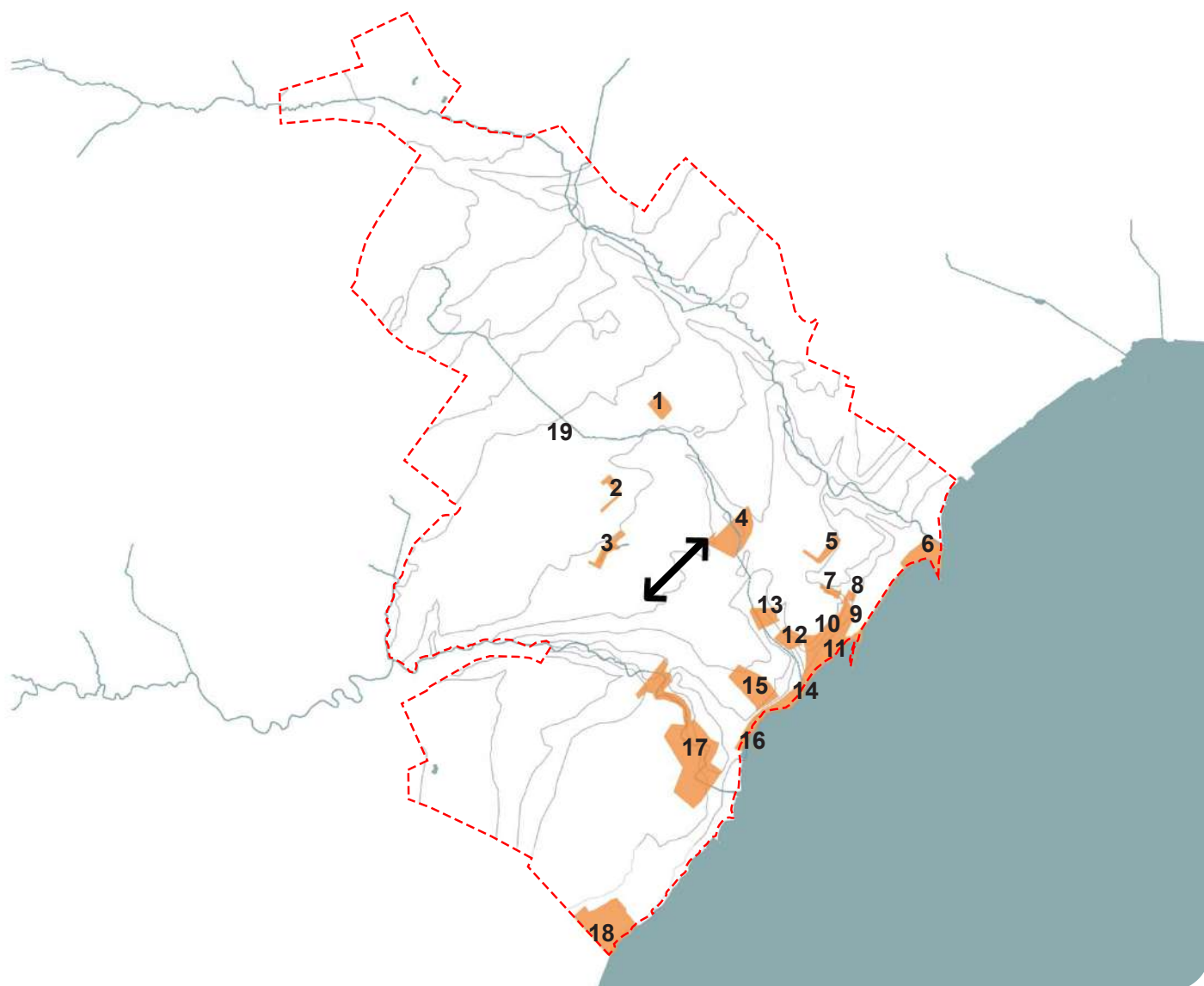
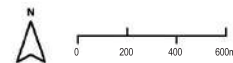
Les rez résidentiels de la rue de Divonne possèdent un caractère végétal affirmé avec la présence de grandes surfaces perméables en pied d'immeubles privés et de beaux sujets arborés. Cependant, ces espaces se trouvent au sein de propriétés privées, leur appropriation par les usagers externes est difficile. Le projet de réaménagement de la rue pourrait toutefois créer une synergie entre l'espace public et l'espace privé. La transformation de la rue doit s'inscrire dans une vision et un périmètre plus larges, incluant les parcelles privées, afin de garantir une continuité territoriale.

 Terrain de sport
 Pelouse et végétation horticole, etc.
 Rue de Divonne

Parc, place publique, jardin, etc.

Rue de Divonne

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Parc des Mangettes | 10. Place des Marronniers |
| 2. Terrain, place de jeux du Couchant | 11. Parc du Bourg-de-Rive |
| 3. Le sentier du Corjon | 12. City-stade Nyon ville |
| 4. Parc de la Morâche | 13. Parc du Buis |
| 5. Parc Perdtamps | 14. Plage du Conservatoire |
| 6. Les quais de Nyon | 15. Cimetière de Nyon |
| 7. Place du château | 16. Plage communale des trois jetées |
| 8. Potager du château | 17. Parc du Boiron |
| 9. Jardin de la Duche | 18. Skatepark de Colovray |
| | 19. Parc du Cossy |

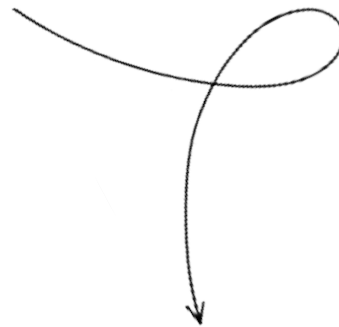


doc.16: espaces publics plantés.

(5) Espaces publics plantés.

La carte ne reflète guère notre ressenti sur site, ni la multitude d'espaces plantés de proximité parsemés dans les quartiers d'habitation. En effet, comme le montre le document, la plupart des espaces publics plantés se situent au sud de Nyon, formant un réseau continu le long du lac Léman.

Une problématique importante réside dans la distinction entre espaces privés et publics. De nombreux espaces plantés appartiennent aujourd'hui au domaine privé, notamment aux rez-de-chaussée aménagés des immeubles résidentiels (aires de jeux, massifs plantés, zones de pelouse, etc.). Bien que ces espaces soient physiquement accessibles au public, leur appropriation reste limitée par leur statut privé.



4



fig. 3: parc de la Morâche.
photo prise par nos soins ©

2



fig. 4: terrain et place de jeux du Couchant.
photo prise par nos soins ©



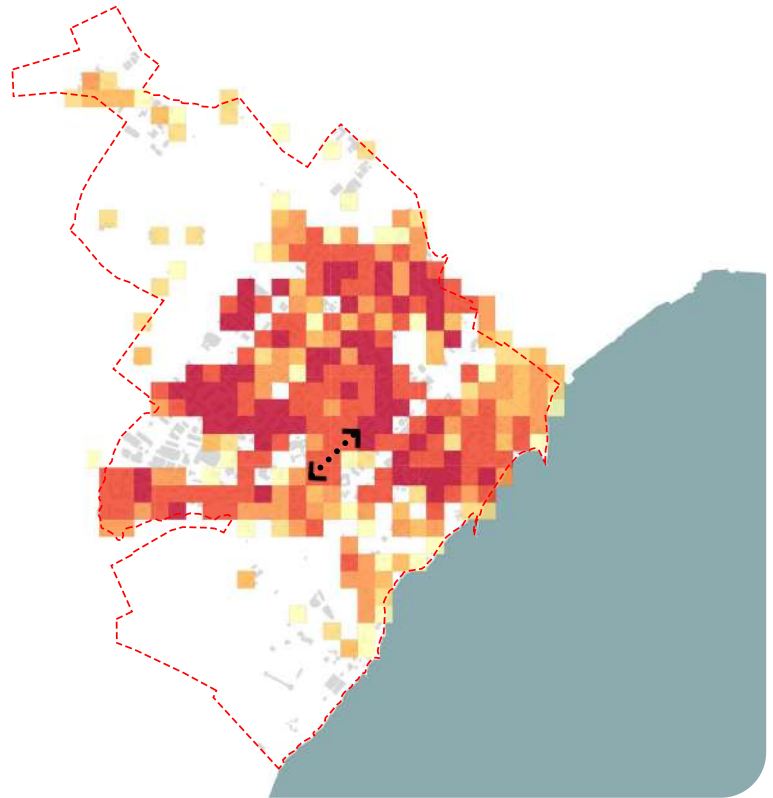
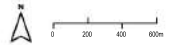
19

fig. 5: parc du Cossy.
photo prise par nos soins ©



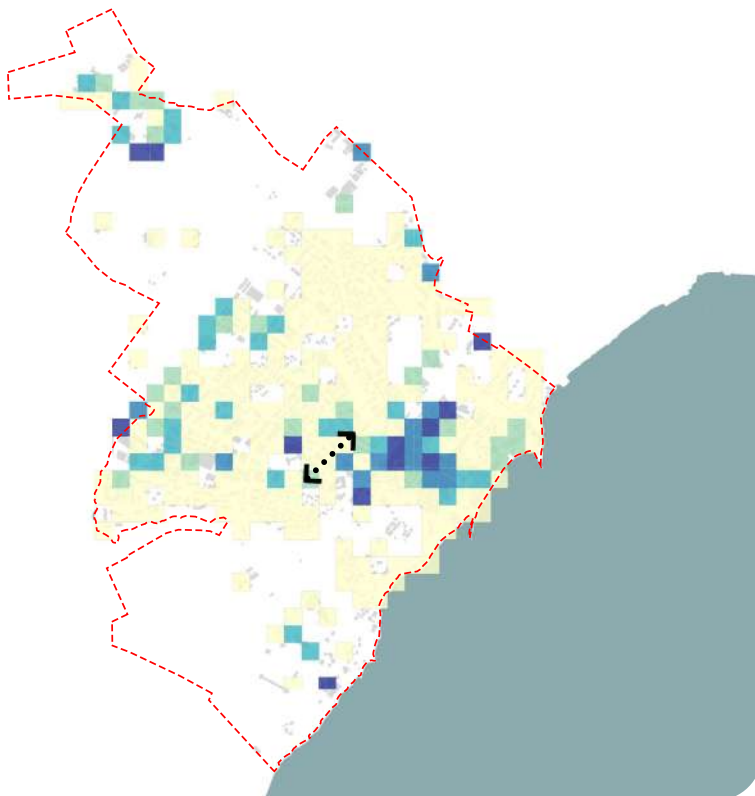
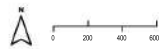
3

fig. 6: le sentier du Corjon.
photo prise par nos soins ©



doc.17: population (habitants).

La ville de Nyon a connu et continue de connaître une croissance démographique, territoriale et économique significative. En effet, elle comptait 15'600 habitants en 2000 et devrait atteindre près de 30'000 d'ici 2030. Parallèlement, le nombre de salarié-e-s dans la ville est également en augmentation continue, avec une prévision de 24'000 emplois d'ici 2030.

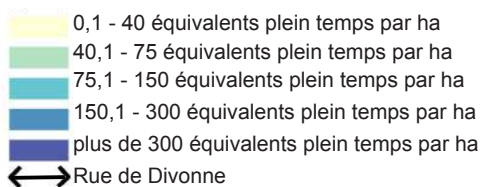


doc.18: emploi (EPT).

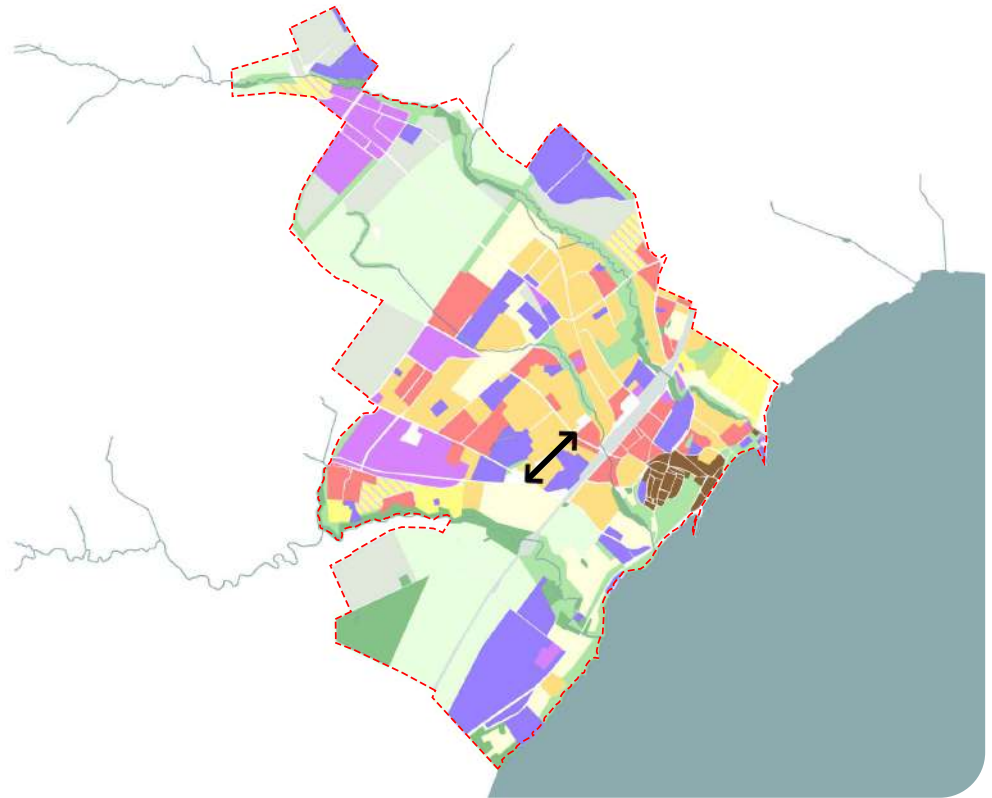
Le document 17 illustre la densité d'habitants par hectare dans différents secteurs de la ville. Les fronts nord montrent des zones avec une densité de plus de 120 habitants par hectare, ce qui est nettement supérieur à celle observée dans les quartiers bas de Nyon.

(7) Emploi (EPT).

Tandis que le document 18 montre que le secteur autour de la gare de Nyon concentre le plus grand nombre d'emplois par hectare, il est notable que la rue de Divonne figure parmi les principaux axes desservant ces lieux. Par conséquent, l'aménagement de la rue vise à créer un nouveau lieu convivial en faveur des habitant-e-s. et améliorer l'espace public.



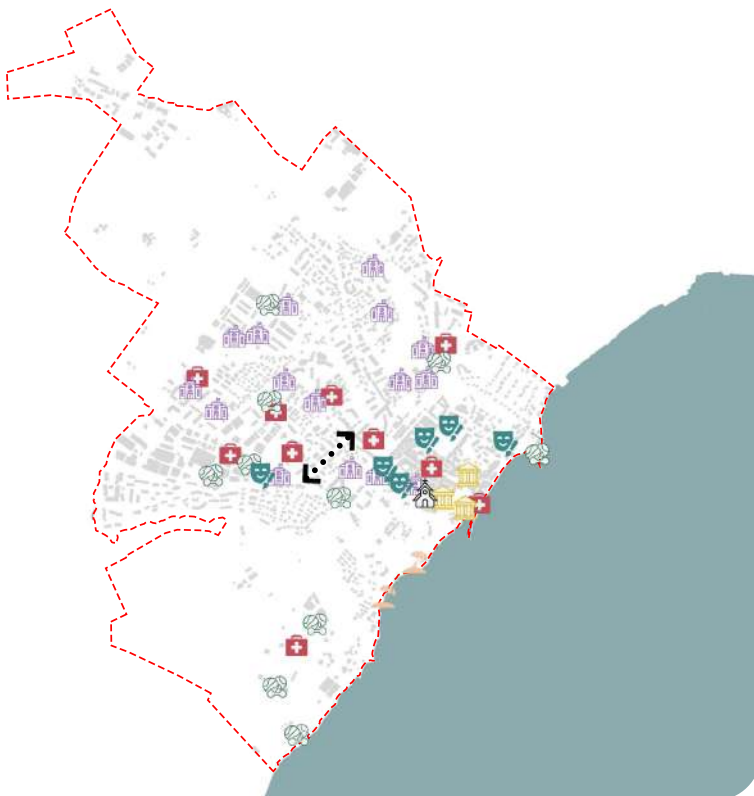
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT
- Zone d'activités économiques 15 LAT
- Zone d'habitation de forte densité 15 LAT
- Zone d'habitation de moyenne densité 15 LAT
- Zone d'habitation de faible densité 15 LAT
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT
- Zone mixte 15 LAT
- Zone centrale 15 LAT
- Aire forestière 18 LAT
- Zone de verdure 15 LAT
- Zone agricole 16 LAT
- Zone intermédiaire 18 LAT
- Zone ferroviaire 15 LAT
- Rue de Divonne



(8) Plan d'affectation Nyon.

La rue de Divonne accueille plusieurs affectations, à savoir des logements (zone d'habitation de moyenne densité 15 LAT et zone d'habitation de forte densité 15 LAT), des commerces, un gymnase, des salles de sport, une école professionnelle commerciale et l'hôpital de Nyon (zone affectée à des besoins publics 15 LAT).

doc.19: plan d'affectation Nyon.



doc.20: équipements publics.

- Sport
- Culture
- Ecole
- Santé
- Monument
- Plage
- Rue de Divonne

Les usager-ère-s de cette route sont de diverses natures, certains y habitent, d'autres y travaillent ou étudient, ou encore la traversent.

(9) Equipements publics.

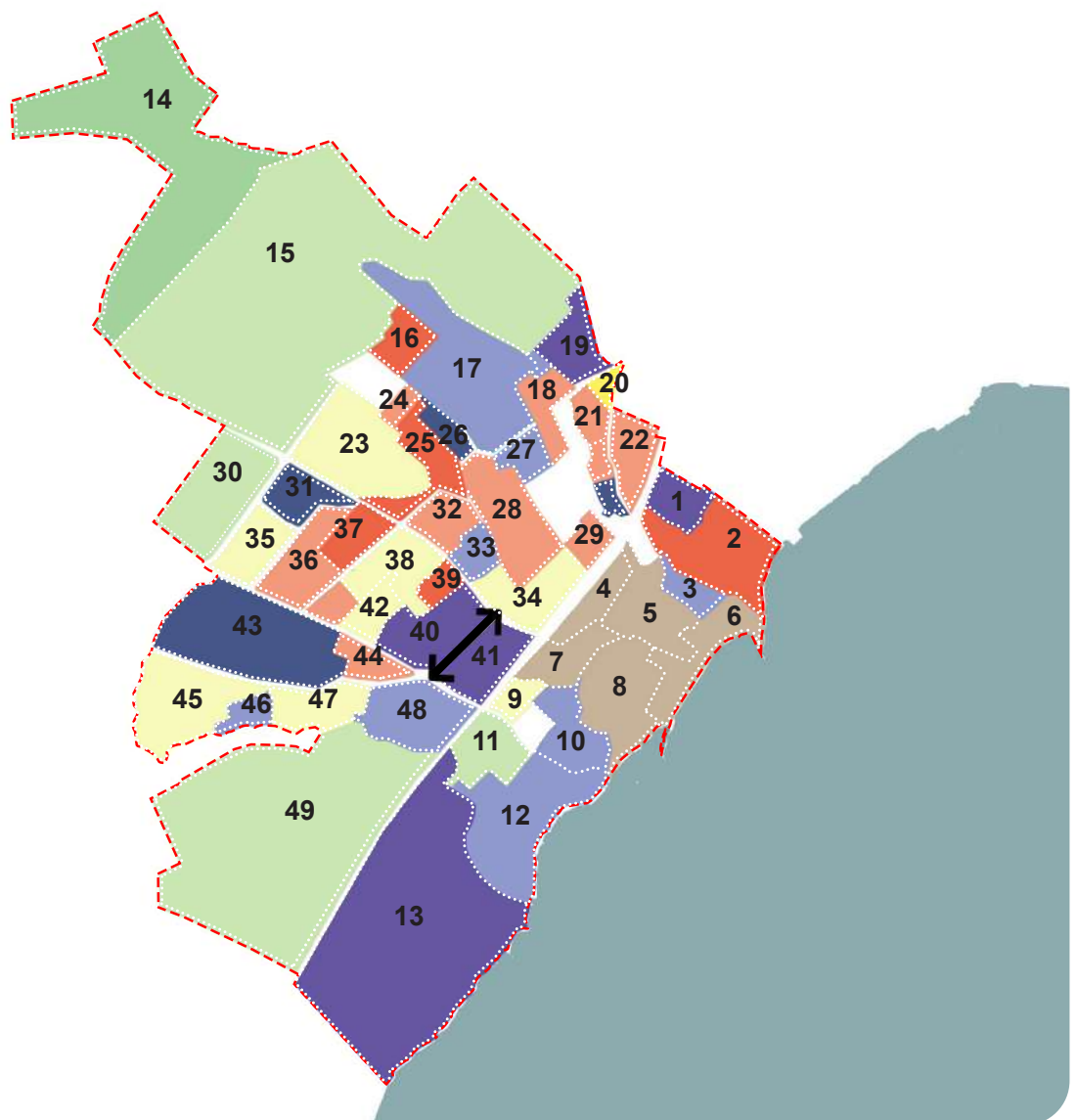
Il est important de constater que le nombre d'équipements publics dans les hauts de Nyon est en adéquation avec la démographie croissante de la ville, notamment en ce qui concerne la forte présence d'établissements scolaires. En effet, la rue et la route de Divonne bénéficient d'un gymnase et d'un établissement secondaire, accompagnés de terrains de sport et de préaux accessibles au public en dehors des heures scolaires. Un des enjeux majeurs est de valoriser ces espaces au statut public, offrant une plus grande marge de manœuvre. Ces lieux doivent être considérés et aménagés comme de véritables espaces publics urbains, accessibles et utiles à l'ensemble de la population.

↔ Rue de Divonne

1. Chemin des Vignes
2. La Banderolle
3. Mafroi
4. Gare-Centre
5. Perdtemps
6. Rive
7. Muraz-Gare
8. Vieille-Ville
9. Haute-Combe
10. Combe-Clémenty
11. Ferme de Clémenty
12. Croisettes
13. Colovray
14. Asse-Vuarpillière
15. Le Viez
16. Chêne
17. Plantaz Grosellier

18. La Paix
19. Chantemerie
20. Etraz Oulteret
21. Champs Mogins
22. Redoute
23. Petite Prairie + Pré Cossy
24. Le Reposoir
25. Les Mangettes
26. Gare des Plantaz
27. Plantaz Bourgogne
28. Prélaz
29. Le Rocher
30. La Biolatte
31. La Gravette
32. La Levratte
33. Cossy-Rosiers
34. Martinet

35. Les Fontaines
36. Eysins-Suettaz
37. Mésanges
38. Couchant
39. Monastier
40. Hôpital
41. Gymnase
42. Marens-Couchant
43. Champs-Colin
44. Marens
45. Boiron
46. Stand
47. Valmont
48. Le Lignolet
49. Bois-Bougy



doc.21: quartiers de Nyon.

(10) Quartiers de Nyon.

Il est intéressant de noter la diversité des quartiers sur le territoire de Nyon. En réponse à sa croissance démographique significative, la ville a vu émerger de nouveaux quartiers résidentiels dans les hauts de Nyon, afin de répondre aux besoins de cette population croissante.

Notre expérience sur le terrain nous a permis de mesurer l'importance de l'échelle des quartiers. L'espace public constitue le cadre de la vie quotidien et doit favoriser une diversité d'utilisations tout en encourageant une cohabitation harmonieuse entre ses utilisateurs. Les rues, places, parcs, ainsi que les commerces et équipements collectifs, jouent un rôle essentiel en facilitant la diversité des interactions et en renforçant la cohésion urbaine globale.

Actuellement, l'une des solutions pour répondre à ces enjeux réside dans la mobilité, qui permet une utilisation flexible des espaces urbains.

(11) Mobilité TIM.

Les données disponibles indiquent que la part des transports individuels motorisés (TIM) est très élevée à Nyon, représentant près de 60 % des trajets en 2010. De plus, la Ville de Nyon dispose de près de 3925 places de stationnement, dont 2887 au centre-ville, occupant ainsi une part importante de l'espace public. Or l'occupation de ces places de parc se fait au détriment des habitants, des visiteurs et des clients.

La rue de Divonne, actuellement définie comme un axe routier avec une limitation de vitesse à 50 km/h, illustre ce problème. Le dimensionnement excessif de la chaussée favorise la création de nombreuses places de parking le long des trottoirs existants, au détriment de la mobilité douce (Office de la Mobilité, 2010).

(12) Mobilité douce piétonne.

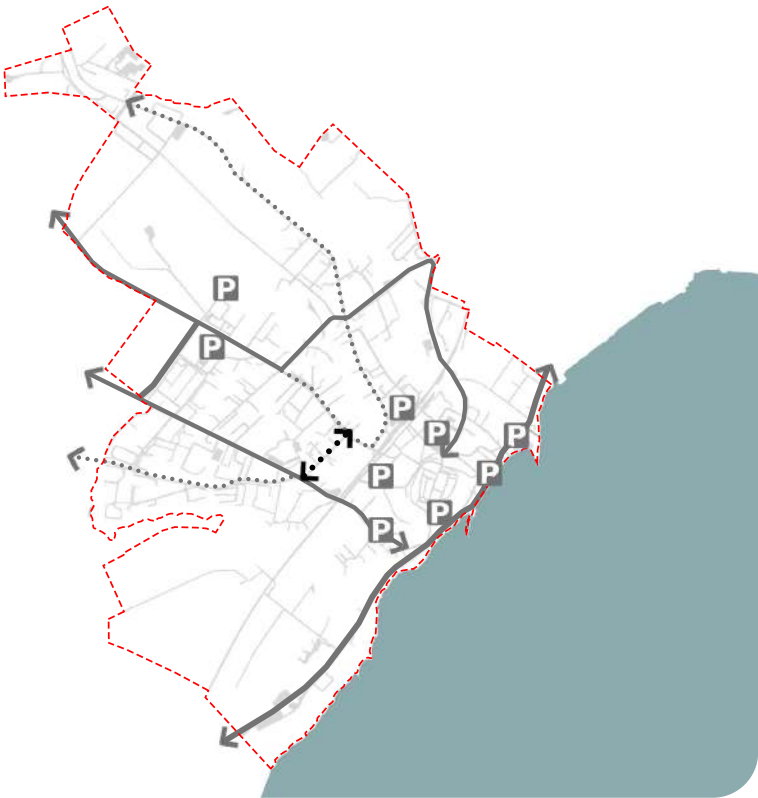
Il est également pertinent de souligner que la pratique de la mobilité douce représentait environ 30% de l'ensemble des déplacements en 2010. Néanmoins, l'étude de la mobilité révèle que la rue de Divonne se distingue en tant que l'une des rares voies transversales, ce qui contribue à réduire son trafic routier. En effet, sa géométrie est similaire à celle de la voie ferrée CFF, qui accompagne actuellement deux itinéraires importants de mobilité douce à l'échelle du territoire suisse : Suisse à vélo et Suisse à pied.

(13) Mobilité douce vélo.

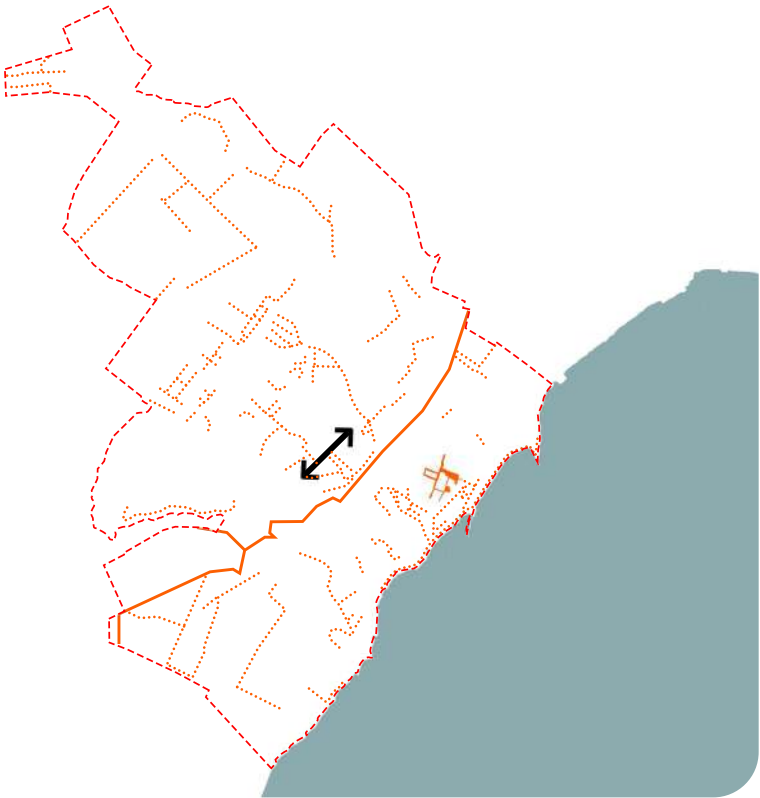
Le front sud de la ville possède un centre en partie piétonnier, mais souffre encore d'une présence excessive de voitures. En revanche, le front nord est beaucoup plus ouvert et perméable, avec une multitude de liaisons piétonnes et cyclables au cœur des quartiers. De plus, le trafic cycliste et piéton est principalement dirigé vers les écoles, le centre-ville et la gare de Nyon, ce qui confère à la rue de Divonne un statut d'axe stratégique.

La requalification de la rue permettra aux habitant-e-s et aux visiteur-euse-s, de relier les réseaux de mobilité douce aux quartiers nord-ouest de la ville, à la gare et de délester le centre-ville. Aussi, la mobilité douce ne se limite pas aux déplacements à pied ou à vélo, mais englobe toute la structuration de l'espace public : la qualité des cheminements et leur intégration avec les autres modes de transport, ainsi que les aspects paysagers, sécuritaires et conviviaux.

- Axe circulé majeur
- Axe circulé secondaire
- Parking
- Rue de Divonne



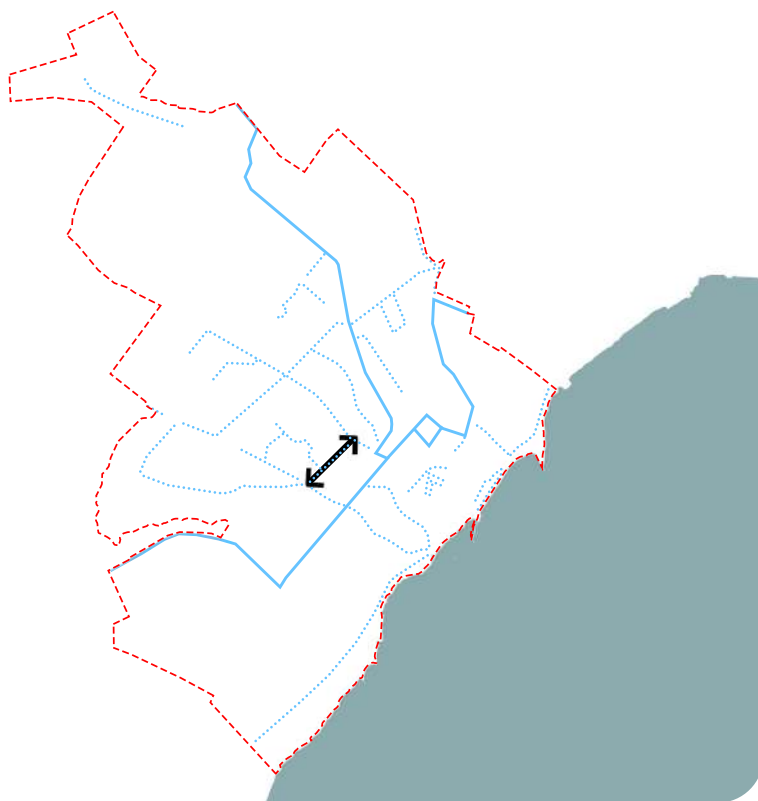
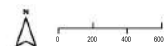
doc.22: mobilité TIM.



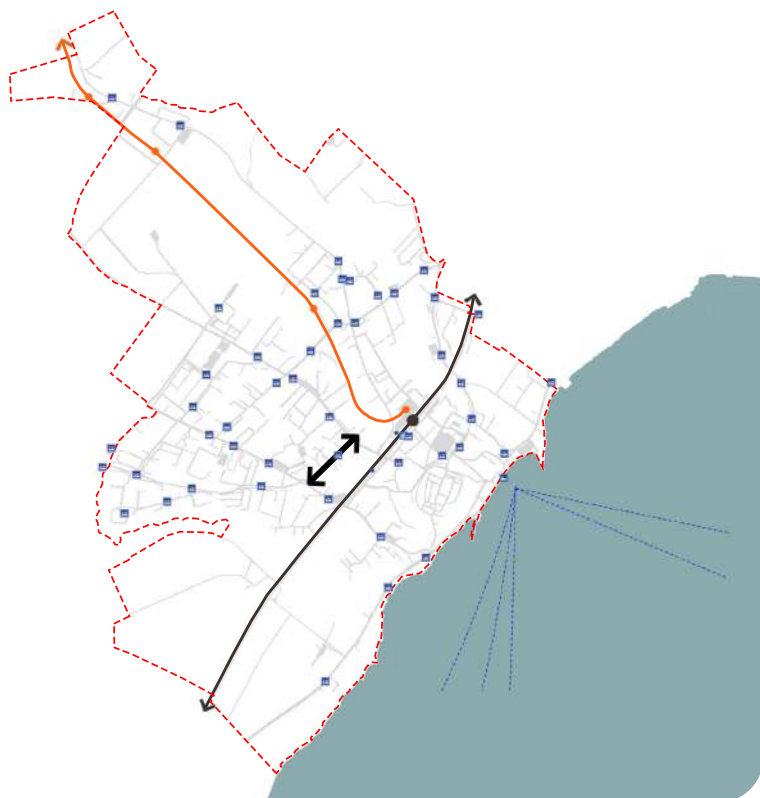
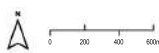
doc.23: mobilité douce piétonne.

- Suisse à pied
- MD piétonne
- Rue de Divonne

- - - MD vélo
 Suisse à vélo
 ↔ Rue de Divonne



doc.24: mobilité douce vélo.



doc.25: transports publics.

CFF
 TPC
 Arrêts de bus
 ↔ Rue de Divonne

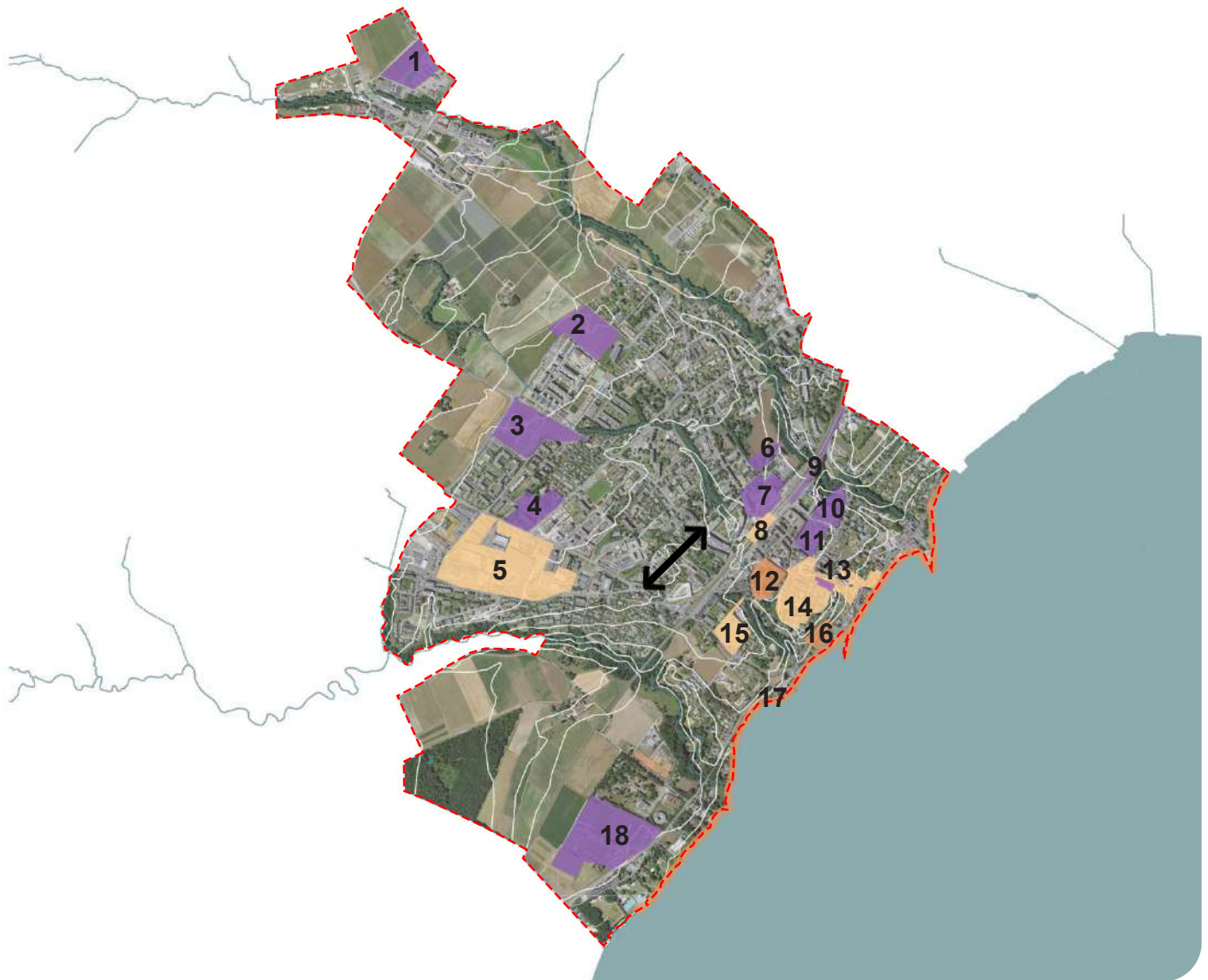
(14) Transports publics.

La Ville de Nyon bénéficie d'une excellente desserte en transports publics qui couvre l'ensemble de sa superficie.

En 2010, la part modale des transports publics à Nyon était estimée à seulement environ 10 %. Malgré la desserte de la rue de Divonne par la ligne de bus n° 818, qui circule dans les deux sens avec une fréquence d'environ 15 minutes, cette réalité semble avoir peu changé depuis.

- Projet repris
- Projets en procédure
- Projet en cours ou à relancer

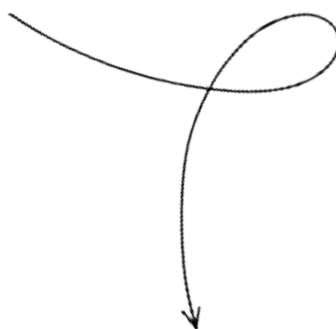
- Rue de Divonne
- | | |
|--|--|
| 1. Vuarpillière (STEP) | 10. Usteri |
| 2. Petite Prairie 3 | 11. Perdtemps |
| 3. Gravette | 12. Colline de la Muraz |
| 4. Tattes d'oie | 13. Réaménagement de la place du Château |
| 5. Champs-Colin | 14. Vieille-Ville |
| 6. En Prélaz | 15. Clementy |
| 7. Martinet | 16. Extension du musée du Léman |
| 8. Gare de Nyon | 17. Les rives du lac |
| 9. Passerelles de mobilité douce:
Nyon-Prangins et Bois-Bougy | 18. Complexe et parc multisports de Colovray |



doc.26: projets de planifications nyonnais.

(15) Projet de planifications nyonnais.

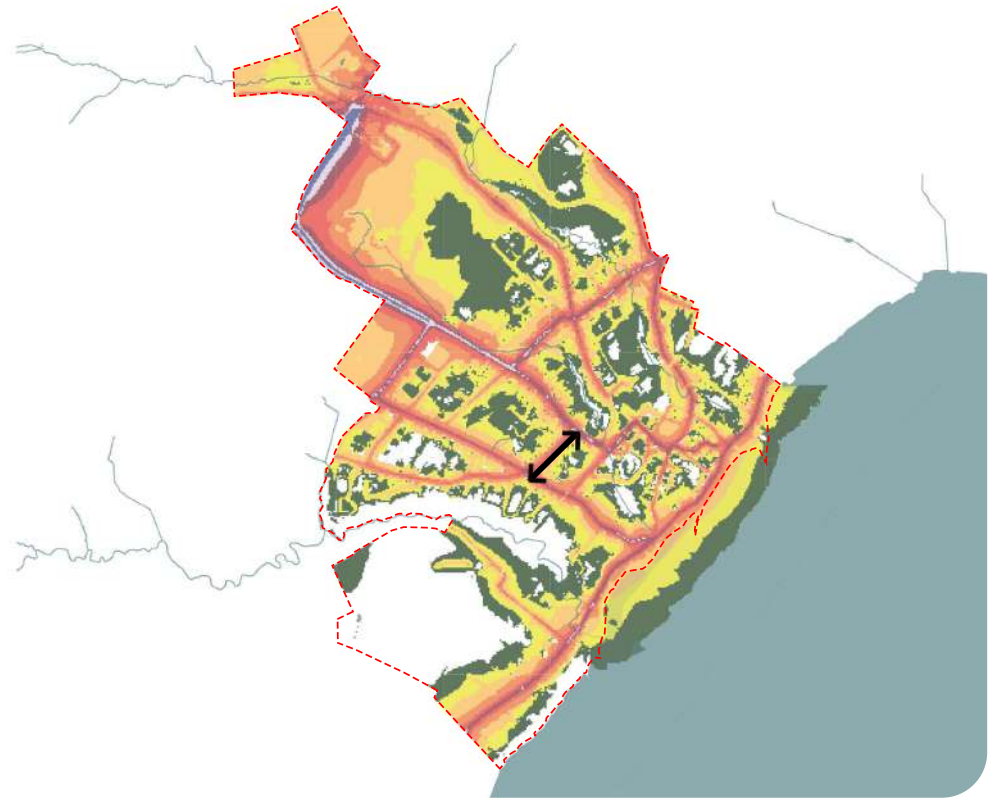
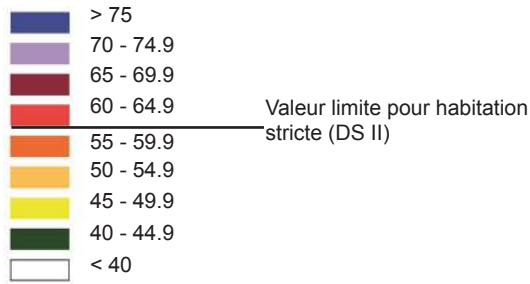
L'étude des projets de planification urbaine de la ville a révélé le potentiel de la rue de Divonne à l'échelle urbaine. À l'est des voies ferrées, les projets de passerelles de mobilité douce Nyon-Prangins et Bois-Bougy, qui seront érigées d'ici 2026, visent à rapprocher les quartiers et à favoriser les déplacements transversaux. La rue de Divonne pourrait jouer un rôle crucial en créant une continuité piétonne au nord-ouest de la ville, offrant aux habitants de Nyon ainsi qu'aux visiteurs la possibilité de rejoindre ces nouvelles infrastructures.



9



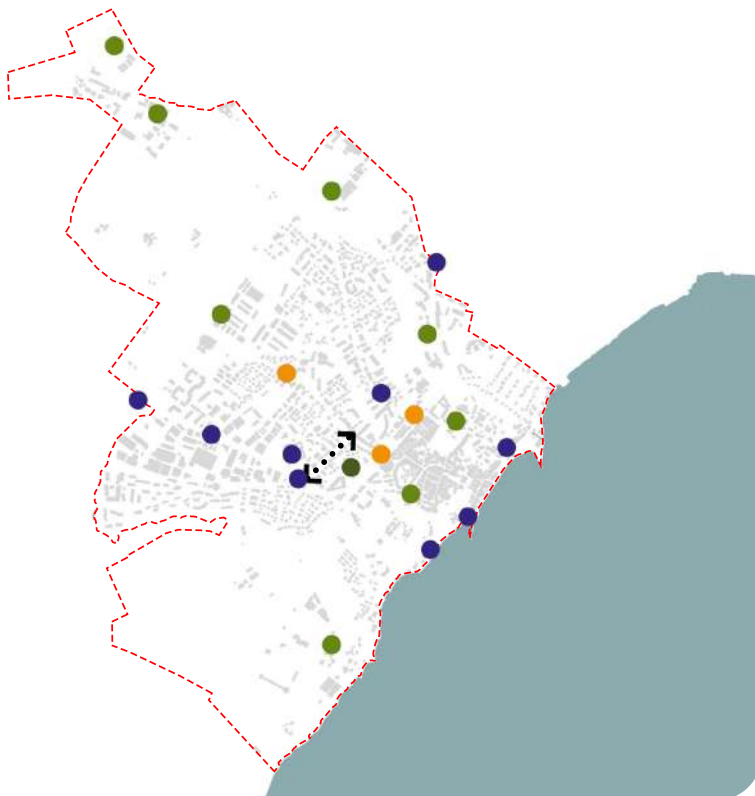
fig. 7: passerelles de mobilité douce: Nyon-Prangins et Bois-Bougy.
photo: Explorations Architecture



(16) Bruit du trafic routier (jour).

Le document 27 révèle non seulement le bruit du trafic routier, mais également les problématiques associées telles que l'imperméabilisation des sols, les îlots de chaleur urbains, et la pollution de l'air engendrée par le trafic. Ces défis environnementaux sont d'autant plus préoccupants dans une rue densément habitée comme celle-ci.

doc.27: bruit du trafic routier (jour).



(17) Rejets de chaleur importants, concentration NO2.

De plus, la rue de Divonne est située à proximité de sites émettant des quantités significatives de chaleur et de pollution, notamment en termes de concentration de NO2, tels que l'hôpital et le gymnase de Nyon. En outre, l'environnement très minéral des lieux exacerbe ces problèmes, rendant la rue de Divonne particulièrement vulnérable aux enjeux environnementaux actuels et aux effets du réchauffement climatique.

Face à ces défis, il est impératif d'envisager une requalification de la rue afin d'atténuer ces problèmes. Sans intervention, la rue de Divonne risque de devenir invivable dans les années à venir, avec des conséquences néfastes sur la qualité de vie des résidents et des usagers.

doc.28: rejets de chaleur importants, concentration NO2.

- Potentiel de valorisation négligeable
- Faible potentiel de valorisation
- Potentiel de valorisation moyen
- Haut potentiel de valorisation
- Très haut potentiel de valorisation
- Potentiel de valorisation optimal

○ limite de propriété délimitée par des haies monospécifiques.

○ placette en revêtement stabilisé.

○ chemin piéton pour accéder à l'hôpital de Nyon.

○ arrêt de bus bus 803.



○ chemin piétonnier des Ruettes menant aux salles de sport.

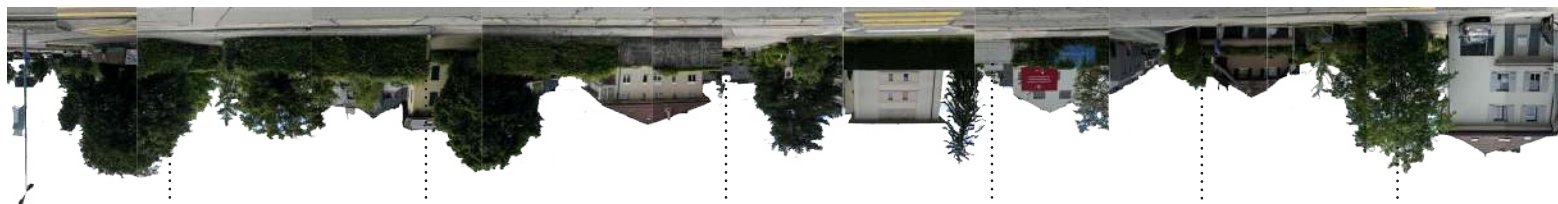
○ limite de propriété délimitée par des haies monospécifiques.

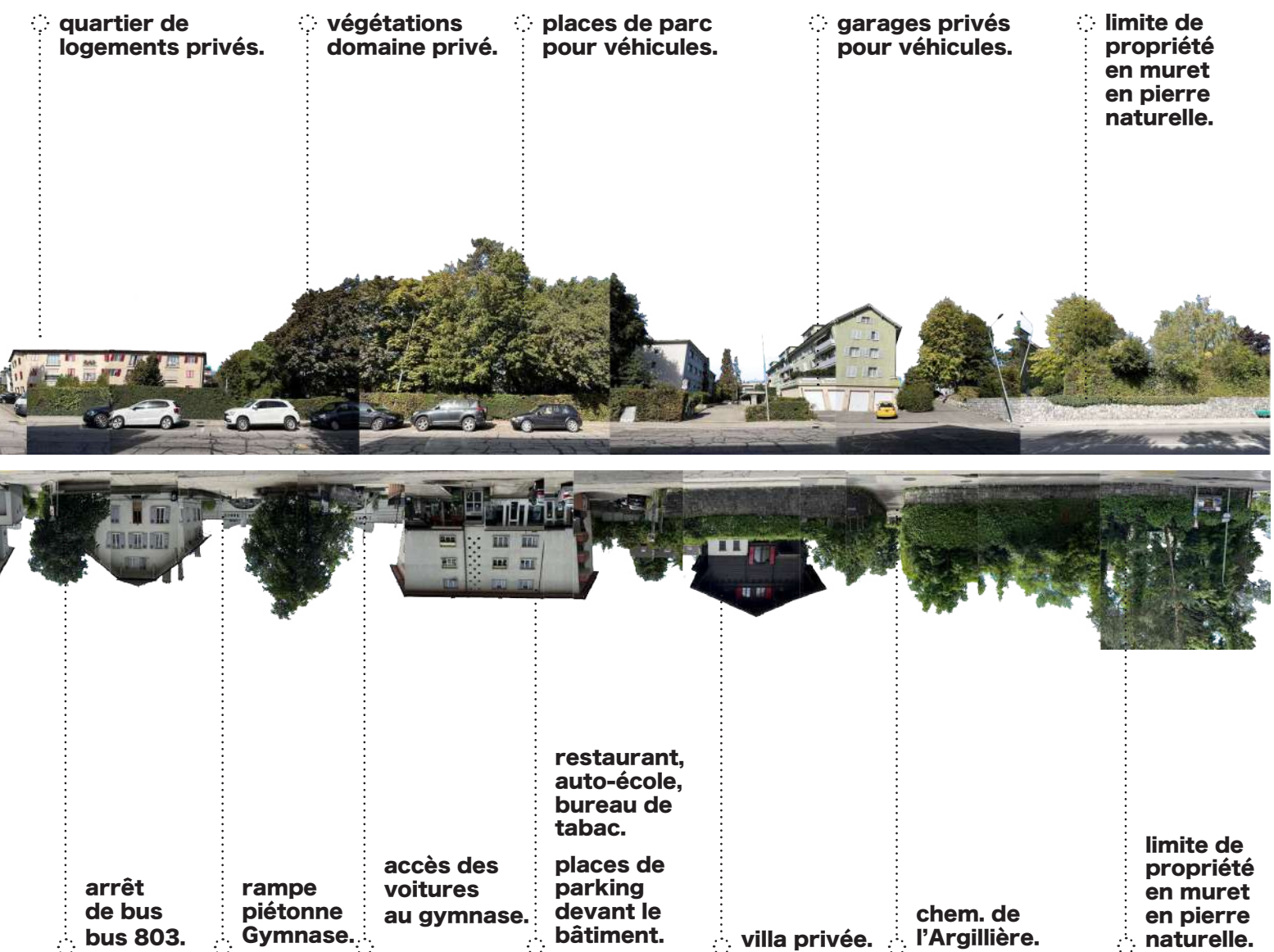
○ places de parc privées.

○ quartier de logements privés.

○ garages privés pour véhicules.

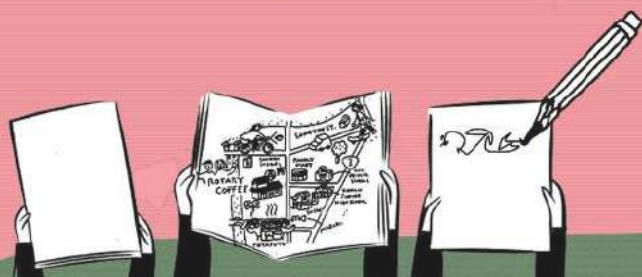
○ accès piéton aux salles de sport.





Résultat et analyse de la micro-balade exploratoire 07.

on captur rem. Neque molore accusto doluption et qui autem inihit, inctur? Umqua-
tis vidi ra imusciistis exceaqui dicatचित audicit alisimus, quiaeria derions equam,
quis dellenihit mos ate quos aceriaerum cusdand ipsant ut faceperfero



“ La rue de Divonne ” Dites-nous tout !

La participation
de 6 jeunes
de Nyon

à une micro-balade
exploratoire samedi 27 avril 2024



- 7. RÉSULTAT ET ANALYSE DE LA MICRO-BALADE EXPLORATOIRE.

Dans ce chapitre, nous exposons les données qualitatives sensibles recueillies via nos dispositifs participatifs. Ces données éclairent la relation des jeunes adultes avec le site de notre projet ainsi que leur interaction avec le territoire environnant. Ultérieurement, nous procédons à une évaluation rigoureuse de la qualité méthodologique de nos dispositifs et du comportement des participants au cours des activités. Ainsi, notre mémoire révèle des données précieuses concernant le territoire nyonnais et teste l'efficacité de méthodes participatives spécifiquement adaptées à un public jeune adulte.

7.1 Retour sur les résultats.

La balade exploratoire a permis de récolter collectivement des données sensibles sur le territoire.

Les participants ont pu exprimer leur expérience sensorielle des lieux (bruit, odeur, observation, etc.), leurs anecdotes et leurs premières propositions d'aménagement pour la Rue de Divonne. En rassemblant leurs commentaires oraux et le contenu sensible de leur carte, nous avons pu dresser un diagnostic sensible de notre site de projet.

Dans un premier temps, nous décrivons le trajet effectif de la balade. Puis, nous présenterons les observations générales et l'expérience sensorielle des participants. L'idée est de présenter les grandes observations et l'expérience sensible des participants à l'instant de la balade (comment est-ce qu'ils se sont sentis en tant que jeunes personnes à pied dans ce territoire). Accompagnant ces observations, nous mettrons en évidence leurs usages des lieux et leurs expériences vécues au sein de ce territoire.



fig. 8: Immersion au sein de la rue de Divonne.
photo prise par nos soins ©

7.1.1 Description du trajet de la balade.

Durant notre dispositif, nous avons laissé une marge de manœuvre aux participants quant au trajet et au rythme de la marche. Sous la direction des participants, la balade a été ponctuée de haltes qui leur permettaient de prendre des notes sur leur plan de site. En partant depuis la gare, nous avons emprunté la route de St-Cergues, une route à limitation 20km/h aménagée en zone de rencontre. Puis, nous nous sommes dirigés vers notre site de projet en empruntant la Rue de la Morâche. Nous avons ensuite traversé la Rue de Divonne jusqu'au rond-point opposé. A cet intersection-là, nous nous sommes naturellement dirigés vers le campus du Gymnase en employant un chemin piéton traversant des parcelles résidentielles. Enfin, nous sommes arrivés au centre du Campus du Gymnase, c'est-à-dire au milieu des deux bâtiments principaux (Atrium et NEF), marquant la fin de notre balade.

Pour l'exercice final de témoignage-vidéo, nous sommes retournés à proximité de la route de Divonne pour que certains jeunes puissent s'enregistrer à l'endroit de leur choix.

7.1.2 Synthèse des observations, des témoignages et de l'expérience sensorielle exprimées par les jeunes.

Les observations sur site et l'expérience sensorielle des participants durant la balade se sont cristallisées autour de trois grandes thématiques : la mobilité, le végétal et les usages, chacune soulevant des enjeux spécifiques accompagnés de recommandations pertinentes.

(1) Mobilité.

Concernant la mobilité, les participants ont abordé la question en scindant le territoire en deux zones distinctes. Durant la première partie de la balade, ils ont critiqué la prédominance de l'automobile dans la configuration de l'espace public. Cette hégémonie s'illustre par l'abondance des places de parking et des voies surdimensionnées, nuisant considérablement à l'expérience urbaine des piétons. Les participants ont exprimé des préoccupations relatives aux conflits d'usage, aux nuisances sonores, à la pollution, à la chaleur excessive, et au sentiment d'insécurité ressenti par les usagers de la mobilité douce.

Ils ont spécifiquement ciblé la rue de Divonne, critiquant le revêtement routier pour son excès de bruit et les aménagements des trottoirs pour leur état délabré, et déplorant la présence de places de parking jugées inutiles. Ces éléments contribuent à une atmosphère générale de désagrément pour les piétons, qui trouvent ces routes "trop bruyantes" et "désagréables".

Par ailleurs, pour la zone de rencontre située derrière la gare, conçue pour favoriser la coexistence des différents modes de transport, les observations ont révélé des lacunes importantes. Malgré les aménagements prévus pour assurer la priorité aux piétons, la présence fréquente de véhicules crée une cohabitation parfois précaire.

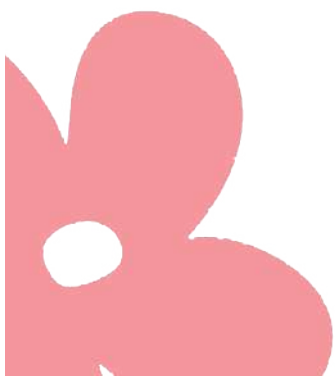
discussions sur les aménagements
de la rue de la Morâche

halte sous les marronniers
devant la rampe du gymnase



repas avant de commencer
la balade

fig. 9: aperçu de la micro-balade exploratoire.
photos prises par nos soins ©



Durant la balade, l'interaction inattendue avec plusieurs véhicules a mis en évidence le contraste entre l'intention du design urbain et la réalité du terrain, où la priorité théorique aux piétons n'est pas toujours respectée.

En bref, ces témoignages et analyses soulignent la nécessité de repenser certains aspects de l'aménagement urbain afin de réellement prioriser la sécurité et le confort des piétons, tout en réduisant l'impact environnemental et sonore des véhicules. Durant toute la durée de la balade, les zones piétonnes sont valorisées et appréciées par les jeunes adultes, une catégorie de la population qui semble prête à renverser la dominance automobile au sein de l'espace public.

Durant la deuxième partie de la balade, nous avons recensé des commentaires beaucoup plus positifs dans une partie du territoire à dominance piétonne cette fois-ci. En effet, le campus du gymnase et les chemins qui y mènent sont réservés au piéton. De fait, la balade, semblant pénible pour les marcheurs, prend une toute autre tournure à l'approche du Gymnase. En effet, les participants qualifient les chemins pédestres empruntés d'"agréables", "calmes", "frais" ou encore "à l'abri des voitures". Ce réseau de chemin, très emprunté par les élèves et les riverains, connecte le campus du Gymnase avec la gare et le centre-ville, mais également les quartiers alentours. Le campus semble s'inscrire de manière pertinente au sein de son territoire, se caractérisant par sa perméabilité (possibilité de traverser le campus par tous les publics) et s'abstenant de toute nuisance liée à l'automobile.

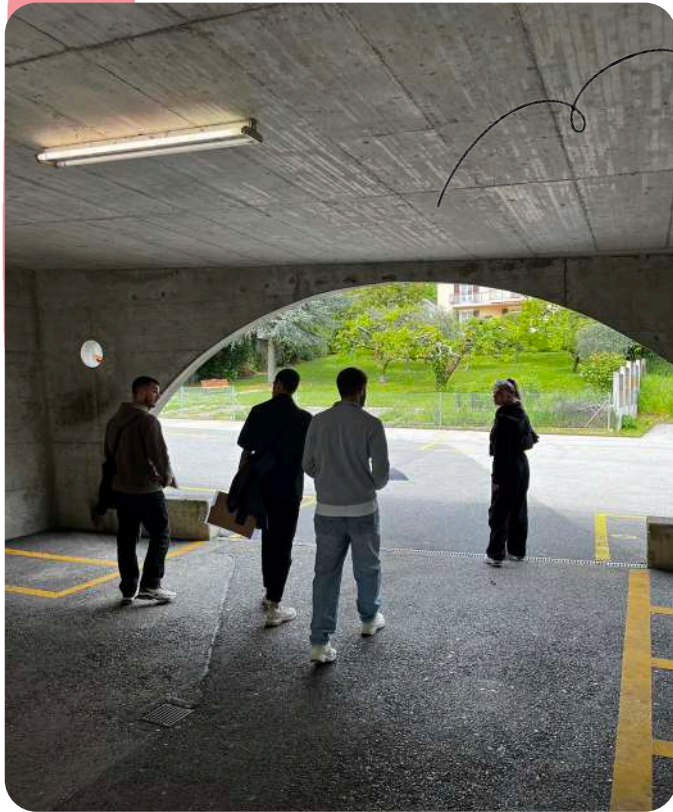
(2) Végétal.

Du point de vue végétal, les participants ont unanimement souligné un déficit manifeste de verdure dans

l'espace urbain. Lors de notre balade, qui s'est déroulée par un jour ensoleillé, la quête d'ombrage pour se protéger de la chaleur est apparue comme un véritable défi. Cette expérience a exacerbé leur critique de l'aménagement des voiries urbaines, en particulier le manque de canopée offrant ainsi peu d'ombre.

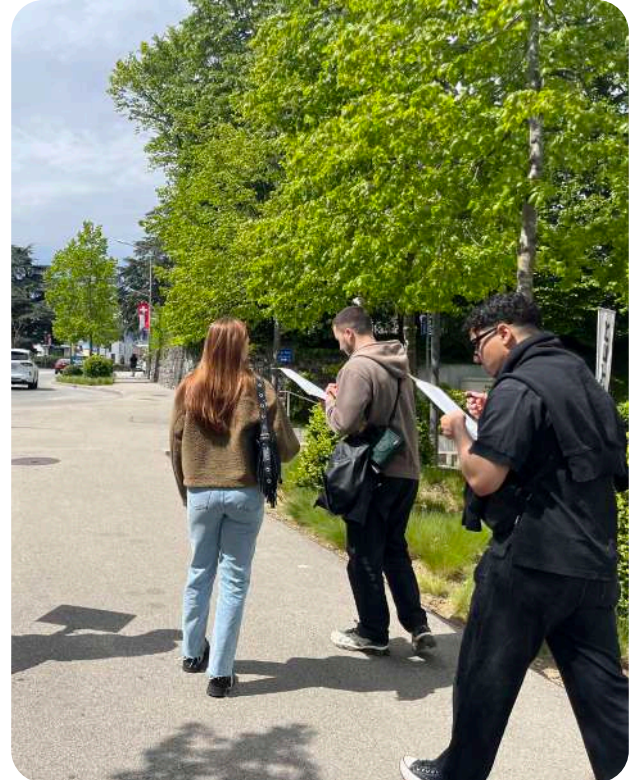
Les rues de la Morâche et de Divonne ont été spécifiquement désignées comme étant "minérales", dénuées de verdure et excessivement chaudes. Leurs observations ont aussi mis en avant l'utilisation extensive de revêtements bitumineux et un manque généralisé de végétation dans les aménagements extérieurs du campus du Gymnase. Des sites tels que la rampe ou le préau du bâtiment de l'Atrium, qui sont les centres de la sociabilité étudiante, sont particulièrement exposés aux rayons du soleil et aux intempéries, avec très peu d'espaces couverts extérieurs disponibles pour les étudiants.

Cependant, ils ont également repéré des zones qu'ils qualifient d'« oasis » ou d'« espaces de fraîcheur », c'est-à-dire des lieux remarquables pour leur végétation et la qualité de leur aménagement. Ces espaces publics, tantôt bien investis par les usagers, tantôt sous-utilisés mais avec un fort potentiel, offrent un contraste saisissant avec les zones plus stériles du site. Le premier de ces espaces mentionné lors de la balade est le parc de la Morâche, un espace public conçu pour la détente situé à proximité de la gare. Ensuite, ils ont mis en avant un ensemble de parcelles privées le long de la rue de Divonne, caractérisé par une canopée dense et des espaces de pleine terre significatifs, bien que l'accès au public soit restreint. Un autre espace notable est le réseau de cheminement piéton traversant le campus du gymnase, protégé des nuisances automobiles et contribuant ainsi au bien-être des étudiants.



**parking privé des professeurs
du gymnase de Nyon**

**appropriation
du fond de plan**



**point de départ à la gare et
explications des consignes de la
balade exploratoire**

fig. 10: aperçu de la micro-balade exploratoire.
photos prises par nos soins ©

Le préau de la NEF, le bâtiment principal du Gymnase, avec ses rangées de platanes et ses bancs, offre également un lieu de repos appréciable. Enfin, un espace peu aménagé à l'est du bâtiment de la NEF, comprenant un étang et une canopée abondante, a été identifié. Bien que peu fréquenté par les étudiants, son potentiel a été reconnu par les participants. Géraldine a particulièrement apprécié la présence de l'étang, des arbres, des oiseaux et d'un sentier facilitant la traversée du sud au nord du bâtiment de la NEF, soulignant la valeur écologique et récréative de cet espace.

(3) Usages et fonctions du site.

Enfin, les participants partagent leurs perceptions et usages des lieux à travers le prisme de leur statut d'habitants de Nyon et d'anciens étudiants du Gymnase. Ayant fréquenté cet établissement, leur vécu et leurs souvenirs des lieux sont indissociablement liés à leur parcours académique. En premier lieu, ils se rejoignent pour discuter et critiquer la situation actuelle du site en termes d'équipement et de commerces. Youb et Ugo distinguent les "Hauts de Nyon" du "Centre", mettant en lumière une répartition des commerces et équipement très inégalitaire entre ces deux parties du territoire. Cette disparité entraîne une centralisation marquée de l'attractivité, qui influence significativement le comportement des étudiants et des résidents, les incitant à converger vers le centre. En effet, pour satisfaire leurs besoins quotidiens, habitants et étudiants se voient contraints de se diriger vers le centre-ville.

La rue de Divonne et les Hauts de Nyon, malgré un potentiel consommateur quotidien important, abritent peu de commerces et d'établissements de restauration. Toutefois, Ugo et Elio relèvent la présence d'un kiosque à l'intersection de la rampe et de la rue de

Divonne, qui s'avère pratique pour les élèves désireux d'acquérir des cigarettes et des bonbons en guise de dépannage. Dans le même ensemble immobilier, ils mentionnent également l'ancienne présence d'un fast-food, autrefois très fréquenté par les élèves pour ses hamburgers, mais qui est désormais fermé.

Ces observations témoignent du désir manifeste des usagers de disposer de commerces et de restaurants à proximité de leurs lieux de vie et d'étude, révélant un besoin crucial d'aménagement commercial adapté à la distribution démographique et aux habitudes locales. Dans ce contexte, la rue de Divonne semble pouvoir jouer un rôle décisif pour satisfaire les étudiants.

Subséquemment, les participants localisent et décrivent les sites emblématiques au sein de notre aire de projet. A proximité de notre site, le centre-ville est unanimement désigné comme le cœur attractif de l'agglomération, où l'on retrouve un centre commercial, des restaurants et divers commerces. Dans le périmètre spécifique de notre projet (hors campus du gymnase), deux sites sont particulièrement mis en avant pour leur fréquentation assidue et la qualité de leur aménagement : la Roulotte, un café-bar régulièrement fréquenté par les participants, et le parc de la Morâche, apprécié pour son atmosphère "cosy".

Se remémorant leur temps en tant qu'étudiants, les participants citent ensuite les espaces de socialisation extérieurs les plus prisés. La rampe, notamment, est reconnue par tous comme un lieu emblématique de la vie estudiantine, appréciée pour son ambiance sociale mais critiquée pour son aménagement inadéquat.

Elio et Ugo soulignent particulièrement la popularité de ce lieu, notant qu'ils y passaient toutes leurs pauses. D'autres espaces tels que la "Cour" du bâtiment de la NEF et la sortie Est de l'Atrium sont également évoqués.

Adoptant une posture critique vis-à-vis de l'existant, les participants questionnent certains choix d'aménagement sur le campus, critiquant notamment l'installation de carrés potagers, la localisation du restaurant scolaire en sous-sol, ou encore le déficit de mobilier urbain adapté aux pratiques étudiantes. En effet, certains aménagements ne semblent pas adaptés aux pratiques et au quotidien des étudiants. À titre d'exemple, Youb et Milena observent que les étudiants ne participent jamais à l'entretien des carrés potagers. Elio et Alex déplorent l'absence de tables de pique-nique dans l'enceinte du campus, forçant les étudiants à rester à l'intérieur des bâtiments durant les pauses et le déjeuner. Finalement, Elio fait mention du terrain de basket ouvert au public situé à l'ouest du campus, près des salles de gymnastique. Tout en reconnaissant la qualité de cette installation sportive, il critique le contexte peu attrayant dans lequel elle se trouve, coincée entre une route et un parking, et marginalisée par rapport au reste du campus.

Pour comprendre plus en détail l'apparence des lieux et leur usage, nous décrivons, à la suite, l'exercice de témoignage-vidéo entrepris par les participants.

7.1.3 Anecdotes et témoignages spécifiques.

Pour enrichir les témoignages recueillis lors de notre balade exploratoire, nous avons introduit un exercice de micro-vidéo témoignage au moyen de l'application Snapchat. Cet outil a permis aux jeunes de partager leurs anecdotes et ressentis, offrant une immersion directe dans leurs expériences et impressions sur le terrain, ce qui a grandement facilité notre compréhension de leur interaction avec l'espace.

Nous commencerons par présenter les anecdotes les plus marquantes évoquées par les participants, pour ensuite analyser comment ces récits illustrent leur relation à l'espace et, plus spécifiquement, à notre site de projet.

(1) Présentation des anecdotes marquantes partagées par les participants.

Chaque participant nous a livré de façon individuelle une histoire de leur passage sur ce site. Étudiants pendant plusieurs années au gymnase, les participants nous ont partagé des récits faisant écho à leur passage dans cet établissement.



Ugo, 25 ans

“ En général, pendant les pauses les gymnasiens restent sur la grande rampe. ”

- **UGO** a relaté l'histoire d'un ancien restaurant de burgers à emporter, très apprécié des élèves du gymnase, situé au bord de la route de Divonne et à côté de la rampe. Ce lieu a dû fermer pour des raisons d'hygiène, et le local reste aujourd'hui inoccupé.

- **GÉRALDINE** a partagé des souvenirs moins heureux de son temps au gymnase, marqués par une atmosphère qu'elle trouvait répressive. Elle décrit ses punitions et l'environnement du gymnase avec une pointe de sarcasme, soulignant la sévérité des aménagements et de l'architecture, qu'elle juge repoussants et austères. Elle parle de la proximité directe de la route de Divonne et des nuisances qu'elle engendre.

- **ELIO** se remémore les moments passés sur la rampe du gymnase, un lieu central pour les interactions sociales entre étudiants. Il critique le design très minéral de cette rampe, notant le manque de mobilier urbain adapté et d'ombrage, ce qui rend l'espace peu accueillant malgré son importance sociale.

- **ALEX** décrit le préau situé au cœur du campus du Gymnase. Il qualifie cet espace de pause de convivial et agréable, soulignant également l'attrait du cadre paysager, qu'il trouve sympathique et apaisant. Cette dernière caractéristique est particulièrement significative dans un environnement qui peut, pour certains, être source de stress.

- **YOUB** évoque les défis posés par la route de Divonne, notamment le trafic dense et la vitesse des voitures, qui posent problème pour les résidents locaux, en particulier les personnes âgées et à mobilité réduite. Avec humour, il critique aussi le mauvais état des trottoirs.

- **MILENA** observe que le site semble figé dans le temps depuis son départ du gymnase, il y a sept ans, sans améliorations notables.

Ces témoignages, capturés via vidéo, nous fournissent non seulement un aperçu vivant des perceptions et des émotions des jeunes participants, mais ils constituent également une base précieuse pour notre diagnostic du site. L'usage de la vidéo permet d'engager les participants de manière active et de collecter des données riches et immédiatement contextualisées, renforçant ainsi l'authenticité et la pertinence de notre analyse.



Milena, 25 ans

ANECDOTE DE UGO

Quand j'étais au gymnase, à côté, il n'y avait qu'un seul endroit pour manger et c'était là le vieux garage. Il a été fermé après pour question d'hygiène. Regardez l'endroit ! Ça ne donne pas du tout envie, bord de route, éclaté.

ANECDOTE DE GÉRALDINE

Sur cette "magnifique" route, il y a évidemment le Gymnase. Sur cette rampe bien dégueulasse, ça me rappelle juste les fois où j'étais punie et où je devais passer le balais. Donc, j'ai évidemment un souvenir un peu merdique. Ce ne m'évoque que ça. Et, le reste est très neutre. C'est juste une route dégueulasse, un peu triste. En fait, les souvenirs ne me restent pas. Ce n'est pas quelques choses qui restent en tête. Il n'y a rien d'amusant qui se passe. Donc, voilà, le seul truc qui me vient à l'esprit c'est juste les punitions que j'ai eu ici. Donc voilà, rien de ouf.

ANECDOTE DE ALEX

Du coup, on se retrouve sous le préau du Gymnase, un espace agréable et convivial, dans lequel on peut discuter, s'asseoir, se reposer, vraiment un lieu très agréable. En plus, en face, il y a de la verdure, ça rajoute un petit côté avec moins de stress, très sympa.

ANECDOTE DE ELIO

Alors là, nous sommes sur la rampe du Gymnase où j'ai passé 4 années de scolarité dans ce bâtiment pas très joli, où on passait toutes nos pauses sur cette rampe, alors qu'il n'y a rien de spécial à part deux long bancs, et qu'elle donne directement sur la route de Divonne, et que toutes les voitures, comme on peut le voir, passent et c'est souvent bruyant.

Il n'y a pas de zone d'ombre pour se poser et on peut rien y faire de spécial à part attendre le prochain cours. Mais, on était quand même tout le temps tous ici à ne rien faire ou à fumer des clopes.

ANECDOTE DE YOUNG ET MILENA

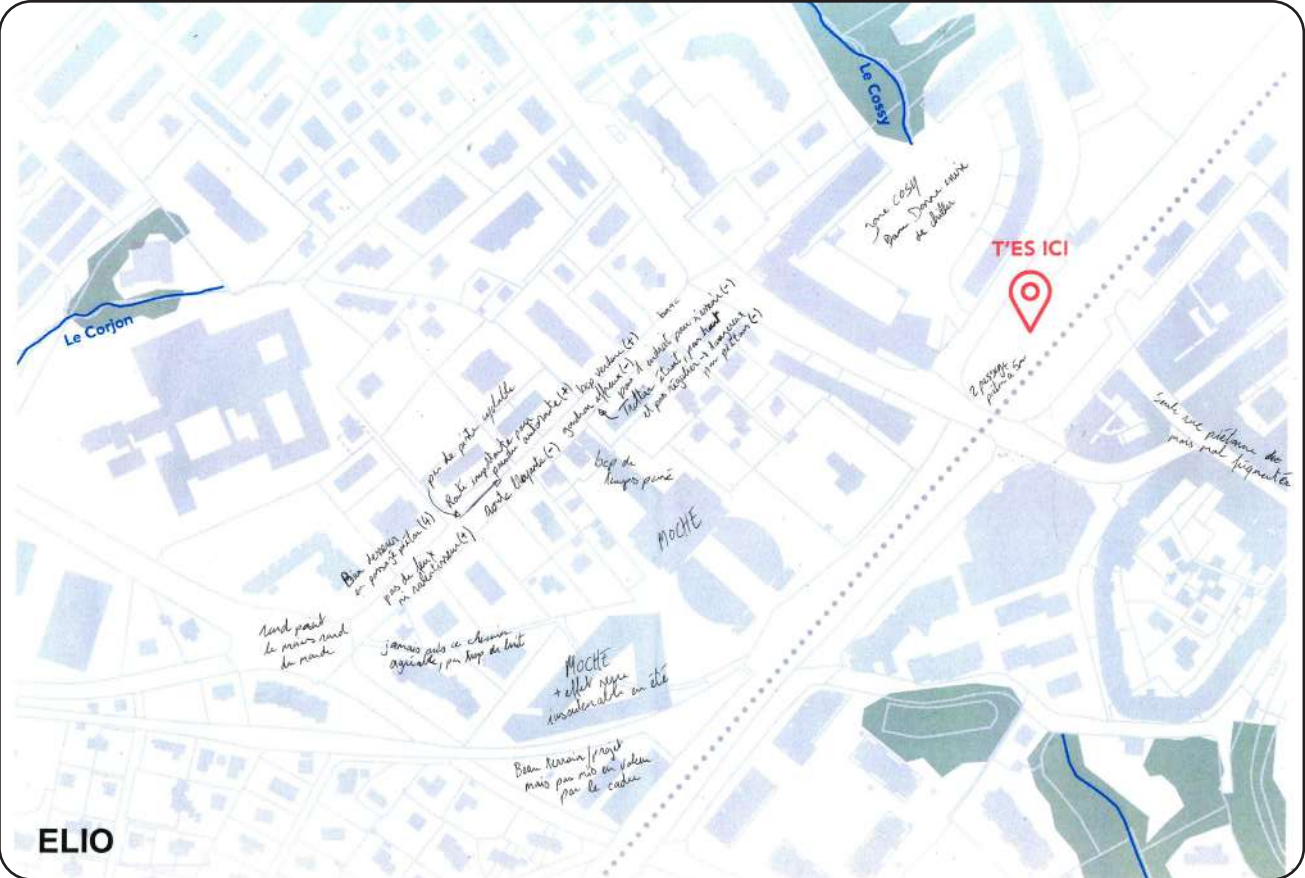
Young : Je suis passé ici, j'ai aidé une vieille dame, une voisine de chez moi, à déménager dans des immeubles qui sont à 300 mètres de cette route. C'est des immeubles qui ont des appartements spécialement aménagés pour les personnes qui ont des difficultés de mobilité, donc souvent c'est des personnes âgées. Ce n'est pas des EMS, mais c'est à peu près le même fonctionnement avec des infirmiers qui viennent tous les jours. Et ce que j'ai noté, c'est qu'il y avait énormément de personnes âgées qui marchaient sur les trottoirs de cette route, qui marchaient soit avec des déambulateurs, des cannes etc. Et en les regardant, on remarque qu'elles sont gênées par la vitesse des voitures qui passent, par le bruit, que pour passer au passage piéton c'est compliqué. Voilà, ça m'a rappelé ce déménagement. Voilà pour la petite anecdote.

Milena : Du coup, j'étais dans ce gymnase, et ce que j'ai remarqué c'est que justement la rue de Divonne, elle n'a pas du tout évolué depuis que j'étais au gymnase, c'était il y a 7 ans. Je pense que ce serait vraiment intéressant de la réaménager pour qu'elle évolue un peu parce que y'a des petits points qui pèchent.

Young : C'est des trottoirs du tiers-monde, on dirait qu'on est ... je suis à Alger, je ne suis pas à Nyon. Il y a des trottoirs avec des trous, des flaques d'eau. Ça c'est pas bon, normalement un trottoir c'est lisse, un tapis.



doc.30: carte sensible appartenant à Milena.



doc.31: carte sensible appartenant à Elio.





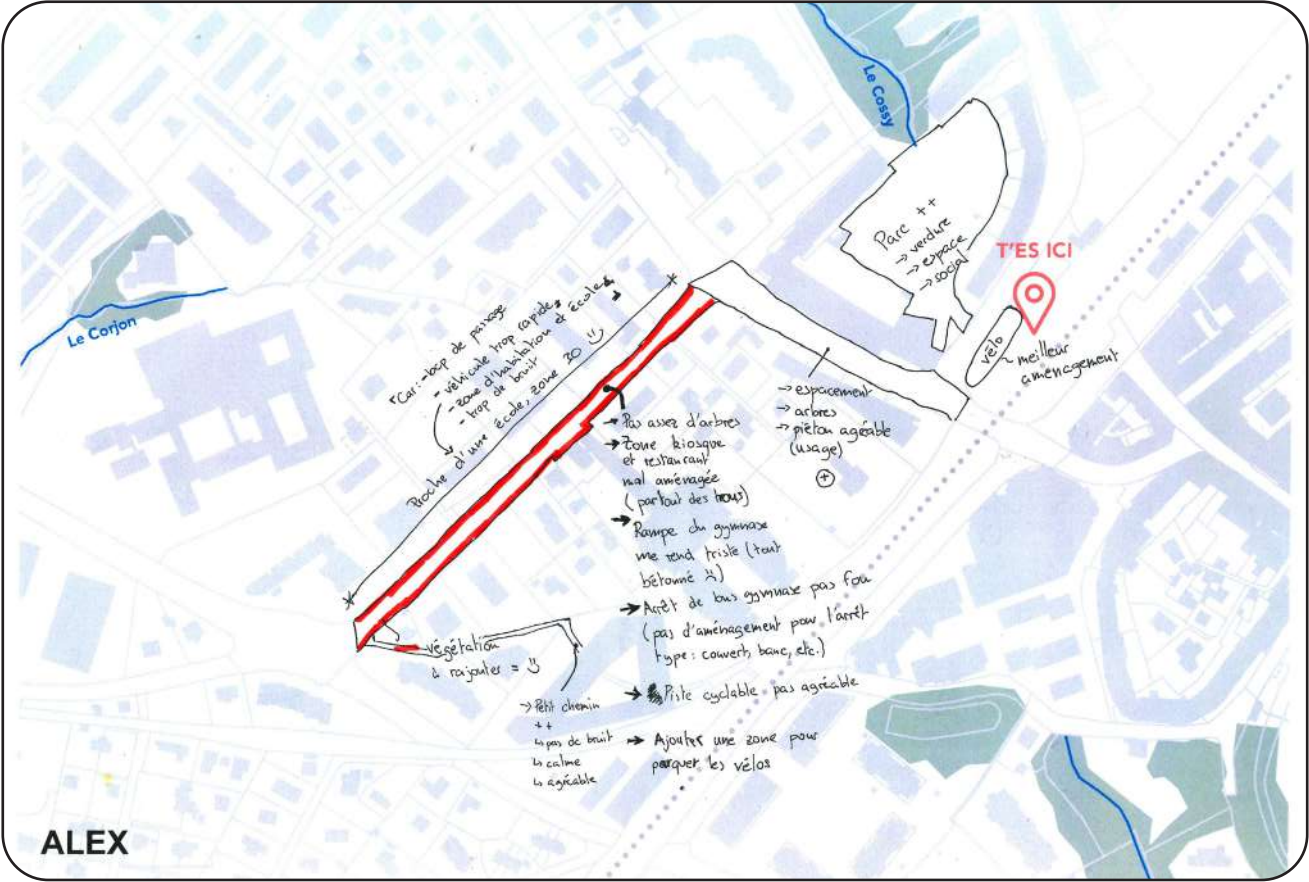
YOUB



doc.33: carte sensible appartenant à Youb.



doc.34: carte sensible appartenant à Ugo.



doc.35: carte sensible appartenant à Alex.



(2) Comment leurs histoires reflètent la relation des jeunes avec l'espace ?

Ces anecdotes révèlent profondément la relation que les jeunes entretiennent avec le site de notre projet. Par le biais de leurs récits et observations, ces anciens élèves nous offrent une perspective unique sur le territoire, marquée par leur vécu et leur jeunesse. L'usage de la vidéo dans cet exercice nous a permis de mettre en évidence des lieux emblématiques du site, enrichissant ainsi notre compréhension de l'espace étudié.

Les témoignages-vidéos collectés illustrent non seulement la composition et l'aménagement actuel du site, mais aussi les diverses manières dont il est utilisé au quotidien par les jeunes et d'autres membres de la communauté. Ils mettent en lumière les interactions sociales dans des lieux spécifiques, tels que la rampe du gymnase, qui, selon Elio, sert de point de rassemblement central pour les étudiants. Cette rampe, évoquée aussi bien par Géraldine que par Ugo, apparaît comme un lieu significatif mais critiqué pour son aménagement austère et son manque d'infrastructures accueillantes. De plus, les récits comme celui d'Ugo sur l'ancien restaurant de burgers soulignent un manque de lieux de restauration accessibles à proximité, ce qui pourrait être une piste d'amélioration pour augmenter l'attractivité du site.

Youb, quant à lui, attire l'attention sur les défis liés à la sécurité et à l'accessibilité, en particulier pour les personnes âgées et à mobilité réduite, critique qui met en évidence les limitations des aménagements routiers actuels.

Enfin, les témoignages de Géraldine, Youb et Elio mettent en lumière une problématique notable liée à la pollution sonore sur le site de notre projet, no-

tamment due à la circulation dense sur la route de Divonne. Cette nuisance sonore affecte particulièrement la rampe du gymnase, un lieu central et très fréquenté par les étudiants. Les deux participants ont souligné que le bruit routier altère significativement la qualité de vie dans cet espace, où les jeunes se retrouvent pour socialiser et se détendre. La présence de ce bruit continu, en plus de compromettre le confort acoustique, pourrait également avoir des répercussions sur la santé et le bien-être des usagers, en particulier pour une population jeune qui passe de longues périodes dans cet environnement au quotidien. Cette observation suggère l'urgence de repenser l'aménagement de la route de Divonne et de la rampe du gymnase pour inclure des solutions d'atténuation du bruit, telles que la limitation de la vitesse ou la végétalisation accrue, qui pourraient contribuer à réduire l'impact sonore et améliorer l'attractivité du site.

Ces anecdotes permettent donc non seulement de comprendre les fonctionnalités et les déficiences du site, mais elles soulignent aussi les besoins spécifiques des jeunes adultes et des autres usagers. Elles révèlent les dimensions sociales, fonctionnelles et émotionnelles du site, fournissant des insights précieux pour notre diagnostic territorial. En identifiant ces zones clés et en écoutant les voix des jeunes, nous pouvons envisager des interventions urbaines qui répondent mieux aux attentes des utilisateurs, renforçant ainsi la connexion entre l'espace et ses usagers.

7.1.4 Synthèse graphique des observations et des émotions.

Dans le cadre de notre étude, suite à la collecte de données lors de notre balade exploratoire, nous avons élaboré une série de documents graphiques. Le traitement de ces données par nos soins avait pour double finalité : premièrement, compiler et restituer le plus fidèlement possible les informations recueillies — à savoir le contenu de chaque carte et les échanges tenus pendant la balade — et deuxièmement, concevoir des documents au design clair et accessible à notre audience cible.

L'élaboration de ces supports visuels était cruciale, non seulement pour la synthèse fidèle des données, mais aussi pour assurer leur intelligibilité et leur pertinence face aux destinataires. Cette démarche visait à adapter scrupuleusement le graphisme pour faciliter l'engagement des participants lors de la phase suivante, à savoir l'atelier de projet.

La création soignée de ces documents graphiques répondait également à un impératif de valorisation du travail collectif effectué. Chaque élément graphique était pensé pour mettre en exergue les contributions des participants, affirmant ainsi leur rôle essentiel dans l'évolution de notre projet. Cette approche respectueuse et valorisante a permis d'enrichir significativement le processus participatif en renforçant le sentiment d'appropriation et de pertinence parmi les participants.

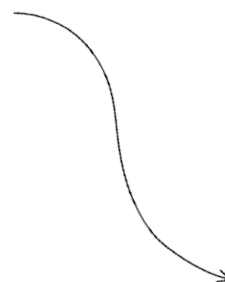
En bref, ces documents, par leur conception méthodique et leur nature interactive, jouent un rôle crucial

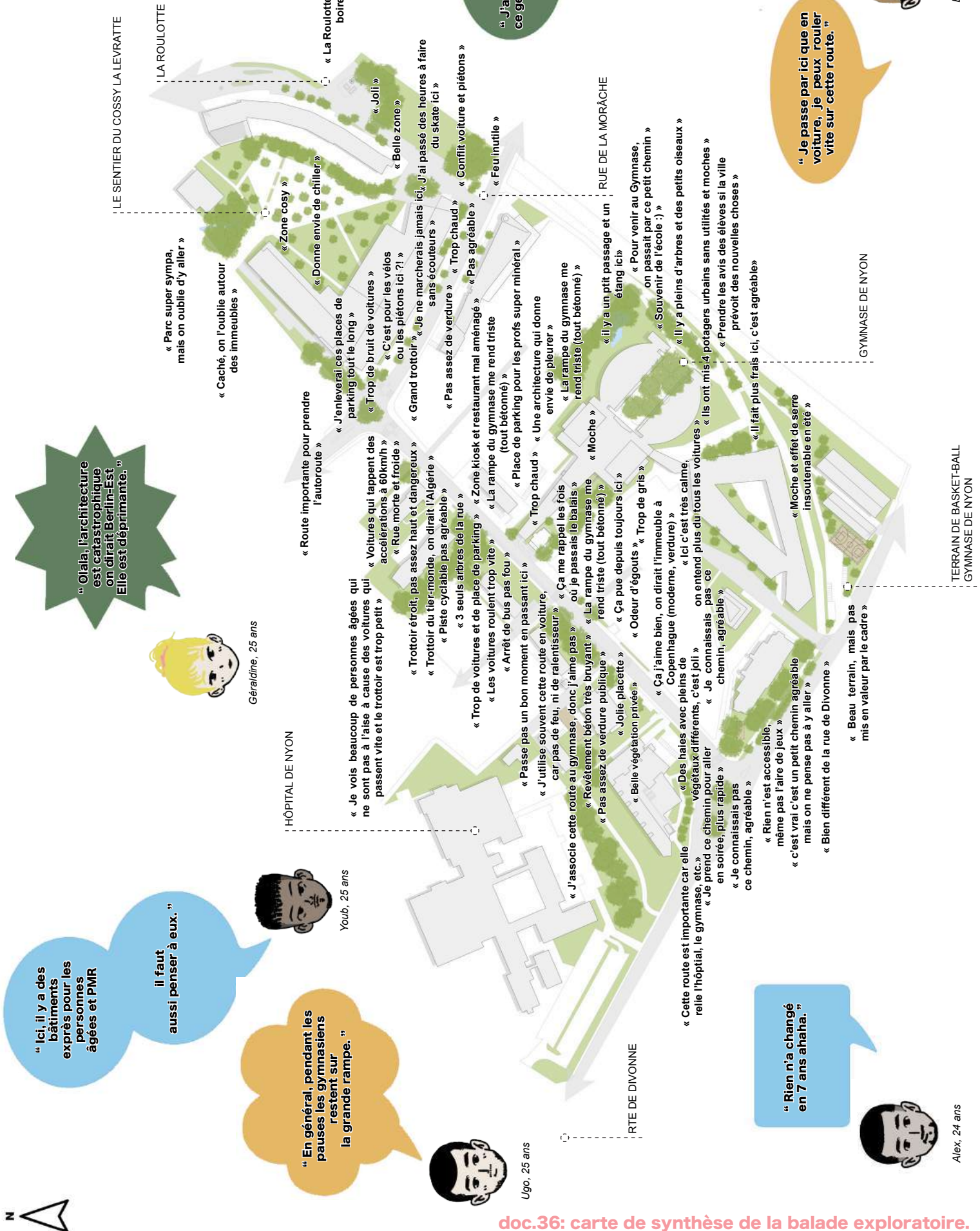
dans la visualisation des données et dans la facilitation de la compréhension collective des dynamiques à l'œuvre au sein des espaces publics étudiés. Ils permettent non seulement de saisir les impressions et les idées des participants de manière structurée, mais aussi d'engager un dialogue constructif sur les futurs développements urbains.

Dans le cadre de notre projet, trois types de documents ont été élaborées pour une analyse détaillée et interactive des données recueillies durant la balade exploratoire.

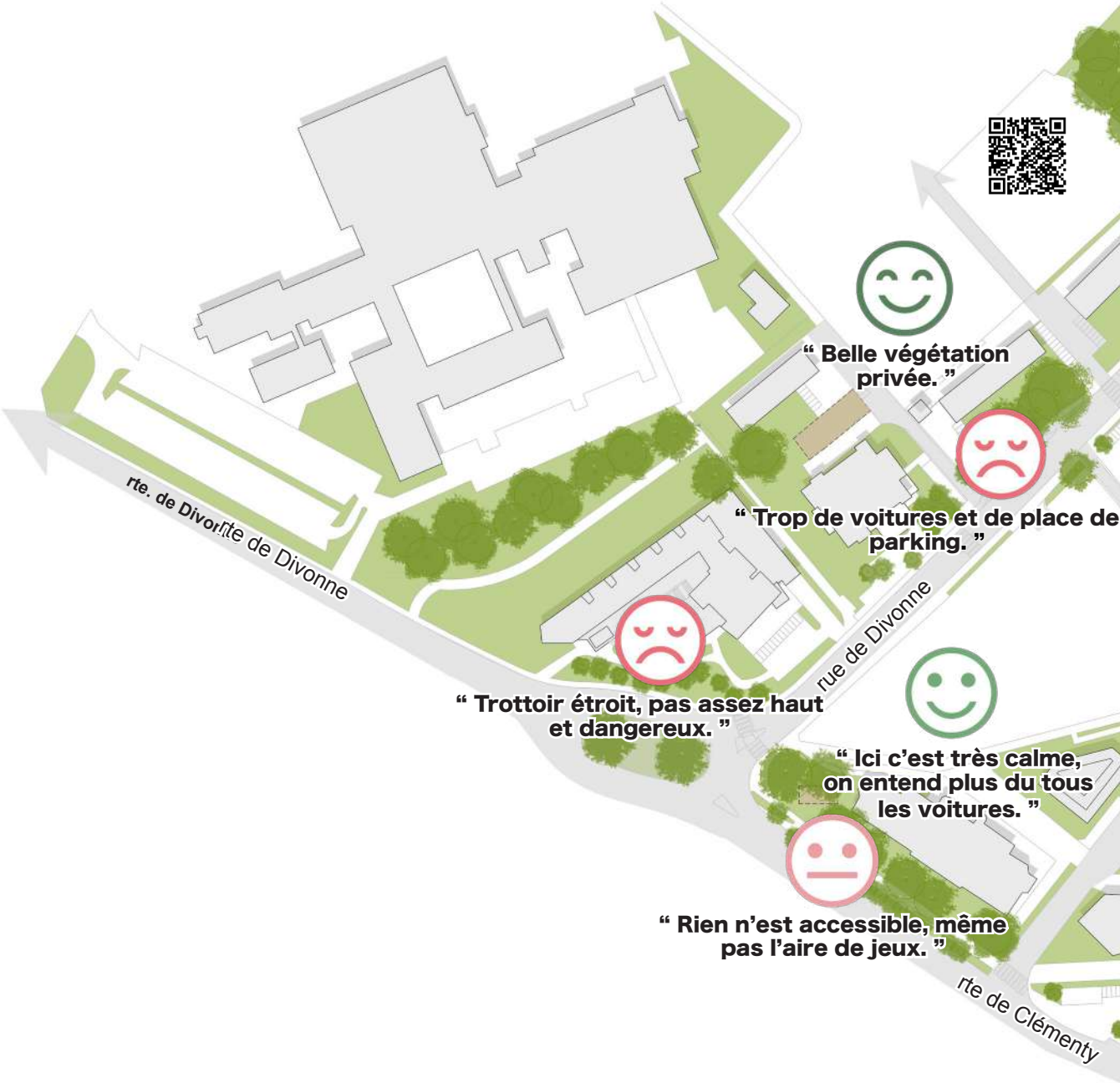
(1) Carte de synthèse de la balade exploratoire.

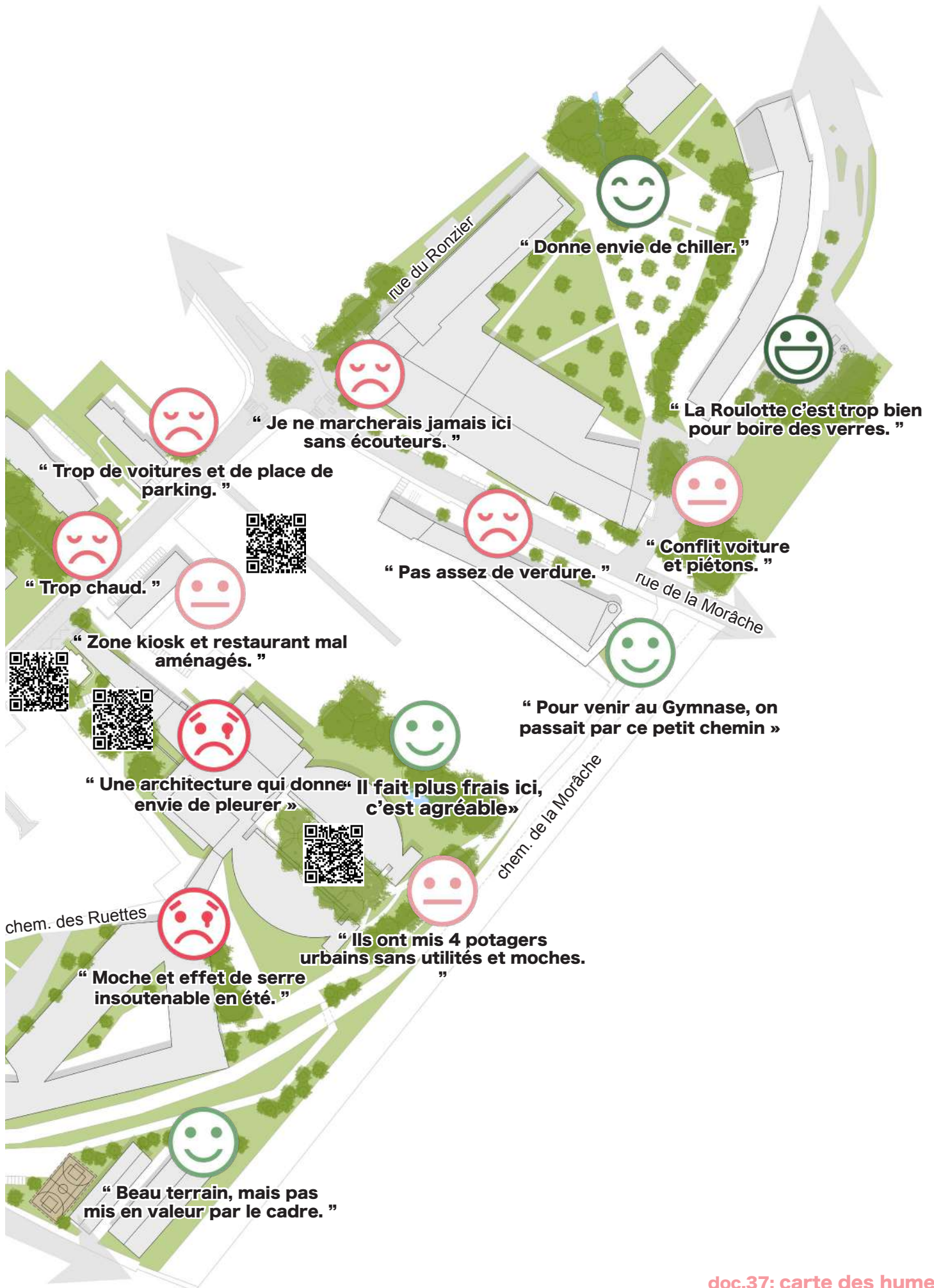
Cette carte articule l'ensemble des commentaires et observations formulés par les jeunes participants lors de l'activité de cartographie sensible. Elle met en exergue certaines remarques particulièrement significatives, illustrées par des caricatures représentant les visages des participants. Cette approche visuelle enrichit la compréhension des interactions et met en lumière les perspectives individuelles de manière engageante et personnalisée.





Notations:





- thématique mobilité
- thématique usages
- thématique espaces plantés publics
- thématique espaces plantés privés

le Kiosque.

- lieu qui dépanait quand ils étaient étudiants au gymnase
- proposer des commerces et/ou restaurations pour les midis des gymnasiens
- réaménager cette zone avec des terrasses et de l'ombrage (arbres, toiles, etc.)



l'espace Rue.

- routes qui sont attractives pour les automobilistes (pas de feux, zones 50, permet de rejoindre l'autoroute, etc.)
- trop de nuisances (bruit et vitesse de la voiture)
- sentiment d'insécurité sur les trottoirs
- rue de Divonne vétuste et dégradée
- pas de plantations et une chaleur extrême
- trop « gris » (revêtement en enrobé et bâtiment du gymnase sinistre)
- diminuer la vitesse (30 km/h, ralentisseurs et feux)
- changer le revêtement de la rue (phono-absorbant, ne pas avoir que de l'enrobé bitumineux)
- enlever les places de parkings
- restaurer les trottoirs au niveau des commerces (largeur, hauteur et qualité)
- ajouter des parkings à vélo
- ajouter une voie destinée aux vélos
- planter des arbres
- aménager une zone de rencontre mais pas comme la route de Tattes-d'Oie



les jardins d'immeubles.

- de beaux arbres et belle canopée
- certains immeubles sont dédiés aux personnes âgées et PMR
- des espaces non accessibles (clôtures et barrières)
- des aménagements vétustes aux rez des immeubles
- enlever les barrières et clôtures
- améliorer les rez avec des aires de jeux, du mobilier urbain et des plantations
- intégrer les personnes âgées et PMR aux aménagements (il y a des jeunes et des personnes âgées, les extrêmes)



le parc de la Morâche.

- le parc offre un espace de verdure et social
- présence de mobiliers urbains (bancs, tables de piqués-niques, aire de jeux)
- supprimer la voiture, laisser la rue piétonne afin d'accéder au parc sans obstacles



la Roulotte.

- un espace cosy et agréable
- un lieu de rencontre entre potes
- un lieu pour boire des verres en terrasse
- encore la présence de la voiture, en conflit avec les usages du lieu
- le parking à vélo mal aménagé
- une température ressentie élevée en période estivale
- enlever les places de parking
- transformer la zone 100% piétonne

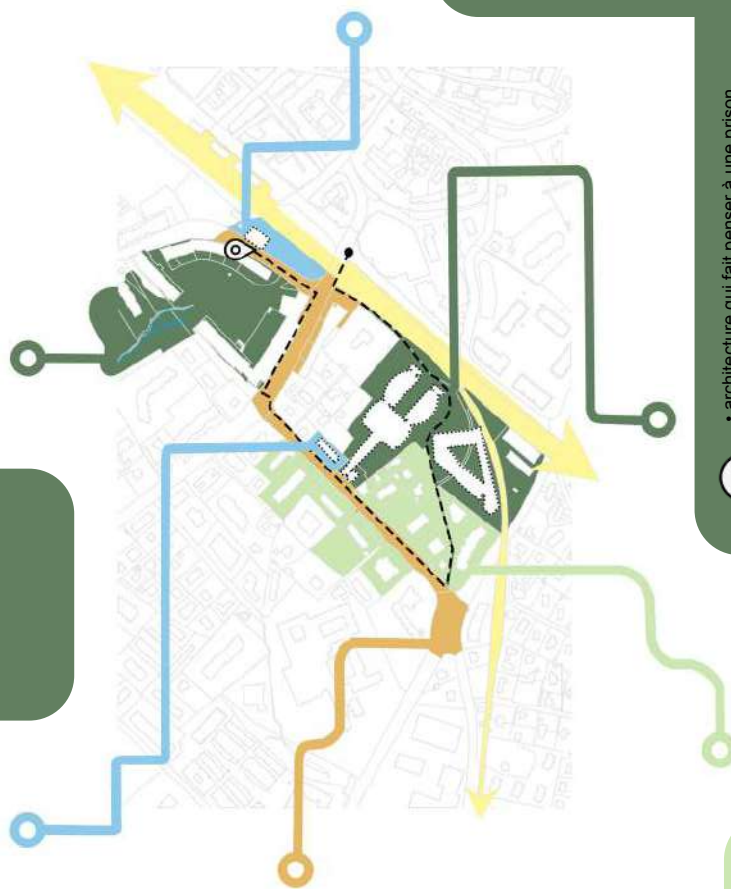


le Gymnase de Nyon.

- souvenir d'enfances, entre amis
- la rampe du bâtiment est très fréquentée durant les pauses et les midis par les gymnasiens. Elle est aussi un lieu de passage
- il y a un terrain de basket public qualitatif à l'ouest, toutefois le cadre n'est pas attractif



- architecture qui fait penser à une prison
- un lieu très minéral (béton et enrobé bitumineux)
- pas de plantations au niveau de l'entrée principale du bâtiment
- une forte chaleur en été (îlot de chaleur)
- un lieu de vie des élèves « rudes »
- peu d'espace à l'abri du soleil et de la pluie
- certains aménagements tels que, les bacs potagers, ne sont pas destinés et/ou attrayants à un public jeune
- enlever les places de parking
- créer un espace planté sous forme de parc
- aménager la rampe à l'entrée du gymnase
- proposition de mobiliers urbains (des bancs et des tables)
- améliorer les alentours du terrain de basket



(2) Carte des humeurs.

Représentant les émotions et les réactions des participants, cette carte illustre le ressenti des jeunes envers la qualité des espaces publics explorés, en s'appuyant sur leurs sens. Elle est conçue pour être interactive ; des QR codes intégrés permettent de scanner et d'accéder à des micro-vidéos-témoignages qui relatent des anecdotes ou observations spécifiques faites sur le site du projet. Cette fonctionnalité enrichit l'expérience utilisateur, offrant une dimension narrative et personnelle à l'analyse des données.

(3) Schéma des secteurs et thématiques-clés.

La dernière carte segmente notre territoire et met en valeur différents secteurs de notre site de projet, identifiés et discutés lors de la balade. Chaque secteur est décrit en termes de fonctionnalité, d'aménagement, de végétation et de mobilité. Grâce aux données recueillies, nous avons identifié des enjeux spécifiques à chaque zone, présentés sous forme d'aspects positifs et négatifs. Des recommandations d'aménagement, proposées par les participants, sont également mises en avant pour chaque secteur, reflétant ainsi une vision concrète et participative des améliorations potentielles.

“ Rien n'a changé en 7 ans
AHHAHAHAHAHAHAH ”



Alex, 24 ans

7.1.5 Analyse des résultats et conclusions.

Pour conclure, l'analyse des interactions des jeunes avec leur environnement urbain révèle une connexion relativement ténue avec la rue de Divonne. Durant leur période au gymnase, Elio et Géraldine rapportent que leurs déplacements sur cette route se limitaient essentiellement à l'accès à l'école, principalement en scooter ou en voiture. Youb et Ugo, quant à eux, se souviennent principalement d'un ancien fast-food et de leurs visites occasionnelles au kiosque. Il apparaît clairement que les trajectoires des étudiants sont principalement orientées vers le centre-ville et la gare, des zones où ils retrouvent convivialité et services.

Au sein même du campus, malgré une forte affinité des étudiants avec cet espace, les aménagements restent sommaires et souvent insuffisants pour répondre à leurs besoins. Les zones les plus fréquentées sont décrites comme étant « minérales », « inconfortables » et dépourvues de couvertures adéquates pour se protéger des intempéries ou du soleil ardent. Cette situation soulève des questions sur la conception des espaces scolaires, qui, bien que centraux dans la vie étudiante, manquent parfois de fonctionnalité et de confort.

Par ailleurs, la question de la perméabilité et de l'accessibilité des espaces, notamment les parcelles privées bordant la route, est également préoccupante. Ces parcelles, bien que possédant des attraits végétaux notables, restent largement inaccessibles, limitant ainsi leur potentiel d'usage public.

La fréquentation actuelle du site par les jeunes adultes est limitée. Les lieux fréquentés à pied concernent principalement les aménagements adjacents à la gare, tels que la Roulotte et le parc de la Morâche, tandis que la rue de la Morâche, la rue de Divonne et le campus du gymnase ne sont guère visités. Une fois leurs études terminées, ces jeunes n'ont plus guère de raisons de retourner sur le campus, soulevant ainsi la question de la réutilisation de ces espaces en dehors des heures scolaires et durant les weekends. Ces aménagements, de grande envergure, pourraient être optimisés pour bénéficier à une population plus large.

Enfin, pour les déplacements en voiture, la rue de Divonne est décrite par Elio et Ugo comme étant « pratique », en raison de l'absence de feux de signalisation, de la rareté des passages piétons et d'une limite de vitesse modérée à 50 km/h. Ce constat met en évidence une préférence pour la voiture à cet endroit de la ville, qui prédomine sur les autres modes de transport chez certains jeunes adultes.

Cette synthèse des témoignages des jeunes adultes met en lumière plusieurs aspects critiques du développement urbain et de la planification des espaces publics, qui doivent être adressés pour améliorer la qualité de vie et l'accessibilité dans ces zones. Pour approfondir cette analyse, nous poursuivrons par la présentation d'un exercice de témoignage vidéo réalisé par les participants, permettant de visualiser plus concrètement l'apparence des lieux et leurs usages.



7.2 Évaluation de la méthodologie.

Dans cette section, nous évaluons l'efficacité de nos techniques de recrutement et de collecte de données appliquées lors de notre collaboration avec un public de jeunes adultes. Des évaluations critiques concernant le recrutement, l'usage d'un intermédiaire, l'organisation de notre balade, les instructions fournies, ainsi que les interactions avec les participants sont menées pour apprécier la pertinence et la validité de notre approche. De plus, une réflexion est conduite sur l'ajustement de la méthodologie aux spécificités des jeunes adultes.

7.2.1 L'intermédiaire comme facteur de réussite.

D'un point de vue global, la présence d'un intermédiaire, Samuel dans notre cas, s'est révélée indispensable tout au long du processus. Ce dernier a joué un rôle crucial non seulement en facilitant l'établissement d'un réseau de contacts mais également en permettant une interaction efficace avec les jeunes. En servant de lien direct entre les chercheurs et les jeunes, Samuel a aidé à recruter et à collaborer avec les participants, contribuant ainsi à la création d'un environnement de travail à la fois décontracté et engageant lors de la balade exploratoire. Les participants ont explicitement exprimé que leur motivation à prendre part à l'activité découlait du désir d'assister une personne familière, renforçant l'importance de cette connexion personnelle dans la mobilisation des jeunes.

Par ailleurs, la présence d'un représentant du public cible parmi les animateurs a nettement facilité la communication et la collaboration pendant les activités. Utiliser un langage et des expressions familiers au groupe cible a permis aux jeunes de s'exprimer sans contraintes, favorisant une expression authentique et sans réserve. Cette homogénéité en termes d'âge s'est avérée bénéfique, car elle a éliminé les barrières linguistiques et culturelles souvent présentes dans les interactions intergénérationnelles. Ainsi, notre travail a mis en lumière une des causes de la réticence des jeunes à participer à des démarches de participation conventionnelles, qui tendent à attirer un public plus varié en termes d'âge.

Il est important de souligner que le recrutement effectué par l'intermédiaire d'un tiers peut induire des biais méthodologiques significatifs. À titre d'exemple, l'âge de notre intermédiaire, qui est de 25 ans, a influencé de manière directe la tranche d'âge des participants recrutés, se situant principalement entre 23 et 26 ans. Cette méthode de recrutement explique l'absence de participants âgés de 18 à 22 ans dans notre étude.

7.2.2 Le recrutement.

Pour recruter des jeunes adultes, nous avons exploité les réseaux sociaux en envoyant des messages (privés et dans des groupes) au sein du cercle d'ami de Samuel. Le recrutement via les groupes WhatsApp existants s'est avéré particulièrement efficace, générant un effet boule de neige : les jeunes étaient plus enclins à participer après avoir observé l'engagement de leurs connaissances.

Ainsi, en voyant ses amis Youb et Géraldine s'engager, Ugo a accepté à son tour de participer à notre balade. Nous avons ciblé deux groupes d'amis, chacun composé d'environ dix personnes, ainsi que six individus via des messages privés. Parmi une trentaine de personnes informées de notre initiative, six ont participé à notre balade exploratoire.

Une observation intéressante a été que les participants finaux n'étaient pas nécessairement ceux ayant les liens les plus étroits avec Samuel, remettant en question notre hypothèse initiale selon laquelle les relations proches faciliteraient le recrutement. En outre, les contraintes d'emploi du temps des jeunes, particulièrement durant les weekends, ont posé un défi majeur. La majorité, encore étudiants, occupés par des petits boulots ou des obligations académiques, ont parfois dû décliner notre invitation en raison de plans préexistants. Cette observation a souligné la nécessité d'annoncer les ateliers au moins deux semaines à l'avance pour améliorer la participation. Malheureusement, pour notre premier atelier, les invitations furent envoyées seulement une semaine à l'avance, réduisant ainsi notre taux de participation. Bien que notre objectif initial fût de recruter huit participants, cette expérience a été instructive pour l'organisation des sessions futures.

À l'approche de la balade, nous avons également rencontré des désistements de dernière minute ; deux participants ont annulé leur présence la veille pour des raisons personnelles ou professionnelles. Cela a renforcé l'importance d'anticiper l'absence potentielle d'au moins un participant le jour J et de se préparer en conséquence. Ces ajustements et ces apprentissages continus ont façonné notre approche pour le second dispositif, garantissant une méthodologie plus robuste et adaptée aux réalités des jeunes participants.

7.2.3 La composition du groupe.

Concernant la composition de notre groupe, il était constitué de quatre hommes et de deux femmes. Au cours du recrutement, nous avons visé une parité homme-femme. Cependant, les contraintes de disponibilité de certains individus ont conduit à la composition actuelle de notre échantillon.

De plus, il est important de noter que les participants sélectionnés pour cette étude proviennent exclusivement de milieux académiques, tous poursuivant leurs études dans des hautes écoles ou des universités. Cette uniformité du contexte éducatif pourrait potentiellement limiter la diversité des perspectives recueillies et influencer par conséquent les résultats du projet. Cette homogénéité souligne des questions pertinentes concernant la représentativité et la généralisabilité des conclusions de notre recherche.

7.2.4 Complément à la balade : le repas.

Accompagner les démarches de participation d'une activité conviviale telle qu'un repas ou un apéritif peut considérablement renforcer leur attrait auprès des jeunes. D'après plusieurs témoignages recueillis lors de nos entretiens, offrir quelque chose aux jeunes qui s'engagent est crucial et constitue souvent une condition de leur participation. En effet, être récompensés pour leur engagement est perçu comme une incitation significative.

Dans le cadre de notre étude, l'organisation d'un repas a joué un double rôle. D'une part, elle a servi de stratégie efficace pour recruter des participants, et d'autre part, elle a introduit de manière informelle les objectifs de notre balade exploratoire. Ce moment convivial a également été l'occasion de remercier les jeunes pour leur participation active. Durant ce repas, nous avons présenté la thématique de notre mémoire ainsi que les activités prévues pour la journée, créant ainsi un environnement propice à l'échange et à la détente avant l'entame de notre parcours.

7.2.5 Déroulé effectif de la balade (trajectoire, durée, organisation).

Après un repas convivial, qui nous a permis de préciser certaines informations et de partager les consignes relatives à notre atelier, notre groupe s'est rendu à pied au point de départ de la balade exploratoire. Un des participants, n'ayant pas pu assister au repas introductif en raison d'engagements préalables, nous a rejoints à ce moment.

La structure de la balade, conçue de manière semi-directive, permettait aux participants de réguler à la fois le rythme et l'itinéraire. Partis de la gare, nous avons traversé la Rue de Divonne pour nous diriger ensuite vers le sud, en direction du campus du Gymnase de Nyon, un établissement fréquenté par la majorité des participants durant leur maturité. Ce choix spontané, pris en concertation avec le groupe, nous a permis d'explorer ce campus riche en souvenirs, émotions et anecdotes pour les participants.

La durée totale de la balade a été d'environ une heure et trente minutes. Bien que nous avons envisagé de parcourir une distance plus importante, le temps a passé rapidement, limitant notre capacité à étendre l'exploration au-delà de la longueur prévue de la Rue de Divonne, que nous avons toutefois intégralement parcourue.

La balade s'est conclue dans le respect des impératifs de temps, plusieurs jeunes ayant d'autres activités programmées. Il était donc impératif de terminer à l'heure convenue pour permettre à chacun de respecter ses engagements subséquents. Ce respect du timing a souligné l'importance d'une planification ajustée et flexible, essentielle pour accommoder les besoins et les contraintes de tous les participants.

7.2.6 Encadrement des jeunes durant la balade.

L'encadrement de jeunes nécessite une préparation méticuleuse ainsi qu'un accompagnement flexible et adapté. Pour cela, il est primordial de disposer d'au moins deux animateurs ou accompagnateurs pour un groupe de six à huit personnes, afin de garantir le bon déroulement et la bonne compréhension des consignes de la balade.

En premier lieu, un temps conséquent a été alloué à des explications sur le métier d'urbaniste et sur le rôle des villes dans l'aménagement des espaces publics. Nous avons observé un manque de connaissance générale chez les jeunes concernant les thématiques et concepts relatifs à l'aménagement du territoire ainsi que sur les enjeux urbains.

En effet, nous avons dû nous montrer flexible et adapter notre discours en fonction des besoins des participants en termes d'informations et de compléments théoriques. Nous avons donc éclairé les participants sur les spécificités de l'urbanisme, les procédures suivies, ainsi que les outils employés. Il était crucial de détailler le cadre de l'aménagement territorial afin de conscientiser les participants à la complexité de l'aménagement d'un espace public et à l'importance de l'implication des habitants et usagers dans les processus de projet.

En second lieu, il est nécessaire de simplifier le langage et d'adapter le vocabulaire lorsqu'on travaille avec des jeunes adultes. Observés au sein de notre premier dispositif, des termes tels que « espace public », « procédures de mise en concurrence » ou « mobilité douce » ne sont pas familiers à tous. Nous avons tenté de substituer ces termes par d'autres, tels que “lieux ouverts au public”, “concours” et “mobilité piétonne et vélo”, afin d'assurer une compréhension claire et partagée des concepts clés en aménagement du territoire.

Important également, un effort particulier a été placé sur la répétition des instructions, que ce soit individuellement ou en petits groupes, pour s'assurer que chaque participant comprenne bien l'objectif de la balade et leur rôle dans la démarche. Par exemple, nous avons dû rappeler de nombreuses fois aux participants l'importance de remplir leur carte sensible. Les participants avaient tendance à discuter entre eux, oubliant de noter leurs observations exprimées oralement.

Enfin, nous avons endossé les rôles d'animateurs et d'accompagnateur lors de notre balade exploratoire. Tout au long de l'activité, nous avons engagé des discussions avec les participants, répondant à leurs interrogations concernant leurs impressions, les possibilités d'aménagements, et le contexte spécifique de la Rue de Divonne. Nous leur avons proposé diverses perspectives et options de réaménagement pour stimuler leur imagination sur le futur potentiel de cette route. Ces échanges se sont principalement déroulés en petits groupes durant la marche.

Nous avons, par exemple, exposé différentes initiatives que la Ville de Nyon pourrait envisager pour la rénovation de cette rue. En présentant des cas concrets de réaménagements, tels que ceux de la Route de St-Cergues ou de la Route des Tattes-d'Oies, nous avons aidé les participants à visualiser les changements envisageables. Certains ont critiqué les configurations actuelles de la Route des Tattes-d'Oies, conseillant de ne pas reproduire ce schéma pour la Rue de Divonne. Notre objectif était de stimuler leur réflexion et leur créativité en leur fournissant des éléments de réflexion tout en restant le plus neutre possible afin de minimiser notre influence sur leurs idées.

7.2.7 Choix du graphisme pour la restitution.

Il était primordial pour nous de retranscrire et de synthétiser les données et les témoignages des participants de manière fidèle et précise. Nous avons accordé une importance particulière à la contribution des jeunes dans l'analyse de notre site de projet, en veillant à ce que leur voix soit clairement représentée

dans les documents de restitution issus de la balade. Donner de la visibilité à la contribution citoyenne dans les documents de synthèse permet de reconnaître et légitimer leur travail (Office de l'urbanisme (GE), 2021).

Ces documents ont été présentés aux jeunes lors du second atelier, non seulement pour leur permettre de se remémorer les moments clés de la balade, mais aussi pour recueillir leurs retours sur l'exactitude et la représentativité de ces restitutions. Cette démarche participative vise à renforcer l'engagement des jeunes et à valoriser leur perspective dans l'élaboration finale du projet.

“ Je passe par ici que en voiture,
je veux rouler vite sur cette route ! ”



Elio, 26 ans

7.3 Comportement des participants.

7.3.1 Rythme et trajectoire de la balade.

Dans le cadre de la balade exploratoire, il a été observé que les participants ont manifesté une autonomie notable, ponctuant leur parcours de pauses leur permettant d'engager des observations approfondies, de remplir leur carte et d'échanger avec leurs pairs. Cette autonomie est cruciale, car elle permet aux jeunes de s'approprier pleinement l'exercice en leur offrant la liberté de déterminer à la fois le rythme et l'itinéraire de la balade. Laisser une marge de manœuvre significative aux participants enrichit leur expérience et facilite une exploration plus personnelle et significative du territoire, révélant ainsi leur perception et leur interprétation de l'espace environnant.

7.3.2 Contexte de la balade.

Le contexte de la balade a encouragé les jeunes à discuter du futur de leur ville. En effet, en même temps qu'ils remplissaient leur carte, ils ont abordé et discuté collectivement des futurs projets à Nyon, notamment la création du parc Perdtemps, l'enherbement de la place des Marronniers et la construction de la passerelle le long des rails CFF. Notre activité a servi non seulement à récolter des données sur le territoire, mais également à sensibiliser les jeunes aux dynamiques urbaines de leur ville. Ils se sont informés les uns les autres du développement de leur ville.

Au contraire de ce que l'on pourrait penser, les jeunes se montrent intéressés et prennent du plaisir à discuter des futurs projets urbains. Le rassemblement de jeunes pour notre balade a permis d'ouvrir le débat sur plusieurs thématiques urbaines et d'informer les jeunes.

7.3.3 Comportement durant les exercices.

(1) L'activité de carte sensible.

Les résultats cartographiques de notre exercice témoignent de la réussite de notre dispositif. Chaque participant a su s'approprier son fond de plan et retranscrire ses observations et ses réflexions à l'aide de différents matériaux mis à disposition. Comme expliqué au-dessus, ce genre d'exercice nécessite l'encadrement d'au moins deux personnes afin de discuter, répondre aux questions et répéter les consignes aux participants de façon individuelle.

Au niveau du matériel, les jeunes ont priorisé l'utilisation de stylo-bille plutôt que des feutres, trouvant plus facile d'écrire sur la feuille. Néanmoins, les feutres ont tout de même été utilisés pour illustrer des icônes et des smiley en couleur.

(2) L'activité de vidéo-témoignage.

Dans la phase finale de la balade, nous avons introduit un exercice de vidéo-témoignage, dont la compréhension a initialement posé des défis aux participants. Ceux-ci, jugeant leurs anecdotes personnelles dépourvues de valeur et d'originalité, doutaient de leur pertinence pour le projet.

Ce constat révèle une problématique significative dans l'engagement de jeunes adultes : méconnaissant les principes fondamentaux de l'urbanisme et de l'aménagement, ils ne perçoivent pas l'importance que peuvent revêtir de simples récits personnels pour enrichir la compréhension d'un espace.

Durant l'activité vidéo, les participants ont pris l'initiative de modifier les consignes initiales, préférant s'isoler pour enregistrer leurs témoignages. Cette appropriation de l'exercice, favorisant une expression plus aisée et personnelle en solitaire, souligne leur besoin d'un espace personnel pour se sentir à l'aise dans leur expression.

La structure et le style des vidéos mettent en évidence la facilité avec laquelle les participants ont utilisé l'application Snapchat, produisant ainsi des résultats particulièrement probants. Les participants les plus à l'aise avec cette application n'ont rencontré aucune difficulté à se filmer avec la caméra frontale et à s'adresser directement à l'objectif, tandis que ceux moins confiants ont opté pour filmer leur environnement, préférant narrer leur témoignage en voix off, sans apparaître à l'écran.

Cette diversité dans l'utilisation de la caméra non seulement illustre les différentes manières dont les jeunes interagissent avec la technologie, mais souligne également leur capacité à adapter l'outil à leur niveau de confort personnel. Cette flexibilité témoigne de la pertinence de choisir Snapchat comme moyen d'expression, permettant à chaque participant de personnaliser son approche tout en contribuant efficacement au corpus de données visuelles de notre étude.

• quels sont vos ressentis ? •

“ Ici, il y a des bâtiments
exprès pour les
personnes
agées et les personnes à
mobilité réduite.

Il faut penser à eux aussi ! ”



Youb, 25 ans

“ OLALA,
l'architecture est
catastrophique.
On dirait Berlin-Est,
elle est DÉPRIMANTE ! ”



Géraldine, 25 ans

- thématique mobilité
- thématique végétal
- thématique usages

Résultats et analyse du micro-atelier de projet urbain 08.

on cupturn rem. Neque molore accusto doluption et qui autem inihit, inctur? Umqua-
tis vidi ra imusciistis exceaqui dicatचित audicit alisimus, quiaeria derions equam,
quis dellenihi mos ate quos aceriaerum cusdand ipsant ut faceperfero



“ Créons la rue de demain ”

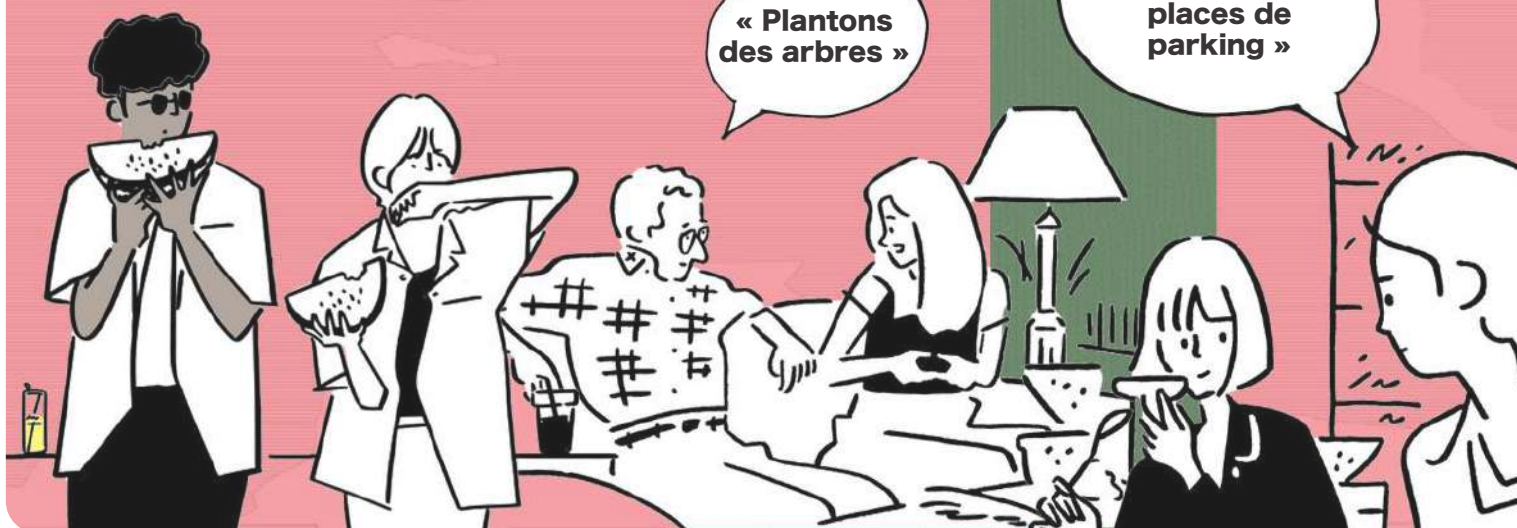
La participation
de 7 jeunes
de Nyon

micro atelier de projet urbain
samedi 11 mai 2024



« Plantons
des arbres »

« On devrait
enlever les
places de
parking »



- 8. RÉSULTATS ET ANALYSE DU MICRO-ATELIER DE PROJET URBAIN.

8.1 Retour sur les résultats.

8.1.1 Synthèse des réflexions et recommandations par équipe.

(1) Mobilités.

Dans leur démarche de réaménagement de la rue de Divonne et de ses environs, le groupe Mobilité, composé de Géraldine et Laura, a articulé une série de propositions visant à promouvoir la mobilité douce et à modifier substantiellement la relation entre l'espace public et la circulation automobile. Leur approche méthodique distingue clairement les différents types de mobilité et envisage de redéfinir leur intégration dans l'espace urbain.

• La rue de Divonne.

Le groupe Mobilité a présenté une série de propositions visant à transformer radicalement la rue de Divonne

en une zone exclusivement piétonne. Cette vision audacieuse implique non seulement un changement de revêtement mais aussi une réduction significative de la largeur de la chaussée, actuellement conçue pour accueillir une circulation dense de véhicules lourds, flanquée de trottoirs étroits et limitée à une vitesse de 50 km/h. L'élimination du stationnement actuel le long de la rue vise à créer un environnement plus accueillant pour les piétons. Inspirée par le succès de réaménagements dans d'autres rues perpendiculaires au nord de Nyon, cette transformation cherche à éviter les erreurs observées dans des projets antérieurs tels que la route des Tattes d'Oies, souvent critiquée pour son aspect trop minéral, son manque de sécurité et d'esthétique.

En parallèle, le revêtement de la rue de Divonne serait entièrement refait avec des "catelles", terme des participantes désignant les pavés utilisés fréquemment dans les espaces piétonniers suisses. Ce remplacement de l'asphalte par des matériaux plus adaptés à la marche vise à placer le piéton au cœur de l'espace urbain, facilitant ainsi une cohabitation des mobilités

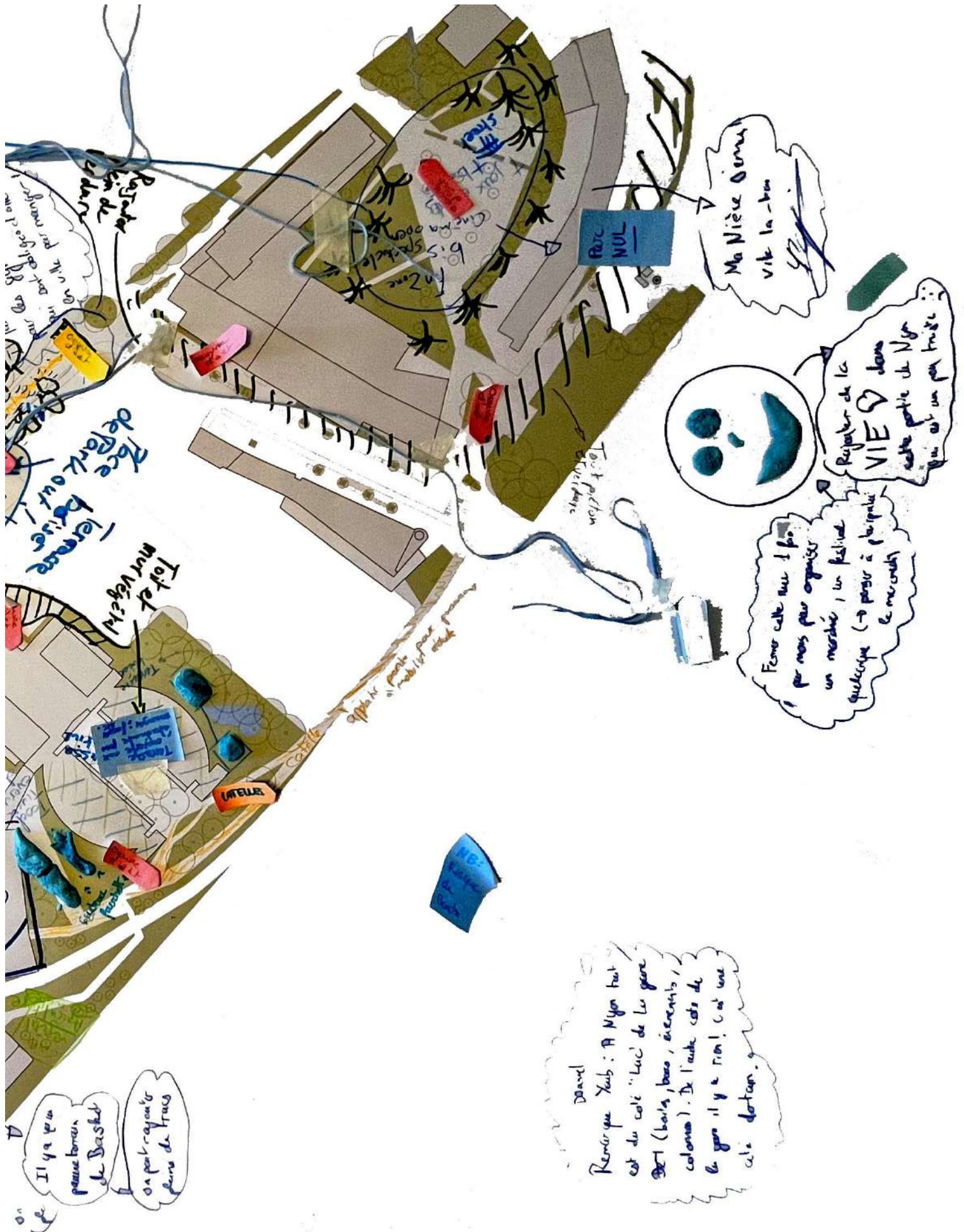


fig. 11: aperçu du micro-atelier de projet urbain.
photo prise par nos soins ©



- mobilité et matérialité
- végétal et mobiliers urbains
- usages et fonction





doc.39: esquisse de projet pour le réaménagement de la rue de Divonne et ses alentours.

douces plus sûres. La proximité de logements et d'un campus étudiant renforce la pertinence de cette modification, faisant de la rue un maillon crucial dans le réseau de mobilité douce de la ville et reliant des axes importants tels que le Chemin de l'hôpital, La route de Divonne, l'avenue Alfred-Cortot et la Rampe du Gymnase.

Une autre initiative ambitieuse consiste à transformer les zones de stationnement actuelles, situées devant le kiosque et le restaurant, en espaces publics conviviaux et enrichis. Cette reconversion créerait un nouveau centre de vie communautaire, intensifiant les interactions sociales et esthétiques du lieu. Cela renforcerait également l'identité de ce secteur en tant que cœur vibrant de la communauté, connecté directement aux activités étudiantes.

Enfin, une réorganisation des infrastructures de transport est également envisagée, avec le déplacement des arrêts de bus vers les extrémités de la rue de Divonne, repositionnés dans des rues perpendiculaires telles que la Route de Clémenty et l'Avenue Alfred-Cortot. Ce réaménagement faciliterait la transformation de la rue en un espace dédié aux piétons tout en préservant l'accessibilité aux transports en commun, garantissant ainsi la continuité de la connectivité pour les résidents et les visiteurs.

• La rue de la Morâche et la route de Saint-Cergue.

La cinquième proposition formulée par le groupe Mobilité met l'accent sur la préservation de la rue de la Morâche en tant qu'axe routier principal, essentiel pour relier directement l'autoroute, la gare et le centre de Nyon. Cette artère cruciale pour le trafic automobile continuera de jouer un rôle central dans la gestion des flux de véhicules tout en bénéficiant d'améliorations destinées à optimiser la sécurité du piéton et la fluidité

de la circulation.

Dans le prolongement de cet engagement à renforcer la mobilité douce, Géraldine et Laura ont envisagé plusieurs améliorations pour la Route de St-Cergue. Elles prévoient notamment de revaloriser la Route de Saint-Cergues, actuellement classée comme une zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h. En dépit de sa proximité avec des points d'intérêt tels que la gare et l'attrait de la roulotte, la coexistence du trafic motorisé avec les usagers plus vulnérables, comme les piétons et les cyclistes, appelle à une redéfinition de cette espace de voirie afin d'accorder une priorité plus marquée à la mobilité douce.

Pour concrétiser cette transformation, elles proposent une approche innovante concernant la matérialité de la route. Inspirées par des références visuelles mises à disposition par nos soins pendant l'atelier, elles envisagent une diversification des matériaux utilisés pour le revêtement routier et la coloration du bitume. Ces modifications ont pour but de signaler clairement aux automobilistes un changement dans la nature de l'espace routier, incitant ainsi à une conduite plus respectueuse des besoins des usagers non motorisés. Ces initiatives reflètent une volonté de créer un environnement routier qui favorise une cohabitation harmonieuse et sécuritaire, alignée avec les principes de développement urbain durable et de respect des usagers de tous modes de transport.

“ La rue de Divonne devient une zone piétonne en catelle. ”



Géraldine, 25 ans

rue de Divonne végétalisée

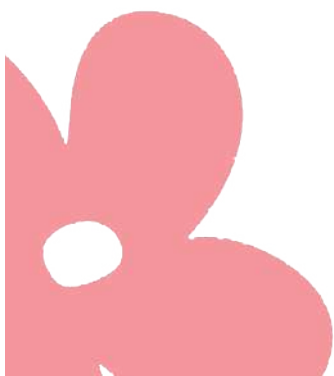


fontaine publique



équipe usages et fonction

fig. 12: aperçu du micro-atelier de projet urbain.
photos prises par nos soins ©



Samuel Wegmann et Lucie Masset
Atelier n°2: micro-atelier de projet urbain

1. Formez une équipe entre 2 et 3 personnes

2. Chaque équipe a une thématique précise

3. **Mobilité et matérialité**

Cette thématique désigne les différents types de mobilité (piétons femmes et hommes, piétons à mobilité réduite, vélos, voitures, transports publics, etc.) et les matériaux qui composent la rue (enrobé bitumineux, béton, graviers, gazon, pavé gazon, pavé, stabilisé, terre battue, etc.).

→ *Quelle place allez-vous accorder aux piétons, aux voitures et aux vélos ?*

→ *Quels matériaux allez-vous utiliser pour le sol de cette rue ?*

→ *Quelle largeur allez-vous donner aux trottoirs ?*

→ *Est-ce que vous allez supprimer ou laisser le passage aux voitures ?*

→ *Quelle forme vont prendre les arrêts de bus ? il est nécessaire d'en rajouter ?*

→ *Est-ce que la rue doit être connectée avec d'autres lieux à Nyon (terrain de basket du gymnase, le parc à côté de la gare, la roulotte, etc.) ?*

Mobilité matérialité.

orange



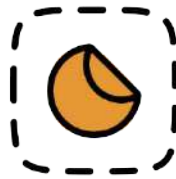
le matériel à disposition



Pâtes à sel



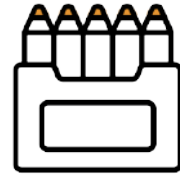
Feutres



Post-it



Ficelles



Crayons de couleur



-  réseau d'espaces publics
-  zone de rencontre (20km/h)
-  bâtiments propices au rassemblement
-  voies CFF
-  mobilité douce (piétons et cyclistes)
-  parkings vélos
-  arrêts de bus
-  gare de Nyon
-  circulations à double sens véhicules
-  circulations à sens unique véhicules

**Nyon, Cessouest
bus 803**

accès hôpital

Nyon, bus 803

hôpital de Nyon

4

rte de Divonne

rue de Divonne

chem. des Ruettes

rte de Clémenty





AVANT.

doc. 41: état des lieux de la mobilité existante au sein du site de projet.



Laura, 24 ans

“ On veut enlever l'accès
aux voitures ! Peu importe
d'où on vient à Nyon,
tout le monde vient à pied
au gymnase. ”

“ Photos de
l'existant ”

1



fig. 13: rue du Ronzier.
photo prise par nos soins ©

2



fig. 14: croisement de la rue et chem. de la Morêche, et rte de Saint-Cergue.
photo prise par nos soins ©



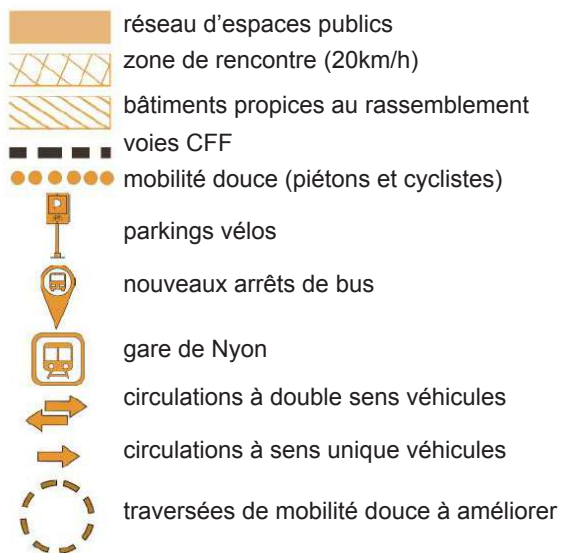
fig. 15: zone de rencontre, route de Saint-Cergue.
photo prise par nos soins ©

3



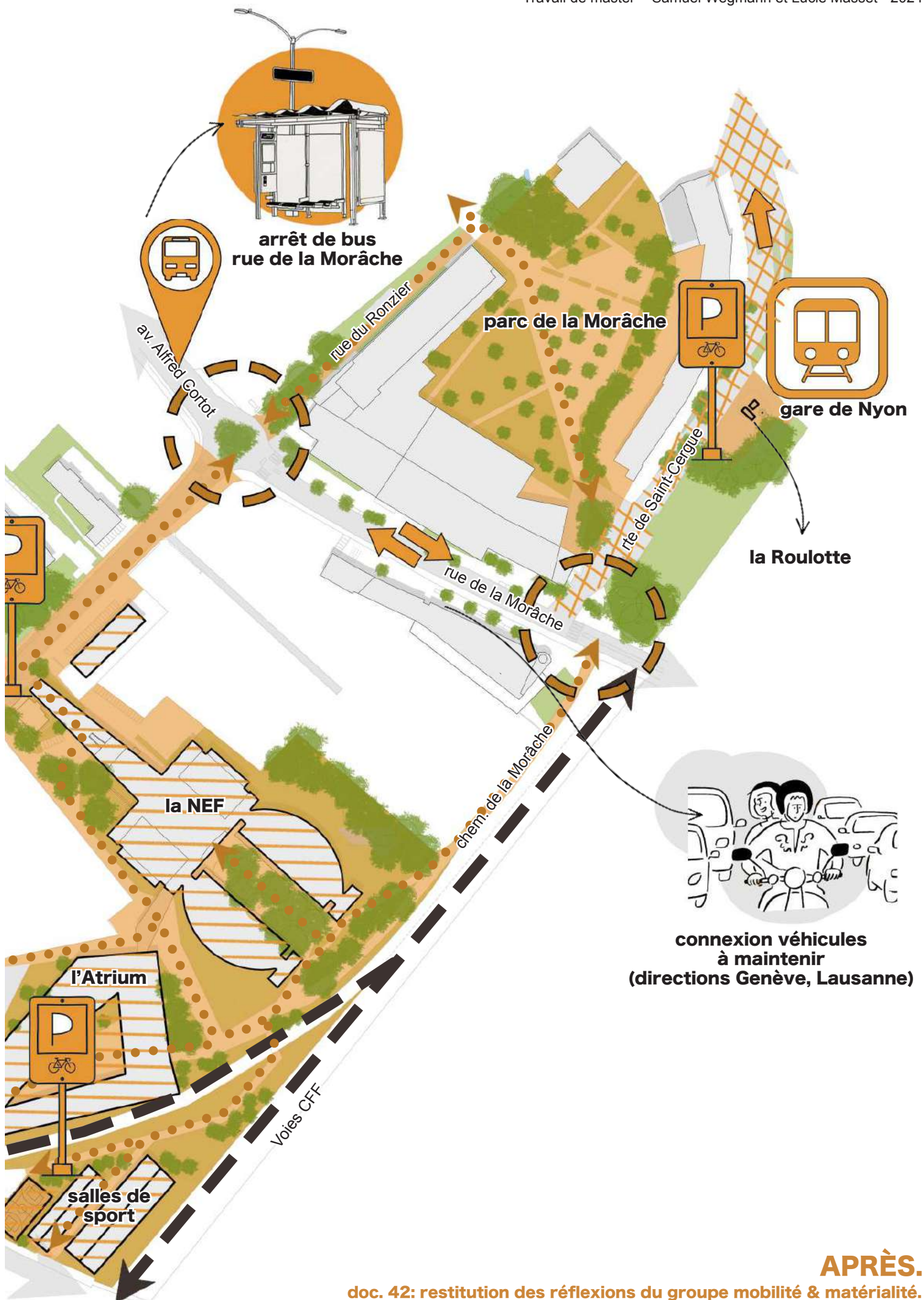
fig. 16: chemin de l'hôpital.
photo prise par nos soins ©

4



**mobilité douce
(cyclistes, skateurs, rolleurs, piétons.)**





APRÈS.

doc. 42: restitution des réflexions du groupe mobilité & matérialité.

• L'ensemble du site.

Géraldine et Laura proposent la mise en place de multiples emplacements de stationnement pour vélos, répartis de manière stratégique à travers le secteur. Cette initiative est en réponse à l'augmentation de l'utilisation des vélos et des trottinettes électriques, particulièrement parmi les jeunes. L'installation de parkings vélo à proximité du gymnase et d'autres lieux clés vise à encourager les étudiants à privilégier des modes de transport plus écologiques, contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte carbone locale.

Parallèlement, une attention particulière est accordée à l'amélioration des cheminements piétonniers existants, qui, bien que déjà reconnus pour leur qualité, méritent une valorisation supplémentaire en raison de leur usage intensif quotidien. Géraldine et Laura mettent l'accent sur des parcours tels que le chemin des Ruettes, les trajets traversant le campus du gymnase, la rue du Ronzier, ainsi que le chemin de la Morâche. Ce dernier, longeant la voie ferrée en direction du campus du gymnase, requiert une attention spécifique pour une mise à niveau due à sa pente actuellement trop abrupte, ne permettant pas une accessibilité universelle, surtout pour les personnes à mobilité réduite, avec une inclinaison bien au-delà des 6% recommandés. L'intensité de l'utilisation de ce chemin par les étudiants, qui s'en servent pour accéder à la gare et au centre-ville, souligne la nécessité de ces améliorations.

l'observation révèle la présence de deux espaces verts significatifs : le parc de la Morâche et le campus du Gymnase. Ces lieux ont été reconnus comme des espaces de haute qualité par les jeunes adultes, tant lors de la visite exploratoire que durant l'atelier de projet. Toutefois, il a été noté que ces oasis de verdure sont juxtaposées à des zones excessivement minérales, principalement des axes routiers fortement fréquentés par les véhicules. Cette configuration soulève une problématique relative au confort climatique, notamment concernant l'impact des îlots de chaleur urbains. Le groupe perçoit ces deux espaces verts isolés comme possédant un potentiel considérable pour l'embellissement et la valorisation de l'espace public environnant.

La seconde observation critique concerne le mobilier urbain actuel, jugé parfois inapproprié ou insuffisant au regard de la densité et de la diversité des usagers du site.

Suite à ces constats, les propositions d'aménagement du groupe Végétal sont stratégiquement articulées autour des différents secteurs identifiés lors de notre reconnaissance pédestre : la Rue de Divonne, le campus du Gymnase, la Rue de la Morâche, la Route de Saint-Cergue et le parc de la Morâche. Ces suggestions visent à transformer ces espaces, en améliorant l'interconnexion et la fonctionnalité des zones vertes, et en optimisant l'usage et l'esthétique du mobilier urbain pour mieux répondre aux besoins des usagers.

(2) Végétal et mobilier urbain.

Le groupe Végétal et mobilier urbain, composé de Ugo et Zak, au cours de leur analyse pour le réaménagement de notre site de projet, a établi deux observations cruciales qui orientent leur démarche. La première ob-



• *La rue de Divonne.*

Suite à la décision du groupe Mobilité de transformer la rue de Divonne en un axe exclusivement piétonnier, le groupe Végétal et mobilier urbain a suggéré une végétalisation profonde de ce corridor, afin de créer une canopée rafraîchissante dans un espace actuellement dominé par le minéral et conçu principalement pour la circulation automobile. Cette initiative vise à renverser la prédominance de la voiture et à réenchanter l'espace urbain.

Dans un premier temps, le groupe propose d'intensifier la plantation d'arbres pour établir une véritable canopée en milieu urbain, transformant la rue en un espace public vivant qui ne serait plus seulement un lieu de passage, mais également un lieu de vie prolongeant les jardins des immeubles environnants. Ces jardins, reconnus pour leur qualité végétale lors de notre exploration, pourraient ainsi se fondre dans un espace partagé favorisant les interactions entre les résidents et les étudiants du gymnase.

Ensuite, le désir de faire de la rue de Divonne un lieu de détente et de convivialité pour tous les usagers s'exprime à travers l'installation de mobilier urbain conçu pour encourager les pauses et le bien-être. Le choix de végétation diversifiée et fleurie répond aux attentes des riverains, en particulier des personnes âgées, qui apprécient particulièrement les espaces fleuris pour leur aspect esthétique et leur capacité à favoriser un environnement intergénérationnel.

Par ailleurs, une attention particulière est accordée à l'espace situé devant le kiosque et le restaurant. En plantant abondamment dans cette zone, les futures terrasses avoisinantes bénéficieraient de l'ombre naturelle des arbres, ce qui en ferait un lieu idéal pour la relaxation et la socialisation. L'ajout d'une fontaine

et la suppression des places de stationnement transformeraient radicalement cet endroit en une place publique accueillante.

Enfin, le groupe envisage de marquer l'entrée principale du gymnase, donnant sur la rue de Divonne, par l'installation d'une fontaine publique. Ce point d'eau symboliserait non seulement l'entrée de l'établissement mais encouragerait également les élèves à investir davantage le nord du campus. Cette proposition souligne l'intention de redéfinir ce segment de la rue de Divonne comme un pôle d'attraction majeur, proche du kiosque, du restaurant, et de la rampe du Gymnase, renforçant ainsi son rôle dans la dynamique sociale et éducative du quartier.

• *Le campus du Gymnase.*

Dans le cadre du réaménagement du campus du Gymnase, le groupe a noté la présence notable d'espaces minéraux et d'un déficit en zones arborées, malgré l'existence d'une certaine végétation. Il a été observé lors de la balade exploratoire que les lieux de rassemblement extérieurs manquent significativement d'ombre, une lacune que le groupe envisage de combler en exploitant les espaces de pleine terre pour planter une diversité d'arbres. Cette initiative vise à créer de vastes zones ombragées où les élèves pourraient se détendre et socialiser. En complément, il est proposé d'enrichir le mobilier existant par l'ajout d'un espace terrasse, équipé de tables de pique-nique au cœur du campus, permettant aux élèves de jouir pleinement de leur environnement pendant les pauses. De plus, Ugo a suggéré d'installer une terrasse supplémentaire dans la cour du bâtiment nommé "la NEF", optimisant ainsi l'espace extérieur adjacent au restaurant scolaire situé en demi-sous-sol.

Samuel Wegmann et Lucie Masset
Atelier n°2: micro-atelier de projet urbain

1. Formez une équipe entre 2 et 3 personnes

2. Chaque équipe a une thématique précise

3. **Végétal et mobilier urbain**

Cette thématique désigne tout ce qui est de l'ordre du végétal (arbres, masse d'arbre, massifs plantés, bacs à fleur, jardins potagers, pelouse, etc.) et du mobilier urbain (bancs, chaises, tables de picnics, stationnement vélos, fontaines publiques, lampadaires, préau couvert, etc.)

→ Allez-vous planter de nouveaux arbres ?

→ Les habitants et les gymnasiens ont besoin de quoi à proximité de l'école ?

→ Est-ce qu'il y a besoin de zone de gazon ou de bancs pour pouvoir se poser en été ?

→ Est-ce que la rue a besoin de lieux pour se poser et chiller ?

→ Est-ce que la rue est assez illuminée le soir ? est-elle sécurisée ?

→ Est-ce qu'il y a besoin de nouvelles chaises et tables à proximité du gymnase ?

Végétal mobilier urbains.

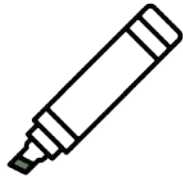
vert



le matériel à disposition



Pâtes à sel



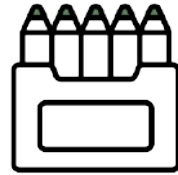
Feutres



Post-it



Ficelles



Crayons de couleur



Concernant le Chemin de la Morâche, fréquemment emprunté par les élèves, son aspect actuel, minéral et dépourvu de verdure, est loin d'être invitant. Pour améliorer cette expérience quotidienne, il est envisagé de planter un alignement d'arbres le long du chemin, transformant ainsi l'accès au gymnase en une promenade agréable et verdoyante.

Le parking des enseignants, identifié comme un autre point critique exacerbant l'effet d'îlot de chaleur en raison de son caractère minéral, présente une opportunité de végétalisation. Situé à proximité immédiate d'une zone verdoyante et d'une mare, ce parking pourrait être transformé en prolongement naturel de ces espaces verts. Cette transformation serait particulièrement pertinente si la rue de Divonne devenait piétonne et que les parkings y étaient supprimés. Ugo a également évoqué la possibilité d'utiliser cet espace réaménagé comme terrasse pour le restaurant scolaire, qui bénéficierait ainsi d'un cadre extérieur agréable.

Enfin, la critique de l'aspect austère et minéral des bâtiments du campus, décrits comme "terrifiants" et "stressants" lors de la balade, a conduit à proposer des solutions végétales intégrées à l'architecture existante. La végétalisation des toitures plates et des façades de l'Atrium, de la NEF et des salles de sport, actuellement inaccessibles, est envisagée pour ses bénéfices écologiques et esthétiques. De plus, la Rampe du Gymnase pourrait être embellie par des plantations en bac, rendant cet espace plus attrayant et accueillant pour tous les usagers du campus. Ces améliorations végétales sont conçues pour intégrer harmonieusement la nature au sein de l'architecture contemporaine du Gymnase, contribuant ainsi à un environnement éducatif plus serein et stimulant.

La rue de la Morâche et la route de Saint-Cergue

Dans leur démarche d'amélioration des axes de mobilité principaux, le groupe a mis en lumière la nécessité d'accroître l'arborisation de la Rue de la Morâche, un lieu fréquemment parcouru qui connecte le Centre de Nyon aux Hauts de Nyon. Bien qu'un alignement d'arbres soit déjà présent, celui-ci s'avère insuffisant pour offrir une protection efficace contre la chaleur estivale. Par conséquent, le groupe envisage d'implanter une masse végétale plus conséquente pour rendre cette traversée plus agréable dans un contexte urbain où prédomine l'automobile. La largeur généreuse de la chaussée présente une opportunité idéale pour intensifier la végétalisation de cet axe vital, transformant ainsi l'expérience des piétons en un parcours ombragé et rafraîchissant.

Par ailleurs, la proposition de végétalisation de la Route de Saint-Cergue par Ugo et Zak, actuellement une zone partagée entre piétons et véhicules, vise à renforcer la présence végétale afin de souligner davantage la place des piétons et modérer la vitesse des véhicules. Le groupe a identifié la nécessité d'enrichir la couverture arborée, perçue comme "timide", pour mieux répondre aux besoins écologiques et esthétiques de l'espace. Youb, ayant une expérience directe avec la Roulotte (Café) située sur cette route, a partagé ses observations sur la popularité du site auprès des différentes générations et les défis posés par un environnement trop minéral, particulièrement pendant les périodes de forte chaleur. En conséquence, le renforcement de la végétation contribuera non seulement à améliorer le confort thermique mais aussi à valoriser ce lieu comme un espace convivial et attrayant pour tous.





matériel mis
à disposition



fitness outdoor



fig. 17: aperçu du micro-atelier de projet urbain.
photos prises par nos soins ©



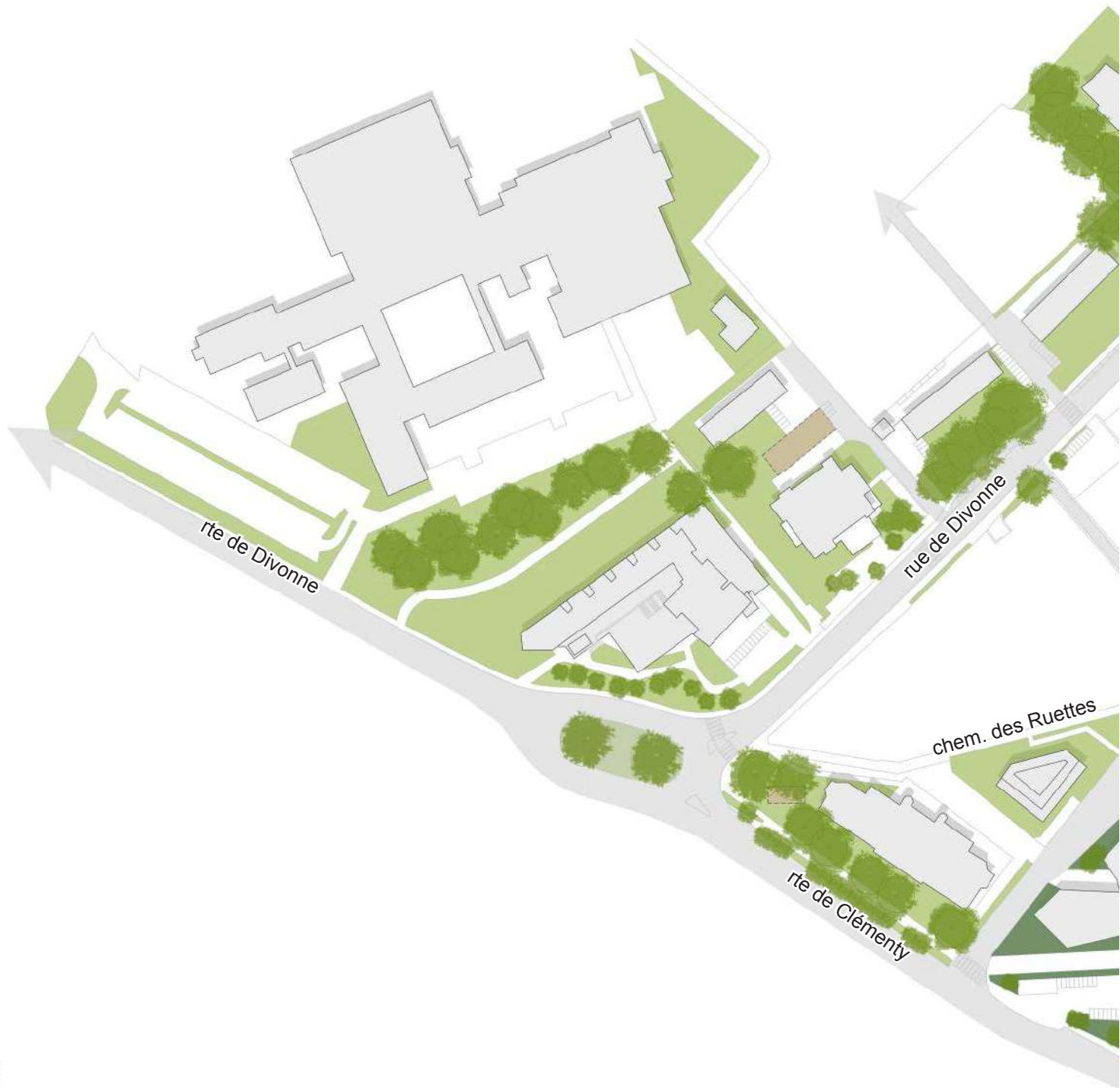
espaces publics plantés

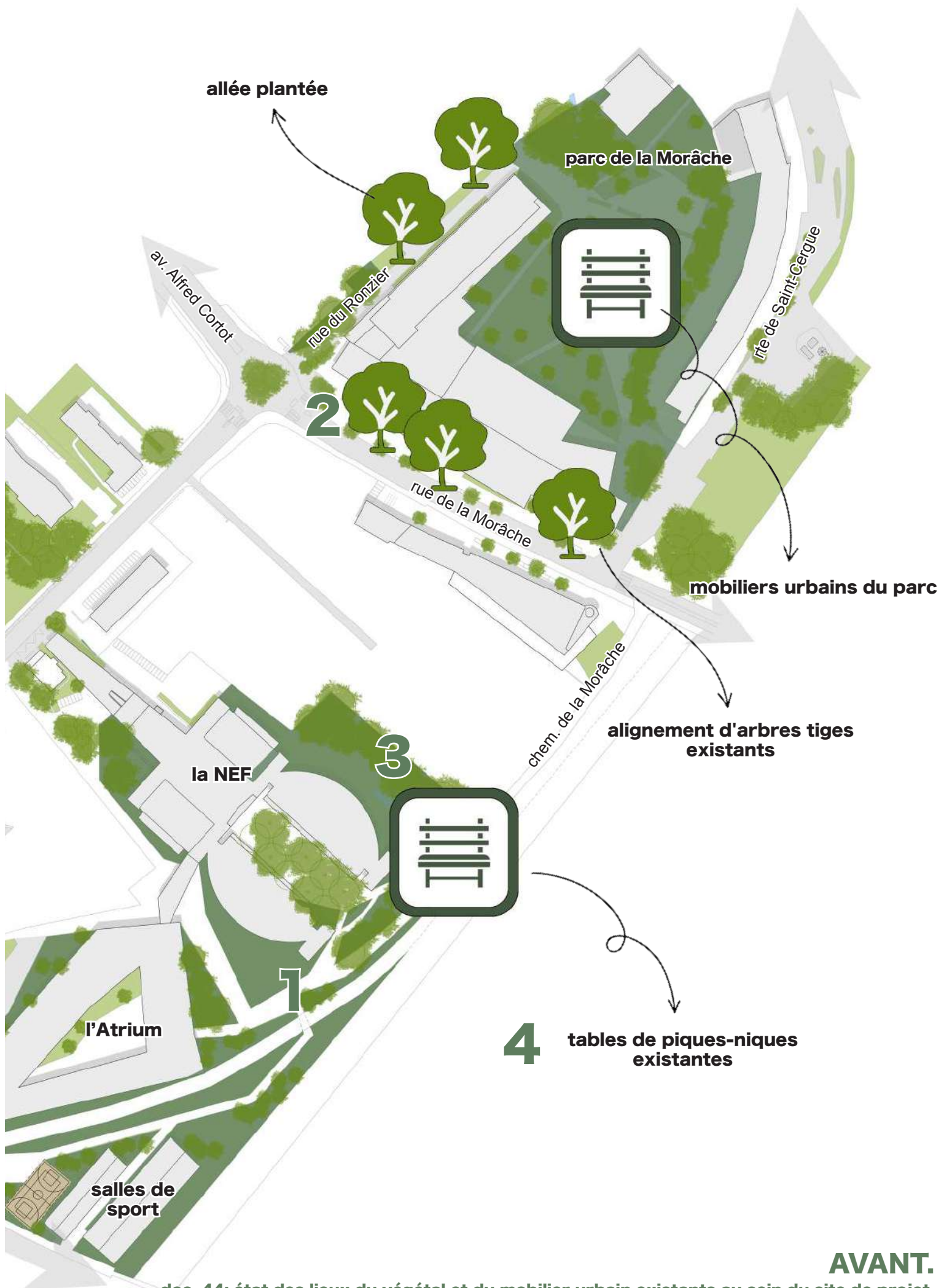


mobiliers urbains existants



alignement d'arbres, masse d'arbres existante





AVANT.

doc. 44: état des lieux du végétal et du mobilier urbain existants au sein du site de projet.

“ On veut mettre de la verdure sur le toit du gymnase et sur les murs car en été il fait chaud.

Le parking des profs, qui est horrible, sera remplacé par des palmiers. ”



Ugo, 25 ans

“ On s’est basé sur la voie piétonne, donc on a mis des arbres partout et des bancs.

On a placé une fontaine devant le gymnase avec des espaces fleuris. ”



Zakary, 26 ans



fig. 18: préau gymnase de Nyon.
photo prise par nos soins ©

2



fig. 19: alignement d'arbres tiges rue de la Morâche.
photo prise par nos soins ©



3

fig. 20: mare du gymnase de Nyon.
photo prise par nos soins ©

“ Immersion
au sein du périmètre
de projet. ”



4

fig. 21: mobiliers du gymnase de Nyon.
photo prise par nos soins ©

-  espaces publics plantés
-  toitures végétalisées
-  jardins partagés
-  mobiliers urbains
-  terrasse aménagée
-  oeuvres d'art
-  fontaine publique
-  plantation d'arbres
-  alignement d'arbres, masse d'arbres existante

**massifs fleuris****fontaine publique**

mobiliers urbains
bancs sous la couronne
des arbres



APRÈS.

doc. 45: restitution des réflexions du groupe végétal et mobiliers urbains.

• *Le parc de la Morâche.*

Le parc de la Morâche, actuellement un espace public agrémenté d'une végétation diversifiée et de qualité, fait face à plusieurs défis selon le groupe. Premièrement, son emplacement quelque peu occulté par les immeubles résidentiels alentours réduit sa visibilité et son attractivité, ce qui contribue à un faible taux d'appropriation par les différents usagers, notamment les jeunes adultes. Alors que Youb a partagé son expérience personnelle de fréquentation du parc avec sa nièce pour des activités ludiques, d'autres membres du groupe comme Djamel, Amir, et Zak, résidant à proximité, n'y trouvent pas d'intérêt suffisant pour y passer du temps.

Pour revitaliser cet espace et encourager une plus large appropriation communautaire, le groupe suggère l'organisation d'événements axés sur la thématique végétale. L'introduction de jardins partagés est envisagée comme un moyen de diversifier les activités disponibles, permettant aux habitants et aux étudiants de s'impliquer activement dans la gestion et l'entretien de ces espaces verts. Cette initiative pourrait transformer le parc en un lieu de rencontre intergénérationnel, stimulant l'interaction sociale et renforçant le lien communautaire.

De plus, le groupe a identifié un déficit en zones ombragées, qui limite l'utilisation du parc lors des journées ensoleillées et chaudes. La proposition d'ajouter des "arbres qui font beaucoup d'ombre" vise donc à améliorer le confort des usagers, en créant des espaces frais et accueillants qui inciteraient à une fréquentation plus régulière et variée du parc. Cette stratégie de végétalisation renforcée contribuerait non seulement à l'esthétique du lieu mais aussi à son utilité pratique, en faisant du parc de la Morâche un véritable havre de fraîcheur et de biodiversité en milieu urbain.

• *L'ensemble du site.*

À l'échelle du site, Zak et Ugo ont proposé d'agrémenter divers lieux avec des œuvres d'art, reflétant leur désir de voir l'espace public enrichi par des éléments esthétiques et culturels. Cette initiative vise à transcender une perception initiale de l'environnement urbain, qu'ils décrivent comme « moche ». Les jeunes adultes envisagent l'intégration d'œuvres artistiques non seulement pour embellir les espaces mais également pour en transformer la fonction et l'atmosphère. Sur le fond de plan à l'aide d'un post-it, ils placent des œuvres d'art dans le parking des professeurs du gymnase, devant le bâtiment hébergeant le kiosque et le restaurant, au rond-point de la rue de Divonne et de la rue de la Morâche, à l'entrée de la route de Saint-Cergue et dans le parc de la Morâche.

Une des suggestions concrètes inclut l'installation d'œuvres d'art sur un rond-point stratégique, à l'intersection de la rue de Divonne et de la rue de la Morâche. Cette intervention aurait pour effet de métamorphoser visuellement et symboliquement ce croisement routier, souvent perçu uniquement sous l'angle de sa fonctionnalité. De plus, ils envisagent de placer des œuvres dans le préau du gymnase, introduisant ainsi de l'esthétisme dans un cadre éducatif, souvent jugé austère et fonctionnel.

Zak et Ugo expliquent que leur inspiration pour ces interventions artistiques provient de leurs voyages à travers l'Europe, notamment en Espagne, en Allemagne et en Angleterre. Ces expériences ont enrichi leur appréciation de l'art public et de son potentiel à transformer des espaces urbains ordinaires et marginalisés en lieux de rencontre enrichissants, offrant à la fois beauté et réflexion culturelle.

Ces propositions visent donc à réinventer certains espaces du site, en les dotant d'une dimension esthétique qui invite à la redécouverte et à l'appréciation renouvelée de l'environnement quotidien.

(3) Usages et fonctions.

Au commencement de leur réflexion, le groupe Usages et Fonctions des lieux a réalisé un diagnostic approfondi de notre site, en tenant compte du contexte territorial spécifique de Nyon. Youb a mis en lumière une disparité marquée dans la répartition des équipements, des événements et des commerces entre les "Hauts de Nyon" et le "bas de Nyon". Cette inégalité se manifeste alors que la majorité des Nyonnais résident au-dessus de la gare. Il a spécifiquement noté que les activités culturelles et de loisirs se concentrent habituellement dans les quartiers bas, notamment à la place des Marronniers, au bord du lac, à la place du Château, et à la place Perdtemps. Cette observation a fortement influencé leurs propositions d'aménagement, avec une volonté affirmée de "rajouter de la vie dans cette partie de Nyon qui est un peu triste".

Dans ce contexte, le groupe Usages a identifié cinq espaces publics piétonniers majeurs, qu'ils envisagent de développer en synergie, créant ainsi un réseau cohérent d'espaces publics. Ces lieux comprennent la rue de Divonne, le campus du gymnase, le parc de la Morâche, ainsi que la placette de la Roulotte. De plus, ils ont souligné l'importance de certains bâtiments publics qui jouent un rôle crucial dans notre projet de site. Parmi ceux-ci figurent les divers édifices du Gymnase (l'Atrium, la NEF, la Salle de sport), ainsi que le bâtiment situé à la sortie de la rampe, qui abrite un kiosque, un restaurant et des logements, sans oublier la Roulotte.

Pour insuffler une nouvelle dynamique et animer ces lieux, le groupe propose l'organisation de nombreux événements et activités, principalement concentrés au sein du campus du Gymnase. Cette stratégie vise à transformer ces espaces en lieux de rencontre et de vie sociale, répondant ainsi aux besoins des résidents et étudiants, et revitalisant une zone jusque-là sous-utilisée de Nyon.

• La rue de Divonne.

Pour répondre au déficit de commerces de proximité et de restaurants dans le nord de Nyon, le groupe Usages et Fonctions des lieux préconise une redéfinition substantielle de l'aménagement de la rue de Divonne. Ce lieu, identifié comme stratégique par Youb et Djamel en raison de sa proximité avec le Gymnase, l'Établissement secondaire de Nyon-Marens, et divers quartiers résidentiels, possède un potentiel significatif. Conformément aux recommandations des autres groupes, une transformation des places de stationnement en rez-de-chaussée est envisagée afin de créer une terrasse de qualité pour le kiosque et le restaurant existants. Cette initiative pourrait établir un nouveau point de convergence pour la vie quotidienne des étudiants, qui actuellement se voient contraints de se rendre au centre-ville pour leurs repas de midi.

De plus, ce groupe envisage une restructuration du kiosque et du restaurant pour introduire des enseignes mieux adaptées aux besoins des étudiants, avec une prédilection pour des établissements proposant des services de restauration rapide et des bars. Cette approche vise à rendre cet espace non seulement plus fonctionnel mais également plus attractif pour la population étudiante.

Samuel Wegmann et Lucie Masset
Atelier n°2: micro-atelier de projet urbain

1. Formez une équipe entre 2 et 3 personnes

2. Chaque équipe a une thématique précise

3. **Usages et fonction du lieu**

Cette thématique concerne les usages qui seront mis à disposition dans la rue, par exemple des commerces, des restaurants, des foodtruck, des terrasses, des zones de street workout, des zones de picnics, un petit terrain de foot, des boîtes pour échangées les livres, skatepark, etc.

→ *Quelle ambiance allez-vous donner à la rue ?*

→ *Est-ce que vous voulez rajouter des commerces, changer les commerces existants ?*

→ *Est-ce qu'il faudrait des aménagements qui permettent de faire du sport ?*

→ *De quoi ont besoin les habitants et les gymnasiens ?*

→ *Quels sont les endroits les plus stratégiques pour implanter des usages (un restaurant, des tractions, foodtrucks, etc...)*

Usages fonction.

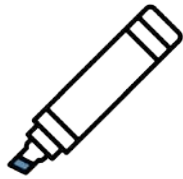
bleu



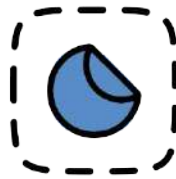
le matériel à disposition



Pâtes à sel



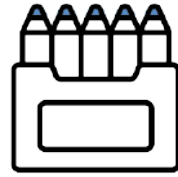
Feutres



Post-it



Ficelles



Crayons de couleur



Dans le prolongement de ces aménagements, le groupe suggère l'organisation d'événements temporaires tout au long de l'année, comme des Fanzones lors de compétitions de football. Ces manifestations seraient non seulement des moments de convivialité et de rassemblement, mais aussi des opportunités pour revitaliser la rue de Divonne, la réaffirmant comme un carrefour essentiel de la vie estudiantine et sociale dans cette partie de la ville. En somme, ces propositions visent à transformer ce segment de Nyon en un lieu dynamique et adapté aux rythmes et usages des jeunes résidents, enrichissant ainsi leur expérience urbaine quotidienne.

• *Le campus du Gymnase.*

Au sein du campus du Gymnase, le groupe suggère l'organisation d'événements marquants tels que la remise des diplômes et les fêtes de fin d'année dans des emplacements spécifiques tels que la rampe, les préaux, et les toitures des bâtiments. Amir souligne que la configuration actuelle du gymnase, combinée à l'absence d'événements fédérateurs, ne favorise pas l'esprit communautaire ni la célébration parmi les jeunes. Ces activités pourraient se dérouler idéalement sur les toitures, la rampe, ou dans les préaux, notamment dans la "cour" de la NEF, transformant ainsi ces espaces en lieux de rencontre et de festivité.

De plus, le groupe envisage une utilisation plus intensive des bâtiments pour revitaliser la vie étudiante, souvent perçue comme monotone. Pour le bâtiment de la NEF, Amir, Djamel et Youb ont perçu un potentiel notable en envisageant d'ouvrir l'accès aux toitures, bien que la faisabilité technique de ce projet reste à déterminer.

Entre les bâtiments NEF et Atrium, une proposition émerge pour pallier le déficit de points de restauration près du gymnase : l'installation de food trucks. Cet

espace public, vaste et sous-utilisé, pourrait aisément accueillir plusieurs camions de restauration rapide, répondant ainsi aux besoins culinaires des quelque 1200 étudiants présents chaque midi.

Ces initiatives résultent d'une collaboration entre le groupe Végétal et le groupe Usages, qui partagent l'ambition commune de revaloriser le campus du Gymnase par des aménagements qui dynamisent et répondent aux besoins des étudiants.

Enfin, Amir, Djamel et Youb, passionnés de fitness, proposent d'enrichir l'espace du terrain de basket en y ajoutant des barres de tractions et d'autres équipements de sport pour créer un véritable complexe sportif public. Reconnaisant la qualité existante du terrain de basket, ils aspirent à le développer davantage pour satisfaire à la fois les étudiants et la communauté sportive plus large. L'introduction d'un espace de fitness en plein air, une pratique très prisée par les jeunes, s'harmonise parfaitement avec les habitudes quotidiennes des étudiants, offrant un lieu à la fois fonctionnel et propice à la détente et au bien-être.

• *Le parc de la Morâche.*

Dans le cadre de leur projet visant à revitaliser et animer les hauts de Nyon, le groupe propose d'organiser des événements éphémères au sein du parc de la Morâche. Ce parc, qui comprend déjà des bancs, des espaces de pelouse, une aire de jeux et des toilettes publiques, offre une grande surface idéale pour accueillir divers types d'événements tels que des concerts, des festivals, des fanzones pour la diffusion de grands événements sportifs, du cinéma en plein air, ou encore des spectacles.

L'initiation d'événements dédiés spécifiquement à ce parc et plus largement aux hauts de Nyon pourrait contribuer à rééquilibrer l'attractivité culturelle et sociale entre les différentes zones de la ville, en faisant du parc de la Morâche un nouveau centre d'activité culturelle.

En parallèle, Amir et Youb, s'appuyant sur leur expérience personnelle avec leur neveu et leur nièce, suggèrent une valorisation de l'aire de jeux existante dans le parc de la Morâche. Ils envisagent l'ajout de nouvelles structures ludiques pour enfants, afin d'enrichir et diversifier les activités proposées. Cette amélioration viserait non seulement à augmenter la fréquentation du parc par les familles locales mais aussi à renforcer son rôle en tant que lieu de convivialité et d'échange intergénérationnel. Ces propositions reflètent un engagement envers l'amélioration des infrastructures récréatives et culturelles, soulignant l'importance d'un environnement urbain inclusif et dynamique pour tous les segments de la population.

• *La Roulotte.*

Le groupe Usages et Fonctions des Lieux a mis en exergue un lieu particulièrement fréquenté et apprécié sur notre site de projet : la Roulotte. Située derrière la gare, cette installation jouit d'une popularité notable parmi les jeunes, tout en attirant diverses catégories de la population. Malgré certains manques en termes de végétation qui pourraient être améliorés, la Roulotte s'est établie comme un espace vivant et pleinement intégré à la vie communautaire. Youb nous informe que la Roulotte était initialement conçue comme un projet temporaire, destiné à exister seulement quelques années. Toutefois, son succès indéniable auprès des résidents et visiteurs souligne son potentiel en tant qu'élément permanent, ou du moins comme modèle

pour de futurs aménagements similaires qui pourraient enrichir le tissu social et culturel de la région.



Amir, 25 ans

“ L'idée globale, c'est que la gare de Nyon sépare la ville en deux parties : une partie dortoir et une partie festive et vivante. Notre souhait, c'est que ça change un peu.

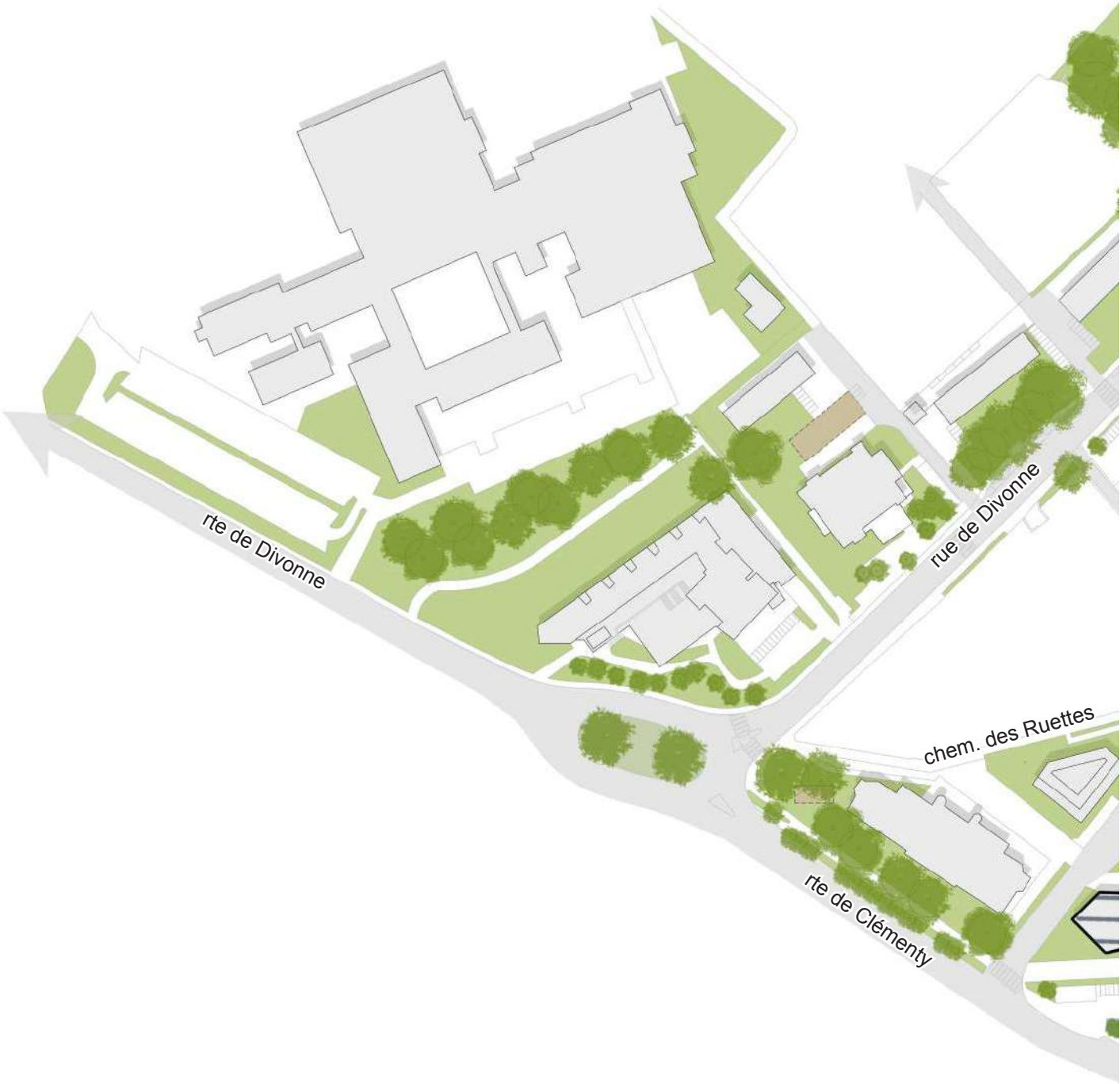
La rue de Divonne sera fermée et deviendra un lieu événementiel.

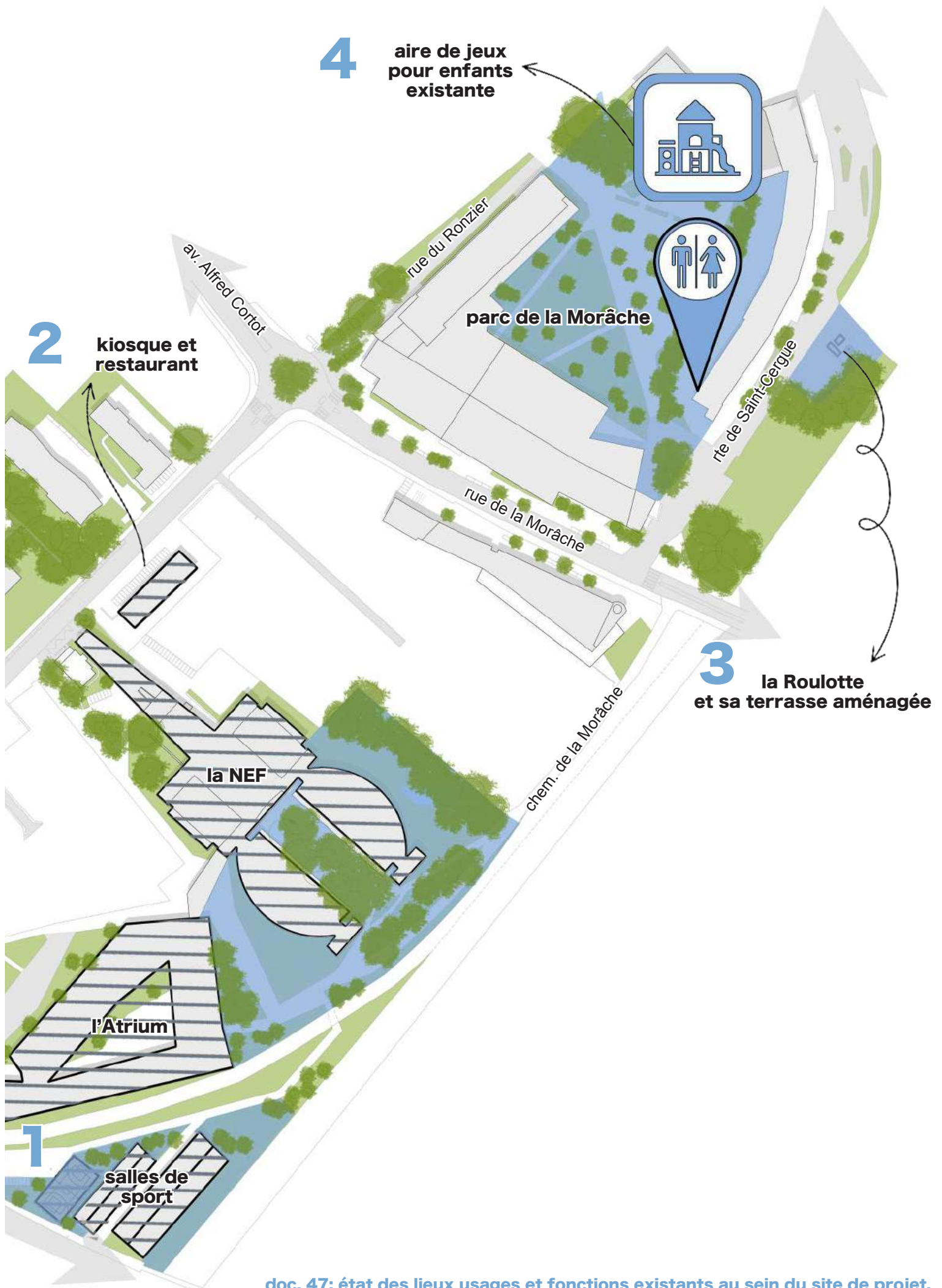
Pendant l'été, créer une zone food trucks pour que les gymnasiens et les habitants puissent venir manger dans l'enceinte du gymnase. ”



Djamel, 25 ans

- lieux fédérateurs
- bâtiments d'intérêt public (équipements publics, commerces, etc.)
- toilettes publiques
- aire de jeux





doc. 47: état des lieux usages et fonctions existants au sein du site de projet.

“ On remarque que tous les usages et fonctions sont de l'autre côté de la gare. Nous, on veut donner de la vie au nord, où l'on habite finalement.

On sait que Nyon grandit, mais il faut que les usages et fonctions puissent grandir aussi, pas seulement les habitations. C'est ça le constat ! ”

“ L'espace sport, il y a seulement un terrain de basket. On pourra aménager cette zone pour faire d'autres choses : un beach soccer, un fitness outdoor, un beach-volley.

C'est pour ça qu'on a mis un petit haltère, pour dire PLUS DE SPORT. ”



Youb, 25 ans

1

parking vélos



fig. 22: terrain de basket du gymnase de Nyon.

photo prise par nos soins ©

2

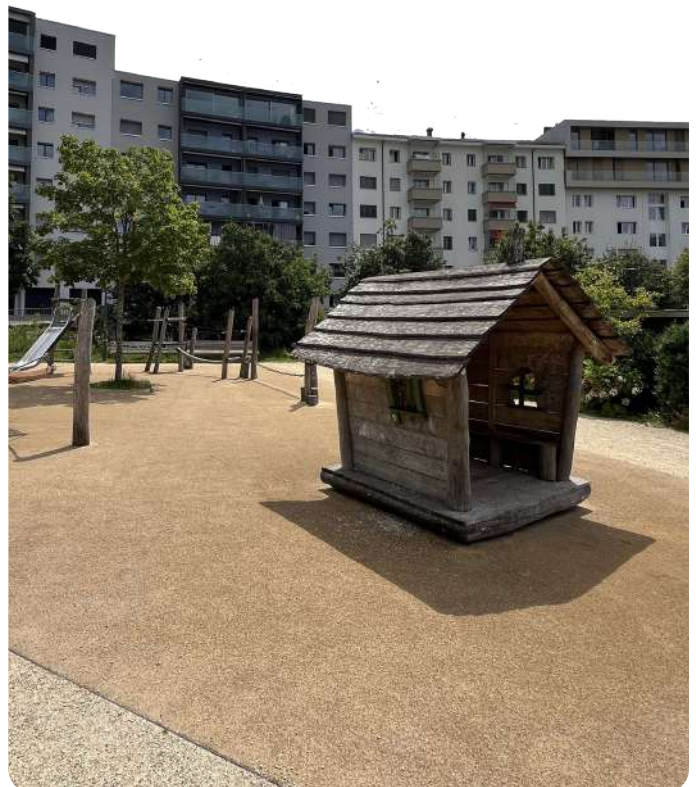


fig. 23: nouveau restaurant Dieci qui ouvrira prochainement au sein de la rue de Divonne.
photo prise par nos soins ©



fig. 24: la Roulotte.
photo prise par nos soins ©

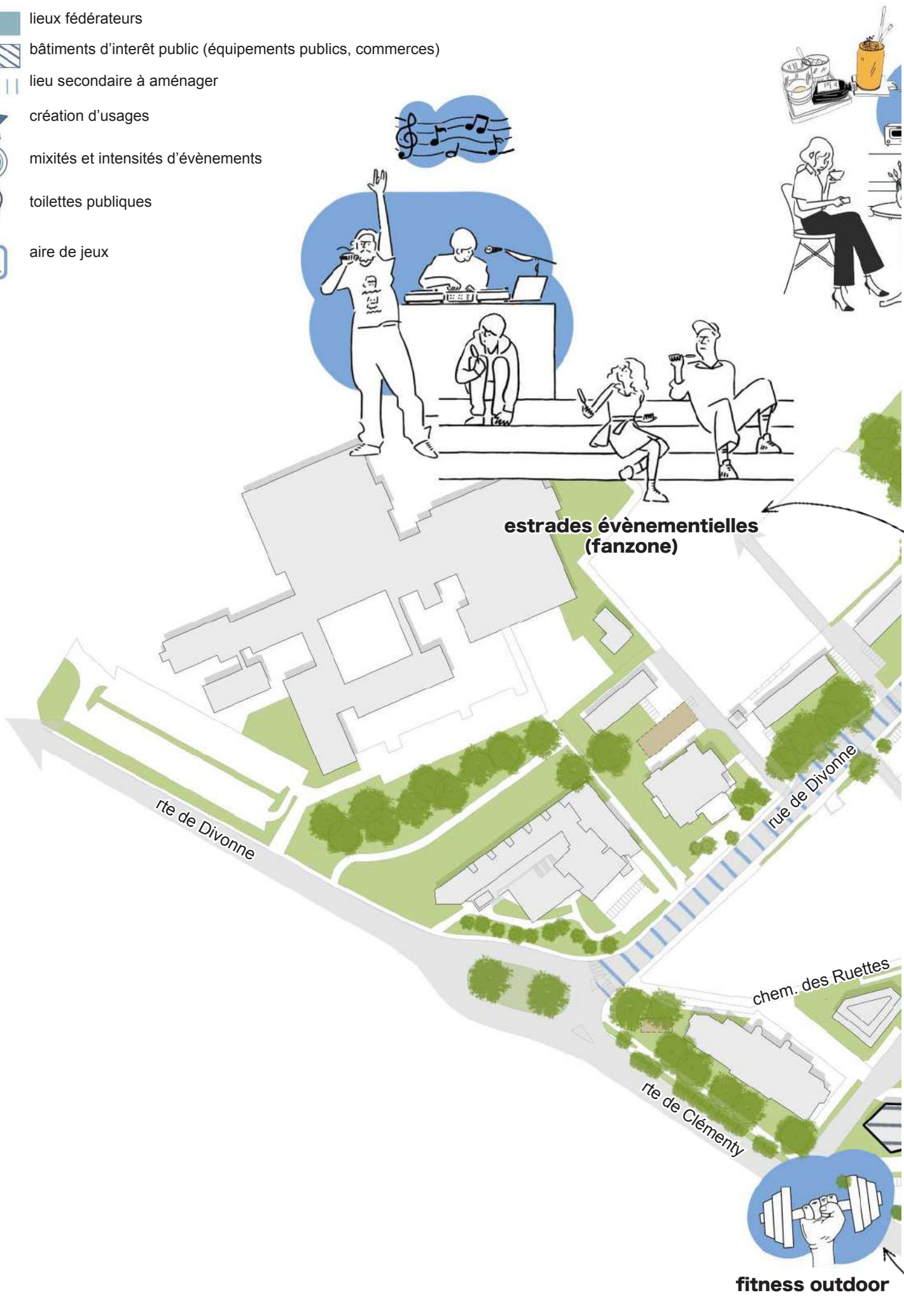
3

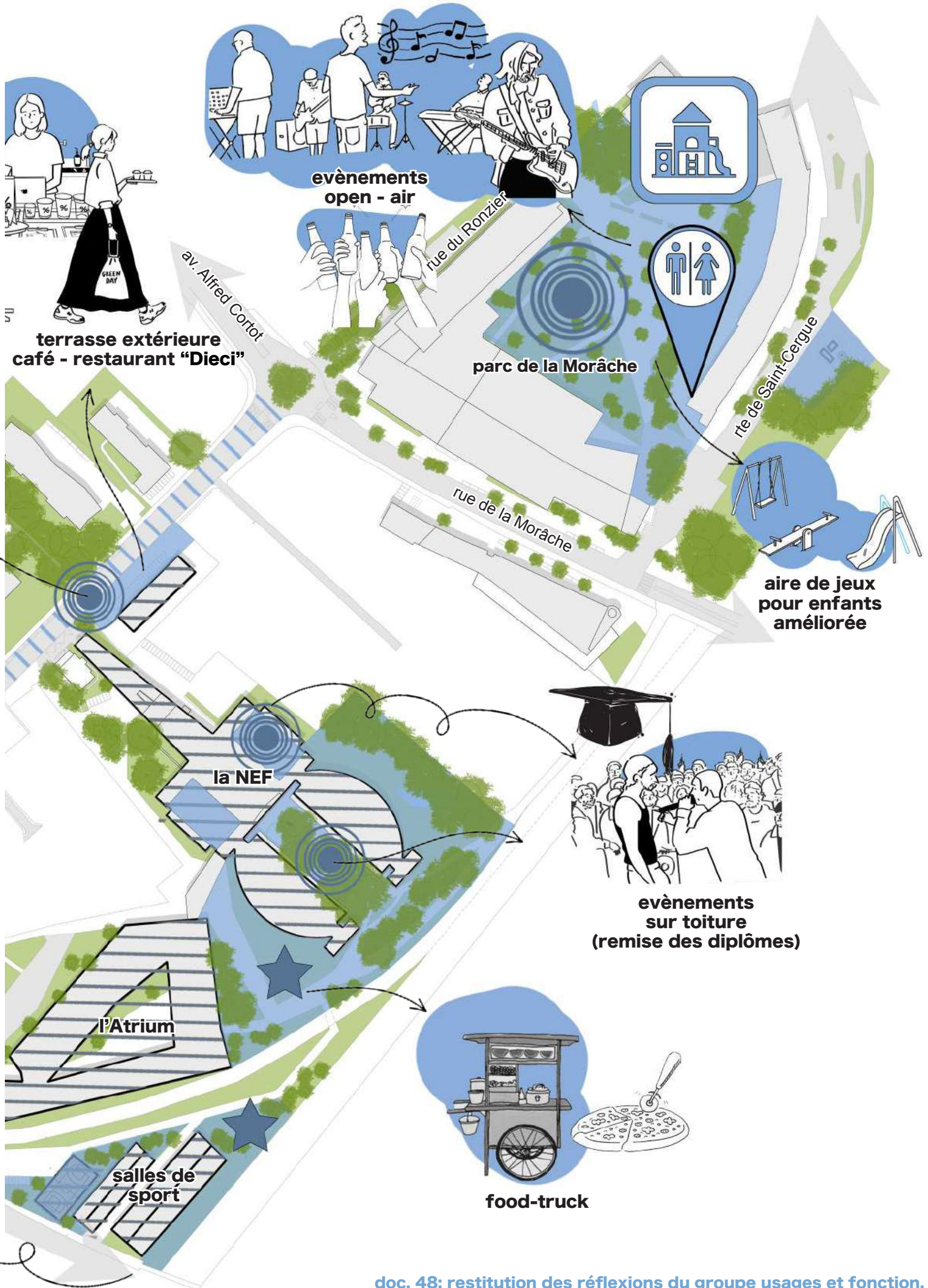


4

fig. 25: aire de jeux du parc de la Morâche.
photo prise par nos soins ©

-  lieux fédérateurs
-  bâtiments d'intérêt public (équipements publics, commerces)
-  lieu secondaire à aménager
-  création d'usages
-  mixités et intensités d'évènements
-  toilettes publiques
-  aire de jeux





8.1.2 Analyse des résultats et conclusions.

L'analyse des résultats obtenus à travers la restitution écrite et graphique de notre balade révèle plusieurs observations clés. Cette phase permet d'abord de réexaminer les méthodes et les perspectives adoptées par les participants pour aborder l'aménagement de l'espace public. Ensuite, il est pertinent de souligner les zones stratégiques fréquemment évoquées lors de l'atelier et d'explorer la relation des participants avec ces lieux spécifiques. Enfin, il est crucial de discuter des zones de conflit identifiées au cours de l'exercice, soulignant celles qui n'ont pas trouvé de résolutions concrètes par les participants.

(1) Une approche collective et harmonieuse.

Au cœur de notre analyse sur le réaménagement de la rue de Divonne et ses environs, il est intéressant de relever l'interaction productive entre les différents groupes de jeunes adultes participants. Bien que travaillant chacun une thématique spécifique de l'espace public, les groupes ont communiqué et partagé leurs idées pour arriver à une vision commune pour le futur de notre site de projet. En effet, cet échange a permis de développer une vision harmonisée pour l'avenir du site, incarnant ainsi un modèle de planification urbaine durable. Leur engagement à favoriser la mobilité douce, à répondre aux enjeux environnementaux et à satisfaire les besoins variés des usagers transparaît clairement dans leur approche. Ils aspirent à créer un environnement urbain qui, tout en favorisant la sécurité et la durabilité, rend également l'espace plus attractant et vivable pour tous.

Cette réflexion a mis en exergue certaines thématiques prédominantes parmi les participants, telles que le confort climatique, la mobilité piétonne, le divertissement public et la cohésion sociale. Cependant, d'autres aspects tels que la biodiversité, la gestion des eaux pluviales ou les questions énergétiques semblent avoir été négligés. Par exemple, le groupe Végétal et Mobilier Urbain n'a pas explicitement abordé la biodiversité dans leur discours; le végétal a plutôt été envisagé comme un élément décoratif ou comme un moyen de favoriser les interactions humaines, plutôt que comme un vecteur de biodiversité.

Cette omission suggère certaines lacunes potentielles dans la compréhension des jeunes adultes des écosystèmes urbains complexes. Bien qu'il soit difficile de déterminer précisément l'origine de cette lacune, il est pertinent de la souligner et de considérer l'incorporation de ces thèmes essentiels dans les futurs ateliers, afin de sensibiliser davantage les participants à l'importance de ces aspects dans la gestion de l'espace urbain.

De plus, il est évident que leurs propositions d'aménagement sont fortement influencées par leur identité de jeunes adultes actifs et fréquemment présents dans l'espace public. Leur besoin de divertissement et d'activation de l'espace public tout au long de l'année a été une constante dans leur conception urbaine. Les participants ont clairement exprimé une volonté de remettre en question la domination automobile et de promouvoir activement le réseau de mobilité douce, une position qui pourrait ne pas être aussi vigoureusement adoptée par d'autres segments de la population.

Pour accompagner leur dynamisme et leur mobilité, les jeunes adultes ont plaidé pour une végétalisation intensive de l'espace public. Ils ont envisagé le végétal non seulement comme un embellissement, mais aussi comme un outil stratégique pour renforcer les parcours piétons et cyclistes, créer des connexions entre les espaces verts, et établir des corridors de fraîcheur. Cette vision met en relief la nécessité de relier physiquement et visuellement les espaces verts à travers des plantations judicieuses qui pourraient, entre autres, modérer le trafic automobile, guider les piétons depuis la gare vers des zones attractives et établir une continuité verte jusqu'au parc de la Morâche. Ces initiatives reflètent une compréhension approfondie de l'importance du végétal dans la structuration des espaces urbains, soulignant ainsi leur potentiel pour transformer de manière significative le paysage urbain de Nyon.

(2) Secteurs prioritaire à enjeux identifiés collectivement.

Notre atelier avec les jeunes adultes a révélé des lieux clés au sein de notre site de projet, jugés prioritaires pour l'aménagement en raison de leur impact quotidien sur les jeunes, les gymnasiens et les résidents locaux.

La rue de Divonne, notamment la section devant le kiosque et le restaurant, a émergé comme un carrefour vital pour la vie étudiante. Cette zone se caractérise par un manque d'intégration avec l'espace public ; les propriétés privées sont barricadées derrière des clôtures, tandis que le restaurant et le kiosque sont isolés de la rue par des places de parking. Le potentiel de cet espace pour répondre mieux aux besoins des étudiants a été souligné lors de nos observations sur le terrain.

Pour valoriser cet espace, une coordination des efforts entre les trois groupes thématiques a été essentielle. Le groupe Mobilité a recommandé la piétonnisation de la rue et l'élimination des places de parking. Parallèlement, le groupe Végétal a suggéré une végétalisation intense de cette portion de la rue, l'ouverture de certaines parcelles privées à l'espace public, ainsi que l'installation de bancs, d'une fontaine et de terrasses. Le groupe Usages et Fonctions des Lieux a préconisé une diversité d'enseignes commerciales pour enrichir l'offre locale. Cette synergie entre les groupes envisage de transformer la rue en une véritable place publique, insufflant ainsi vie et âme à cet espace.

La proposition de Zak et Ugo illustre bien cette vision : ils ont judicieusement positionné des éléments de mobilier urbain, de la végétation et des œuvres d'art dans des zones qu'ils percevaient comme peu attrayantes. L'installation de la fontaine, en particulier, met en lumière la fréquentation quotidienne du site et son importance stratégique. La combinaison de la fontaine, des arbres et des terrasses renforce l'attractivité de ce lieu, essentiel pour les étudiants et témoigne de leur désir de voir des espaces publics bien aménagés.

Il convient de noter que, suite à notre recherche, un développement notable a été observé à l'emplacement étudié : l'ouverture prochaine d'une pizzeria appartenant à la chaîne Dieci, qui remplacera l'ancien restaurant. Cette évolution confirme l'analyse de nos participants qui avaient identifié ce lieu comme stratégique pour la consommation des étudiants. Dieci, reconnue pour ses services de restauration rapide, choisit fréquemment des emplacements adjacents aux institutions éducatives, comme en témoigne sa présence près de l'hepia.

végétal & mobiliers urbains.

-  toitures végétalisées
-  jardins partagés
-  mobiliers urbains
-  terrasse aménagée
-  oeuvres d'art
-  fontaine publique
-  plantations d'arbres
-  alignement d'arbres, masse d'arbres existante





doc. 49: restitution de l'esquisse de projet de la rue de Divonne et ses alentours.

Cette coïncidence entre nos observations et les développements réels sur le terrain souligne la pertinence de notre étude en termes de prévision des dynamiques urbaines et de consommation.

Quant au campus du gymnase, l'expérience personnelle des participants en tant qu'anciens étudiants les a conduits à souligner les déficiences et les atouts de ce lieu. Ils ont proposé des améliorations pour rendre le campus plus confortable et accueillant, en le dotant de mobilier adapté aux besoins des étudiants. Ces améliorations incluent une meilleure accessibilité pour les vélos et les personnes à mobilité réduite, une proximité accrue des services (restaurants, food trucks, commerces) et un environnement plus confortable (tables de pique-nique, zones ombragées). Ils envisagent même de transformer le campus en un espace public accessible à tous durant les week-ends.

Enfin, le parc de la Morâche et la Roulotte ont été identifiés comme des "trésors" du site. Le parc est apprécié pour ses fonctions de détente, de jeu et de tranquillité, tandis que la Roulotte est valorisée pour son rôle social et convivial. Cette dernière démontre clairement le potentiel de petites interventions ciblées pour améliorer significativement la qualité de vie urbaine sans nécessiter des investissements lourds ou de longs délais de mise en œuvre.

Notre atelier avec les jeunes adultes a conduit à une réévaluation profonde de la manière dont nous abordons la planification urbaine, notamment en ce qui concerne des projets longs et coûteux qui ne répondent pas toujours de manière efficace aux besoins immédiats des usagers. Cette réflexion est d'autant plus pertinente dans des contextes spécifiques comme celui de la rue de Divonne, adjacente à un gymnase, où les principaux usagers, les étudiants, ne fréquentent le lieu que

pour une durée limitée. Cela soulève des questions quant à la pertinence de lancer des chantiers d'envergure qui pourraient ne pas servir les intérêts des usagers actuels.

L'identification de sites emblématiques au sein de notre projet a permis de mettre en lumière les enjeux cruciaux du territoire et de prioriser l'aménagement de ces espaces spécifiques. Dans un contexte d'urgence climatique et de contraintes budgétaires, il devient impératif de se concentrer sur des interventions ciblées plutôt que sur des projets à grande échelle. L'approche adoptée, centrée sur les besoins des usagers, facilite non seulement la conception des projets mais aide également à déterminer les zones d'intervention prioritaires. En collaborant avec les jeunes adultes, nous avons pu identifier des lieux spécifiques qui sont vitaux pour eux, mais aussi pour la communauté élargie de Nyon.

Il est également crucial de réexaminer comment les périmètres des projets sont définis et la temporalité des interventions planifiées par les autorités. Concernant la rue de Divonne, le projet initial prévoyait un réaménagement complet de l'espace qui s'étendrait sur plusieurs années et nécessiterait des investissements considérables. Cependant, les retours obtenus lors de nos ateliers indiquent que certains segments de cette rue, notamment devant le kiosque et le restaurant, mériteraient une attention immédiate. Ces zones pourraient être rapidement transformées en des espaces conviviaux, enrichis de terrasses et d'offres de restauration rapide, répondant directement aux aspirations des étudiants.

Les expériences comme celle de la Roulotte, initialement envisagées comme temporaires, ont démontré un impact significatif sur le quotidien des usagers, suggérant que de petites interventions ciblées peuvent parfois offrir des bénéfices immédiats et tangibles. Ce constat invite à une réflexion plus large sur la manière dont nous envisageons les projets d'urbanisme, en privilégiant des solutions qui allient efficacité temporelle et pertinence spatiale, adaptées aux dynamiques et aux besoins spécifiques des populations locales.

(3) Zones de conflit sur le territoire.

Dans le cadre de notre projet, les contributions des participants ont révélé plusieurs zones de conflit intrinsèques au territoire étudié. Ces zones, bien que non systématiquement identifiées de manière explicite par les jeunes adultes, ont été clairement exposées lors de la synthèse des propositions d'aménagement émanant des divers groupes. Ces conflits découlent principalement de la coexistence de différents modes de transport—automobiles, vélos, piétons—qui se rencontrent dans un cadre urbain traditionnellement dominé par la voiture.

Une zone particulièrement problématique est l'intersection entre la rue de la Morâche, le Chemin de la Morâche, et la route de Saint-Cergues. Ce carrefour, lieu de convergence des différents flux de mobilité, sert de porte d'entrée vers divers points stratégiques : le sud du campus du gymnase, le centre-ville de Nyon, la zone de rencontre de la route de Saint-Cergues menant à la gare, et l'entrée du parc de la Morâche. Il est également un axe vital pour le réseau de mobilité douce. L'intensité des mouvements dans cette zone crée des tensions significatives, exacerbées par les activités récréatives telles que le skateboard, utilisant le mobilier urbain comme terrain de jeu.

Bien que ce croisement n'ait pas été directement mentionné lors de l'atelier, les observations faites lors de la balade et les suggestions d'aménagement soulèvent la nécessité de repenser son agencement. Les jeunes participants, à travers leurs propositions, invitent à reconsidérer la configuration actuelle de cet espace pour en améliorer la qualité et la sécurité.

L'équipe Mobilité, en particulier, a préconisé des modifications de la route de Saint-Cergue pour atténuer la prédominance automobile et renforcer la présence piétonne, incluant des jeunes et des personnes à mobilité réduite. Leur proposition de modifier la matérialité de la route et d'ajouter de la couleur au revêtement pourrait s'étendre à ce carrefour problématique, afin d'améliorer la sécurité pour tous les usagers et de réduire les temps d'attente aux feux de signalisation.

Par ailleurs, bien que le réseau de cheminement piétonnier existant soit qualitatif, l'équipe Mobilité reconnaît le besoin d'améliorer certaines connexions pour optimiser et enrichir ce réseau. La seconde zone de conflit identifiée se trouve à l'intersection de la rue de la Morâche avec la rue de Divonne et la rue du Ronzier. Dans l'hypothèse d'une piétonnisation de la rue de Divonne, ce croisement pourrait devenir un espace clé, reliant directement au parc de la Morâche.

L'équipe Végétal a choisi de mettre en valeur ce croisement en y installant une œuvre d'art et des plantations, transformant ainsi un espace principalement automobile en un lieu esthétiquement agréable et marquant un changement dans la circulation. Ce traitement vise non seulement à améliorer l'attractivité visuelle mais aussi à intégrer cette zone dans une continuité végétale qui pourrait relier les diverses couvertures végétales de Nyon, en ligne avec les objectifs municipaux de réaménagement de la rue de Divonne.

8.2 Évaluation de la méthodologie.

8.2.1 L'intermédiaire comme facteur de réussite.

La présence de l'intermédiaire a à nouveau joué un rôle crucial dans cet atelier comme dans le précédent, en facilitant le recrutement et favorisant la participation.

8.2.2 Le recrutement.

Pour recruter les participants de notre second atelier, nous avons réactivé le groupe WhatsApp constitué lors de la session précédente. Cette fois, pour fixer une date convenant à la majorité sans leur imposer notre choix, nous avons exploité la fonctionnalité de sondage de l'application, proposant ainsi deux options. Cette méthode nous a permis de mobiliser sept personnes : six via le groupe WhatsApp et une septième qui s'est jointe en accompagnant un des participants, illustrant l'effet "boule de neige" déjà observé lors du recrutement pour la première balade.

Il est également crucial de mentionner la nécessité d'anticiper des désistements éventuels. Malgré une planification attentive, plusieurs participants ont annulé leur participation quelques heures avant le rendez-vous, principalement pour des raisons personnelles ou en raison d'une organisation déficiente de leur côté. Heureusement, en prévoyant un nombre de

participants légèrement supérieur aux besoins, nous avons pu pallier ces absences imprévues, car trois personnes ont informé de leur non-participation la veille de l'événement.

8.2.3 La composition du groupe.

Bien que notre intention initiale fût de réunir tous les participants de la balade exploratoire précédente, il s'est avéré complexe de coordonner leurs disponibilités, particulièrement durant les weekends. Néanmoins, nous avons réussi à impliquer trois personnes du premier atelier, qui ont endossé le rôle de porte-paroles pour la phase diagnostique du territoire.

En ce qui concerne la composition du groupe lors de cette session, elle comptait cinq hommes et deux femmes. Nous avons initialement visé une parité entre hommes et femmes, mais les contraintes de disponibilité ont finalement mené à un déséquilibre en termes de genre.

8.2.4 Contexte attrayant de l'atelier : "la soirée entre pote".

Pour maximiser l'attrait de notre atelier, nous l'avons inséré au sein d'un contexte bien spécifique, une "soirée entre pote". En effet, nous avons donné à l'atelier une apparence conviviale pour à la fois motiver les participants à rejoindre notre atelier et instaurer

un environnement de confiance propice à l'expression libre des participants. Organisée dans l'appartement de Samuel, la "soirée" est un environnement propice au rassemblement et à la discussion. A nouveau, nous avons adapté notre dispositif pour qu'ils se conforment au quotidien et à l'emploi du temps des jeunes. On sait que les jeunes se rassemblent à des soirées le weekend chez des amis ; nous avons donc trouvé intéressant de s'approprier ce contexte comme stratégie de recrutement et comme environnement de travail.

L'effet recherché a été pleinement atteint lors de la "soirée" : les participants se sont montrés enthousiastes et curieux de découvrir l'activité proposée. L'accueil fut chaleureux, avec des bières offertes et des discussions variées, touchant tant à l'objectif de l'atelier qu'à des sujets plus généraux. Notre objectif était d'éviter une atmosphère formelle ou stressante, susceptible de nuire à la dynamique du groupe et à la qualité des interactions.

8.2.5 Déroulé effectif de la balade (trajectoire, durée, organisation).

Dans un contexte de "soirée entre potes", nous avons commencé par accueillir petit à petit les participants à partir de 20:00. L'arrivée tardive de certains participants nous a permis de recevoir les personnes un à un et d'introduire la thématique de notre mémoire et l'activité du jour. Puis, le groupe au complet, nous avons commencé l'exercice. Le but était que les participants ressentent cet atelier comme une petite étape au début de leur soirée, et non pas comme l'activité de toute leur soirée. En effet, nous avons expliqué au

participant que l'exercice allait durer une heure et demie, pour ensuite laisser place à la suite de la soirée. L'exercice comprenait deux parties : une partie de réflexion par équipe qui a duré environ 1h, et une partie de mise en commun qui a duré environ 45 minutes. A la fin de l'exercice, d'autres personnes nous ont ensuite rejoints pour poursuivre la fête.

La durée totale de l'atelier a été d'environ une heure et quarante-cinq minutes. Le temps que nous avions imaginé était d'une heure et trente minute, toutefois ce sont les participants eux-mêmes qui ont prolongé l'exercice en débattant lors de la mise en commun.

8.2.6 Matériel mis à disposition.

Pour stimuler la créativité et l'expression des idées des participants, nous avons mis à leur disposition un assortiment varié de matériaux. Cette diversité a significativement influencé les résultats de l'exercice, comme en témoignent les différentes formes d'expression observées sur les fonds de plan : stylos, crayons, pâte à sel, ficelles et post-it. Chacun de ces outils était disponible en trois couleurs distinctes, facilitant ainsi l'identification visuelle de l'apport spécifique de chaque équipe sur le fond de plan.

Les matériaux ludiques, notamment la pâte à sel, se sont révélés particulièrement efficaces pour encourager les jeunes à s'exprimer tout en leur permettant de renouer avec des souvenirs d'enfance et de s'amuser. L'usage de la pâte à sel a non seulement animé l'atmosphère de l'atelier, mais a aussi ajouté du relief à

nos plans, rendant le rendu final bien plus frappant et convaincant que de simples annotations au stylo ou des descriptions textuelles.

8.2.7 Encadrement des jeunes durant l'entretien.

Notre rôle a évolué entre les deux ateliers : nous sommes passés de médiateurs et animateurs lors du premier, à observateurs lors du second. Nous avons limité nos interventions durant la séance, permettant ainsi une plus grande autonomie des participants. L'introduction du déroulement de l'atelier à l'oral, complétée par la distribution de consignes écrites et de visuels de référence, a engendré une participation active et autonome des groupes. Chaque équipe, immergée dans sa tâche, a travaillé sans interruption pendant environ une heure. Après ce temps, nous avons dû intervenir pour clore les discussions individuelles et initier une phase de restitution collective, durant laquelle chaque groupe a partagé ses propositions pour le site du projet.

Nous avons tiré des leçons du premier atelier, notamment au sujet de la compréhension des consignes par les participants. Pour anticiper cela, nous avons préparé des consignes écrites.

8.2.8 Choix du graphisme pour la restitution.

Pour la restitution des données collectées lors de la balade, il était essentiel de transcrire et synthétiser les contributions et témoignages des participants avec exactitude et précision. Nous nous sommes attachés à mettre en avant leurs propositions d'aménagement pour le périmètre du projet de manière visuellement accessible, tant pour les professionnels du domaine que pour les citoyens. À cet effet, nous avons élaboré un document distinct pour chaque équipe, assurant ainsi que les apports de chacune soient représentés et valorisés de manière équitable. Ensuite, un document synthétique a été préparé pour illustrer leur conception collective finale pour la rue de Divonne et ses environs.

Nous avons enrichi nos documents avec des illustrations animées représentant les participants sous forme de caricatures. Cette démarche visuelle a amélioré la compréhension des dynamiques interpersonnelles et a mis en avant les perspectives individuelles de manière unique. Après l'achèvement du mémoire, nous avons partagé notre travail ainsi que les documents produits avec les participants des deux ateliers, reconnaissant ainsi leur contribution et les remerciant pour leur aide précieuse dans ce projet.

8.3 Comportement des participants.

8.3.1 Contexte de l'atelier.



Le contexte de “soirée entre potes” et la consommation de snack et de boisson alcoolisée (bière, cocktail) semble avoir favorisé l’expression et la confiance des partis. En effet, le cadre de l’atelier divertissant semble avoir été apprécié par les jeunes adultes. Ce fut un moment singulier pour eux : discuter des thématiques urbaines et remettre en question les aménagements de leur ville. En plus de cela, l’atelier a été reçu par les participants comme un “petit exercice” au sein d’une longue soirée, ne voyant pas l’atelier comme une contrainte. Plusieurs participants à la fin de l’exercice témoignent même “n’avoir pas vu le temps passé”.

8.3.2 Comportement durant l'exercice.

L’atelier de projet a révélé une autonomie remarquable de la part des participants, qui se sont immergés dans l’exercice avec peu de sollicitations extérieures une fois les consignes expliquées. Cette indépendance illustre non seulement la clarté des directives fournies, mais aussi l’efficacité de la segmentation des tâches en trois thématiques distinctes, facilitant ainsi la concentration des participants sur un domaine spécifique. Cette structuration a permis à chaque groupe de canaliser ses efforts de manière ciblée, adaptée aux novices en matière de planification urbaine.

Au sein des équipes, l’organisation s’est rapidement mise en place, chaque groupe adoptant des stratégies spécifiques pour canaliser la créativité et structurer les idées. Par exemple, l’équipe des “bleus” a utilisé leurs téléphones pour noter initialement toutes leurs réflexions. La communication au sein des petits

groupes s’est avérée dynamique et a encouragé la participation active de tous les membres. En opposition, durant la mise en commun à la fin de l’exercice, certains participants semblent s’être effacés au profit de personnalités plus affirmées dans le groupe. En effet, nous avons constaté que certains jeunes adultes étaient moins à l’aise lors de la prise de parole devant un groupe de plusieurs personnes.

Les participants ont également fait preuve d’une grande aisance dans l’utilisation du matériel fourni, transformant notamment la pâte à sel en un moyen expressif et ludique pour illustrer leurs idées. Cela a inclus la création de symboles pour signaler les fonctionnalités spécifiques des lieux, tels que des icônes de restauration rapide ou des équipements sportifs, ainsi que l’animation de plans en trois dimensions avec des éléments tels que des arbres et des bus.

Quant au vocabulaire, malgré leur manque d’expérience formelle en aménagement du territoire, les jeunes ont su communiquer efficacement leurs idées en employant un langage accessible et imagé. L’utilisation de termes tels que “catelle” pour désigner des pavés ou “liane” pour une façade végétalisée montre leur capacité à intégrer des concepts techniques de manière intuitive.

En conclusion, la capacité de ces jeunes adultes à débattre et à articuler leurs idées avec aisance orale lors de l’atelier est remarquable. Ils ont démontré une maturité impressionnante dans la négociation et l’harmonisation de leurs visions pour le développement du site, illustrant ainsi l’impact positif de leur engagement dans le processus de planification. Cette expérience souligne l’importance de l’inclusion des voix jeunes et diversifiées dans la planification urbaine, non seulement pour enrichir le processus mais aussi pour assurer que les espaces urbains reflètent les dynamiques et les besoins de tous leurs usagers.

**Feedback des
participants sur
les deux ateliers 09.**

- 9. FEEDBACK DES PARTICIPANTS SUR LES DEUX ATELIERS.

À l'issue des deux dispositifs mis en place, nous avons recueilli les retours des participants concernant les activités réalisées. Dans une perspective exploratoire, la collecte de ces retours était essentielle pour co-évaluer la pertinence et l'efficacité de nos méthodologies avec les parties prenantes.

L'enthousiasme manifesté par les participants témoigne de la réceptivité à nos approches innovantes. Ils ont exprimé leur satisfaction quant à la forme des ateliers, particulièrement la balade, la qualifiant de « tranquille » et « chill ». Pour la plupart, il s'agissait de leur première participation à une telle activité qu'ils ont décrit comme « nouvelle » et « enrichissante ». Au sein de nos deux dispositifs, ils ont apprécié les discussions et les débats, échangeant des idées sur les futurs projets à Nyon et en imaginant de nouveaux. De plus, ils ont témoigné avoir beaucoup appris sur les domaines de la participation citoyenne et de l'urbanisme.

Néanmoins, une réticence générale à participer à des initiatives encadrées par les autorités publiques a été

exprimée, les jeunes se montrant peu motivés par des rencontres exigeant déplacement et temps, surtout dans un contexte intergénérationnel et sans rémunération. Leurs motivations principales reposaient sur le désir d'aider des amis et de partager des moments conviviaux. Il apparaît donc que les jeunes adultes nécessitent des incitations pour s'engager pleinement dans des démarches participatives. Plusieurs ont exprimé un intérêt accru pour des initiatives offrant une compensation financière.

L'impact de la météo sur la participation a également été souligné ; un temps défavorable pouvant significativement dissuader la participation, il est crucial de prendre en compte cet élément et de reprogrammer les activités en cas de mauvaise météo.

Il apparaît donc que les jeunes adultes nécessitent des incitations pour s'engager pleinement dans des démarches participatives. Plusieurs ont exprimé un intérêt accru pour des initiatives offrant une compensation financière.

En conclusion, il est évident que les jeunes s'impliquent volontairement dans des processus participatifs sous certaines conditions. Leur méconnaissance des mécanismes de participation, le manque de motivation et de temps libre contribuent à leur faible présence. Bien qu'ils manifestent un intérêt pour les thématiques urbaines, ils restent réticents à s'engager pleinement dans des projets structurés. Dans nos démarches, l'implication d'un intermédiaire connu par le groupe, la création d'un contexte convivial entre jeunes et l'attrait des activités ont constitué des facteurs de motivation suffisants. Toutefois, un cadre plus institutionnalisé aurait probablement rencontré des difficultés à mobiliser cette tranche d'âge.



“ Feedback. ”

Limites de la recherche 10.

- 10. LIMITES DE LA RECHERCHE.

Afin d'assurer la transparence de notre étude et sa légitimité professionnelle et académique, il est essentiel d'en exposer ses limites. En effet, la présentation des points faibles d'une étude fait partie du processus de production de savoir. Si cette étude investit bel et bien le domaine de participation des jeunes adultes en adoptant une perspective inclusive, nos travaux méthodologiques exploratoires ainsi que leurs conclusions pourront s'appliquer au Canton de Vaud, voire éventuellement au Canton de Genève. Toutefois, la généralisation de nos méthodes de travail en particulier à une plus grande échelle reste difficile, car chaque contexte est spécifique et en constante évolution.

Concernant les données sensibles recueillies, elles sont étroitement liées à notre public spécifique, composé exclusivement de jeunes adultes âgés de 23 à 26 ans, tous issus du milieu académique et poursuivant des études supérieures. Cette uniformité d'âge et de contexte éducatif peut restreindre la diversité des perspectives et influencer sur les conclusions de notre étude. Cette homogénéité pose des questions

cruciales de représentativité et de généralisabilité des résultats obtenus. De surcroît, la plupart des participants, ayant fréquenté le gymnase il y a six ans, se remémorent une époque révolue plutôt que de refléter la situation actuelle, ce qui pourrait colorer leurs réponses.

Malgré ces limitations, nous avons identifié des tendances et des observations pertinentes qui enrichissent la compréhension des dynamiques actuelles au sein de notre cadre de projet. Une réitération de cette étude avec un échantillon plus varié de la même tranche d'âge pourrait améliorer la robustesse et l'extensibilité de nos conclusions.

L'accès au terrain et aux jeunes adultes, et par conséquent aux données, pourrait s'avérer problématique si notre démarche était reproduite par des autorités publiques. La présence de Samuel, qui a joué un rôle d'intermédiaire, d'animateur et de concepteur, a considérablement facilité le recrutement et la collaboration avec les jeunes. Cependant, reproduire cette configuration, où l'intermédiaire assume plusieurs rôles,

pourrait se révéler complexe pour des institutions publiques souhaitant engager les jeunes dans des processus similaires. Il en découle un biais potentiel quant à la reproductibilité de notre méthodologie dans un cadre conventionnel. Ce point mérite une attention particulière pour démontrer comment un intermédiaire peut se révéler bénéfique, même dans un contexte plus formel.

Par ailleurs, le domaine de la participation des jeunes adultes à des initiatives spécifiques est encore largement sous-exploré, tant au niveau national qu'international. Peu de recherches, d'analyses ou de politiques ont été développées, ce qui crée un déficit de références et de matériel théorique sur le sujet. Pour adapter notre approche à notre public cible, il a été nécessaire de mener plusieurs entretiens avec des professionnels du secteur en Suisse. Cette démarche a exigé une grande créativité et s'est appuyée sur notre expérience personnelle de la participation et sur notre propre identité en tant que jeunes adultes.

Au cours de notre étude, nous avons expérimenté diverses méthodes de recrutement et de collecte de données, certaines mieux définies et conceptualisées que d'autres. Bien que plusieurs de ces techniques se soient révélées efficaces, elles pourraient bénéficier de perfectionnements. En particulier, nous avons identifié des améliorations possibles pour des outils tels que la cartographie sensible, pour laquelle les directives fournies aux participants pourraient être affinées. De même, l'emploi de la vidéo, bien qu'il puisse s'avérer extrêmement fructueux en termes de richesse des données recueillies, peut constituer un obstacle pour certains participants. Cette technique demande non seulement une certaine aisance avec l'utilisation de technologies personnelles comme les smartphones, mais également un cadre perçu comme exempt de

jugement. En effet, ce type d'activité peut provoquer une gêne au sein du groupe, rendant inconfortable la participation pour certains individus.



Éthique de la recherche 11.

- 11. ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE.

Nos méthodes ainsi que nos outils relèvent des enjeux éthiques. Ce chapitre aborde les principes éthiques dans les processus de participation urbaine, tel que formulés par la Faïtière suisse de la participation (2021). Cinq points clés sont définis, désignant à la fois la relation entre concepteurs et participants et les mécanismes d'un processus collaboratif : le pouvoir d'agir, la transparence, l'inclusion, le dialogue et l'intelligence collective. Ils sont le fondement d'une compréhension partagée de la participation.

(1) Le pouvoir d'agir.

La participation vise principalement à renforcer la capacité des populations à comprendre, décider, et influencer. Ce pouvoir d'agir garantit aux participants la possibilité de marquer de leur empreinte le processus et le résultat final, leur permettant ainsi de façonner activement leur cadre de vie et de veiller à ce que leurs intérêts soient pleinement représentés. Notre démarche étant fictive, l'apport des participants ne s'inscrit pas directement au sein d'un projet concret. Toutefois, nous valorisons leur travail tout au long du

processus. Nos dispositifs sont conçus afin de mettre en lumière, au premier plan, leurs observations et leurs idées. Nous accompagnons les démarches en produisant des documents fidèles à ces dernières. De plus, un document de restitution de notre processus participatif leur a été transmis à la fin. De surcroît, Cloke et al. (2000) soulignent l'impératif pour les chercheurs d'éviter toute forme de relation d'exploitation avec les sujets de l'étude. Il est essentiel d'établir un échange mutuel d'informations entre nous, les chercheurs, et eux, les participants. La collaboration dans le cadre de nos démarches a donné lieu à des discussions enrichissantes pour toutes les parties impliquées. Les participants ont partagé leur lecture du territoire, tandis que nous avons apporté notre expertise théorique sur l'aménagement urbain et fourni des informations sur les projets en cours à Nyon.

(2) La Transparence.

Essentielle, la transparence doit être maintenue tout au long du processus participatif. Elle implique une clarté sur les modalités de participation, les règles

en vigueur, l'accès aux informations, les marges de manœuvre disponibles, la gestion des attentes en termes de résultats, l'évaluation de ces derniers et les décisions prises. Clocke et al. (2000) souligne également l'importance du consentement informé et de la protection de la vie privée dans tout type de recherche. Le chercheur a le devoir d'expliquer de façon claire les modalités de son étude aux observateurs et demander leur accord sans exercer une pression quelconque. Lors du recrutement par message et durant les activités, nous avons détaillé aux recrues les objectifs de notre projet, les modalités de participation, la durée et le cadre dans lequel se déroulera l'entrevue. Par exemple, nous avons été transparents sur la nature initialement fictive de notre projet. Néanmoins, nous avons tout de même demandé l'autorisation des participants pour l'utilisation et la diffusion de leurs travaux cartographiques et vidéos auprès de notre université et de la Ville de Nyon.

(3) L'inclusion.

Chaque démarche participative doit être adaptée au contexte et aux populations ciblées pour assurer une implication exhaustive de toutes les parties prenantes. Des efforts spécifiques sont requis pour engager divers groupes, y compris ceux traditionnellement moins accessibles. Il est crucial de reconnaître et de gérer les dynamiques de pouvoir inhérentes à tout processus décisionnel collectif, et de favoriser une participation volontaire plutôt qu'induite. En d'autres termes, le chercheur doit être tolérant à la diversité des modèles culturels et sensible aux relations de pouvoir qui régissent les interactions (Clocke et al., 2000). Poursuivant cette logique inclusive, nos démarches ont été façonnées afin de représenter un public de jeune adulte, absent des processus décisionnels classiques. Nous avons développé une méthodologie spécifique

et adaptative dans le but de donner la parole à un public trop souvent négligé. Au cours de nos activités participatives, nous avons porté une attention particulière au respect des opinions de chacun et à l'équité dans la distribution de la parole parmi les participants. Bien que les activités se soient déroulées au sein d'un cercle d'amis proches, certains participants pouvaient à certain moment avoir le monopole de la parole, invisibilisant la parole de ses collègues. En réponse à ce risque, la mise en place de tour de parole peut s'avérer être un bon moyen d'empêcher ce phénomène. Nous avons également séparé le groupe en équipe lors de notre second atelier pour favoriser la prise de parole de chacun. Notons que parfois les participants les plus à l'aise entraînent le reste du groupe à casser leur timidité (Kitzinger et al, 2004).

(4) Le dialogue.

Le processus de participation favorise la connexion et l'interaction entre les divers acteurs d'un projet, d'une institution ou d'une communauté. Il transcende la simple transmission d'informations ou la consultation pour établir un véritable échange entre les participants, valorisant équitablement les savoirs pratiques, techniques et politiques. Ce dialogue repose sur un accès adéquat à l'information et sur la capacité de tous à appréhender les enjeux concernés.

Tout au long de notre processus participatif, nous avons cherché à vulgariser nos propos et à adapter nos documents à notre public dans le but de favoriser une discussion collective et assurer la compréhension de tous. Nous avons également adapté et diversifié notre matériel afin que chacun puisse transmettre ses observations et ses idées à leur manière. Sachant que l'aménagement du territoire est un domaine peu connu des jeunes, nous avons pris le temps d'expliquer les

principes de l'aménagement du territoire, notre thématique de mémoire, les objectifs de notre étude, les consignes, etc.

Notons également que notre identité de jeune-adulte et la connaissance préalable des participants (amis de Samuel) ont favorisé la communication et la collaboration avec nos groupes de jeunes. L'emploi d'une personne intermédiaire permettant de faire le relais entre l'autorité compétente et le public cible s'est confirmé être un atout dans notre processus, notamment en termes de légitimité et de confiance. La présence d'une personne connue et reconnue par l'échantillon permet d'une part, l'établissement d'une relation de confiance mutuelle entre les concepteurs et les participants, et, d'autre part, l'accès à un groupe habituellement très fermé (Ciosi, 2014).

(5) L'intelligence collective.

La participation est un vecteur d'innovation, car elle permet de réunir et de partager des savoirs et des compétences diversifiés. Le processus participatif excelle dans la mobilisation et la valorisation des contributions individuelles, facilitant la création de connaissances et de solutions novatrices, reflets de la diversité et de l'intelligence collective. Cette dynamique contribue également à l'évolution des pratiques démocratiques. En tant qu'animateur des démarches, le traitement et la récolte des données doit s'effectuer de la manière la plus fidèle possible. Les données issues de notre balade exploratoire et de notre atelier de projet ont été synthétisées avec la plus grande précaution.

En somme, ces cinq principes éthiques fondent une approche de la participation qui est à la fois inclusive, transparente, et dynamique, essentielle pour l'élaboration de projets urbains qui reflètent les besoins et

aspirations des citoyens. Il est également important de prendre conscience des enjeux liés à une activité collective afin d'offrir une atmosphère favorable à la communication et d'assurer une analyse intégrant les potentiels rapports de pouvoir entre participants.

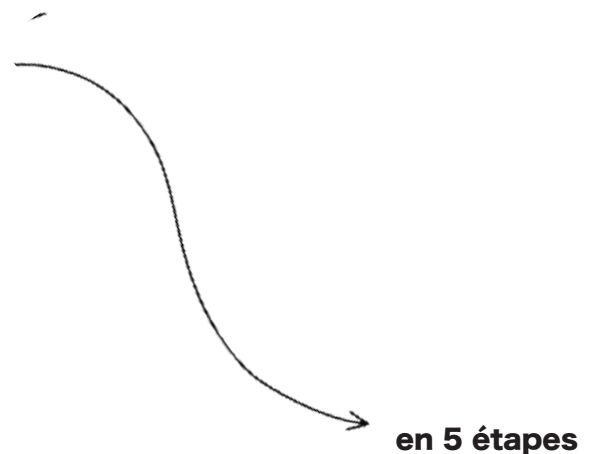
**Guide de la
participation
des jeunes
adultes dans
les projets
d'espace public
12.**

- 12. GUIDE DE LA PARTICIPATION DES JEUNES ADULTES DANS LES PROJETS D'ESPACE PUBLIC.

Cette recherche sur la participation des jeunes adultes dans les projets d'espaces publics culmine avec la création d'un guide succinct destiné aux autorités locales. Fondé sur nos expériences approfondies et observations minutieuses, ce manuel propose une série de recommandations stratégiques. Ces préconisations visent à souligner la nécessité de collaborer avec les jeunes et à fournir aux administrations publiques des ajustements méthodologiques appropriés pour faciliter cette collaboration. Ainsi, les municipalités désireuses d'intégrer les jeunes adultes dans la conception des espaces publics trouveront dans notre travail des orientations essentielles.

Comment améliorer la prise en compte de la voix des jeunes dans l'élaboration des projets d'espaces publics ?

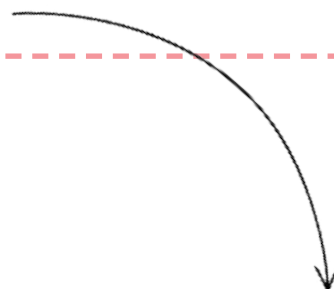
Notre guide se propose de répondre à cette question en offrant des recommandations pratiques et en démontrant l'impact positif de l'inclusion des jeunes dans les processus de planification urbaine.



(1) Pourquoi intégrer les jeunes adultes ?.

Il est crucial d'inclure les jeunes adultes dans les processus de concertation pour l'aménagement des espaces publics urbains pour plusieurs raisons. Premièrement, cela leur permet de s'informer et d'influencer les décisions qui affectent leur environnement. Deuxièmement, leur participation aide à prévenir les comportements déviants en leur donnant un rôle constructif au sein de la communauté. Troisièmement, les jeunes apportent une expertise locale précieuse, grâce à leur expérience quotidienne du territoire, ce qui enrichit la planification urbaine. En outre, cela prépare les futurs décideurs et assure une transmission des savoirs essentielle pour la durabilité des communautés urbaines. Enfin, intégrer les jeunes dans les processus participatifs favorise la cohésion sociale et renforce le sentiment d'appartenance entre les générations. Promouvoir l'engagement des jeunes dans ces démarches est donc impératif pour améliorer la qualité des projets urbains et renforcer la démocratie dans nos villes.

1





(2) Comment engager efficacement les jeunes adultes dans les démarches participatives ?.

- **MOBILISER UN INTERMÉDIAIRE RÉMUNÉRÉ** : Il y a un vrai intérêt de rémunérer l'intermédiaire qui ferait un travail principalement de recrutement pour le groupe de concepteur de la démarche. La Ville de Nyon semble déjà avoir utilisé de cette méthode dans le cadre de la conception de leur nouveau Plan directeur communal (PDCom) en rémunérant leur intermédiaire. Les stratégies de communication telles que les affiches et les flyers ne semblent pas efficaces avec ce public.
- **RÉCOMPENSER LA PARTICIPATION** : Il est essentiel d'offrir une rémunération ou des récompenses telles que des cadeaux, repas, apéritifs, ou billets de festival pour valoriser l'engagement des jeunes et reconnaître leurs efforts.
- **INTÉGRER LES INITIATIVES À DES ÉVÉNEMENTS ATTRACTIFS** : En plaçant les démarches participatives au cœur d'événements séduisants pour les jeunes, tels que des soirées informelles entre amis, on crée un cadre plus engageant et moins conventionnel. Cette approche vise à captiver spontanément l'intérêt des jeunes sans leur laisser le temps de trop réfléchir, à l'instar de ce qui a été expérimenté lors de notre second atelier.
- **CRÉER UN ENVIRONNEMENT DE CAMARADERIE GÉNÉRATIONNELLE** : Les jeunes adultes montrent souvent une certaine réticence à s'engager dans des démarches mixtes par crainte de la dynamique intergénérationnelle. En offrant un cadre exclusivement jeune, où les participants sont principalement de la même tranche d'âge, nous avons observé une motivation accrue. L'interconnaissance et la présence d'amis au sein du groupe créent une atmosphère de confiance qui facilite la collaboration avec les professionnels.

(3) Quelles méthodes adopter pour collaborer efficacement avec les jeunes adultes ?.

- **OPTIMISER LA DURÉE ET LE TIMING DES ATELIERS** : Il est essentiel de limiter les sessions à un maximum de 1h30 et de les planifier à des moments opportuns pour les jeunes. L'analyse des paramètres tels que le type d'activités (table ronde, chantier participatif, jury citoyen, etc.), la composition des participants, le lieu, ainsi que la fréquence et la durée des sessions, révèle que ces facteurs peuvent influencer la participation des jeunes.
- **CHOISIR DES LIEUX ATTRAYANTS ET ACCESSIBLES** : Sélectionner des espaces attrayants et proches des lieux fréquentés par les jeunes peut significativement augmenter leur engagement. L'atmosphère et l'accessibilité de l'atelier sont cruciales pour attirer les jeunes adultes.
- **INCORPORER DES ACTIVITÉS DYNAMIQUES ET INCLUSIVES** : L'utilisation d'exercices créatifs tels que le dessin, la vidéo, ou la cartographie sensible enrichit l'expérience de l'atelier tout en captivant l'attention des jeunes. Ces méthodes permettent également une participation équitable de ceux qui préfèrent moins s'exprimer oralement. L'exploitation des smartphones et de leurs applications, fréquemment utilisés par les jeunes, a prouvé son efficacité pour générer des contributions riches et diversifiées.
- **FOURNIR DES INSTRUCTIONS CLAIRES** : Établir des consignes écrites pour chaque exercice afin de prévenir toute confusion et de faciliter la compréhension des objectifs par les participants.
- **DIVERSIFIER LES OUTILS D'EXPRESSION** : Proposer un éventail de matériaux expressifs, incluant des options moins conventionnelles comme la pâte à modeler, qui, bien que perçue comme enfantine, a démontré une grande efficacité auprès des jeunes adultes.
- **FORMER DES PETITS GROUPES / ÉQUIPES** : Structurer les participants en petites équipes peut grandement encourager la communication et renforcer la confiance entre eux. Cette approche favorise une participation plus équilibrée, où chaque membre a la possibilité de s'exprimer et de contribuer, enrichissant ainsi les échanges et les résultats des activités.



(4) Quelles ressources sont à prévoir ?

- **PRÉVOIR UN ENCADREMENT ADAPTÉ** : Il est conseillé de disposer d'au moins deux animateurs pour chaque groupe de 6 à 8 personnes. Cela permet de maintenir un niveau d'attention et de soutien optimal, facilitant ainsi une interaction plus personnalisée et efficace.
- **INTÉGRER DES INTERMÉDIAIRES DE CONFIANCE** : Inclure dans les démarches un ou plusieurs intermédiaires, qui sont déjà connus et reconnus par les jeunes participants. Cette présence familière favorise l'ouverture du dialogue et contribue à rendre le processus plus accessible et moins formel.
- **UTILISER DES SUPPORTS GRAPHIQUES DE HAUTE QUALITÉ** : La qualité visuelle des documents est cruciale pour le succès des ateliers. Des restitutions visuelles attrayantes et bien conçues aident à captiver l'intérêt des jeunes et facilitent leur compréhension des concepts présentés, comme la cartographie sensible ou les projets urbains. Il est essentiel que ces supports soient adaptés aux compétences visuelles des jeunes, qui peuvent ne pas être familiers avec des formats plus techniques comme les fonds de plan.
- **METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES** : Offrir des tablettes ou des ordinateurs portables durant les sessions peut permettre une interaction plus dynamique et moderne. Cela encourage également les jeunes à utiliser des outils numériques qu'ils maîtrisent déjà, renforçant ainsi leur engagement. Dans notre travail, nous avons testé l'utilisation des smartphones qui a offert des résultats très qualitatifs.
- **FOURNIR UN FEEDBACK CONSTRUCTIF ET CONTINU** : Mettre en place un mécanisme de retour d'information où les jeunes peuvent recevoir des commentaires sur leurs contributions et voir l'impact de leur engagement. Cela renforce leur sentiment d'efficacité personnelle et leur motivation à participer activement. Dans le cadre de ce mémoire, nous avons valorisé leur contributions au sein des documents de restitution en animant les documents avec des caricatures de chacun des participants.

(5) A quelle étape les intégrer dans la procédure d'un projet d'espace public ? En amont ? Pendant ? ou après ?.

• **INTÉGRATION DES JEUNES ADULTES EN AMONT** : nous conseillons d'impliquer les jeunes adultes au début de la procédure, par exemple lors de la rédaction du cahier des charges. Compte tenu de leur nature souvent versatile, il peut paraître trop ambitieux de vouloir les engager à chaque phase du projet. L'expérience montre qu'il est difficile de mobiliser les jeunes de manière répétée. Par exemple, lors de notre processus de projet, nous avons observé la perte de trois participants entre la première et la deuxième phase, malgré des conditions apparemment favorables après une balade exploratoire. Cependant, si certains jeunes souhaitent poursuivre leur engagement dans les phases ultérieures du projet (conception, jury, chantier participatif, etc.), leur participation continue doit être encouragée et facilitée.

Certes, la validité des recommandations présentées peut être sujette à discussion. Ces directives émanent d'une exploration initiale de la participation des jeunes adultes dans le contexte spécifique de Nyon. Ce micro-guide a pour objectif de fournir des conseils pratiques pour encourager et faciliter l'intégration des jeunes adultes, une démographie souvent sous-représentée dans les processus participatifs. En mettant en lumière ces méthodes, nous espérons non seulement promouvoir une participation plus active de cette tranche d'âge mais aussi stimuler une réflexion plus large sur les meilleures pratiques pour leur engagement efficace. À terme, l'ambition est que ces recommandations initient des changements significatifs dans la manière dont les projets d'espaces publics sont conçus et réalisés, en tenant compte de la voix de tous les citoyens pour bâtir des communautés plus inclusives et dynamiques.

Bibliographie

13.

- BIBLIOGRAPHIE.

13.1 Articles.

Bidart, C., Degenne, A., Grossetti, M. (2011). *La vie en réseau: Dynamique des relations sociales*. Presses Universitaires de France.

Brotcorne, P., & Valenduc, G. (2012). *Les outils numériques au service d'une participation citoyenne et démocratique augmentée*. Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne, Fondation Travail-Université pour Technofuturic à la demande du Gouvernement Wallon.

Checkoway, B. (2011). What is Youth Participation?. *Children and Youth Services Review*, Vol. 33, pp. 340-345.

Ciosi, L. (2014). Projets participatifs avec des adolescents: les conditions de leur implication. *Informations sociales*, no 1, pp. 42-49.

Cloke, P., Cooke, P., Cursons, J., Milbourne, P., & Widdowfield, R. (2000). Ethics, reflexivity and research : Encounters with homeless people. *Ethics, Place & Environment*, Vol. 3, No 2, pp. 133-154.

Delpino, C. (2016). *Les publics de la concertation: la question de la participation des jeunes dans les dispositifs de démocratie participative*. Mémoire de Master, Science Politique.

De Sr, A. (2011). *Participation, urbanisme et études urbaines*.

Dind, J. P. (2008). Les quartiers espaces de vie: la convivialité des espaces publics. In *Actes numériques du colloque "Projets de quartiers durables, de l'intention à la réalisation"*.

Driskell, D. (2017). *Creating better cities with children and youth: A manual for participation*. Routledge.

Hbila, C. (2011). Faciliter l'accès à l'espace public. *Cahiers de l'action*, Vol. 32, No 2, pp. 83-94.

Kitzinger, J., Markova, I., & Kalampalikis, N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups ?. *Bulletin de psychologie*, Vol. 57, No 3, pp. 237-243.

NEZ, H. (2011). Nature et légitimité des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. *Sociologie*, no 4, vol. 2.

Piddiu, L., & Wiliquet, C. (2018). Animations en espace public: concepts, dispositifs et pratiques. Eclodio.
Schelings, C., & Elsen, C. (2018). La participation citoyenne à l'heure des « Smart Cities ». Proceeding 01Design.11, pp. 97-107.

Vodoz, L., & Ruzicka-Rossier, M. (2010). De la participation des « profanes » aux démarches d'urbanisme. OPDE (Outils Pour Décider Ensemble-Aide à la décision et gouvernance).

13.2 Documents.

Atelier d'urbanisme Approche.s. (2023). Élaborer un diagnostic sensible. Soutenu par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

COPIL de l'agglomération de Nyon (2006). Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise, rapport de synthèse. Canton de Vaud.

Office de la mobilité (2010). Concept de mobilité urbaine de la ville de Nyon. Ville de Nyon.

Office de l'urbanisme. (2021). La participation citoyenne dans les concours, mandats d'étude parallèles et études-test, guide pratique. Etat de Genève.

Municipalité de Nyon (2016). Mesures nyonnaises du projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2e génération (2015-2018), cofinancées par la Confédération à hauteur de 40%, préavis n° 255 au conseil municipal.

Municipalité de Nyon (2023). Nyon renonce officiellement à sa grande ceinture, communiqué de presse.

Municipalité de Nyon (2024). Route de Divonne - Etude d'aménagement du secteur, préavis n°2024/134 au conseil municipal.

Municipalité de Nyon (2024). Ville Proche et Vivante, Lignes Directrices Municipales, Brochure.

13.3 Webographie.

Faîtière suisse de la participation. (2021). Charte éthique. [URL] : <https://fr.participare.org/charta> (consulté le 13 mai 2024)

Ville de Nyon (2023). Nyon en bref, Chiffres-clés. [URL] : <https://www.nyon.ch/decouvrir-nyon/nyon-en-bref/chiffres-cle-8577> (consulté le 20 avril 2024)

Ville de Nyon (2024). Vivre à Nyon, Parcs et promenades. [URL] : <https://www.nyon.ch/vivre-a-nyon/loisirs-sport-et-nature/parcs-jeux-et-plages/parcs-et-promenades-917> (consulté le 20 avril 2024)

Annexes 14.

- LISTE DES ANNEXES.

Annexe 01: Aménagement du parc de Vuillonex, MEP. 189

Annexe 02: Aménagement de la place Perdtemps à Nyon, MEP.. 193

Annexe 03: Le secteur Riponne\Tunnel, concours d'idée. 197

Annexe 04: Etude et réalisation de l'aménagement de la rue
de Divonne à Nyon, appel d'offre. 203

Annexe 05: Résumé entretien Leika Barthe. 205

Annexe 06: Résumé entretien Adrien Mutton..... 206

Annexe 07: Méthodologie du Sondage sur Instagram. 210

Annexe 08: Carte sensible appartenant à Alex. 213

Annexe 09: Carte sensible appartenant à Milena. 214

Annexe 10: Carte sensible appartenant à Elio. 215

Annexe 11: Carte sensible appartenant à Géraldine. 216

Annexe 12: Carte sensible appartenant à Youb. 217

Annexe 13: Carte sensible appartenant à Ugo. 218

1. Aménagement du parc Vuillonnex, Mandats d'étude parallèles

A. Carte du périmètre de projet	/
B. Synthèse de l'objet	> Titre: Aménagement du parc de Vuillonnex > Lieu: Confignon/Bernex, GE > Maître de l'ouvrage: Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature, Mme Anne-Lise Canthiaux > Maître d'œuvre (organisateur): Urbaplan, M. Bruno Marschal > Type de marché: Destiné à une équipe pluridisciplinaire composée a minima d'un architecte-paysagiste (pilote) et d'un ingénieur civil. > Genre de procédure: Sélective (SIA 143, 2009). > Nombre de degrés: Mandats de projets à 1 degré, avec un dialogue intermédiaire et un dialogue final. > Type d'anonymat: Non Anonymes. > Années de la procédure: mars 2022 à février 2023 > Domaine professionnel du chef de file: Architecte du paysage > Catégorie de l'ouvrage: Espace public (loisir, sport, détente et agriculture). > Type de tâche: Transformation > Nombre de projets rendus: 4 projets primés En 2022, Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN) a amorcé une procédure de MEP pour l'aménagement du parc de Vuillonnex sur une parcelle majoritairement affectée en zone de verdure. La démarche a pour vocation de créer un espace public fonctionnel et identitaire destiné aux pratiques de loisirs et de détente dans un périmètre qui connaît une mutation majeure dans les prochaines années. Le futur parc prend place dans la pénétrante de verdure nord-sud entre le Rhône et l'Aire. Il se situe à l'entrée du bourg de Confignon en relation avec les futures constructions du PLQ, la centralité planifiée sur le P+R actuel, l'arrêt de tram sur la route de Chancy et à proximité immédiate de l'école de Confignon et du cycle de Vuillonnex (environ 200 élèves), l'actuel CO de Confignon (environ 800 élèves), le futur CO supplémentaire (900 élèves de 12-15 ans) et le futur centre de formation professionnel domaine santé et social (2'000 étudiant·e·s).
C. Contexte socio-urbain et les enjeux principaux du projet	

D. Les objectifs généraux	Les objectifs généraux du maître de l'ouvrage: > élaborer un parc public, lieu de vie favorable à la détente, à la rencontre, à la contemplation et à la vie en société, ayant pour but de réunir les habitant·e·s des différents quartiers de Confignon et de Bernex (actuels et des nouveaux logements). > offrir un caractère accueillant, convivial et appropriable pour tous les usager·e·s, concilier les aspirations de calme, de proximité d'espaces naturels, et les lieux plus dynamiques (de rencontres, de jeux, de déplacements). > renforcer la place de la végétation, valoriser la pleine-terre et plus généralement la biodiversité. > lutter contre les îlots de chaleur et offrir des aménagements et usages adaptés aux changements climatiques. > proposer un espace public parfaitement connecté à son contexte. > renforcer le statut symbolique de l'entrée de village et son insertion dans le réseau des espaces publics et verts environnants. > valoriser le périmètre pour gérer localement les eaux pluviales de manière qualitative.
E. Les publics cibles	/
F. Type de procédure	Mandat d'étude parallèle pour l'aménagement du parc de Vuillonnex.
G. Raison du choix de la procédure	Ce type de démarche a été choisi pour la possibilité qu'il offre d'intégrer une démarche participative en parallèle de son déroulement. Cette forme flexible et interactive de mise en concurrence laisse également la possibilité de préciser et compléter le cahier des charges durant le déroulement des MEP. Cette démarche a été choisie parce qu'elle offre la possibilité d'un dialogue entre les concepteurs professionnels, les autorités cantonales et communales, les services techniques communaux, les habitants riverains et les futurs utilisateurs du quartier. La singularité de cette approche est qu'un dialogue est possible précisément entre les membres du jury et les équipes. Ce type de démarche a également été choisi pour la possibilité qu'il offre d'intégrer une démarche participative en parallèle de son déroulement.
H. Rapport avec les normes SIA	Néanmoins, la confidentialité entre les projets doit être garantie, ce qui exclut toute transmission d'idées entre les équipes. La soirée d'inauguration des projets lauréats a dû s'organiser dans un cadre confidentiel (présence uniquement des personnes préalablement inscrites), sans les médias, et les personnes présentes ont dû signer une charte de confidentialité et de non-divulguation des informations. Le maître de l'ouvrage a tenu à ce que le processus des MEP reste sous la maîtrise totale des professionnels du collège d'experts, qui doit garder une indépendance dans l'analyse des dossiers et l'élaboration des recommandations et le choix d'un projet lauréat.

I. Type d'implication du public dans la démarche	c.
J. Contexte de la démarche / Insertion des démarches dans la procédure	Le processus participatif engagé pour l'aménagement du parc a permis aux habitant.e.s d'accompagner et de nourrir les réflexions du MEP. a. Un premier atelier de diagnostic participatif, en amont du concours, a eu lieu le 14 octobre 2021. Il a regroupé les personnes (habitants ou représentants d'associations des deux communes) intéressées par la démarche sur la base d'une invitation de la commune de Confignon. La rencontre a permis de présenter la démarche et ses objectifs et d'enrichir le cahier des charges et le programme de la procédure. Les participants au premier atelier intéressés ont pu s'inscrire pour continuer à suivre la démarche. Le groupe de concertation a pu prendre connaissance et émettre des avis sur les propositions faites sous l'angle des usages et transmettre des remarques au collège d'experts, sans droit de vote. b. Lors de la 1ère phase du MEP, les projets ont été dans un premier temps présentés au collège d'experts, puis le jour-même, ils ont également été présentés à au groupe de concertation par les équipes elles-mêmes, en présence de représentants du collège. A la suite, une synthèse des discussions a été élaborée avec les remarques générales du groupe de concertation et ce qui était à prendre en compte par les équipes conceptrices. Lors de la 2e phase du MEP, les projets ont été également dans un premier temps présentés au collège, puis le jour-même au groupe de concertation. Le groupe de concertation a formulé des remarques et recommandations au collège. Une semaine après les présentations, le collège d'experts s'est réuni afin de délibérer et de choisir le projet lauréat. Il est important de rappeler que le groupe de concertation oriente et donne un avis, mais n'ont pas le droit de jugement des projets présentés.
K. Méthode de communication de la démarche de participation	■ Envoi d'une invitation de la commune de Confignon et flyers.
L. Les différents degrés de participation	Entre consultation et concertation.
M. Les différents dispositifs de participation	L'atelier participatif est sous forme de diagnostic participatif en amont du projet et permet d'établir le cahier des charges du MEP qui sera ensuite validé par la SIA. Puis dans un second temps, certains participants et participantes ont pu continuer de suivre la démarche et l'évolution des projets lors du MEP. Un dispositif de codécision a été mis en place en formant

	un groupe de concertation qui ont pu prendre connaissance des projets concours et émettre des avis sur les propositions. Les remarques sont transmises au collège d'expert, néanmoins sans droit de vote officiel.
N. Les différentes méthodes de participation	Le diagnostic participatif s'est déroulé en 4 étapes majeures: 1. Introduction politique/présentation générale (18h00): Mme Anne-Lise Carimiaux de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) puis Mme Elise Riedo d'Urbaplan présentent les principes des mandats d'étude parallèles (MEP) dans leur globalité, les contraintes liées à ce site particulier, le rôle de l'Etat dans le projet et la raison pour laquelle cet atelier a lieu. Le rôle des participantes et participants est d'offrir leurs expertises en tant qu'habitants et usagers de ce territoire pour établir les objectifs majeurs que devrait remplir ce parc. 2. Un temps de questions-réponses (18h20). 3. Explication des règles de l'atelier et la constitution de 4 tables de 8 à 10 personnes (18h35). > Jeu 1 tour de table (10'): "prénom" - "qui le représente" et choix d'1 à 3 photos d'ambiances pour qualifier la vision du futur parc. > Matériel : poster A1 ou A2 avec photos exemples, et espace pour coller les gommettes (1 poster par table). > Jeu 2 caractériser le futur parc (40') : <i>Où ? qui ? quand ? quoi ? comment ? Pourquoi pas ça ? et des échanges autour de la table.</i> > Matériel : poster A0 avec au centre un plan du secteur, et des espaces pour coller les post-it (<i>où ? qui ? quand ? quoi ? comment ?</i>). > Jeu 3 phase à trous pour décrire les usages du futur parc (10'). Composer un texte de synthèse "témoignage" commun à toutes les tables, pour alimenter le CDC. > Matériel : feuille A3 composée du texte à trou intitulé <i>"Au parc du Vuillonex, qu'aimeriez-vous faire ?"</i>. 4. La restitution des ateliers participatifs Elle s'est faite sous forme d'affichage des posters sur les murs de la salle. Dans un second temps, ils ont procédé à un temps de lecture des textes par une ou plusieurs rapporteurs.euses. Enfin, chaque table effectue une mini synthèse sur la base du poster du jeu 2. A la suite des ateliers, le maître d'œuvre a effectué une synthèse pour le cahier des charges des MEP. Enfin, trois groupes d'enjeux ressortent des discussions aux tables.

	A. La place de la nature et le caractère calme de l'ambiance recherchée > Enjeu : comment concilier la présence humaine dans le parc, les équipements, les aspirations de calme, de nature, de détente, de rencontres, de jeux, et le souhait de favoriser la biodiversité ? > Propositions des tables-rondes : prévoir des espaces délimités dans le parc avec moins de présence humaine, réfléchir sur l'intensité des éclairages et leur fréquence, favoriser les accès de la faune au site, prévoir peu d'équipements sur le site, ... > Propositions retenues dans le cadre des MEP : renforcer la place de la végétation, valoriser la pleine-terre et plus généralement la biodiversité, orienter le programme du parc pour des pratiques de loisirs doux. B. Le degré d'équipement du parc: > Enjeu: la question du degré d'équipement du parc est soulevée, le cahier des charges des MEP doit-il plus clairement préciser quels sont les équipements attendus. L'inclusivité du parc est aussi définie par les équipements que l'on y trouve. > Propositions des tables-rondes : une certaine sobriété des aménagements, avec relativement peu d'équipements (quelques bancs, un kiosque, quelques jeux,...), une grande place faite à la nature. > Propositions retenues dans le cadre des MEP : de manière générale, un bon équilibre doit être trouvé entre la présence d'équipements et la césure verte qui doit être lisible. Orienter le programme du parc pour des pratiques de loisirs doux, inclusif et intergénérationnel : détente, jeux de ballons, plantages, etc.... En termes d'équipements, la consultation des services communaux, des associations et des habitants intéressés a permis de définir les équipements souhaités dans le parc, ou à proximité et ceux qui ne le sont pas (bouvette des jeunes, bancs, assises, kiosque ou couvert pour petits événements ponctuels, place de jeux, tables de pique-nic etc.) C. La mobilité dans et autour du parc: > Enjeu: Concilier un parc accessible par tous/tes, tout en évitant les potentiels conflits d'usages en termes de mobilité (vélos, piétons, voitures,...). Assurer une liaison sécurisée, confortable et attractive entre le parc agro-urbain et le parc de Vuillonnex pour les piétons, vélos, PMR, mais aussi pour la faune sauvage. > Propositions des tables-rondes : protection visuelle et sonore de la rue de Bernex et de la route de Chancy, des itinéraires vélos autour du parc (pas de traversée en vélo au milieu du parc mais plutôt sur les côtés), des chemins accessibles aux PMR. Si la question du franchissement de la route de Chancy est ouverte : une liaison sécurisée et confortable pour les piétons et les animaux serait importante (une passerelle, un écoduc, une amélioration du passage inférieur etc.). > Propositions retenues dans le cadre des MEP : la proposition d'aménagement devra prendre en compte une gestion différenciée des flux de mobilité douce par rapport aux vitesses de circulation, par
--	--

	exemple : piétons, vélos et trottinettes, vélos à assistance électrique. La reprise des aménagements de la sortie du passage inférieur pour en améliorer le confort d'utilisation en général (éclairage naturel, visibilité, etc.) et la sécurité des croisements piétons/vélos en particulier. Enfin, une réflexion spécifique et approfondie sur l'enjeu d'amélioration du franchissement de la route de Chancy en surface par les modes doux est intégrée dans une étude plus globale sur la réorganisation multimodale de ce secteur, mais ne fait pas l'objet des présents MEP.	
O. Durée de la démarche	■ Un atelier d'une durée de 2h30 (de 18h00 à 20h30). ■ Déroulement du MEP : octobre 2021 à février 2023	
P. Étapes clés de la démarche/MEP	> Phase 1: Atelier participative de lancement du cahier des charges (14 octobre 2021) > Phase 2 : Evaluation et dialogue > Présentation et dialogue avec le collège d'experts: mar. 13 sept ou ven. 16 sept 2022 > Tables-rondes avec la société civile: mar. 13 sept ou ven. 16 sept > Rendus des projets finaux (2e phase): ven. 25 novembre 12h00 > Présentation finale au collège d'experts: lun. 12 ou ma. 13 décembre 2022 > Tables-rondes avec la société civile: lun. 12 ou mardi 13 décembre 2022 > Annonce des résultats officiels, publication du rapport du collège d'experts: février 2023	
Q. Représentativité des publics	Lors du début de la présentation, ils ont complété environ une 50ème de personnes. Néanmoins, lors de l'étape des ateliers certains participants sont partis et ils n'ont pas souhaité poursuivre la démarche. L'atelier est composé de 4 tables de 8 à 10 personnes pour une moyenne d'environ 36 participants et participants. Les participants étaient majoritairement des retraités, des personnes engagées politiquement, des professionnels, des associations, quelques habitants.	
R. Evaluation de la démarche	/	

S. Le type de restitution de la démarche	Une soirée d'inauguration des projets lauréats s'est organisée dans un cadre confidentiel, sans les médias, et les personnes présentes ont du signer une charte de confidentialité et de non-divulgateion des informations. Seulement les personnes préalablement inscrites ont pu insister à la restitution des projets lauréats. Par la suite, le projet lauréat a été exposé 2 semaines à la salle communale de Confignon (du 25 avril au 06 mai 2023).
T. Description du projet lauréat	Le projet lauréat est intitulé “Dites le avec des fleurs” de l'équipe professionnelle composée du bureau Monnier architecture du paysage (pilote), Avis vert (ingénieur environnement) et EDMS (ingénieur civil). >_Descriptifs du projet: Le projet lauréat propose un parc qui s'inscrit dans la continuité végétale des accotements de l'autoroute, du parc agro-urbain, de la césure agricole entre Bernex et Confignon. Il ménage les vues sur le grand paysage avec comme horizons le Jura et le Salève. Le projet cherche à valoriser et connecter les entités paysagères par la création d'un parc jardiné en pleine terre dans lequel l'urbanisation des villages voisins et la transformation des axes urbains dialoguent. Le parc proposé s'organise autour de quatre parties distinctes juxtaposées et articulées par de grandes allées plantées. Une première partie au nord, un élément fortement boisé en terrasse, avec une réorientation des parcours qui permet à la fois de protéger le parc des nuisances et de rendre lisible l'accès au passage mode doux sous la route de Chanoy. La trame arborée permet d'amorcer un continuum écologique nocturne dans la trame noire propice à la petite faune locale. Une deuxième, l'esplanade et la placette, entre le parc et les programmes à venir du PLQ et dont la programmation est ouverte. Elle se présente comme une marge pour relier le parc au développement urbain à l'ouest. Une placette est placée à l'articulation du parc et du nouveau quartier le long du chemin de Chaumont. Enfin, le parc contemplatif au centre du dispositif, borné au sud par la noue et le chemin de Chaumont, à l'est par un jardin d'eau. Il prend en compte la qualité des terrains pauvres et dépourvus de richesses biologiques. Un travail est effectué sur l'activation du sol à travers un processus de plantation et de gestion grâce à l'implantation de trois milieux : rudéral, mésophile et humide en suivant la topographie du site. Le projet des aménagements extérieurs, dans toutes ses composantes, s'inspire de la nature agricole du lieu. Enfin, le traitement des eaux de ruissellement de l'esplanade s'active depuis la noue d'une bande équipée jusqu'au jardin en creux en passant par des jets d'eau. Ce réseau d'eau génère une prairie humide.
U. Le poids des démarches de participation sur le projet lauréat	/
V. Et la suite ?	/

2. Aménagement de la place Perdtemps à Nyon, Mandats d'étude parallèles

A. Carte du périmètre de projet	/
B. Synthèse de l'objet	> Titre: Aménagement de la place Perdtemps > Lieu: Nyon, VD > Maître de l'ouvrage: Commune de Nyon, M. Thierry Bruttin et Mme. Anne-Lise Jacquet > Maître d'œuvre (organisateur): Urbaplan, M. Igor Andersen et M. Bruno Marechal > Mandat/aire participation: Association En Commun > Type de marché: Destiné à des architectes-paysagistes, architectes et ingénieurs civils. > Genre de procédure: Procédure Sélective (SIA 143, 2009) > Nombre de degrés: 3 degrés > Type d'anonymat: Non Anonymes. > Années de la procédure: février 2018 à septembre 2019 > Domaine professionnel du chef de file: Architecte du paysage > Catégorie de l'ouvrage: Espace public (loisir, sport et détente). > Type de tâche: Transformation, réaménagement > Nombre de projets rendus: 9 participants au 1er degré
C. Contexte socio-urbain et les enjeux principaux du projet	En 2018, la Ville de Nyon a amorcé une procédure de MEP pour le réaménagement de la place Perdtemps. La démarche visait à révéler l'identité de la vieille-ville, à renforcer l'attractivité du secteur et à libérer la place de l'emprise de la voiture pour un espace public accessible à toutes et tous. Ainsi, libérer un espace public majeur au cœur de la cité et assurer la continuité de la boucle des adresses en termes d'activation des rez-de-chaussée et d'animation urbaine. Le réaménagement des espaces publics de la place Perdtemps et l'intégration des programmes commerciaux et d'équipements publics est un enjeu majeur. L'objectif est de créer un lieu de vie favorable à la détente, à la rencontre et à la vie en société. Le programme commercial et équipements publics prévoit des surfaces dédiées aux commerces alimentaires, des petits commerces, une bibliothèque publique, une bibliothèque et médiathèque offrant à la fois un espace polyvalent, social et identitaire, des lieux animés, verts, ouverts, propices à la détente, aux loisirs et aux rencontres.

D. Les objectifs généraux	> Intégrer le contenu programmatique défini par le cahier des charges : commerce alimentaire, petits commerces orientés sur rue, parking souterrain, parc urbain et programmes d'équipements publics. > Rythmer le parcours de la boucle des adresses, renforcer le réseau d'espaces publics et révéler la diversité de l'expérience urbaine : la place Perdtemps est l'un des quatre points de contact majeurs qui rythme la boucle des adresses avec la gare, le château et la rue de la Combe. > Devenir le parc urbain et le poumon vert du centre-ville de Nyon. Le parc offre un grand espace ouvert permettant des dégagements sur la ville et favorisant une relation forte du programme bâti à réaliser avec le paysage : devenir la "place du village" de Nyon, le développement du concept Cœur de ville coïncide avec l'aménagement d'un espace de rassemblement majeur que chaque Nyonnais et Nyonnaise pourra s'approprier et un haut-lieu d'animation dans la ville et il se caractérise par : > Sa polyvalence et son adaptabilité, permettant la combinaison d'espaces du quotidien à petite échelle avec des espaces qui répondent à la dimension événementielle lors de manifestations culturelles (festivals), sociales, politiques et sportives ; > Son accessibilité pour tous qui est primordiale. Elle se traduit par la nécessité de travailler la continuité entre les rues du centre et Perdtemps. Le nouveau parc doit être un espace où l'ensemble des Nyonnais et Nyonnaises peut se détendre, favorisant des pratiques intergénérationnelles et le partage de l'espace entre les différents groupes sociaux. > Révéler la valeur identitaire et symbolique du lieu et mettre en scène le rapport entre la ville, le parc et le lac en inscrivant le parc dans son patrimoine local et en favorisant l'émergence d'une identité propre au lieu.
E. Les publics cibles	Cet événement ciblait un ensemble de diverses personnes: ■ Représentant.e.s du grand public ■ Participant.e.s groupes d'intérêts publiques ■ Enfants, adolescents ■ Séniors ■ Représentant.e.s des citoyen.ne.s ■ Associations de commerçant.e.s
F. Type de procédure	Démarche participative combinée à une procédure de Mandats d'étude parallèles (SIA 143).

G. Raison du choix de la procédure	La complexité du projet (ses connexions avec les autres quartiers du centre), comme du programme (édifices et parc publics, surface commerciale privée et parking de 450 places), ainsi que les enjeux politiques liés à ce type d'aménagements de grande envergure, ont conduit la Ville à rechercher un processus qui permette la rencontre, les échanges et la critique entre tous les acteurs : politiques, citoyens et équipes de concepteurs. Le choix s'est porté sur une démarche participative inclusive d'une durée de 10 mois tout en répondant aux contraintes d'une procédure de concours en 3 tours et 9 participants. La solution réside dans la constitution d'un Groupement citoyen paritaire tiré au sort. L'objectif de ce MEP était de faire travailler les participants sur l'élaboration d'une vue d'ensemble pour ce périmètre, la définition d'un avant-projet d'aménagement des espaces publics et la définition d'un avant-projet pour une construction combinant un programme commercial et des équipements publics.
H. Rapport avec les normes SIA / Appropriation des normes SIA	À l'issue de chaque degré, et dans le respect de l'anonymat prévu par le règlement SIA 143, des rencontres entre les équipes et le collège d'experts ont donc eu lieu pour approfondir et réorienter les propositions, valider ou non, et certaines hypothèses. Parallèlement, des ateliers citoyens ont travaillé sur les différents projets et formulé des observations.
I. Type d'implication du public dans la démarche	a, b et c.
J. Contexte de la démarche / Insertion des démarches dans la procédure	a. La réalisation d'ateliers à thème in situ (espaces publics, médiathèque et activités commerciales) ont visé à expérimenter des préfigurations spatiales, débattre pour alimenter le cahier des charges et partager des moments festifs et conviviaux sur l'espace public de la place Perdtemps en réflexion. b. Ils ont profité de l'occasion de mobiliser les usager·ère·s du lieu pour la constitution d'un Groupement citoyen. Un dialogue entre les équipes concurrentes et le Groupement citoyen a pris place lors des tables rondes au cours des différents degrés de la procédure. Et permet aux membres du Groupement citoyen de prendre connaissance des projets et d'émettre leurs recommandations à destination du Collège d'experts. Des ateliers d'expérimentation tout public sont également organisés en parallèle afin de garder le lien avec l'ensemble des citoyens et nourrir les réflexions des tables rondes. c. Les démarches participatives se poursuivront au-delà du concours d'urbanisme. Ainsi, la Ville souhaite continuer d'informer et faire participer la population à l'évolution du projet.
K. Méthode de communication de la démarche de participation	■ Une page web et des QR codes (participanyon.ch/perdtemps) ■ Flyers, panneaux d'affichages et des tables informatives.
L. Les différents degrés de participation	Communication, consultation, concertation, partenariat et autogestion.
M. Les différents dispositifs de participation	Diagnostic participatif, Co-conception, Codécision, Co-consultation.

N. Les différentes méthodes de participation	Le processus a été imaginé de manière cyclique sous forme d'ateliers, tables rondes et réunion de jury. A. Ateliers sur le terrain : il s'agit d'interventions pratiques sur site, ouvertes à tous et à toutes afin de tester et expérimenter des usages possibles dans l'espace public. B. Tables rondes : destinées à un groupe réduit de citoyen·ne·s pour qu'ils puissent rapporter leurs observations et émettre des recommandations aux équipes candidates au concours d'urbanisme, ainsi qu'au jury. Pour ce faire, un « groupement citoyen » de 20 membres d'associations locales et 20 citoyen·ne·s a été sélectionné. Leur rôle est d'être les rapporteurs des envies de la population, en matière d'usage, observées notamment lors des ateliers. Chaque table ronde précède généralement un atelier sur le terrain. C. Réunion du jury : le collège d'experts (jury) est composé de professionnels choisis par la Municipalité. Il a pour mission la sélection des avant-projets et du projet lauréat. Deux citoyens, membres du groupement citoyen, en font aussi partie. Avant chaque réunion du jury, une table ronde est organisée afin d'intégrer les observations des citoyen·ne·s aux discussions du jury. Le concours d'urbanisme ayant trois tours, ce processus s'est répété trois fois.
1. Phase 1 : mobiliser la population	> Atelier 1 : Dépassez les limites (juillet 2018) Le but de ce premier atelier sur le terrain était de faire connaître le projet au public en l'invitant, à partir du square Perdtemps déjà existant, à se projeter dans le futur parc. Cet atelier a donc pris place avant le lancement du concours d'urbanisme et consistait en une première prise de contact. Une occasion qui a permis aux participant·es-s de rencontrer et d'interagir avec les acteurs de la Ville chargés de mener le concours d'urbanisme et le processus participatif l'accompagnant. > Activités atelier 1 : délimiter le périmètre d'intervention du projet sur l'ensemble de la place en y plaçant, aux quatre coins, du nouveau mobilier urbain reprenant la forme des « plategones » déjà présents dans le square. > Atelier 2 : La grande table (septembre 2018) Dans la continuité du premier atelier, le second atelier a permis aux citoyen·ne·s de se renseigner plus en détails sur le lancement à l'automne du MEP. Mais il a surtout permis aux personnes présentes de s'inscrire au tirage au sort pour former le groupement citoyen, 76 citoyen·ne·s de Nyon et sa région se sont inscrits, répondant ainsi pleinement aux ambitions de la Ville en termes de mobilisation. Le groupement citoyens a accompagné les neuf équipes professionnelles lors du concours d'urbanisme. > Activités atelier 2 : La Ville de Nyon a invité les habitants à venir profiter gratuitement d'un petit déjeuner et accompagnés de jeux géants de la ludothèque, confectionner des pizzas soi-même ou passer prendre l'apéritif à l'ombre des platanes de Perdtemps, des ateliers de peinture géant, des jeux urbains, des food trucks, un marché artisanal et une bibliothèque éphémère.

	2. Phase 2 : expérimenter et dialoguer > Table ronde n°1 Première rencontre avec les équipes (30 septembre 2018) Dès la composition du groupement citoyen connue, l'objectif était de faire dialoguer les neuf équipes de conception retenues dans le concours d'urbanisme avec les 40 représentants des citoyen-ne-s sur l'ensemble de la démarche. Ces éléments ont contribué à finaliser le cahier des charges qui a été remis aux équipes de conception. De plus, ils serviront également de grille d'analyse et de base de discussion pour les citoyens lors des prochaines tables rondes. Enfin, trois suggestions d'atelier ont émergé au fil des échanges entre les participants (l'installation d'un module polyvalent et temporaire (coffre, boîte ou abri, l'organisation d'événements culturels, associatifs ou sportifs, l'organisation d'activités manuelles). > Activités table ronde n°1: quatre tables rondes ont été organisées. Une première pour informer sur le cahier des charges donné aux équipes et trois autres pour dialoguer entre citoyen-ne-s et équipes professionnelles. En parallèle, 2 ateliers sur le terrain et de nombreux moments d'échanges se sont déroulés afin de tester les propositions d'usages envisagées lors des tables rondes. > Atelier 3 : Le coffre collectif (novembre 2018) Ce troisième atelier entendait quant à lui, par une expérience pratique, tester une des propositions formulées lors de la première table: la co-construction d'une micro infrastructure et sa gestion collective. Ces activités ont suscité la curiosité des passants. Des tables informatives et des panneaux d'affichage temporaires étaient à disposition durant tout l'événement. Les membres du mandataire de la Ville « En Commun » et les participants ont été également sollicités pour répondre aux questions autour d'un thé ou d'un café. Certains passants se sont même pris au jeu en prenant le pinceau à la main. La journée s'est clôturée par un moment d'échange convivial. Cette discussion a été l'occasion de revenir sur les activités et de proposer de nouveaux usages à Perdtemps. > Activités atelier 3: la création de deux éléments de mobilier urbain, un « coffre au trésors », un « pentagone potager » en permaculture (construits à partir de la transformation d'un élément déjà existant), et le rafraichissement de la « boîte à livres » sur la façade de la ludothèque. Cet atelier a été l'occasion de créer et de mettre à disposition du public un coffre où peuvent être stockés différents objets capables de faciliter des usages multiples à Perdtemps (raquettes de ping-pong, boules de pétanque, crales, cordes, pompe à vélo, trousse de secours, transats, stylos, papier, etc.). > Table ronde n°2 (décembre 2018) La deuxième table ronde était l'occasion pour le groupement citoyen de prendre connaissance des neuf projets en lice et de les étudier en dialogue avec les équipes de conception. Les citoyens ont ensuite pu identifier un certain nombre de recommandations et de problématiques à l'attention du jury, pour enrichir ses discussions lors de ses délibérations. Une restitution de l'ensemble de points abordés et des propositions formulées durant la journée par les citoyens en matière d'usages du futur parc a ensuite été transmise au jury dans le but d'enrichir leurs discussions lors des délibérations pour la première sélection des projets. Sur cette base, le jury a pu sélectionner six équipes, parmi les neuf équipes candidates, pour un second tour. > Activités table ronde n°2: suite à cette seconde table ronde, il a aussi été demandé à l'ensemble des membres du groupement citoyen de répondre à un questionnaire d'évaluation de la rencontre. En est ressorti une évaluation générale très satisfaisante.
--	---

	> Table ronde n°3 (mars 2019) Une troisième table ronde a été organisée afin de prendre connaissance des six projets encore en lice à la suite du 1er tour du concours d'urbanisme. Pour rappel, au début de la procédure, neuf équipes de conception étaient en concurrence. Cette troisième journée d'échange entre les équipes de conception et le groupement citoyen a permis de découvrir et discuter de l'évolution des projets restants. Les discussions lors de la table ronde ont surtout approfondi certaines des recommandations formulées précédemment. Néanmoins, un certain nombre de nouvelles propositions en matière d'usages du futur parc sont ressorties. Une analyse croisée de l'ensemble des discussions, envies et recommandations des citoyens en matière d'usages du futur parc a été ensuite remise au jury dans le but d'enrichir ses discussions lors de ses délibérations. A la suite de quoi le jury a retenu trois équipes parmi les six restantes afin de poursuivre la procédure d'urbanisme en vue du dernier tour et de la sélection du lauréat final. > Atelier 4 : Le jardin éphémère de Perdtemps (mai-juin 2019) Pour ce dernier atelier sur le terrain, la Ville de Nyon a proposé aux membres du groupement citoyen une extension éphémère et fleurie du square Perdtemps : « le Jardin de Perdtemps ». Ce nouveau jardin au centre-ville a été réalisé sur la base des idées et des propositions d'usages et d'activités émises par le groupement citoyen lors des précédentes rencontres. Il a ainsi permis pendant 2 mois de se projeter dans le futur parc Perdtemps afin que le public s'approprie cet espace. Enfin, des Jardins participatifs ont été organisés pour inviter les citoyen-ne-s à venir aménager, peindre et fleurir ce nouveau jardin. Cette expérience avait pour objectif de nourrir les réflexions du groupement citoyen. Pour ce faire, ils ont été invités à participer à une observation collective des nouveaux usages proposés. Il s'agissait d'observer individuellement ou par petit groupe les manières dont le public allait utiliser ce jardin et d'en discuter lors d'un moment d'échange. > Activités atelier 4: la démarche d'observation collective a débuté par une visite guidée du jardin, en avant-première. A cette occasion, l'installation a été présentée et expliquée au groupement citoyen. Le groupement citoyen a ensuite été introduit à la démarche d'observation collective. Pour guider et faciliter ce travail commun, un questionnaire en ligne lui a été fourni. Il lui a été demandé d'effectuer un maximum d'observations afin de pouvoir en réunir sur les usages des lieux à différentes heures du jour et de la nuit, avec différentes conditions météorologiques et à différents moments de la semaine. Les citoyens ont ensuite été conviés à une rencontre pour prendre connaissance des résultats de cette observation collective et échanger de vive voix sur leurs impressions concernant les usages de ce nouvel espace. > Table ronde n°4 (juin 2019) L'objectif de cette quatrième et dernière table ronde était de pouvoir enrichir les discussions du jury d'experts, de manière très ciblée, en vue des délibérations pour la sélection du projet lauréat final. Pour ce faire, un système de pondération et de hiérarchisation de toutes les recommandations émises jusqu'à présent a été mis en place. A la lumière de cette nouvelle pondération, le groupement citoyen a ensuite pris connaissance des 3 derniers projets en lice. Après les avoir étudiés, en dialogue avec les équipes de conception, ils ont pu compléter leurs recommandations. > Activités table ronde n°4: en résumé, il s'agissait par groupe, à l'aide de gommettes colorées, d'identifier quels enjeux apparaissaient primordiaux et/ou très importants.
--	--

	3. <u>Etape 3 : Evaluation finale</u> > Après une année de travaux, le concours d'urbanisme et la démarche participative associée se sont terminés en juillet 2019. Un premier bilan très positif peut d'ores et déjà être dressé : le taux de participation aux différents ateliers et tables rondes, a largement dépassé les attentes initiales de la Municipalité. L'enthousiasme de la population pour les différentes démarches proposées s'est également révélé être très positif.
O. Durée de la démarche	Mars à octobre 2023
P. Étapes clés de la démarche MEP	> Phase 1 : Activer et mobiliser (en amont) L'objectif de cette première phase était d'informer et mobiliser la population, avant le lancement du concours d'urbanisme, à s'inscrire pour faire partie du groupement citoyen. Deux ateliers ont été organisés et ont permis de récolter plus de 70 candidatures. > Phase 2 : Expérimenter et dialoguer (en cours de procédure du MEP) Une fois le groupement citoyen constitué, sur tirage au sort, le dialogue avec les équipes de professionnels a pu être lancé lors d'une 2ème phase sous la forme de tables rondes. A quatre reprises, le groupement citoyen a eu l'opportunité de discuter des projets des équipes. Afin d'alimenter les discussions, des ateliers sur le terrain ont été organisés en amont des tables rondes pour que le groupement citoyen, et plus largement le public, teste de nouveaux usages. Cette démarche permet un apprentissage par l'expérience sur le terrain tout en faisant émerger de nouvelles propositions. > Phase 3 : Restituer (à la fin du MEP) Une fois le concours d'urbanisme terminé, l'objectif a été de restituer ce travail, d'une part lors d'une exposition des projets des équipes de conception et d'autre part avec l'élaboration de cette synthèse reconstituant l'ensemble de la démarche participative qui a été menée. Afin que la population puisse continuer d'être impliquée dans la réalisation du projet du futur parc Perdtemps, des interventions régulières auront lieu sur place.
Q. Représentativité des publics	> Atelier 1 : Dépasser les limites (juillet 2018) ■ Rassemblement un public varié (âge et sexe). Cet atelier a permis de toucher des publics souvent absents de ce genre de démarche. > Atelier 2 : La grande table (septembre 2018) ■ Entre 200 et 300 personnes se sont retrouvées tout au long de la journée dont 76 citoyen-ne-s se sont inscrits pour participer au groupement citoyen. ■ Parmi les citoyen-ne-s étant inscrits précédemment, il y a eu quelques jeunes de moins de 25 ans, un profil généralement absent de ce type d'exercice. Par ailleurs, une mobilisation importante des femmes peut aussi être soulevée, en règle générale moins présentes dans les démarches participatives portant sur des projets urbains. ■ A cette occasion, le groupement citoyen a été tiré au sort : composé de 20 citoyens (10 femmes, 10 hommes) et 20 représentants d'associations locales. > Table ronde n°1 (30 septembre 2018) ■ Les 40 membres du groupement citoyen et les neuf équipes de conception. > Atelier 3 : Le coffre collectif (novembre 2018) ■ Une trentaine de personnes a participé aux différentes activités de cette journée.

	> Table ronde n°2 (décembre 2018) ■ les membres du groupement citoyen et le jury. > Table ronde n°3 (mars 2019) ■ les équipes de conception, les membres du groupement citoyen et le jury. > Atelier 4 : Le jardin éphémère de Perdtemps (mai-juin 2019) ■ les membres du groupement citoyen, et un grand nombre de citoyen-ne-s avec une large représentation : des familles, des jeunes enfants...etc.
R. Evaluation de la démarche	Une première évaluation de la démarche participative « du square au parc Perdtemps », basée sur des commentaires des participants aux différents ateliers sur le terrain, ainsi que les évaluations des membres du groupement citoyen, indiquent déjà que le processus a convaincu, malgré les quelques couacs inhérents à un processus très novateur (organisation, orientation des réflexions, réactivité sur les aménagements intermédiaires, etc.). Le dialogue avec les équipes de professionnels, ainsi que l'écoute et la prise en considération des envies et intérêts en matière d'usages des citoyens dans l'évolution, puis dans la sélection des projets, sont les deux éléments principaux qui ressortent des retours des participants. Susciter l'intérêt de la population était l'un des défis majeurs que la Municipalité avait à cœur de relever en menant cette démarche. Au vu de l'engagement et du nombre de participants présents lors des ateliers sur le terrain, il semble que cet objectif ait largement été rempli. A noter finalement, qu'une évaluation plus globale sur l'entier du processus participatif, depuis le lancement du projet Perdtemps, sera également réalisée par la Ville une fois le parc mis en service.
S. Le type de restitution de la démarche	Le lauréat du concours d'urbanisme a été désigné par la Municipalité en juillet 2019, sur proposition unanime du jury - dont deux représentants des citoyens ont fait partie. Les résultats ont été communiqués publiquement lors d'un vernissage de clôture du concours d'urbanisme, en septembre 2019. La population a ensuite été conviée à découvrir les neuf projets des équipes de conception, dont le projet lauréat, lors de deux jours d'exposition publique, à la salle communale. Des visites guidées et commentées ont également été organisées. L'état d'avancement du projet et la manière dont les résultats du processus participatif ont trouvé écho au sein du projet ont été présentés.

	toutes les grandes villes européennes : des espaces publics récemment réaménagés, des terrasses accueillantes, des arbres, pas de voitures. Malgré cela, il est bien vivant, habité et occupé. Source: Espazium, Stéphanie Sonnette rédactrice urbanisme, Riponne Tunnel: de quoi le concours d'idées est-il le nom?, Espazium, 09.01.2020
D. Les objectifs généraux	1. Vocations et usages ■ préciser les vocations de chaque espace en lien avec l'évolution urbaine du secteur et en fonction des échelles de rayonnement. ■ aménager des espaces polyvalents, assurer un partage de l'espace entre les différents usages et usagers, une programmation diversifiée au cours des diverses temporalités (saisons / jours / heures). 2. Architecture et urbanisme ■ mettre en valeur le patrimoine bâti existant et valoriser les continuités bâties qui bordent la place du Tunnel. ■ créer un rapport qualitatif et une relation forte entre les rez-de-chaussée et les espaces publics, en valorisant les liens tant visuels que fonctionnels. ■ rendre attractifs les rez-de-chaussée en bordure de la place de la Riponne. ■ étudier la création éventuelle de bâti à l'intérieur du périmètre du concours. ■ traduire et valoriser la topographie, les percées et les vues, et plus généralement le paysage urbain du secteur. ■ travailler les ruptures de niveau de manière à améliorer l'attractivité, l'orientation et la lisibilité de l'espace. 3. Aménagement et matérialité ■ prendre en considération les caractéristiques de chaque espace (notamment le degré de minéralité / végétalisation) et créer une cohérence entre l'aménagement des surfaces, les ambiances et les fonctions et usages futurs. ■ aménager les lieux en réponse à une diversité de pratiques (flux rapide, séjours, jeu, repos, rencontre, animation...). ■ améliorer la lisibilité et la praticabilité des places par une matérialité et un nivellement adapté.. ■ créer des espaces agréables en termes d'ambiance sonore. 4. Patrimoine vert et paysage ■ valoriser la végétation existante et prévoir des nouvelles plantations, voir «Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois ». ■ valoriser les perspectives et expériences des lieux offertes par la topographie notamment (géomorphologie marquée par le cours d'eau) ; ■ prendre en compte le site comme élément du réseau écologique et faire des propositions de milieux diversifiés pour la faune et la flore, voir « Stratégie pour une ville verte ». ■ mettre en valeur les liens ville-campagne des places et faire de propositions novatrices en lien avec la production

3. Le Secteur Riponne\Tunnel, concours d'idée

Les critères	
A. Carte du périmètre de projet	/
B. Synthèse de l'objet	> Titre: Concours d'idées pour le secteur Riponne\Tunnel > Lieu: Lausanne, VD > Maître de l'ouvrage: Ville de Lausanne, Service de l'urbanisme Rue du Port-Franc 18, 1002 Lausanne > Maître d'œuvre (organisateur): Fischer Montavon+Associés, Architectes urbanistes SA, Ruelle Vautier 10, 1401 Yverdon-les-Bains > Mandatataire participation: urbz et l'association Ville en tête >Type de marché: Destiné à aux urbanistes, architectes-paysagistes et architectes et aux étudiants en urbanisme, paysage et architecture. > Genre de procédure: Procédure ouverte (SIA 142) > Nombre de degrés: 1 degrés, jugement en 2 temps > Type d'anonymat: Non Anonymes > Années de la procédure: 2018 à début 2020 > Domaine professionnel du chef de file: Urbanistes > Catégorie de l'ouvrage: Espace public (loisir, sport et détente). > Type de tâche: Transformation > Nombre de projets rendus: 34 participants, 7 projets primés
C. Contexte socio-urbain et les enjeux principaux du projet	Le secteur des places du Tunnel et de la Riponne, au pied de la cité médiévale, échappe à toute logique. Mélange de monumentalité et de banalité, de composition classique et de désordre faubourien, de grands vides et de trous de souris. A la fois étiré et disproportionné, il est le résultat des grands gestes d'aménagement qui se sont succédé au cours des siècles : l'entoussement de la rivière Louve, la construction de la halle aux blés en 1840 puis sa démolition en 1933, le percement du tunnel dans le cadre du tracé de contournement de la ville en 1855, la construction du palais de Rumine au tournant du 20 siècle, des bâtiments administratifs en 1965, d'un parking sous la Riponne au début des années 1970 et du métro, enfin, en 2008. Les vides – les espaces publics – apparaissent comme par défaut, reliquats des politiques publiques appliquées sur un territoire que se sont toujours disputé la Ville et le Canton. Aujourd'hui, cet environnement baroque n'offre aucun des signes d'attractivité que chacun a désormais appris à reconnaître dans

	nourricière, voir « Politique agricole urbaine à Lausanne ». 5. Environnement et climat ■ garantir une qualité de vie des riverains et des usagers. ■ proposer des aménagements et des usages permettant de répondre aux contraintes environnementales et techniques (nuisances, sous-sol occupé, forte imperméabilisation, etc.) et valorisant les éléments existants. ■ proposer des solutions qui intègrent les effets du changement climatique à l'échelle urbaine en luttant contre les îlots de chaleur et tenant compte des événements météorologiques extrêmes (crues, grosses chaleurs et sécheresses). 6. Modes de déplacement ■ augmenter l'attractivité du secteur en réorganisant la mobilité douce (piéton passant et piéton flâneur, vélo) et en favorisant les connexions entre les places au profit du piéton. ■ effacer les effets de coupure et renforcer l'articulation du secteur avec son contexte par la diminution des espaces dévolus au stationnement des véhicules motorisés, la suppression du trafic de transit sur la place de la Riponne et sur la rue des Deux-Marchés, la réorganisation des accès du Parking Riponne en accord avec les préconisations du PDCoM et les résultats de l'étude de mobilité ainsi que la réorganisation des axes de circulation sur la place du Tunnel. ■ améliorer les interfaces de transports publics à la place de la Riponne entre les différentes lignes de bus et le métro m2 et également à la place du Tunnel avec la présence d'axes forts. ■ questionner le potentiel du Palais de Rumine comme vecteur de liaison entre la Cité et la place de la Riponne. ■ développer un itinéraire piétonnier plus lisible et agréable aux abords de la place de la Riponne.
E. Les publics cibles	La Ville de Lausanne a mandaté le groupe urbz (collectif spécialisé dans la programmation urbaine et la gouvernance participative) et l'association Ville en tête (qui s'engage dans la sensibilisation à la culture du bâti auprès du grand public et des jeunes). Cet événement obait un ensemble de diverses personnes: 1. Les passant.e.s: Les places de la Riponne et du Tunnel sont traversées tous les jours par des centaines voire des milliers de personnes, qui se rendent au centre-ville ou dans les quartiers adjacents). Véritable nœud piéton et multimodal, puisqu'il permet de passer de la voiture au métro ou au bus, ce secteur est un rouage essentiel du système urbain lausannois. Ces deux places constituent ainsi un point de confluence pour de nombreux passants. 2. Les habitant.e.s: Riponne-Tunnel est l'un des sous-secteurs du quartier Centre. Le Centre, composé d'autres sous-secteurs comme Flon, Chauderon, Manèrey ou Georgette accueille environ 10% de la population

	lausannoise et figure parmi les plus peuplées de la ville. Après une période de recul, depuis une vingtaine d'années, la population du quartier Centre augmente à un rythme prononcé. La classe d'âge des habitants de 20 à 39 ans est fortement sur-représentée alors que celle des moins de 20 ans et celle des 65 ans et plus le sont moins. La forte présence de population active est corrélée à la présence d'une population étrangère plus importante que la moyenne lausannoise. 3. Les enfants et les jeunes: Actuellement, les enfants et les jeunes sont peu visibles dans les espaces publics de la Riponne et du Tunnel, ceux-ci n'étant pas adaptés, ni attractants ou sûrs, notamment de par la forte présence des véhicules, la présence de population marginale vécue comme insécurisante par une partie de la population ou l'absence d'équipements à destination des enfants. 4. Les seniors: Les retraités représentent une part de plus en plus importante de la population. Ils sont demandeurs d'espaces vivants, animés et intergénérationnels et sont souvent prêts à s'investir dans des projets associatifs. 5. Les commerçants et les prestataires de services: La grande majorité des commerçants et prestataires de services du périmètre sont des indépendants. La multitude de bars dans le périmètre joue un fort rôle dans la cohésion sociale du quartier, bien que certains commerçants se plaignent de la mauvaise image du périmètre. D'après eux les enjeux liés à la drogue ont un impact sur la fréquentation de leurs établissements. 6. Les populations marginalisées: Le secteur est fréquenté par des groupes de personnes marginalisées, pour l'essentiel des personnes toxicodépendantes ou alcoolodépendantes ainsi que des groupes de dealers, dont certaines passent une bonne partie de la journée sur la place de la Riponne. Les pouvoirs publics ont d'ailleurs aménagé un petit espace au centre de la place de la Riponne à l'attention des personnes toxicomanes. Le Distribus, qui assure l'échange et la distribution de seringues, est régulièrement présent sur la place. Les toilettes de la place de la Riponne servent aussi régulièrement de lieu d'injection de produits stupéfiants. Au-delà de la population toxicodépendante présente sur la place de la Riponne, le secteur et en particulier la place du Tunnel, compte également une présence importante de personnes précarisées, en raison notamment de la présence de plusieurs institutions sociales dans le quartier voisin du Vallon. 7. Les acteurs culturels et les manifestations: Les musées du Palais de Rumine, la Bibliothèque Cantonale
--	---

	construire collectivement le problème.» À travers ce processus expérimental, plus <i>bottom-up</i> que <i>top-down</i> , qui mêle population et professionnels, participation et concours. Source: Espazium, Stéphanie Sonnette rédactrice urbanisme, Riponne Tunnel: de quel le concours d'idées est-il le nom?, Espazium, 09.01.2020
H. Rapport avec les normes SIA / Appropriation des normes SIA	Pour respecter les cadres propres tant à la démarche participative qu'au concours, les lignes directrices 142I-402I "Implication du public" relatives aux règlements SIA 142 et SIA 143 seront respectées, en particulier pour préserver l'anonymat des projets et l'indépendance du jury. La participation au concours implique, pour le maître d'ouvrage, le jury et les participants, l'acceptation des clauses du règlement SIA 142, édition 2009 (peut être commandé via le site www.sia.ch), du présent document, des réponses fournies aux questions des participants et des dispositions légales en vigueur. Le présent concours fait partie d'une procédure soumise aux marchés publics.
I. Type d'implication du public dans la démarche	a et c.
J. Contexte de la démarche / Insertion des démarches dans la procédure	La Municipalité a souhaité que les nouveaux aménagements du secteur Riponne-Tunnel soient élaborés dans un cadre ouvert au public , impliquant fortement la population et les groupes d'intérêts. Ainsi, une démarche participative a été lancée en amont de l'organisation du présent concours et se poursuivra durant et après celui-ci. Ce concours s'inscrit pleinement dans ce processus, avec la volonté d'exploiter les possibilités d'échanges avec le public durant son organisation et son déroulement. > L'interaction entre la démarche participative et le concours se concrétise sous trois formes: ■ contributions des usagers au règlement-programme récoltées dans le cadre de la démarche participative via des ateliers avec jeunes et enfants, des balades, des entretiens individuels et un événement public (Week-end Riponne-Tunnel du 8 au 10 mars 2019). ■ intégration de représentants des usagers au sein du jury et parmi les spécialistes conseils. ■ participation du public en tant qu'auditeur à la session finale de jugement du concours. > Cette démarche participative a pour objectifs de : ■ comprendre la complexité et le potentiel de ce périmètre et les rendre lisibles, en respectant la diversité du vécu, du ressenti, des idées et des connaissances de ses usagers ; ■ sensibiliser le grand public sur son rôle dans le devenir de ces espaces publics majeurs ; ■ soutenir l'activation du périmètre, en dévoilant son potentiel à travers des expérimentations et la rencontre des acteurs ; ■ identifier et reconnaître des porteurs de projets actifs ou potentiels; ■ élaborer un principe de gouvernance notamment à travers la mise en place d'un groupe de suivi inclusif.

	Universitaire et l'Espace Aftaud constituent des acteurs culturels d'importance cantonale et offrent une présence incontournable sur la place de la Riponne. Le Palais de Rumine est un espace public à part entière et il est largement utilisé comme espace de rencontre et de travail par différents groupes de populations. En revanche, les locaux actuels ne sont plus adaptés aux nouveaux usages (coworking, travail d'équipe, savoirs digitalisés, ...) et les acteurs culturels semblent ouverts à certains changements intérieurs comme extérieurs leur permettant d'adapter et développer leur offre. La place de la Riponne héberge régulièrement deux festivals : BDfil (festival international de bandes-dessinées) en automne et le Miam festival (festival gastronomique) au printemps. Le premier ouvre au public exceptionnellement les portes de l'ancien cinéma Romandie, également utilisé dans le cadre de la démarche participative à l'occasion du «Week-End Riponne-Tunnel». Même si les boîtes de nuit se sont converties en bar à la place du Tunnel et que le secteur ne compte plus qu'un club à la Riponne, le secteur demeure un lieu important de vie nocturne en raison précisément de la présence de nombreux bars.
	8. Les usagers des parkings et les pendulaires: La prépondérance de l'espace dévolu à la voiture comparé à celui dédié aux piétons se ressent particulièrement à la place du Tunnel qui constitue essentiellement un parking à ciel ouvert. La place de la Riponne est le toit d'un parking de 1190 places au fond duquel demeure le lit de la Louve. Les exploitants bénéficient d'un droit de superficie jusqu'en 2059. Ce parking sert avant tout aux pendulaires venant de toute la région pour travailler en ville ou les habitants de la périphérie venant au centre, principalement le week-end, pour y faire leurs achats. 9. Les touristes: La place du Tunnel, parmi d'autres fonctions, est également une gare routière. Des bus touristiques y déposent des touristes qui déambulent ensuite sur la place de la Riponne avant de visiter le Palais de Rumine ou la Cité. Certains riverains et commerçants s'inquiètent de la première impression que laisse à ces visiteurs la place qui paraît délaissée et occupée principalement par des populations marginalisées
F. Type de procédure	Concours d'idées à un degré en procédure ouverte, tel que défini par les articles 3 et 6 du Règlement SIA 142 (édition 2009), sans poursuite de mandat.
G. Raison du choix de la procédure	Le concours d'idées s'inscrit dans l'état d'esprit de cette démarche inédite pour la Ville: ouvert, horizontal, participatif. En choisissant cette procédure, Lausanne « prend le contrepiéd du système traditionnel qui consiste à faire un concours de projets puis à consulter la population, explique Yves Bonard. Ce système a montré ses limites, comme en témoignent les dizaines de projets non réalisés qui prennent la poussière dans les tiroirs des services de la Ville. Le concours d'idées offre la possibilité de défricher sur ce vaste territoire, sur ces espaces symboliques pour les Lausannois, alors même que toutes les caractéristiques du projet ne sont pas connues, en ouvrant à la réflexion à la fois aux professionnels et aux habitants et usagers. Sur un secteur aussi complexe, il permet de

K. Méthode de communication de la démarche de participation	■ Une page web et des QR codes (www.riponne-tunnel.com) qui relate sous forme d'articles la démarche participative et ses enseignements, autant de ressources sur les usagers, usages, problématiques et propose ainsi une lecture sensible et attentive du périmètre. Le site web est à la fois une ressource pour le public, pour les participants au concours et une archive du projet. ■ Flyers et affiches.
L. Les différents degrés de participation	Communication, consultation, concertation et partenariat.
M. Les différents dispositifs de participation	Diagnostic participatif et Co-conception.
N. Les différentes méthodes de participation	La démarche participative, mise en place depuis l'été 2018, est le fil rouge du projet Riponne(Tunnel), dans lequel le concours d'idées constitue une étape. 1. La première phase de la démarche participative (le diagnostic) a compris plusieurs temps forts, touchant au final plus de 500 personnes : ■ Des entretiens avec des habitant·e·s, usager·ère·s, commerçant·e·s, etc. [dès août 2018]. ■ Des travaux de groupe avec des classes du Collège de la Barre et des discussions avec des élèves du Gymnase de la Cité [septembre 2018 - mars 2019]. ■ Des balades urbaines guidées par des acteur·trice·s locaux afin de redécouvrir le site et de débattre des enjeux [janvier - mars 2019]. ■ Deux séminaires académiques [septembre 2018 et mai 2019] instaurent une dynamique collaborative entre l'Unité et la Ville de Lausanne, venant questionner le processus et enrichir les réflexions. ■ Une première exposition publique rétrospective [février 2019] installée dans l'espace public entre la Riponne, la rue des Deux-Marchés et le Tunnel, présentant par l'image deux siècles de développement urbain. Elle a permis de montrer un grand nombre de projets, réalisés ou avortés, imaginés pour ce secteur. ■ Le Week-end Riponne-Tunnel [mars 2019], qui s'est déroulé dans différents lieux du site et a permis de faire émerger, de confronter et de débattre des visions de tout un chacun pour la Riponne et le Tunnel. ■ Une restitution de cette première phase [juin 2019] sous forme d'exposition interactive à côté de la Grenette. Les visiteurs ont pu découvrir lors de visites guidées l'ensemble du diagnostic participatif. 2. Pour la seconde phase — le jugement des projets —, 43 personnes (habitant·e·s, utilisateur·rice·s, commerçant·e·s, acteur·trice·s du milieu associatif ou culturel) ont répondu à l'invitation lancée à la population pour s'impliquer activement dans le concours d'idées. Un tirage au sort a eu lieu le 21 mai 2019 en présence du syndicat qui a permis de sélectionner : ■ 4 membres du jury, qui participent à l'ensemble des discussions et votent pour le choix des meilleurs projets. ■ 16 spécialistes-conseils, qui analysent l'ensemble des

	projets et font leurs recommandations au jury.
O. Durée de la démarche	août 2018 au printemps 2020
P. Étapes clés de la démarche/MEP	Les différentes phases de la démarche participative sont les suivantes : 1. Diagnostic [août 2018 – juin 2019] : pour alimenter le cahier des charges du concours d'idées. 2. Jugement des projets et débat public [novembre 2019 – printemps 2020] : pour analyser et débattre des projets issus du concours, à l'appui d'une exposition publique des projets. 3. Accompagnement de l'élaboration de l'image directrice [dès printemps 2020]. 4. Accompagnement des aménagements transitoires [dès printemps 2020].
Q. Représentativité des publics	1. Les passant·e·s : ■ «Des potagers comme ça permettraient d'amener un peu plus de végétation sur la place, malgré le parking !» Une jeune lausannoise pendant une balade, à propos des potagers de La Grenette ■ «S'il y avait plus de végétation sur l'espace vide de la place du Tunnel, je suis sûr que les gens vendraient s'y mettre.» Une jeune lausannoise pendant une balade ■ "Faire de la participation c'est vraiment faire participer, faire la transition entre le blabla et le 1er coup de pioche." Policier de proximité 2. Les habitant·e·s : ■ "Le marché couvert ancrerait la place. Il faut créer des séquences, segmenter, créer des empreintes pour s'y arrêter." Un habitant du Vallon ■ "L'activité sociale est rythmée par les enfants, car eux savent ce qu'ils veulent. C'est un point de départ pour penser au futur." Habitant du Vallon ■ "Ce qui est intéressant c'est de voir que les gens précairisés ne veulent pas des propositions à priori positives, genre plus d'animation : ils ont déjà assez de nuisances." Habitante du quartier

	■ La Riponne c'est le toit d'un parking" Etudiante 4. Les seniors: Lors d'une balade urbaine organisée avec Pro-senectute (Mouvement des Aînés ayant ses bureaux à la place de la Riponne), un groupe de seniors a observé le périmètre et imaginé comment il pourrait être amélioré. Sans surprise, ils ont identifié la circulation automobile, la pollution et le bruit comme des problèmes majeurs le long de la rue du Tunnel et autour de la place du Tunnel. De manière générale, les trottoirs, les passages piétons ou les escaliers ne sont pas bien adaptés aux besoins des seniors, qui désirent par ailleurs voir plus de couleurs et de verdure dans le périmètre. Ils apprécient les platanes sur la place du Tunnel et trouvent la rue de Deux-Marches charmante avec ses bistros, ses petits commerces et sa placette, mais trop peu valorisée. La place de la Riponne n'est pas pratique avec ses pavés et trop bétonnée. Plus de vie, de lumière et une meilleure signalétique pourraient contribuer à l'améliorer. Certains se rappellent avec nostalgie des halles d'antan qui animalaient la place en hiver comme en été. ■ La Riponne c'est l'endroit du marché, quand c'est là, c'est animé, c'est fantastique". Guide du mouvement des aînés ■ "L'entrée du parking crée un front mort et la circulation sur la Riponne c'est un "plat de spaghettis". " Urbaniste retraité 5. Les commerçants et les prestataires de services: Un certain nombre de commerçants estime que les places pourraient recevoir plus de monde si on y proposait de nouvelles expériences et une offre unique et complémentaire avec ce que l'on trouve ailleurs en ville. La grande accessibilité de la place, sa centralité et sa proximité avec la Cité et des quartiers d'habitations denses, sont des avantages sur lesquels s'appuyer pour y faire venir un public diversifié et briser l'image négative dont souffre le périmètre aujourd'hui. Certains estiment que l'enjeu dans ce secteur, caractérisé notamment par une absence de grandes chaînes, consiste à en faire un quartier où les marchés et les petits commerces représentent une réelle alternative aux grands centres commerciaux et aux achats sur internet. ■ "Même les pigeons ont déserté la place " Commerçante sur la place de la Riponne ■ "La ville veut en faire un espace de jour, mais cela nécessite des aménagements, des terrasses? Mais c'est difficile d'imaginer des terrasses sur la place du Tunnel si la circulation reste la même." Propriétaire de restaurants et bars à la place du Tunnel 6. Les acteurs culturels et les manifestations: ■ "Les grandes manifestations (de protestation), partent, restent ou arrivent ici. C'est le grand lieu de rassemblement de Lausanne. Employé des musées ■ "Notre espace est jusqu'au bas des escaliers (car c'est un bâtiment de la Ville géré par le Canton)." Employé des musées du Palais de Rumine ■ "Il faut donner l'espace aux gens de s'installer temporairement. Les choses se passent très vite aujourd'hui." Propriétaire de club 7. Les usagers des parkings et les pendulaires: Certains usagers considèrent toutefois cette offre de stationnement en surface comme une source de confort dont ils ne voudraient pas se passer.
--	--

	3. Les enfants et les jeunes: Les rencontres avec les enfants lors de la démarche participative, ont mis en évidence l'importance du réseau d'équipements de quartier, qu'ils fréquentent ou ont fréquenté quotidiennement : le Collège de la Barre, situé en surplomb de la place du Tunnel, les centres pour jeunes et enfants (la PJB - Permanence Jeune Borde), la présence dans le quartier du Vallon de la FASL, la Halte aux jeux de la Grenette), l'aire de jeux de la Place du Nord (la seule grande aire de jeux à proximité du périmètre), ou encore les garderies de la Planète Bleue, de La Choïtte et de La Madeleine. Ces équipements constituent des points de repère entre lesquels se tisse la perception particulière des quartiers par les enfants qui les relient, à pied, en empruntant des chemins détournés (chemin des écoliers, escaliers du Tunnel, sentier des Colombes, escaliers du Palais de Rumine). La présence de familles, à certaines heures de la journée, génère temporairement des « micros lieux de rencontre ». Dans le cadre de l'événement Tunnel Réve de Vert, la place du Tunnel a démontré sa capacité à rapprocher les différentes entités qui accueillent des enfants dans le quartier, alors que le reste de l'année chacune reste fortement ancrée dans son propre secteur. Tunnel Réve de Vert est l'occasion de rassembler les enfants du périmètre et de les mettre en relation avec des familles de toute la ville attirées par cet équipement. Mais, à l'exception de ces aménagements temporaires, les aménagements actuels n'invitent jusqu'à présent pas particulièrement les enfants et leurs parents à séjourner dans le périmètre. Lors des rencontres avec les jeunes du gymnase de la Cité (situé en surplomb de la Place de la Riponne), il est apparu que certains d'entre-eux viennent de temps à autre pour la pause pique-nique, s'installant sur les escaliers du Palais de Rumine ou sur les bancs de la place de la Riponne (côté food trucks). Les gymnasien n'ont, pour la plupart, pas encore l'âge ni les ressources pour fréquenter les bars ou cafés. La gratuité des lieux semble donc orienter leurs habitudes et leurs options. Les espaces publics tels que le Palais de Rumine ou la bibliothèque deviennent alors des lieux de sociabilité importants pour eux. Sensibles aux enjeux soulevés par le changement climatique, les jeunes se sont montrés soucieux de leur intégration dans le cadre des réflexions menées sur l'évolution à venir du périmètre (notamment le risques d'îlots de chaleur, le renforcement de la végétation et de la présence de l'eau, l'amélioration du confort et de la lisibilité des parcours de mobilité douce). A ce titre, il est nécessaire de relever les récentes manifestations pour le climat, qui ont attiré des milliers de jeunes de la région - lausannoise, vaudoise et romande - jusqu'à la place de la Riponne. Ces événements ont été l'occasion pour eux d'expérimenter et de s'approprier la Place de la Riponne comme espace de revendications et d'expression démocratique. Il y a toutefois lieu de préciser que la place de la Riponne remplit de longue date le rôle de place de manifestation, point de départ ou d'arrivée de la plupart des cortèges de syndicats, associations, partis. Etc.D'une façon générale, il ne s'agit pas de concevoir des espaces "pour" le jeune public, mais plutôt de réunir les conditions favorables pour améliorer et augmenter le potentiel d'appropriation de ces places, afin que jeunes et enfants puissent s'y sentir naturellement accueillis et invités à rester, au même titre que les autres usagers. ■ "Quand il n'y a pas de terrain d'aventure, on ne peut rien faire sur la place du Tunnel." Elève du Collège de La Barre
--	--

	■ <i>"Il y a une centralité magnifique au Tunnel, mais c'est devenu un passage." Taximan</i>	
R. Evaluation de la démarche	Les projets d'espaces publics contemporains font l'objet de revendications de nombreux groupes d'usagers (commerçants, habitants, personnes âgées, jeunes, personnes handicapées, etc.) et sont sommés de répondre à une multitude d'enjeux qui vont de la crise climatique à la revalorisation de l'image d'un quartier en passant par l'amélioration de la circulation. Les politiques qui jouent parfois leur mandat sur des projets sensibles, ont compris toute l'importance stratégique de soumettre au débat public l'aménagement de ces espaces symboliques, en sachant la transparence du processus de projet et en associant sous des formes variées les habitants et usagers. Les démarches participatives sont aussi une manière de court-circuiter les oppositions et les recours. Mais au-delà, peut-on mesurer aujourd'hui leur plus-value sur la qualité des projets (qui devrait être leur premier objectif) ? Source: Espazium, Stéphanie Sonnette rédactrice urbanisme, Riponne Tunnel: de quoi le concours d'idées est-il le nom?, Espazium, 09.01.2020	
S. Le type de restitution de la démarche	Le jugement du concours (samedi 30 novembre 2019) a présenté plusieurs facteurs innovants: en plus d'être ouvert au public, il comptait parmi les membres du jury quatre habitants-e-s et usager-e-s des deux places qui ont apporté une connaissance quotidienne du site et exprimé les différentes attentes de l'ensemble de la population. Le jury a délibéré à huis clos, en présence de caméras et micros pour une retransmission en direct dans la salle où est accueilli le public. Le public a assisté en direct à la retransmission des délibérations du jury, en conformité à la ligne directrice SIA "Implication du public". Les délibérations finales ont été retransmises en direct à un public nombreux. Les résultats du concours ont fait l'objet d'une exposition publique sur les places de la Riponne et du Tunnel dont le vernissage a eu lieu le 7 octobre 2020. Des débats publics et ateliers participatifs ont été organisés afin de poursuivre les échanges autour de l'image directrice qui orientera le développement à long terme du secteur.	
T. Description du projet lauréat	C'est le projet « IN-BETWEEN » de l'équipe professionnelle Silvia Gonzalez Poqueres et Andreu Pont Aineito, Reus (E). > Descriptifs du projet: Portant l'ambition de « relier les couches », l'idée principale des auteurs est de reconnecter les parties de la ville comprises dans le périmètre du concours, entre elles et avec leurs abords. La proposition s'emploie à réactiver la partie amont du centre-ville, reliant St-François à la place du Tunnel et créant ainsi un meilleur équilibre entre « le nord et le sud » de la ceinture Pichard, intégrant également les quartiers du Vallon et de la Bordé. Pour ce faire, les différents espaces du périmètre de concours trouvent une nouvelle dynamique par des locaux (portique d'agora, centre de quartier, kiosque culturel, marché couvert) activant les rez-de-chaussée et les vastes espaces restitués aux piétons, par divers dispositifs de connexion pour les mobilités douces (gradins, escaliers mécaniques, ascenseur), par une arborisation soutenue de la place du Tunnel ainsi que par une domestication de l'espace par des plantations, des parquets urbains externes en lien avec les cadres bâtis et du mobilier urbain pour une appropriation plus aisée de l'espace. La place du Tunnel devient un poumon vert qui rapproche le Bois de Sauvabellin du centre ville. La circulation est réorganisée et les places de parc en surface supprimées : la place est rendue piétonne du côté ensoleillé et des espaces publics sont aménagés jusqu'en pied de façade avec la suppression de la voie au Nord-Est de la place. Un nouveau « centre d'attraction » est créé par un marché	

	quotidien mettant en réseau la place de la Palud et la place du Tunnel et renforcé par la reconversion du pavillon, situé sur le Nord de la place, en espace culturel.L'ambiance la rue de la Bordé est améliorée par la plantation d'arbres et les déplacements sont facilités par l'agrandissement du trottoir : un escalier mécanique crée une liaison avec le Valentin et un ascenseur relie la place du Tunnel à la place de la Barre. La place de la Riponne, débarrassée de la circulation des voitures, devient une agora : un lieu de rassemblement et de manifestations, un espace vaste et polyvalent dont le front ouest est dynamisé par la proposition d'un front bâti actif sur deux niveaux, articulant la place avec la rue du Tunnel et pouvant accueillir des fonctions diverses, en prolongement des activités de la Grenette. Les marges de la place de la Riponne sont appropriées par des revêtements différenciés, supports à des appropriations diverses, spontanées ou en lien avec les locaux attenants. Ainsi, les frontages du Palais participent également à la vie publique de la place. L'entrée dans la zone à priorité piétonne est signifiée par un aménagement sans trottoirs et une plantation d'arbres généreuse dans le prolongement de la rue Près du Marché et de la Rue Neuve. La Rue du Tunnel est dessinée comme une plateforme conviviale sans trottoir pour lui donner un caractère piétonnier et valoriser son importance historique : seuls les transports publics et les accès au parking sont autorisés. /	
U. Le poids des démarches de participation sur le projet lauréat		
V. Et la suite?	Pour la suite, le jury a recommandé à la Ville de poursuivre le travail avec les trois premiers projets primés pour élaborer l'image directrice du projet. Dès 2020, des aménagements transitoires seront réalisés dans le périmètre. Ils permettront de tester différentes options auprès du public et d'activer le périmètre. Source: Espazium, Stéphanie Sonnette rédactrice urbanisme, Riponne Tunnel: de quoi le concours d'idées est-il le nom?, Espazium, 09.01.2020	

1. Etude et réalisation de l'aménagement de la rue de Divonne à Nyon

Les critères	
A. Carte du périmètre de projet	/
B. Synthèse de l'objet	> Titre: Etude et réalisation de l'aménagement de la rue de Divonne > Lieu: Nyon, VD > Maître de l'ouvrage: Ville de Nyon > Maître d'œuvre (organisateur): / > Mandataire participation: les FMR > Type de marché: Destiné pour un groupement pluridisciplinaire composé d'un architecte paysagiste, d'un ingénieur en mobilité, d'un ingénieur civil et d'un biologiste. > Genre de procédure: Ouverte > Nombre de degrés: 1 degré > Type d'anonymat: Anonymes > Années de la procédure: novembre 2023 à décembre 2024 > Domaine professionnel du chef de file: Urbanisme > Catégorie de l'ouvrage: Infrastructures des transport > Type de tâche: Transformation. > Nombre de projets rendus: 4 rendus
C. Contexte socio-urbain et les enjeux principaux du projet	En novembre 2023, la Ville de Nyon a amorcé une procédure de concours pour le réaménagement de la rue de Divonne. Cette procédure s'inscrit dans une démarche d'apaisement de la circulation à l'échelle de la ville. La requalification de cette rue a pour objectif de proposer un espace public social, résilient et adapté à la cohabitation des modes doux et apaisés. Plus précisément, cette démarche permettrait d'augmenter la qualité de séjour, l'attrait/identité du quartier, d'améliorer la relation avec la gare et les autres entités ainsi que le réseau écologique longitudinal et transversal. La rue est composée d'un espace de voirie important (adapté à des convois lourds) et de places de stationnement en crêteau. Elle fait partie d'un réseau de cheminement connectant la gare, le Gymnase, l'Etablissement secondaire de Marens et l'Hôpital.
D. Les objectifs généraux	Les attentes du maître de l'ouvrage: > La rue s'adapte à la mixité des programmes connexes: la rue de Divonne accueille plusieurs univers liés à la mixité des affectations : des logements, le gymnase, l'école professionnelle commerciale, la proximité d'un hôpital et un lien vers le Cossy. La valorisation des équipements existants, la tranquillisation de la rue, la priorisation des piétons et l'exploitation des qualités paysagères existantes pourraient constituer des qualités de séjour et une identité singulière à la rue de Divonne.

	> La rue répond aux attentes des usagers et usagers: les usagers et usagers de cette rue sont très divers. Certains y habitent, certains y travaillent, certains y étudient, certains la traversent. Jeunes, actifs, enfants aînés, toutes et tous ont des besoins différents et le nouvel aménagement devra y répondre. Une démarche participative sera menée en parallèle du mandat et aidera à cibler ces attentes. > La rue mue vers plus de mobilité douce et de partage: le réaménagement de cet axe a pour objectif de réduire le régime de circulation et l'espace dédié aux véhicules. Ainsi, l'avantage de place sera offerte aux mobilités actives, au végétal et à la biodiversité. Le nouvel aménagement participe pleinement à l'apaisement de la rue et à l'activation des mobilités douces. > La rue « articule » mobilité, paysage et biodiversité: la rue de Divonne devrait être pensée tel un lieu de croisée de plusieurs flux longitudinaux dans le sens de la rue et de flux transversaux pluri-directionnels. Nous entendons par flux aussi bien les mobilités douces que les connexions paysagères, y compris les éléments de biodiversité, qui accompagnent les anciens cordons boisés du cours d'eau du Corjon. > La rue devient un écosystème résilient: en réduisant l'aspect routier et bitumé, les surfaces résiduelles pourraient valoriser les ressources que représentent l'eau, le sol, le végétal, la biodiversité et permettre l'interaction de ces éléments et accueillir le vivant. Une végétalisation généreuse et adaptée aux enjeux climatiques renforcera les couloirs de biodiversité à plus large échelle. Elle sera en accord et en aide avec le vivant de notre région. > La rue vise une situation ambitieuse: qui se met en œuvre dans le temps: la mutation de la rue de Divonne devrait se faire progressivement. Dans un premier temps, le domaine public sera réalisé d'un coup, mais cette transformation localisée devra s'inscrire dans une vision plus ambitieuse, sur un périmètre plus large, visant une continuité territoriale et une synergie avec les quartiers, les équipements et les cours d'eau.
E. Les publics cibles	Habitant-e-s, travailleurs, étudiants, usagers, etc... « Les usagers et usagers de cette rue sont très divers. Certains y habitent, certains y travaillent, certains y étudient, certains la traversent. Jeunes, actifs, enfants aînés, toutes et tous ont des besoins différents et le nouvel aménagement devra y répondre. Une démarche participative sera menée en parallèle du mandat et aidera à cibler ces attentes » (Cahier des charges, p.7).
F. Type de procédure	Appel d'offres (SIA 142)
G. Raison du choix de la procédure	Raison du choix de la procédure (concours) non explicité. L'extension de mandat [du groupe Les FMR] dédié à la participation « permettra d'assurer une cohérence dans la démarche et de faire des économies » (Cahier des charges, p. 7).
H. Rapport avec les normes SIA / Appropriation des normes SIA	/
I. Type d'implication du public dans la démarche	/
J. Contexte de la démarche / Insertion des démarches dans la procédure	/

K. Méthode de communication de la démarche de participation	■ Communiqué de presse ■ Site internet de la commune de Nyon nyon.ch/demarche-divonne
L. Les différents degrés de participation	/
M. Les différents dispositifs de participation	/
N. Les différentes méthodes de participation	Menée par le bureau les FMR, la démarche de la Route de Divonne se déroulait en quatre temps: 1. Événement d'ouverture (samedi 1er avril, de 14h à 17h), au restaurant de l'école secondaire de Nyon-Marens (entrée libre, accès par la route du Stand). > Présentation du projet de réaménagement et du processus participatif, travail collectif sur l'identité paysagère et artistique de la future avenue, atelier destiné aux enfants (pour définir des itinéraires scolaires, imaginer l'avenue idéale), inscriptions aux deux ateliers participatifs prévus en mai. 2. Premier atelier participatif mardi 2 mai (de 18h à 21h), au restaurant de l'école secondaire de Nyon-Marens (sur inscription). > Tables-rondes sur le thème de la qualité des déplacements. 3. Deuxième atelier participatif (mardi 30 mai, de 18h à 21h), au restaurant de l'école secondaire de Nyon-Marens (sur inscription). > Tables-rondes sur le thème de l'aménagement des frontages (terrains compris entre la base d'une façade et la chaussée) et des placettes (petites places publiques). 4. Restitution publique (samedi 24 juin, de 14h à 17h), dans le hall du bâtiment 1 de l'école secondaire de Nyon-Marens (entrée libre). > Présentation des résultats de la démarche participative et de leur prise en compte dans les études d'avant-projet, informations concernant les prochaines étapes du projet.
O. Durée de la démarche	/
P. Étapes clés de la démarche/MEP	/
Q. Représentativité des publics	/
R. Evaluation de la démarche	/
S. Le type de restitution de la démarche	/
T. Description du projet lauréat	/
U. Le poids des démarches de participation sur le projet lauréat	/

V. Et la suite?	La démarche participative déjà en cours pour la route de Divonne sera élargie sur le périmètre de la rue de Divonne, par un mandat complémentaire du bureau Les FMR, et menée parallèlement aux phases 1 (Concept d'aménagement sur le périmètre de réflexion) à 2 (Etude du projet).
	Cette démarche devra tenir compte l'étude intitulée « Stratégie de ludification de la ville » qui a identifié la rue de Divonne comme un lieu propice à tester la réalisation de préfigurations d'aménagements visant à favoriser les rencontres et les divertissements. Il sera demandé au groupement pluridisciplinaire chargé de l'étude, une mission d'accompagnement du mandant participatif. Le groupement devra s'organiser pour : ■ Assister aux différents ateliers. ■ Préparer des supports graphiques pour les ateliers en fonction des besoins. ■ Intégrer les résultats de la démarche participative dans le projet.

Résumé entretien Leika

1. Publics cibles (les jeunes et adolescents)

"Il est difficile de mobiliser de façon générale, jeunes ou pas. La ville de Lausanne s'est dotée d'une personne seulement chargée de recruter."

→ Les villes et communes, notamment la commune de Nyon, mettent en place **des démarches avec les gymnases et les lycées**. Dans le cas de Nyon, toutes les démarches avec les jeunes et adolescents sont effectuées dans le gymnase de Nyon et le lycée Marens dans le cadre de cours scolaire (géographie et art plastique). **Les professeurs sont garants d'une certaine qualité et d'un suivi.**

→ Néanmoins, les gymnasiens de Nyon **n'habitent pas forcément à Nyon (plutôt les jeunes qui habitent dans les communes alentours).**

2. Comment mobiliser?

"Les moyens d'approcher les jeunes est très difficile. On essaye via des événements. Par exemple, aux marronniers lors du festival avec une table et des boissons."

→ A Nyon, on a un méga dispositif de communication via les réseaux avec des sponsors mais cela ne marche pas très bien. **Mais il y a quelque chose à faire au niveau des réseaux avec des questionnaires, sondages vulgarisés pour eux aux designs attractifs.**

3. Notion de temps ?

→ Mettre en place des démarches au sein des écoles, **il faut anticiper**, il faut **au moins 1 an en avance pour les écoles primaires**, pour le gymnase il y a un peu plus de souplesse.

Limites: Peut-être que le cadre scolaire est un frein au niveau du planning ?"

4. Documentations

→ Concours d'idées Riponne Tunnel à Lausanne, avec un jury citoyen.

5. Conseils pour la démarche

■ Prendre rdv avec le service des infrastructures de Nyon

■ Pour qu'il nous **expliquent le dispositif de démarche de participation en place** avec les professionnels et les élèves du gymnase prévus pour la rue de Divonne.

■ Qu'ils nous transmettent leurs attentes et leurs visions (ne pas faire le travail à double), voire travailler en collaboration.

■ Lisa Lanzoni : Auxiliaire à la ville de Nyon

→ Elle aide dans le cadre de différentes missions, la ville de Nyon va lui demander de mener des micros trottoirs avec une application qui récolte les habitudes de mobilité des jeunes. Actuellement, ils ont l'intention de mener un atelier avec les jeunes dans le cadre du PDCom mais en s'appuyant sur **son réseau accompagné d'autres mandataires.**

Résumé entretien Adrien

1. Publics cibles (les jeunes et adolescents)

a. Les ados, un public oublié

*“Les démarches de concertation avec les enfants sont relativement développées, en classe notamment. Au contraire, **les ados sont un public oublié**. Aussi parce que c’est **une public difficile à attraper, un public qui est assez indépendant par rapport à ses profs et à ses parents**. Souvent quand des enfants (jusqu’à 12 ans) participent, ils sont accompagnés par leurs parents ou dans le cadre scolaire.”*

b. “L’ado” et ses stéréotypes

“On dit souvent qu’il arrête de jouer, qu’il glande, qu’il fume des clopes. En réalité, il y a un réel besoin de jouer chez cette catégorie de la population”.

c. La flexibilité comme facteur de réussite

*“On voit qu’avec **les jeunes, l’enjeu c’est vraiment la flexibilité** : Il faut le moindre cadre d’organisation possible. Si tu leur dis, je vous prend un petit moment ça marche. Par contre si tu proposes un mercredi aprem pendant 2h, ça ne marche pas. Donc la c’est vraiment un enjeu important, la flexibilité. **Et ça je trouve que dans les MEP/concours, tu n’as pas cette flexibilité là. Dans un cadre institutionnel du concours, tu ne vas pas réussir à attraper ce public-là**”.*

d. Généralisation des résultats

“Dans la concertation, c’est important de monter dans la généralité lorsque tu interprètes les résultats. Dans la concert’, encore plus avec les jeunes, il faut éviter de prendre mot pour mot ce qu’il se dit sinon tu finis avec une liste de souhait interminable et ça fait pas projet. Tu dois monter en généralité : quel besoin on identifie sur la base de leurs propositions ?”

e. Méthodologie spécifique aux jeunes/jeune-adultes

“Le micro-trottoir, ça peut bien marcher dans le cadre des adolescents. Tu vas les chercher au sein même de leur lieu de vie”.

2. La participation dans les concours

a. Question de la place des démarches au sein du programme des concours

“Quand tu fais un MEP ou concours, le rendu [les démarches de participation] que tu fais c’est niveau “début phase avant-projet (phase 31). Tu as une marge de manœuvre au début, mais également à la fin du MEP”.

b. Question de l’anonymat

*“Le **problème des concours est cette question de l’anonymat** : le maître d’ouvrage peut faire de la concertation pour lui-même mais les concepteurs ne sont pas en lien. Super important, c’est que le concepteur puisse être en contact avec ce qu’il se fait et pas juste récupérer la matière de l’équipe concertation”.*

c. Question de la flexibilité à avoir dans les démarches

*“On voit qu’avec **les jeunes, l’enjeu c’est vraiment la flexibilité** : Il faut le moindre cadre d’organisation possible. Si tu leur dis, je vous prend un petit moment ça marche. Par contre si tu proposes un mercredi aprem pendant 2h, ça ne marche pas. Après si c’est pendant les heures scolaires remplaçant un cours, les élèves aiment bien que leur cours soit remplacé”.*

“Et ça, je trouve que dans les MEP/concours, tu n’as pas cette flexibilité là. Dans un cadre institutionnel, tu ne vas pas réussir à chopper le public jeune dans le cadre des concours, en particulier”

“Ou alors, il faut faire des démarches avant le concours pour ensuite l’intégrer au cahier des charges...”

3. Démarches et dispositifs avec des enfants et ados (retour sur expérience)

a. Contexte

Le projet de requalification du préau du cycle d'orientation de Sécheron (12-15 ans) s'inscrit dans l'**approche de projet Cool city** : projet d'adaptation climatique des préaux qui répond autant au besoin de rafraîchissement et au besoin de bien être des élèves, profs et habitants. → Phase avant-projet : large démarche de concertation dans cette phase.

b. De multiples formes de démarche

- Atelier les mercredi après-midi
- Atelier en visio (à cause du covid)
- Atelier d'imaginaire en classe avec les élèves : prise de contact avec des profs spécifiques.
- Activités en classe : possibilité aux enseignants thématique de prendre contact avec nos mandataires pour organiser des **activités en classe**.
- Visite exploratoire avec les délégués de classe : visite de plusieurs espaces publics emblématiques du canton, pour qu'ils se rendent compte de ce qu'est un aménagement d'espace public de qualité.
- Balade dans la cour
- Atelier grand public
- Atelier maquette en classe d'art visuel
- Permanence dans la maison de quartier de Sécheron
- Atelier avec des membres des institutions des quartiers, prof de sport, enseignant, délégués, direction. Public ciblé dont les élèves → 15aine de personnes en tout

c. De multiples dispositifs dans le cadre d'atelier

- Atelier post-it
- Atelier maquette
- Balade de site
- Atelier draw-it : dessin à la craie dans la cour
- Atelier imaginaire mené par l'enseignant en classe

d. Nombre au sein des ateliers

- 6-7 personnes

*"Si tu fais ça en classe, tu mobilises toute la classe. Si tu fais ça en dehors des classes, tu peux tenter de mobiliser une 10-15aines de participants. **Par contre, il faut les séparer en groupe de maximum 6 ou 7 personnes pour que tout le monde puisse s'exprimer**".*

e. Fréquence et jour des ateliers

- Jour de semaine (pas le mercredi après-midi/samedi)

*"On avait prévu 6 ateliers de 2h30 de temps le mercredi après-midi, mais **on s'est rendu compte que le nb d'atelier et les moments où on les faisait ce n'était pas pertinent**. Quand t'es ado, à quel point as-tu envie de rester à l'école un mercredi après-midi. On avait quand même un petit groupe assez thématique et assez sensible. Mais on a quand même eu de la peine à mobiliser les élèves au début".*

- Durée courte et méthodologie flexible

*"On voit qu'**avec les jeunes, l'enjeu c'est vraiment la flexibilité** : Il faut le moindre cadre d'organisation possible. Si tu leur dis, je vous prend un ptit moment ça marche. Par contre si tu proposes un mercredi aprem pendant 2h, ça ne marche pas. Après si c'est pendant les heures scolaires remplaçant un cours, les élèves aiment bien que leur cours soit remplacé".*

"Dans le cadre de la permanence dans la maison de quartier de Sécheron, des jeunes de l'espace quartiers venaient pendant 15 min, il faisait leur truc, on discutait avec eux et ils partaient".

4. Comment mobiliser ?

a. Cadre scolaire via la direction et les enseignants

- b. Maison de quartier via les travailleurs sociaux et des affiches

“Pour la communication des démarches, on a fait une affiche et les travailleurs sociaux de la maison de quartier ont fait de la pub”. “On avait prévu un goûter également, etc...”

5. Restitution

- a. Exposition

“On a fait une restitution sous forme d'exposition dans le préau. Il y avait des visites guidées. Plein de classes ont participé. L'expo était sous forme de panneau : tu avais tout le long du processus. Certaines thématiques étaient approfondies. Finalement, ça terminait sur le plan d'avant projet, situé dans le préau”.

- b. Ilôt test

“Après la phase d'avant projet, on a réalisé deux îlots test, dans le préaux un peu selon la forme qu'avait été discuté dans le cadre de la concentration. Comme un projet urbain prend énormément de temps et que les élèves ne sont là que pendant quelques années, on a voulu faire tout de suite une réalisation”.

6. Ressource à mobiliser

- a. Temps : Projet très long à mettre en place et effectué (durée de 2 ans pour l'avant-projet de Sécheron)

“Comme un projet urbain prend énormément de temps et que les élèves ne sont là que pendant quelques années, on a voulu faire tout de suite une réalisation”.

- b. Ressources matérielle : pour la communication, les ateliers et la restitution
- c. Ressources humaine : la mise en place de tel démarche demande la mobilisation de plusieurs personnes pour encadrer au mieux les participants
- d. Ressource financière

“Il y a beaucoup de ressources humaines et financières qui ont été déployées pour ce projet. Un mandataire, des ateliers avec du matériel, les îlot-tests (estimés à 200'000), etc...”

“Tout au long du processus, les concepteurs / les architectes paysagistes étaient là, et il faisait avancer l'esquisse qui, elle, était confrontée en même temps”.

7. Évaluation de sa démarche

- a. Bilan

“On a eu du bon et du moins bon, parfois ce fut difficile de mobiliser les ados. Il y a eu des erreurs qui ont été faites, mais ajustées. Il y a beaucoup de ressources humaines et financières qui ont été déployées pour ce projet. C'était proportionnel au fait que ça représentait un projet pilote. Mais c'est pas reproductible à ce niveau là. Il y a eu beaucoup de redite notamment. On voulait permettre au plus grand nombre de participer. Mais finalement, c'est peut-être plus efficace de prendre une classe et tu fais tout le processus avec une classe quitte à faire seulement une boîte à idées pour l'ensemble de l'école”.

- b. Les meilleurs dispositifs
 - Permanence dans la maison de quartier
 - Balade avec les délégués
 - Une vision imposée aux enseignants par la direction.
 - Le format en classe fonctionne super bien.
 - Le micro-trottoir (pas testé mais peut très bien marché avec les adolescents → aller les chercher dans leur lieu de vie)

8. Documentations

- a. Document sur les démarches mené dans le cadre du projet Sécheron en question

- b. Diagnostic socio-urbain du parc des libellules qui parle de méthodologie avec les jeunes

9. Conseils pour notre démarche

- a. Contacts pour recruter
 - Association instituée : *“Les associations instituées pourraient faire office de relais pour vous par exemple. Moi à l’époque, il y avait l’association d’aide pour Haïti par exemple”.*
(Association interne à l’école, groupe de délégués, etc ...)
 - Personne relais : *“**Pour un questionnaire par exemple, tu as besoin de relais à l’interne par contre.** Si tu arrives à trouver une personne en interne qui peut diffuser ton questionnaire ou mobiliser quelques potes pour une démarche, ce serait le mieux”.*
 - Maison de quartier accompagné de travailleur sociaux
- b. Forme des démarches recommandés
 - Micro-trottoir
 - Atelier au sein d’un cours de géographie au gymnase
 - Atelier au sein de maison de quartier
- c. Dispositifs recommandés :
 - Micro-trottoir au sein des lieux d’usage des jeunes (terrain de basket, etc...)
 - Atelier post-it
 - Balade de site/Parcours commenté

14.1 Méthodologie du Sondage sur Instagram

Dans le cadre de cette enquête, notre objectif principal était de mesurer le degré d'engagement des jeunes au sein de leur ville ainsi que leur connaissance de la participation citoyenne. Pour atteindre ces objectifs, il était essentiel de choisir une méthode d'approche qui résonne directement avec notre public cible, les jeunes, et qui soit à la fois efficace et pertinente.

Considérant l'omniprésence des réseaux sociaux dans le quotidien des jeunes, nous avons choisi d'utiliser Instagram comme principal canal de communication pour notre enquête. Cette plateforme est particulièrement prisée par les jeunes adultes, ce qui en fait un outil de choix pour engager directement cette tranche d'âge. En utilisant Instagram, nous avons non seulement visé à maximiser notre portée et notre accessibilité, mais aussi à interagir avec les jeunes dans un environnement qui leur est familier et confortable.

L'enquête visait à recueillir des données précises sur deux aspects cruciaux : le niveau d'engagement des jeunes dans les activités civiques de leur ville et leur familiarité avec les initiatives de participation citoyenne. Ces informations sont essentielles pour comprendre non seulement leur participation actuelle mais également pour identifier des leviers potentiels pouvant augmenter leur implication future.

14.1.1 Stratégie méthodologique et choix opérationnels

Pour mener à bien cette enquête, nous avons déployé une série de stratégies méthodologiques adaptées à nos besoins. Premièrement, nous avons élaboré un « micro-questionnaire » distribué sur le compte Instagram de Samuel, permettant une interaction rapide et intuitive avec ses abonnés. Ce choix a été motivé par la volonté de réduire les barrières à la participation, tout en collectant des données de manière efficiente au sein d'une communauté de jeunes.

Le forme de la publication choisie sur instagram afin de communiquer notre sondage est la *Story*. Cette fonctionnalité permet de publier de façon éphémère du contenu visible par l'ensemble des abonnés de Samuel. Lorsque le contenu est publié, les abonnés de Samuel voient le post dans l'*Actualité Story* durant 24 heures et peuvent réagir directement par l'intermédiaire de la publication elle-même. En effet, Instagram offre la possibilité d'accompagner les images publiées avec des sondages ou des zones de texte. Ces fonctionnalités rendent notre message plus dynamique, offrent une visibilité directe à notre contenu et permettent aux abonnés de donner leur avis très facilement. Concernant les possibilités de réponse à nos questions, nous avons mis en place des "micro-interactions" sous forme de questions à choix binaire (oui/non) suivies d'une option de réponse détaillée pour ceux désirant s'exprimer plus amplement. Cette approche graduelle de la participation visait à encourager un plus grand nombre de répondants à communiquer au travers du sondage, tout en permettant à ceux qui le souhaitent de fournir des informations plus précises et contextuelles.

Depuis le compte Instagram de Samuel (400 abonnés), ses *Story* sont visualisées en moyenne par 200 de ses abonnés. Toutefois, les personnes qui entrent en interaction avec celles-ci (réponse textuel ou emoji) se limitent à une dizaine de personnes. Ainsi, avec notre contenu, nous espérons recevoir une vingtaine de réponses afin de nous faire une première idée représentative de la situation dans le contexte yonnais.

Nous avons essayé de vulgariser au maximum nos questions afin de pouvoir être compris sans difficulté par notre public. Nous avons opté pour des questions courtes en utilisant la forme du

tutoiement pour interroger les jeunes. Le tutoiement est privilégié afin d'honorer le langage des jeunes et permet de sortir d'un cadre réglementaire et institutionnel qui pourrait en freiner certains.

Afin de sonder efficacement les jeunes sur notre compte Instagram, nous avons soigneusement adapté notre stratégie de communication pour assurer la clarté et l'accessibilité de nos questions. Dans le but de garantir une compréhension immédiate et universelle de nos interrogations, nous avons opté pour une formulation vulgarisée et directe. Les questions ont été intentionnellement courtes, et nous avons utilisé le tutoiement pour créer une atmosphère plus détendue et familière. L'objectif était de garder la même communication qu'au sein d'une bande d'amis. Cette approche du tutoiement, recommandée par des études en sociolinguistique qui soulignent son efficacité dans la communication avec les jeunes, permet de briser les barrières formelles souvent associées aux enquêtes traditionnelles. En éliminant le formalisme typique des cadres réglementaires et institutionnels, nous réduisons les obstacles psychologiques qui pourraient dissuader certains jeunes de participer, facilitant ainsi une interaction plus libre et ouverte. Cette méthode s'inscrit dans une tendance de communication moderne où la proximité et l'authenticité sont primordiales pour engager efficacement les jeunes publics.

En conclusion, la méthodologie adoptée pour cette enquête a été soigneusement choisie pour s'aligner avec les comportements et préférences de notre public cible. Cela a permis de maximiser l'engagement des participants et d'obtenir des données riches et pertinentes pour l'analyse de l'engagement civique des jeunes dans leur milieu urbain. Rappelons que nos démarches sont des tests afin d'explorer le champ de la communication et de la participation auprès d'un public jeunes.

14.1.2 Evaluation de la méthodologie adoptée

Cette fonctionnalité permet de diffuser son message à une grande communauté, pour autant que l'hôte de celui-ci possède de nombreux abonnés. Là est l'intérêt de passer par un intermédiaire, ayant un réseau bien développé, pour diffuser son sondage. Ce mode de communication dynamique nous a permis de diffuser notre sondage à une large communauté d'abonnées. Toutefois, la forme et le design de la publication semble déterminant pour expliquer la participation à notre sondage.

En effet, bien que la story ait été accessible à un large public théorique de 400 personnes, seules 160 l'ont effectivement consultée, soit 40% du total. Cela souligne d'abord un premier filtre naturel concernant l'engagement initial avec le contenu.

Parmi ces 160 spectateurs, 36 ont choisi de répondre activement au sondage en sélectionnant une réponse binaire (oui/non), ce qui représente environ 22,5% des viewers et 9% de l'échantillon total. Cette chute notable du taux de participation lorsque l'on passe d'un visionnage passif à une action simple (répondre par oui ou par non) peut être attribuée à plusieurs facteurs, tels que le manque d'intérêt ou de temps, ou encore une réticence à s'engager même de manière minimale.

La participation diminue encore plus drastiquement lorsque l'on demande aux répondants de fournir une réponse détaillée. Seules 15 personnes sur les 160 spectateurs ont pris le temps de détailler leur réponse, ce qui équivaut à seulement 9,4% des spectateurs et environ 3,75% de l'échantillon de base. Cette baisse supplémentaire peut refléter une demande accrue en termes d'effort et d'engagement, ce qui peut dissuader encore plus de participants.

Ces observations nous permettent de tirer plusieurs conclusions. En premier lieu, **la nature de l'interaction demandée influence significativement le taux de réponse**. Des actions plus complexes ou demandant plus de temps semblent décourager la participation. En effet, La longueur du post est un élément déterminant dans la captation du public. En second lieu, **l'engagement est**

progressivement sélectif, avec une majorité choisissant l'option la moins engageante (regarder simplement), et un petit pourcentage allant jusqu'à fournir des réponses détaillées. Enfin, **les stratégies visant à augmenter la participation pourraient nécessiter de simplifier les interactions** ou de fournir des incitations pour encourager des réponses plus détaillées.

Ces points suggèrent qu'une réflexion approfondie sur le design des sondages et sur les méthodes d'engagement peut être cruciale pour maximiser la réactivité et la qualité des données recueillies dans de futurs projets de recherche ou de consultation publique utilisant des médias sociaux similaires.

14.1.3 Conclusion

Ce moyen de communication s'ancre dans notre logique de « micro-réseau ». Ce format de micro-sondage s'accommode parfaitement au profil des jeunes de par sa visibilité sur le réseau social le plus populaire, sa rapidité de réponse ou encore sa facilité de compréhension. Ce format très court permet de capter l'attention de ce public et d'obtenir des résultats en direct. Les utilisateurs n'ont pas besoin de cliquer sur un lien ou de se rendre sur un site de sondage. La réponse au question s'effectue directement sur la publication.

14.1.4 Limites méthodologiques de l'approche par les réseaux sociaux

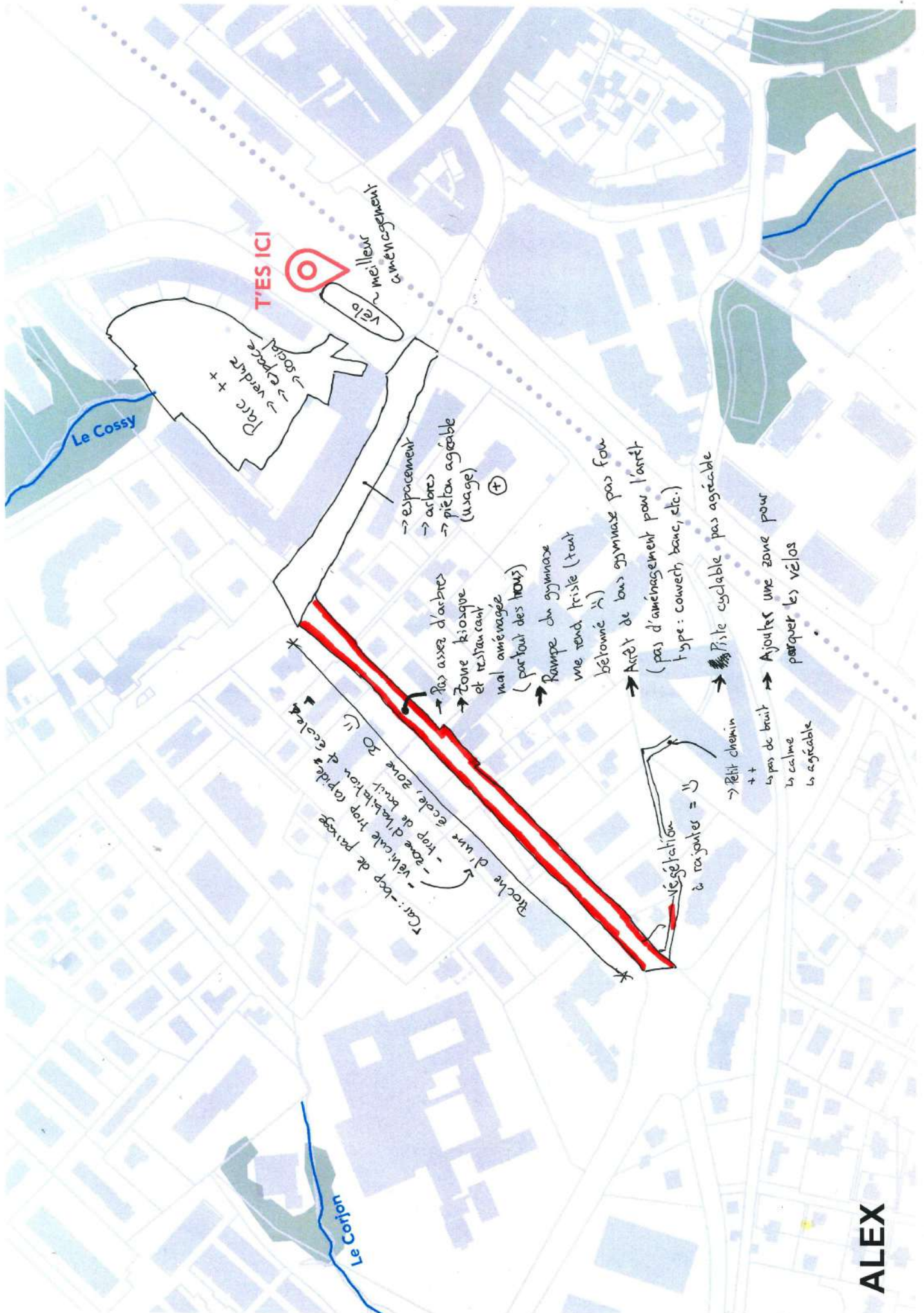
Bien que l'utilisation des réseaux sociaux, notamment Instagram, pour notre enquête sur l'engagement des jeunes offre des avantages significatifs en termes d'accessibilité et de familiarité avec le public cible, plusieurs limites importantes doivent être soulignées. Premièrement, l'efficacité de cette méthode dépend grandement de la taille de la base d'abonnés du compte utilisé pour diffuser l'enquête. Sans un nombre conséquent d'abonnés, la portée de l'enquête reste limitée, ce qui peut compromettre la représentativité des données recueillies et potentiellement biaiser les résultats.

De plus, les interactions sur les réseaux sociaux peuvent également présenter un biais de sélection, car les individus les plus actifs sur ces plateformes sont généralement ceux qui sont déjà engagés ou intéressés par les sujets abordés. Cela peut exclure une portion significative de la population jeune moins active ou moins présente sur Instagram, ce qui pose des questions sur la généralisabilité des résultats.

Il est également à noter que la qualité des données recueillies via les réseaux sociaux peut être variable. Les réponses rapides encouragées par le format des sondages sur les réseaux peuvent mener à des réponses moins réfléchies, ce qui affecte la profondeur et la précision des informations obtenues. De plus, les plateformes de réseaux sociaux imposent certaines contraintes techniques qui peuvent limiter la complexité des questions posées et la nature des données collectées.

Enfin, les questions de confidentialité et de consentement sont également préoccupantes dans l'utilisation des réseaux sociaux pour la recherche. Les participants peuvent ne pas être pleinement conscients de la manière dont leurs données sont utilisées ou conservées, ce qui pose des défis éthiques importants pour les chercheurs.

Ces limitations doivent être prises en compte lors de l'interprétation des résultats et soulignent la nécessité d'utiliser des approches complémentaires ou différentes pour étudier l'engagement des jeunes de manière plus exhaustive.



ALEX







annexe 13: carte sensible appartenant à Ugo.

